VIVIFICATION DES SCIENCES DE LA RELIGION

VIVIFICATIO SCIENTIAE RELIGIONUM

تأليف الإمام أبو حامد محمد بن محمد بن محمد الغزالي الطوسى، رحمه الله

*L'œuvre majeure (**Opus Magnum**) de Hujjat al-Islam, **Abou Hamed al-Ghazali** (de son nom entier : Abou Hamed Mohammad ben Mohammad ben Mohammad al-Ghazali Attouçi).*
Que Dieu l'ait en Sa miséricorde !

*****

Traduction annotée de

l'Introduction et du Livre du Savoir

(Livre Premier)
de l'Imam Abou Hamed al-Ghazali

Par Abdelouadoud El Omrani

(Deuxième édition 2017)

Ce document peut être reproduit librement, à condition d'en mentionner la source

VIVIFICATION[1] DES SCIENCES DE LA RELIGION

VIVIFICATIO SCIENTIAE RELIGIONUM

*L'œuvre majeure (**Opus Magnum**) de Hujjat al-Islam, **Abou Hamed al-Ghazali***

*****

Traduction annotée de

l'Introduction et du Livre du Savoir

de l'Imam Abou Hamed al-Ghazali

Par Abdelouadoud El Omrani

[1] Note du Traducteur : le terme arabe *ihya* a bien souvent été traduit comme « revivification » mais je ne vois pas d'utilité à apposer le préfixe de répétion et d'insistance "re-" puisqu'il ne s'agit pas d'une deuxième action (إعادة إحياء) mais juste de vivification (إحياء) Il pourrait même s'agir d'un anglicisme apparenté à "Revival" qui, en fait, exprime bien "*Ihya*" dans la langue de Shakespeare. Une autre alternative aurait été d'opter pour l'usage du verbe, comme l'a fait Ralph Stehly en traduisant: "Redonner vie aux sciences religieuses". Je m'en suis éloigné toutefois parce qu'il est préférable d'utiliser des substantifs pour le titre. Si je devais à tout prix utiliser un verbe, c'aurait pu être « vivifier », « revivifier », ou même « raviver ». L'autre alternative assez convaincante enfin aurait été de rejeter le verbe en fin de phrase pour avoir: « Les Sciences de la Religion vivifiées » ou « revivifiées » ou « ravivées ». Comme il fallait trancher, j'ai fait le même choix que L. Bercher et G.-H. Bousquet (en 1953 !) dans leur traduction française. La traduction latine que j'ai ajoutée au titre français (*Vivificatio Scientiae Religionum*) semble valider étymologiquement ce choix.

À Zina, Amer, Abdelhakim, Achraf et Ouafa

« Quand on a compris que rien ne peut faire obstacle à la foi qui n'est pas une apparence puisqu'elle engendre l'apparence, alors on peut changer de niveau, gravir un échelon de plus sans que l'accoucheuse de l'histoire fasse son œuvre de mort et de destruction. La renaissance, dit-on, c'est quand tout est saccagé, tout est dépeuplé et que, selon l'heureuse formule de Giraudoux, l'air pourtant se respire. Mais si tout est saccagé et dépeuplé aujourd'hui, l'air, littéralement, ne se respirerait plus. Il faut donc absolument éviter la guerre des signes et maîtriser les signes transparents, mais l'effort de maîtrise des signes ne peut être réalisé que s'il s'accompagne d'un effort par lequel nous retrouvons tout au fond de nous non point l'image fallacieuse de l'être que la civilisation et la pure pensée ont enraciné dans nos imaginations, mais la tension première du désir, la *vacuité* qui nous porte vers l'accomplissement. »

Le Mythe de Cristal. Moncef Chelli, philosophe tunisien.

La Pensée Éducative d'Al-Ghazali

par Mohamed Nabil Nofal[2]

Jusqu'à une époque fort récente, la pensée islamique représentée par al-Ghazali constituait le courant dominant dans la théorie et la pratique de l'islam (sunnite en particulier). Ce géant de la pensée, au savoir encyclopédique, a influé sur la pensée islamique et défini sa pratique pendant près de neuf siècles. Il représentait «l'islam pacifique».

Depuis une trentaine d'années, un nouveau courant, celui de «l'islam combattant», a vu le jour, s'est développé rapidement et a entrepris de s'imposer dans le monde islamique.

Certains y voient une renaissance et d'autres une menace, non seulement pour le monde islamique mais pour le monde entier, un facteur de déstabilisation qui ramène l'islam et les musulmans quatorze siècles en arrière. Ce nouveau courant trouve ses sources intellectuelles dans les enseignements d'Abou al-Ala al-Mawdoudi, de Sayid Qotb et de Rouhallah Khomeini, et de leurs disciples rigoristes disséminés dans de nombreux pays. Il préconise la rédemption de la société, l'élimination par la force des régimes en place, la prise du pouvoir et un changement radical de la vie sociale. Réfractaires, voire hostiles, à la civilisation moderne, ses adeptes voient dans l'islam - tel qu'il était pensé et pratiqué il y a de nombreux siècles - la solution à tous les problèmes politiques, économiques, sociaux, culturels et éducatifs dont souffre le monde arabo-islamique, sinon toute la planète.

La lutte entre la pensée d'al-Ghazali et celle d'al-Mawdoudi continue, et elle constitue sans doute un des principaux facteurs appelés à façonner l'avenir du monde arabo-islamique. Quelle que soit l'issue de cette lutte, al-Ghazali demeure l'un des plus grands philosophes (bien qu'il s'en soit lui-même défendu) et penseurs de l'éducation dans l'histoire du monde islamique. Sa vie - élève assoiffé de savoir,

---

[2] Coordonnateur de l'Unité régionale d'innovation éducative dans les états arabes (EIPDAS/UNESCO). A enseigné les sciences de l'éducation dans plusieurs universités arabes avant de devenir expert en administration, planification et économie de l'éducation pour l'UNESCO. Auteur de nombreuses publications et de traductions sur l'éducation et la culture. Mohamed Nabil Nofal, "Al-Ghazali (1058-1111)", *Perspectives: revue trimestrielle d'éducation comparée* (Paris, UNESCO : Bureau international d'éducation), vol. XXIII, n° 3-4, 1993, p. 531-555.

©UNESCO : Bureau international d'éducation, 2000. Ce document peut être reproduit librement, à condition d'en mentionner la source (indication apparaissant sur le document original).

puis enseignant dispensant le savoir, puis savant développant le savoir - illustre bien ce qu'était la vie des étudiants, des enseignants et des savants dans le monde islamique au Moyen Âge [...]

Introduction du Traducteur

(à la deuxième édition)

Cher lecteur, chère lectrice,

Beaucoup a changé ces cinq dernières années depuis la parution de la première édition de cet ouvrage. Deux évènements majeurs ont marqué, en bien ou en mal, le monde arabo-musulman: le Printemps Arabe et l'apparition de l'Etat islamique DAECH. Je me suis senti dans le devoir de les commenter (sommairement) à la lumière de la pensée d'Al-Ghazali.
Le Printemps Arabe dont les premières fleurs se sont écloses en Tunisie, mon pays, a été l'expression d'un désir de libération et un sursaut de dignité face à l'oppression et la tyrannie d'un régime sanguinaire et violent. Les revendications essentielles se sont résumées comme suit: "emploi, liberté, dignité nationale" (*choughel, hourriyya, karama wataniyya*) que scandaient les manifestants fin 2010 et début 2011. Les fruits de cette révolution appelée Révolution du Jasmin, en référence à la fleur très répandue en Tunisie, sont apparus sous la forme d'élections législatives démocratiques pour le choix de députés à l'Assemblée du Peuple chargés de former un gouvernement provisoire, de rédiger une nouvelle constitution et de préparer l'élection d'un gouvernement et d'un président de la république. Ces élections législatives ont consacré en Tunisie (comme en Egypte) l'islam politique, et particulièrement le mouvement des Frères Musulmans qui ont raflé la mise. Du jour au lendemain, les débats ne portaient plus sur "emploi, liberté, dignité nationale", c'est-à-dire les revendications des jeunes révoltés, mais plutôt sur l'application de la Charia, l'interdiction de certaines expressions artistiques, et même la révision du Code du Statut de la Famille en Tunisie, inspiré du droit malékite, interdisant la polygamie et donnant des droits à la femme dont elle a été privée depuis longtemps en raison d'une lecture restrictive de la législation islamique. Les partisans du Mouvement Ennahdha, représentant des Frères Musulmans en Tunisie se sont senti investis de la mission sacrée d'islamiser la société tunisienne, ignorant en fait que la Tunisie est musulmane en majorité depuis plus de quatorze siècles. Les résultats de leur

orientation ne pouvaient être pires: la société tunisienne unie et solidaire depuis des siècles s'est retrouvée divisée, les islamistes d'un côté, et le reste de la population d'un autre. Un schisme qui est apparue au sein même d'une propre famille, de la même entreprise et évidemment du paysage politique.

Si nous laissons de côté les intentions, nous limitant aux résultats tangibles du Mouvement Ennahdha au pouvoir, on peut difficilement reconnaitre une bonne gouvernance et une transparence que les citoyens auraient pu attendre d'une éthique prétendument fondée sur la religion. Au contraire, le chômage a augmenté, l'insécurité aussi, et surtout l'indice de corruption a grimpé positionnant la Tunisie dans un rang peu enviable.

Une autre aile de l'islam politique s'est déployée aussi dans le paysage tunisien après la Révolution du Jasmin, beaucoup plus fondamentaliste que les Frères Musulmans bien qu'elle appartienne au même courant d'idées: le Parti Attahrir réclamant le retour au Califat! Le principal paradoxe de cette formation c'est qu'elle renie la pratique démocratique et le processus des élections libres, alors qu'elle doit son existence même à la liberté d'expression et de formation politique propre à la démocratie.

Héritant de la Révolution du Jasmin, des mouvances islamistes ont créé un contexte dans lequel on a vu apparaitre une certaine connivence avec les formations fanatiques. Prenant des positions tantôt paternalistes et tantôt ambiguës, l'islam politique n'a pas servi la société mais les intérêts étroits de l'élite idéologique qui l'a enfanté. Parallèlement, il a créé une plateforme idéologique fertile aux mouvements les plus fanatiques de l'histoire des sociétés musulmanes, et dont la meilleure illustration est l'Etat Islamique. Il ne s'agit pas dans ces quelques mots d'analyser le mouvement politique des formations se réclamant de l'islam, il est plutôt question de reconnaitre que l'islam politique n'est rien d'autre qu'une arnaque à tous les niveaux. Voici une religion destinée à toute l'Humanité, et dont quelques personnes ont soudain réclamé l'exclusivité. L'islam est pour tous et aucun parti politique ne devrait en revendiquer l'appartenance. Le faire c'est arnaquer les simples citoyens qui confondraient alors entre leur foi et leur choix politique. Une confusion dont a pleinement profité le mouvement Ennahdha en Tunisie en utilisant les pupitres des mosquées comme tribune politique pour vendre leur marchandise.

C'est de la religion que l'islam politique prétend asseoir sa légitimité, créant cet amalgame explosif entre le séculaire et le sacré.

C'est "l'islam pacifique" d'Al-Ghazali dont nous avons besoin aujourd'hui encore, non de "l'islam combattant" d'Abou al-Ala al-Mawdoudi ou de Sayid Qotb, ni de l'islam politique aux couleurs caméléon du mouvement Ennahdha.

Doha, Janvier 2017

Introduction du Traducteur

(à la première édition)

Cher lecteur, chère lectrice,

Je me suis lancé il y a quelques années dans la traduction de l'Introduction et du Premier Livre de l'œuvre majeure d'Abou Hamed al-Ghazali *Ihya Ouloum ad-Dine* après avoir remarqué que ce travail n'a pas été traduit intégralement en français bien qu'il l'ait été en anglais[3], à titre d'exemple...

Témoignage:

« Nous n'avons pas à exposer ici ce que fut l'œuvre de Ghazâli, le plus célèbre théologien de l'Islâm (mort en 1111 de notre ère) et dont l'ouvrage le plus important est l'*Ih'yâ' ouloûm ad-dîn*... par lequel il a réconcilié la mystique avec l'orthodoxie. **On a dit de cet ouvrage que si tous les livres de la religion venaient à être détruits, sauf celui-là, rien ne serait perdu pour l'Islâm.**
Il faut déplorer, comme d'autres l'ont fait avant nous, qu'il n'existe, en aucune langue européenne, de traduction d'ensemble de cet ouvrage fondamental; et aussi qu'aucune traduction partielle des quarante livres dont il se compose n'existe jusqu'ici en français, alors qu'il existe de telles traductions partielles en allemand, anglais et néerlandais. »
L. Bercher et G.-H. Bousquet (*Introduction à la Traduction du Livre des Bons Usages en Matière de Mariage d'Al-Ghazali*) Paris, Oxford 1953. Passage en gras par le traducteur.

Aujourd'hui, soit plus d'un demi-siècle après ce témoignage, plusieurs livres de l'*Ihya* ne sont pas encore disponibles en français. Il n'y a pas à ce jour de

[3] Une traduction de quelques extraits a été publiée en 2002 par les éditions La Ruche, oeuvre de Tayeb Chouiref sous le titre: "Le Livre de la Science". La traduction anglaise intégrale est: "Revival of the Religious Sciences"; par Nabih Faris. Disponible librement sur Internet, voir www.Muslimphilosophy.org et www.Ghazali.org

traduction "intégrale" du Premier Livre de l'*Ihya* d'al-Ghazali: *Kitab al-Ilm*, que j'ai traduit sous le titre: "Le Livre du Savoir".

Il existe en traduction un principe scientifique et éthique que mon ami Abdallah al-Amid, ancien traducteur à l'UNESCO a baptisé "la double responsabilité éthique" (*al-Amanah al-mouzdawijah*), auquel j'ai essayé de me conformer aussi scrupuleusement que possible. Il s'agit tout simplement d'être honnête envers l'auteur de l'oeuvre (al-Ghazali dans notre cas) en rapportant intégralement et fidèlement ses idées, sa pensée et son style autant que possible, et d'être honnête en même temps envers le lecteur de la traduction en ne cherchant pas à l'influencer d'une manière ou d'une autre. C'est un travail de transparence où le meilleur traducteur est le moins visible. Celui que l'on ne note pas, parce qu'il fournit le fil direct de communication entre l'auteur original et le lecteur de la version traduite. Ainsi, il n'y a pas de place, si l'on s'en tient au principe cité, pour les préjugés, qu'ils soient négatifs ou positifs.

Je vais prendre l'exemple du terme "*al-mouta'allim*" utilisé à plusieurs reprises par al-Ghazali. Il signifie littéralement: celui qui apprend, qui est en train d'apprendre. En tenant compte des rapports d'al-Ghazali avec le soufisme, et en voulant donner patte blanche à un certain engouement qu'il y a dans les milieux intellectuels contemporains pour le soufisme, on opterait pour la traduction de "l'adepte". Mais en mettant côte à côte le terme arabe et sa traduction française, ainsi que le contexte en question, on réalise vite qu'il s'agit d'une imprécision, si ce n'est de traduction interprétative, puisque le sens original simple et direct voulu par al-Ghazali est simplement "l'étudiant". L'adepte quant à lui est "*at-tabii*" ou même "*al-murid*", c'est à dire celui qui adopte la doctrine ou la convoite. Al-Ghazali a disserté longuement sur la liberté de pensée de l'étudiant et son indépendance vis-à-vis de tous les courants de pensée, l'invitant même à récuser les plus fameux théologiens et philosophes s'il pense qu'ils sont dans l'erreur. Est-ce qu'un bon adepte fait cela? Sûrement pas. Est-ce qu'un bon étudiant le ferait? Oh que oui!

Dans le monde musulman, il y a un courant dans l'histoire des idées qui considère qu'il y a eu autour du XIV ème siècle A.C. une division entre le Mashreq et le Maghreb qui a marqué les esprits et a faconné jusqu'à ce jour les mentalités. Le Maghreb (comprenant alors l'Andalousie) aurait hérité du "rationalisme" d'Ibn Roshd alors que le Mashreq (comprenant alors la Perse) aurait adopté le "mysticisme" de Ghazali. Le critique littéraire irakien et historien des idées Abdallah Ibrahim assure même que c'est dans la logique des choses, puisque le Mashreq était préparé à ce choix, étant donné que c'est le monde du *bayan* et de la *balagha*, tout comme le Maghreb est plutôt tourné vers l'observation externe

et l'analyse réelle de la nature. Il est évident qu'une classification aussi catégorique gagnerait à être nuancée. Cette traduction française de Ghazali fournirait alors une matière première pour plus d'analyses et de réflexion.

J'ai travaillé en outre sur la chaîne de transmission des *hadiths* communiquant aux lecteurs leurs classements dans les oeuvres de référence comme le *Sahih* de Boukhari ou celui de Mouslim... en utilisant les annotations de l'*Ihya* faites par al-Hafedh al-Iraqi. Ces vérifications se trouvent en fin d'ouvrage afin d'éviter d'encombrer les pages et disperser l'attention du lecteur.

Je n'ai pas adopté la transcription classique pour représenter les noms et mots d'origine arabe. J'ai opté pour la simplicité afin que le livre soit à la portée du plus grand nombre de lecteurs, et je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'un francophone prononce les noms propres arabes à sa manière.

J'ai cependant adopté autant que possible la correction de l'orthographe et la graphie rectifiée suggérées par l'Académie Française[4].

Pour la traduction française des versets coraniques, je m'en suis remis à la traduction du Coran faite par Mohammad Hamidullah et qui est disponible librement sur Internet.

En ce qui concerne la terminologie, j'ai consulté plusieurs ouvrages dont le Larousse bilingue *Assabil* de Daniel Reig (©Larousse-Bordas 1999), mais plus souvent, j'ai fait appel au Corpus des milliers de textes disponibles sur Internet. Les conseils éclairés et amicaux du Prof. Ralph Stehly m'ont été très précieux. Je luis dois un fier hommage.

J'ai établi dès le lancement du travail de traduction un glossaire que j'ai mis à jour au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Cet outil m'a permis de valider les choix terminologiques auprès de mes collègues traducteurs et traductrices, et m'a aidé à utiliser les mêmes termes tout au long du travail, à moins que le contexte – différent – ne m'ait inspiré une traduction différente[5]. Ce glossaire est disponible en fin d'ouvrage.

Abdelouadoud El Omrani
Doha, Juin 2009

---

[4] Voir: Rectifications de l'orthographe. RAPPORT DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE publié dans les documents administratifs du *Journal officiel* de la République Française du 6 décembre 1990. http://www.academie-francaise.fr/langue/orthographe/plan.html. En respectant ces règles qui simplifient la graphie de la langue française, j'ai donc écrit à titre d'exemple: bienêtre et bienaimé et non bien-être ou bien-aimé; entrainer et pas entraîner; et même pêlemêle au lieu de pêle-mêle. Les chiffres aussi ont leurs simplifications...

[5] Selon le contexte, il arrive qu'un même terme ait – bien évidemment - plus d'un correspondant arabe.

PRÉSENTATION DE L'*IHYA*

PAR L'IMAM AL-GHAZALI

Traduction annotée du *Taqdim* (Présentation) de l'Opus Magnum de l'Imam Abou Hamed al-Ghazali, *Ihya Ouloum ad-Dine*

Au nom de Dieu Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux !

En premier lieu, je rends grâces à Dieu d'une louange multiple et continue, tout en reconnaissant que les louanges ne rendent guère justice à Ses mérites !

En second lieu, j'invoque Dieu pour qu'il accorde au Prophète la bénédiction et le salut, d'une prière qui englobe, avec le maître de l'humanité, l'ensemble des Messagers divins.

En troisième lieu, je demande l'aide et l'assistance du Très-Haut pour qu'Il affermisse ma détermination à rédiger ce livre de la vivification des sciences de la religion.

En quatrième lieu, je m'applique à dénoncer ton étonnement à toi, censeur, membre de la troupe des négateurs de la vérité, si exagérément prompt à la censure, et qui parmi les différentes sortes de blâmeurs négligents, t'en donne à coeur joie dans le dénigrement et le blâme.

En fait, ce qui a délié ma langue et m'a engagé à m'exprimer et parler, c'est bien cette persistance dans l'aveuglement face à la vérité éclatante et cette obstination à soutenir l'erreur et embellir l'ignorance, de même que cette opposition à celui qui a préféré s'éloigner des chemins tracés et des protocoles courants et qui a opté de travailler en vertu du savoir. Le but est de récolter les faveurs que Dieu a déposées dans le savoir et qui se manifestent dans l'élévation de l'âme et la correction du cœur tout en essayant de récupérer autant que possible les années perdues. J'ai désespéré quant à pouvoir freiner ton étonnement, et j'essaie d'éviter la compagnie de celui que le Messager de Dieu (*saws*[6]) a décrit ainsi : [le

[6] Abréviation de la formule d'eulogie prononcée après le nom du Prophète Mohammad: *Salla Allahou aleihi Wa Sallam* (*saws*), signifiant: Que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui.

plus sévèrement puni de tous le jour du Jugement Dernier sera un être humain instruit qu'Allah n'a pas béni avec sa connaissance] (1)[7] Je suis convaincu que ce qui fait persévérer dans l'orgueil n'est autre que ce mal qui s'est répandu comme une épidémie auprès de tant de gens. Ce mal qui empêche des foules entières de distinguer l'essence des choses, de réaliser que l'affaire est grave et les choses bien sérieuses, que l'au-delà arrive et que la vie s'en va, que le terme est proche, le voyage bien long et les provisions maigres, que le danger est grand et que la route est coupée. Pour le critique avisé en effet, nul doute que seuls le savoir et l'action, entendus pour l'amour de Dieu, seront récompensés.

Emprunter la voie de l'au-delà, jonchée de périls, sans guide ni compagnon est une tâche difficile et harassante. Les guides du chemin sont les hommes de savoir, héritiers des prophètes. Notre époque en manque et il n'en est resté que les chevronnés ; le diable a possédé la majorité d'entre eux, ils ont cédé à la tyrannie, et l'appât du gain immédiat les a séduits à tel point qu'ils se sont mis à considérer le bien comme du mal et le mal comme du bien. Ainsi, les sciences de la religion ont été ensevelies et le phare de la foi a été éteint sur terre. Ils ont fait croire aux gens que la connaissance se limitait aux ordonnances émises par le gouvernement et utilisées par les juges pour trancher les litiges quand les disputes s'aiguisent, ou à une rhétorique utilisée par un vaniteux cherchant à triompher et enthousiasmer ; ou encore à ce prêche cadencé utilisé par les orateurs pour leurrer les foules. Ils n'ont d'autres moyens que ces trois projets comme piège pour amasser les gains illicites et comme filets tendus pour ramasser les débris de ce bas monde.
Quant à la science des voies de l'au-delà, telle que régulièrement pratiquée par les anciens, et que Dieu Tout-Puissant appelle tour à tour : *fikh*, sagesse, savoir, éclat, lumière, guide et droit chemin, elle a été délaissée par les gens et a fini en souvenir oublié.
Considérant que ce que je viens d'indiquer constituait un tort envers la religion et une réelle catastrophe, j'ai décidé de rédiger ce livre, dans l'intention de raviver les sciences de la religion, de mettre en lumière les biographies des premiers imams, et d'éclairer aussi les charmes des savoirs qui apparaissent utiles lorsqu'on les explique, tout comme ils étaient jugés utiles par les bons prédécesseurs .

J'ai divisé cette oeuvre en quatre quarts :

- Le Quart des Cultes ;
- Le Quart des Normes de la Vie Quotidienne ;

[7] Cette numérotation entre parenthèses (1); (2) et ainsi de suite se rapporte à la chaine des *hadiths* et leurs classements que les lecteurs trouveront en fin d'ouvrage. Elle n'existe pas dans l'ouvrage original.

- Le Quart des Voies de la Perdition ;
- Le Quart des Voies du Salut.

Considérant l'importance primordiale du savoir, j'ai introduit le tout par un livre qui lui est consacré. J'ai voulu révéler d'abord le savoir que Dieu, par la voix de son Messager, a recommandé de chercher. Mohammad (*saws*) a dit en effet que : [la quête du savoir est une ordonnance obligatoire pour tout(e) musulman(e)] (2). J'y distingue aussi entre le bon et le mauvais savoir, puisqu'il a dit (*saws*) : [Dieu, protège-moi d'un savoir qui ne soit utile] (3). J'y analyse enfin le penchant de nos contemporains pour l'erreur et leur attirance par les mirages, de même que leur contentement, en terme de savoir, du superficiel au détriment de l'essentiel.

Le Quart des Cultes comprend dix livres[8] :

1. Le Savoir ;
2. Les Fondements des Articles de la Foi ;
3. Les Mystères des Ablutions ;
4. Les Mystères de la Prière ;
5. Les Mystères de la *Zakat* ;
6. Les Mystères du Jeûne ;
7. Les Mystères du Pèlerinage ;
8. Les Règles de la Lecture du Coran ;
9. Les Invocations et les Prières ;
10. Temps et Prières ou La Chronologie des *Ouirds*.[9]

Le Quart des Normes de la Vie Quotidienne comprend dix livres aussi :

11. Les Bonnes Manières de la Table ;
12. Les Bons Usages en Matière de Mariage ;
13. L'Éthique en Matière d'Avoirs et de Biens ;
14. Le Licite et l'Illicite ;
15. Les Bons Usages en Matière d'Amitié et de Compagnie ;
16. La Retraite Spirituelle ;
17. Les Bons Usages en Matière de Voyage ;
18. L'Audition et la Passion ;
19. Les Bonnes Mœurs ;
20. Les Règles de Vie et les Vertus du Messager de Dieu.

---

[8] La numérotation de 1 à 40 n'existe pas dans le texte original d'Al-Ghazali. Elle a été ajoutée dans un souci d'harmonisation des références puisqu'il y a une certaine diversité dans les traductions des titres d'un/e traducteur/rice à l'autre.

[9] Récitations et prières surérogatoires (quotidiennes, hebdomadaires…) librement choisies. La parole *ouird* s'apparente à: source, suggérant allégoriquement que cette adoration ressemble à un ressourcement continu.

Le Quart des Voies de la Perdition comprend à son tour, dix livres :

21. Les Merveilles du Cœur ;
22. Les Pratiques ascétiques ;
23. Les Vices des Deux Appétits : le Ventre et le Bas-ventre ;
24. Les Vices de la Langue ;
25. Les Vices de la Colère, de la Rancune et de l'Envie ;
26. La Condamnation [morale] de la Vie d'ici-bas ;
27. La Condamnation [morale] de la Fortune et de l'Avarice ;
28. La Condamnation [morale] du Prestige et de l'Hypocrisie ;
29. La Condamnation [morale] de l'Orgueil et de la Prétention ;
30. La Condamnation [morale] de la Vanité.

Le Quart des Voies du Salut enfin, comprend aussi dix livres :

31. Le Repentir ;
32. La Patience et la Gratitude ;
33. La Crainte et l'Espoir ;
34. La Pauvreté et le Renoncement ;
35. L'Unicité de Dieu et la Confiance en Lui ;
36. L'Amour, la Passion, l'Intimité et le Parfait Contentement ;
37. Les Intentions, la Sincérité et la Fidélité ;
38. L'Observation de Soi et l'Examen de Conscience ;
39. La Méditation ;
40. La Mort.

Dans le Quart des Cultes, j'indique les aspects cachés de l'étiquette, les subtilités des règles et les mystères de leurs significations. Ce sont là des connaissances nécessaires aux hommes de savoir qui oeuvrent à y parvenir, et sans lesquelles ces derniers ne peuvent espérer aucune considération dans l'au-delà. Beaucoup de ce dont je traite dans ce chapitre a été négligé dans les matières jurisprudentielles.

Dans le Quart des Normes de la Vie Quotidienne, je traite les secrets des pratiques courantes entre les gens, leurs mystères profonds et leurs côtés cachés, de même que la dévotion qui leur sont intrinsèques. Il s'agit de connaissances dont aucun religieux ne peut se dispenser.

Dans le Quart des Voies de la Perdition, je cite tous les vices que le Coran indique d'éliminer et d'en purifier l'âme et le coeur. J'indique pour chacun de ces vices les limites et la définition, les causes dont il émane, les maux qui en sont la

conséquence et je traite enfin des signes qui permettent de les reconnaitre et des remèdes qui permettent d'en guérir. J'y joins des témoignages du Coran et de la Souna ainsi que des sources anciennes.

Dans le Quart des Voies du Salut, je cite chaque vertu et chaque trait moral désiré, propres aux favoris de Dieu et qui permettent au serviteur de se rapprocher du Seigneur des mondes. J'indique pour chaque qualité louable les limites, la définition, les moyens de l'avoir, les fruits qu'on en recueille, les signes précurseurs, ainsi que les vertus qui la rendent désirable. J'y joins enfin des illustrations provenant de la législation et démontrées par la raison.

Il est vrai qu'on a rédigé plusieurs livres à propos de certains de ces concepts, mais celui-ci s'en distingue par cinq traits :

D'abord, en simplifiant ce qu'ils ont compliqué et en développant ce qu'ils ont traité de manière sommaire.
Deuxièmement, en mettant de l'ordre dans ce qu'ils ont éparpillé et en organisant ce qu'ils ont dispersé.
En troisième lieu, en résumant ce qu'ils ont allongé et en révisant ce qu'ils ont statué.
Quatrièmement, en éliminant ce qu'ils ont répété et en confortant leurs assertions.
Cinquièmement, en mettant au clair des sujets obscurs, qui se sont refusés aux esprits et que les chercheurs n'ont même pas abordés dans les livres. Au-delà du fait que tous les chercheurs ont suivi la même méthodologie, on peut, indépendamment de tous, mettre en lumière un aspect inconnu, et avertir ce que les collègues peuvent avoir omis. Ou même ce qu'ils ont compris mais oublié de citer dans les livres. Ou même ce qu'ils n'ont pas oublié, mais qu'une quelconque distraction ait pu les empêcher d'en dévoiler le secret.

Voilà donc les caractéristiques de cette oeuvre, qui comprend en outre l'agrégat de ces savoirs.

Deux raisons m'ont porté à diviser l'ouvrage en quatre quarts :

D'abord, et c'est la raison principale, c'est que cet ordonnancement dans la recherche et l'explication est comme une nécessité parce que le savoir par lequel on cherche le bonheur dans l'autre monde est de deux sortes : le savoir pratique et la science du dévoilement.

J'entends par la science du dévoilement, révéler et découvrir ce qui est su uniquement. Et j'entends par le savoir pratique, l'action subordonnée à la connaissance.
L'intention derrière ce livre se limite au savoir pratique uniquement, sans aborder la science du dévoilement, que l'on n'est pas autorisé à déposer dans les livres, même si elle demeure la quête ultime des étudiants et le trésor convoité par les véridiques. Le savoir pratique est un chemin qui y amène, mais les prophètes n'ont communiqué aux gens que la manière d'y accéder et les voies à emprunter pour s'y diriger. Quant à la science du dévoilement proprement dite, ils n'en ont parlé que par symbole et par allusion, par voie d'allégorie et de vue d'ensemble, sachant l'insuffisance de l'intellect des gens à la supporter. Étant donné que les hommes de savoir sont les héritiers des prophètes, ils sont tenus de suivre cet exemple et de s'en inspirer.

Il faut dire ensuite que le savoir pratique se divise en savoir manifeste, et je veux parler du savoir des actes des sens, et en savoir interne ou latent, et je veux parler du savoir des actes des cœurs. Ce que les organes du corps exécutent ce sont des actes d'usage ou des actes d'adoration, de même que ce que subissent les cœurs, étant invisibles aux sens et faisant partie du monde céleste, est louable ou répréhensible. C'est ainsi donc que s'est imposée la division de ce savoir en deux moitiés : apparente et cachée (manifeste et latente). La moitié apparente relative aux sens se subdivise en actes d'usage et en actes d'adoration, et la moitié cachée relative aux états du cœur et à la qualité de l'âme se subdivise en actes répréhensibles et en actes louables ; faisant ainsi un total de quatre chapitres. Il n'y a pas de matière dans les savoirs relatifs aux traitements et aux rapports qui ne s'intègre à l'intérieur de ces chapitres.

L'autre raison qui m'a induit à adopter la division en question, c'est que j'ai observé une sincère volonté d'apprendre chez les étudiants en jurisprudence (*fikh)* ; ce même *fikh* que l'on retrouve chez ceux qui ne craignent pas Dieu, et qui l'utilisent pour se vanter et faire valoir puissance et notoriété dans les débats. Il est divisé en quatre quarts. Considérant que celui qui revêt la chose aimée est aimé à son tour, je ne me suis donc pas éloigné dans la méthodologie de ce livre, de celle adoptée par le *fikh*, dans le but d'attirer en douceur les cœurs. C'est dans la même optique que ceux qui cherchaient à attirer les cœurs des médecins l'ont présenté sous la forme d'une évaluation des constellations et y ont inséré des tableaux et des chiffres, et l'ont nommé : évaluation de la santé, afin que les lecteurs habitués à ce genre soient attirés vers sa lecture. Il est clair que l'utilisation de cette pédagogie au service d'un savoir utile pour la vie éternelle est encore plus appropriée que son utilisation pour la médecine. Les fruits de ce

savoir est en effet la médecine des coeurs et des esprits qui amène à une vie qui dure toute l'éternité. Où en est donc la médecine qui soigne les corps exposés naturellement à la détérioration à court terme.

Nous demandons donc à Dieu Très-Haut, de nous guider vers le droit chemin et la justesse d'esprit, Il est indubitablement Généreux et Magnanime !
Au nom de Dieu Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux

LE LIVRE DU SAVOIR[10]

Premier Livre du Quart des Cultes

Le Livre du Savoir comprend sept chapitres :

Chapitre Premier : Les vertus du savoir, de l'enseignement et de l'étude.

Chapitre Deux : Les savoirs jugés *fard 'ay*n[11] et ceux jugés *fard kifayah*[12]. Les définitions du droit musulman (*fikh)* et de la scolastique *(kalaam)* en théologie. Le savoir d'ici-bas et le savoir de l'au-delà.

Chapitre Trois : Ce que le commun des gens considère comme faisant partie des savoirs louables, mais qui n'en fait pas (vraiment) partie. La nature du savoir condamné et sa limite.

Chapitre Quatre : Les maux des joutes verbales et de la controverse. Les raisons qui induisent les gens à pratiquer les arts de la polémique et du débat.

---

[10] Le plus simple aurait été de choisir "science" pour traduire le terme arabe *'ilm*. Mais la question resterait alors posée quant à la fidélité de cette traduction à l'esprit du terme original tel qu'il a été utilisé par al-Ghazali d'un côté, et si le terme "science" tel que nous le concevons aujourd'hui reflète intégralement l'ensemble des disciplines (doctrinales et rationnelles) étudiées par al-Ghazali dans son ouvrage d'un autre côté. Je ne le pense pas. Cette note a été rédigée une fois que j'ai terminé la traduction de cette œuvre, et j'ai le sentiment que ce qu'indique al-Ghazali par le terme arabe 'ilm est parfaitement conforme à ce qu'on entendait au Moyen Age par science et la racine latine scientia et qui signifie tout simplement connaissance, savoir. Jusqu'au Siècle de Lumières, "science" et son origine latine scientia signifiaient tout enregistrement systématique et exact de la connaissance et du savoir. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, et le traducteur est assez concerné par la sémantique.
Traduire *'ilm* comme l'entend al-Ghazali par "science" ressemble à mon humble avis à l'usage d'un fourre-tout qui cache bien plus qu'il n'apparait. Le lecteur de notre siècle comprendrait difficilement que ce terme désigne pour al-Ghazali aussi bien la philosophie et la théologie que les sciences naturelles. Un terme englobe bien toutes ces disciplines pourtant: le Savoir. C'est aussi ce choix qu'a fait Mohammad Hamidullah dans sa traduction du Coran (Voir 28 - 80 et 58 - 11 à titre indicatif).

[11] Ordonnance divine, obligatoire pour tout musulman à titre individuel.

[12] Ordonnance divine, obligatoire pour la nation musulmane dans son ensemble. Cette ordonnance collective est considérée accomplie, si elle est exécutée par quelques membres de la communauté ; elle n'est pas particulièrement contraignante à titre individuel, mais toute la nation en répond dans son ensemble. L'exécuter équivaut ainsi à rendre service à toute la communauté, et à la dégager de cette responsabilité.

Chapitre Cinq : Les convenances de l'enseignant et de l'étudiant.

Chapitre Six : Les maux du savoir et des hommes de savoir. Les signes distinctifs entre les savants d'ici-bas et ceux de l'au-delà.

Chapitre Sept : *al-Aql* (l'intellect, la raison), sa nature noble, ses catégories, et ce qu'en disent les sources anciennes.

CHAPITRE PREMIER

LES VERTUS DU SAVOIR, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉTUDE, AVEC DES RÉCITS PROVENANT DE LA SOUNA ET DES DÉMONSTRATIONS RATIONNELLES

1. De la vertu du savoir

De nombreux versets coraniques citent les vertus du savoir :
Le Très-Haut dit : (Allah atteste, et aussi les anges et les doués de science, qu'il n'y a point de divinité à part Lui, le Mainteneur de la justice. Point de divinité à part Lui, le Puissant, le Sage!) (3 — 18). Dans cette énumération, Dieu a commencé par Lui-même et a fait suivre par les anges, puis a cité en troisième lieu les hommes de savoir ! Y a-t-il plus insigne honneur, plus grande vertu, ou plus haute distinction et noblesse ?
Le Très-Haut dit aussi : (Allah élèvera en degrés ceux d'entre vous qui auront cru et ceux qui auront reçu le savoir.)(58 — 11). Selon Ibn Abbas[13] (que Dieu soit satisfait de lui et de son père) le rang des hommes de savoir est sept-cents degrés au-dessus de celui du commun des croyants ; une marche de cinq-cents ans sépare chaque degré de l'autre.
Le Très-Haut dit aussi : (Dis : "Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ? ") (39 — 9)
Et Il dit de même, exalté soit-Il : (Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah.) (35 — 28)
Et Il dit, exalté soit-Il : (Dis : "Allah suffit, comme témoin entre vous et moi, et ceux qui ont la connaissance du Livre (sont aussi témoins)".) (13 - 43)
Et Il dit aussi, exalté soit-Il : (Quelqu'un qui avait une connaissance du Livre dit : "Je te l'apporterai.) (27 — 40) Mettant en relief que cette capacité provient du pouvoir de la connaissance.
Et Il dit aussi, exalté soit-Il : (Tandis que ceux auxquels le savoir a été donné dirent : "Malheur à vous ! La récompense d'Allah est meilleure pour celui qui croit et fait le bien".) (28 — 80) Dieu nous explique que la grande valeur de l'au-delà se reconnait grâce au savoir.

[13] Abdallah Ibn Abbas, cousin du Prophète ; décédé en l'an 68 H. (687-88 A.C)

Et Il dit aussi, exalté soit-Il : (Telles sont les paraboles que Nous citons aux gens ; cependant, seuls les savants les comprennent.) (29 — 43)
Et Il dit aussi, exalté soit-Il : (S'ils la rapportaient au Messager et aux détenteurs du commandement parmi eux, ceux d'entre eux qui cherchent à être éclairés, auraient appris (la vérité de la bouche du Prophète et des détenteurs du commandement).) (4 — 83) Ainsi le jugement a été donné à ceux qui cherchent à être éclairés, et leur rang suit le rang des Prophètes quant à la capacité d'éclairer les autres au sujet des jugements divins.
On a commenté le verset suivant : (Ô enfants d'Adam ! Nous avons fait descendre sur vous un vêtement pour cacher vos nudités,) (7 — 26) comme étant une allégorie du savoir ; (ainsi que des parures,) (Idem) une allégorie de la foi certaine ; (Mais le vêtement de la piété voilà qui est meilleur.) (Idem) une allégorie de la pudeur.
Le Très-Haut, exalté soit-Il, dit : (Nous leurs avons, certes, apporté un Livre que Nous avons détaillé, en toute connaissance.) (7 — 52)
Et Il dit aussi, exalté soit-Il : (Nous leur raconterons en toute connaissance (ce qu'ils faisaient).) (7 — 7)
Et Il dit aussi, exalté soit-Il : (Il consiste plutôt en des versets évidents, (préservés) dans les poitrines de ceux à qui le savoir a été donné.) (29 — 49)
Et Il dit aussi, exalté soit-Il : (Il a créé l'homme. Il lui a appris à s'exprimer clairement) (55 — 3, 4). Ce dernier passage a été cité par Dieu, en passant en revue les grâces qu'Il a faites à l'homme.

Quant à la vertu du savoir, comme cité dans la Souna, le Messager de Dieu, que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui, a dit : lorsque Dieu veut du bien à une personne, Il fait en sorte qu'elle apprenne le *fikh* de la religion et Il lui inspire sa raison (4).
Et il a dit aussi (*saws*) : les hommes de savoir sont les héritiers des prophètes (5). Il est bien connu qu'il n'y a pas de rang au-dessus de la prophétie ; et il n'y a donc pas d'honneur plus insigne que d'hériter de ce rang.
Et il a dit (*saws*) : tout ce qu'il y a dans les cieux et sur Terre, invoque Dieu pour accorder l'absolution à l'homme de savoir (6). Quel rang dépasserait-il le rang de celui qui occupe les anges des cieux et de la terre en train de prier pour que Dieu lui pardonne ?
Et il a dit (*saws*) : la sagesse rajoute de l'honneur à l'honorable et hausse l'esclave jusqu'à ce qu'il atteigne le rang des rois (7). Le Messager de Dieu (*saws*) met ainsi l'accent sur les fruits de la sagesse ici-bas, et l'on sait que l'au-delà est meilleur et plus durable.
Et il a dit (*saws*) : il y a deux qualités qui ne peuvent coexister chez un hypocrite : une belle allure et un *fikh* en religion (8). L'hypocrisie de certains *fekihs*

(jurisconsultes) de ces temps ne saurait mettre en doute la véracité de ce *hadith*, car il ne se réfère pas au *fikh* qui vient à l'esprit de prime abord ! On étudiera plus loin la signification réelle du *fikh*, dont le moindre rang est de savoir que l'au-delà est meilleur qu'ici-bas. Se convaincre sincèrement de ce seul fait et en tenir compte guérirait immédiatement de toute hypocrisie et de toute fausse piété.

Et il a dit encore (*saws*) : le meilleur des êtres humains est le croyant, homme de savoir qui, lorsqu'on en a besoin se rend utile et quand on en a pas besoin se suffit à lui-même (9).

Et il a dit (*saws*) : la foi est nue, son habit est la piété, son apparât est la pudeur et son fruit le savoir (10).

Et il a dit (*saws*) : les gens les plus proches du rang de la prophétie sont les gens de savoir et les *moujahidines*. Les gens de savoir indiquent aux autres ce que les prophètes ont apporté, et les *moujahidines* luttent avec leurs épées pour défendre ces apports (11).

Et il a dit (*saws*) : la mort d'une tribu est plus aisée que la mort d'un homme de savoir (12).

Et il a dit (*saws*) : les gens sont des minéraux comme les minéraux d'or et d'argent ; les meilleurs d'entre eux avant l'islam, sont les meilleurs dans l'islam s'ils apprennent le *fikh* (13). Et il a dit aussi (*saws*) : l'encre des hommes de science est soupesée le jour du Jugement Dernier avec le sang des martyrs (14).

Et il a dit (*saws*) : quiconque dans ma nation apprend quarante *hadiths* et les leur communique me verra intercéder et témoigner en sa faveur le jour du Jugement Dernier (15).

Et il a dit (*saws*) : quiconque dans ma nation porte quarante *hadiths*, retrouvera Dieu le jour du Jugement Dernier en qualité de *fekih*, homme de savoir (16).

Et il a dit (*saws*) : celui qui emploie le *fikh* pour approfondir la religion de Dieu, trouvera par la force de Dieu la résolution de toutes ses préoccupations et sera récompensé de source non attendue (17).

Et il a dit (*saws*) : Dieu Très-Haut a révélé au Père des prophètes, Abraham (à lui le salut) : Abraham ! Je suis Omniscient et j'aime tout érudit (18).

Et il a dit (*saws*) : l'homme de savoir est le dépositaire sur terre de Dieu Très-Haut (19).

Et il a dit (*saws*) : il y a deux catégories d'hommes dans ma nation qui, lorsqu'ils sont bons, les gens sont bons aussi et lorsqu'ils sont corrompus, les gens le sont : ce sont les gouvernants et les *Fekihs* (20).

Et il a dit (*saws*) : que le lever de soleil ne me soit pas béni si la journée qui suit ne voit pas le savoir qui me rapproche de Dieu augmenter (21).

Et il a dit (*saws*) en préférant le savoir à l'adoration et au martyr : le privilège de l'homme de savoir sur celui qui adore son Dieu équivaut à mon privilège sur le

moindre homme parmi mes compagnons (22). Considère donc où il a placé le savoir, en le comparant au rang de la prophétie, et comment il a amoindri le rang de l'action nue par rapport au savoir. Cependant, l'adorateur n'est pas dépourvu de savoir au sujet de l'adoration dans laquelle il persévère, car sans savoir, elle n'aurait pas été considérée comme adoration.
Et il a dit (*saws*) : le privilège de l'homme de savoir sur l'adorateur est comparable au privilège da la pleine lune sur le commun des astres (23).
Et il a dit (*saws*) : trois intermédiaires intercèdent le jour du Jugement Dernier: les prophètes ensuite les gens de savoir puis les martyrs (24). Au vu de ces privilèges, on réalise la distinction de ce rang situé après la prophétie et avant le martyr, avec toute la vertu que le martyr possède.
Et il a dit (*saws*) : jamais Dieu n'a été mieux adoré que par le *fikh* en religion, et un seul *fekih* est plus tenace pour le diable que mille adorateurs. Tout repose sur un fondement, et le fondement de cette religion est le *fikh* (25).
Et il a dit (*saws*) : ce qu'il y a de mieux dans votre religion, ce sont les choses les plus aisées, et la meilleure adoration c'est le *fikh* (26).
Et il a dit (*saws*) : le croyant, homme de savoir dépasse de soixante-dix degrés le croyant, adorateur (27).
Et il a dit (*saws*) : vous vivez à une époque où il y a de nombreux *Fekihs* et peu de lecteurs et d'orateurs, bien peu de ceux qui demandent et beaucoup de ceux qui offrent ; l'action y est meilleure que le savoir. Vous serez suivis par d'autres gens qui vivront une époque où il y aura peu de *Fekihs* et de nombreux orateurs, bien peu offriront et beaucoup demanderont ; le savoir y sera meilleur que l'action (28).
Et il a dit (*saws*) : entre l'homme de savoir et l'homme de prière, il y a cent degrés ; un cheval au galop met soixante-dix ans pour parcourir la distance séparant un degré de l'autre (29).
On a demandé : « Messager de Dieu, quelles sont les meilleures actions ? » Et il dit (*saws*) : connaitre Dieu Très-Haut. On redemanda : « de quelle connaissance veux-tu parler ? » Et il dit : connaitre Dieu exalté soit-Il. On lui demanda alors : « nous posons des questions au sujet des actions, et tu nous réponds à propos de la connaissance ! » Il expliqua alors : le peu d'actions se révèle utile avec la connaissance de Dieu, alors que les actions nombreuses ne le sont pas si elles s'accompagnent par l'ignorance de Dieu (30).
Le Messager de Dieu (*saws*) a dit de même à ce propos : le jour du Jugement Dernier, Dieu exalté soit-Il, ressuscite les gens, puis ressuscite les hommes de savoir, ensuite Il dit : ô hommes de savoir ! Je n'ai déposé mon savoir auprès de vous que parce que je vous connais ; et je n'ai pas déposé mon savoir auprès de vous pour vous supplicier ; allez donc, je vous ai pardonné ! (31).
Nous demandons à Dieu de nous allouer la bonne fin!

Les témoignages sur la vertu du savoir provenant des sources anciennes sont nombreux aussi :

Ali Ibn Abi-Taleb[14], que Dieu soit satisfait de lui, a dit à Koumayl[15] : « écoute Koumayl ! Le savoir est meilleur que l'argent, le savoir te garde, alors que tu gardes l'argent ; le savoir est juge, alors que l'argent est jugé ; l'argent diminue avec les dépenses, alors que le savoir augmente lorsqu'on le dispense. »
Ali (*raa*[16]) a dit aussi : « l'homme de savoir est meilleur que celui qui jeûne, veille la nuit en prière et qui combat ; et lorsqu'un homme de savoir meurt, l'Islam s'en ressent jusqu'à ce qu'il soit substitué. »

Et il a dit aussi (*raa*) en vers :

« *L'honneur n'appartient qu'aux hommes de savoir,*
Ce sont les guides vers le droit chemin.
C'est par son savoir que l'homme se fait valoir,
L'ignorant est pour le savant, l'ennemi certain.
On vit éternellement grâce à ses savoirs,
Les gens sont morts, les savants vivants et sereins. »

Abou al-Assouad[17] a dit : « il n'y a rien de plus précieux que le savoir ; alors que les rois gouvernent les gens, ils sont gouvernés par les hommes de savoir. »
Ibn Abbas (*raa*) a dit : « on a donné le choix à Soliman fils de David, à eux le salut, entre le savoir, la fortune et la royauté, son choix alla vers le savoir, alors il reçut aussi la fortune et la royauté avec. »
On demanda à Ibn al-Moubarak[18] : « qui sont les humains ? » Il dit : « les hommes de savoir. » Puis on demanda : « qui sont alors les rois ? » Il dit : « les ascètes. »

---

[14] Cousin du Prophète (*saws*) et son gendre, marié à Fatima fille de Mohammad (*saws*), Ali Ibn Abi-Taleb fut le quatrième Calife de l'Islam. Sunnites et Shiites s'accordent à reconnaitre ses vertus, et notamment sa noblesse d'âme, son courage, son intelligence et son érudition. Ali a été qualifié par le Prophète, de médina des savoirs.
[15] Ibn-Zyad al-Nakha'i (83 H. ; 702 A.C)
[16] Abréviation de la formule que l'on prononce après le nom des quatre premiers Califes ou des Compagnons du Prophète ou de ses épouses et proches : *radhia Allahou anhou* (ou *anha*, ou *anhoum*..), signifiant : que Dieu soit satisfait de lui, d'elle, d'eux… Il est d'usage quand on cite quelqu'un par le nom de son père ; comme le fils d'Abbas : ibn Abbas, de dire : que Dieu soit satisfait de lui et de son père (ou d'eux). Une autre formule est utilisée pour Ali tout particulièrement: *karrama Allahou wajhahou* (kaw) signifiant: que Dieu éclaire son visage.
[17] Zalim ibn Amr al-Duali (67 H. ; 686-87 A.C).
[18] Abdullah ibn al-Moubarak (181 H. ; 797 A.C).

Alors, on demanda : « qui sont les infâmes ? » Et il répondit : « ceux qui vendent la religion pour le prix de la vie d'ici-bas.»
Il n'a placé que les gens de savoir parmi les humains, la distinction entre les humains et le reste des animaux étant le savoir. L'humanité de l'être humain se manifeste par ce qui l'honore, et non par les prouesses physiques, le chameau étant plus fort que l'humain ; l'humanité ne se manifeste pas non plus par la taille, l'éléphant étant plus volumineux que lui ; elle ne se manifeste pas par le courage, le fauve étant plus courageux que lui ; ni par l'appétit, le taureau ayant plus gros ventre que lui ; ni par l'appétit sexuel, le moindre oiseau étant plus fort à copuler que lui. L'être humain n'a été créé que pour le savoir.
Certains hommes de savoir se sont exclamés : « Ah ! Mais qu'a donc récolté, celui qui n'a pas de savoir ; et qu'a donc perdu celui qui en a !? »

Le Messager de Dieu (*saws*) a dit : celui qui a appris le Coran ne doit pas penser qu'il y ait quelqu'un qui possède mieux, car ce faisant, il diminuerait la valeur de ce que Dieu a fait grand (32).
Fath al-Maouçili[19], que Dieu lui accorde Sa miséricorde, demanda : « le malade ne meurt-il pas, si on le prive de nourriture, de boisson et de médicaments ? » On répondit que si. Il dit : « ainsi est le cœur. Si on le prive trois jours de sagesse et de savoir, alors il meurt. »
Il dit vrai en effet, car la nourriture dont dépend la vie du cœur est bien le savoir et la sagesse, tout comme le corps dépend des aliments pour se nourrir. Celui qui n'a pas de savoir a le cœur malade, et sa mort est certaine, mais il ne le sent pas, car l'amour de la vie et sa préoccupation permanente pour elle ont annihilé ses sens. De façon similaire, lorsque la peur prévaut, la douleur des blessures est annihilée même si elle est réelle. C'est au moment où la mort défait les préoccupations de la vie, qu'on ressent alors sa perte et qu'on s'en veut 'à mourir', là où c'est inutile. C'est d'ailleurs de la même manière que celui qui se sent de nouveau en sécurité réalise effectivement sa peur passée, et celui qui se réveille d'une saoulerie aperçoit les blessures reçues en état d'ébriété lorsque les fumées de l'ivresse se sont dissipées. Nous nous réfugions auprès de Dieu afin de nous protéger quand tout sera révélé au grand jour. Les gens sont assoupis, quand ils meurent ils se réveillent.
Al-Hassan[20] (*rma*[21]) a dit : « l'encre des gens de savoir sera soupesée avec le sang des martyrs, et ce sera la première qui prévaudra. »

---

[19] Il s'agirait de Mohammad ibn Ouachouach (165 H. ; 781-82 A.C) ou ibn Saïd Abou Mohammad al-Kari (220 H. ; 835 A.C).
[20] Al-Hassan al-Basri est un ascète musulman (110 H.; 728 A.C)
[21] Abbréviation de la formule prononcée après le nom d'un musulman(e) décédé(e): *rahimahou Allah*, signifiant: que Dieu lui accorde Sa miséricorde.

Ibn Messaoud[22] (*raa*) a dit : « adonnez-vous au savoir avant qu'il ne soit enlevé quand ceux qui le détiennent s'en iront. Je jure par Dieu, que des hommes morts en martyrs de la cause divine souhaiteraient que Dieu les ressuscite en tant que savants, pour la dignité qu'ils ont vue leur échoir. Personne n'est né en homme de savoir, mais le savoir s'acquiert par l'apprentissage. »
Ibn Abbas (*raa*) a dit : « étudier un savoir une partie de la nuit m'est plus agréable que de la passer toute entière à prier Dieu. » C'est ce qu'ont dit aussi Abou Hourayrah[23] (*raa*) et Ahmad ibn Hanbal[24] (*rma*).
À propos du verset : (Seigneur ! Accorde-nous belle ici-bas, et belle part aussi dans l'au-delà !) (2 — 201), al-Hassan (*rma*) a dit que la belle d'ici-bas était le savoir et l'adoration de Dieu, et dans l'au-delà, le Paradis.
On demanda à un sage : « quelles sont les choses que tu te procures ? » Et il répondit : « celles qui nagent avec toi, si jamais ta barque fait naufrage. » Il a fait ainsi allusion au savoir; et on a dit aussi que le naufrage du bateau se rapporte à la perte du corps. Quelqu'un a dit aussi : « celui qui utilise la sagesse comme bride, est utilisé par les gens comme imam ; et celui qui est réputé pour sa sagesse est regardé avec considération. »
Al-Chaf'i[25] (*rma*) a dit : « l'une des noblesses du savoir consiste dans le fait que quiconque en a une partie, fût-elle minime, s'en réjouit, alors que qui en est privé s'en attriste. »
Et Omar[26] (*raa*) a dit : « ô gens ! Recherchez le savoir ; Dieu, exalté soit-Il, a une cape qu'Il aime et avec laquelle Il recouvre celui qui cherche une branche de savoir. Si ce dernier commet un péché, Dieu Très-Haut le lui reproche trois fois afin de ne pas le priver de la cape, même si ce péché s'étend avec lui jusqu'à sa mort. »
Al-Ahnaf[27] (*rma*) a dit : « les hommes de savoir ont failli être des divinités, et toute puissance non liée au savoir finit en servilité. »
Salem ibn al-Jaâd[28] a dit : « mon maitre m'a acheté pour trois-cents dirhams puis m'a affranchi ; je me suis demandé : que puis-je faire comme métier ? Et je me suis adonné au savoir. Moins d'une année plus tard, l'émir de la ville est venu me rendre visite, je ne l'ai pas autorisé à entrer.»

---

[22] Abdullah ibn Messaoud (32 H.; 652-53 A.C) était un Compagnon du prophète.
[23] 'Abd al-Rahman ibn-Sakhu (58 H.; 678 A.C) surnommé Abou Hourayrah, était le serviteur du Prophète.
[24] Ahmad ibn Hanbal (241 H.; 855 A.C)
[25] Mohammed ibn Idris (204 H.; 820 A.C) Al-Chaf'i est l'auteur de *ar-Risala*. Son nom a été donné à l'école rituelle chafi'ite, l'une des quatre écoles majeures de l'Islam sunnite.
[26] Omar ibn al-Khattab fut le deuxième Calife et le premier à avoir porté le titre de Amir al-Mouminine (Émir des croyants), il a été surnommé al-Farouq (le Critère). Son règne fut marqué par une grande justice sociale.
[27] Sakhr ibn Kays (entre 67 et 77 H. ; 686 à 699 A.C).
[28] (100 H. ; 719 A.C).

Al-Zoubair ibn Abou Bakr[29] a dit : « mon père m'a écrit d'Irak : "adonne-toi au savoir ; si tu te retrouves dans le besoin, ce sera ta fortune, et si tu es riche, ce sera ta beauté". »
On a cité cela aussi dans les recommandations de Louqman[30] à son fils. Il lui a dit : « mon fils, fréquente les hommes de savoir et reste près d'eux. Dieu, exalté soit-Il, fait revivre les cœurs avec la lumière de la sagesse, comme il fait revivre la terre avec une averse de pluie. »
Un sage a dit : « lorsque l'homme de savoir meurt, le poisson dans l'eau et l'oiseau dans les airs s'endeuillent ; et alors que son visage disparait, sa mémoire se perpétue. »
Az-Zouhri[31] a dit : « le savoir est glorieux, et il n'est apprécié que par les fiers chevaliers. »

2. De la vertu de l'étude

Elle est attestée dans le Coran quand Le Très-Haut dit :
(Pourquoi de chaque clan quelques hommes ne viendraient-ils pas s'instruire en religion.) (9 — 122). Et quand Il dit : (Demandez donc aux gens du rappel si vous ne savez pas.) (16 — 43).

Quant à la Souna, nous disposons du *hadith* du Prophète (*saws*) : quiconque s'achemine vers la recherche du savoir, sera guidé par Dieu vers un chemin l'amenant au Paradis. (33)
Et il a dit aussi (*saws*) : les anges disposent leurs ailes pour couvrir celui qui recherche le savoir, en signe d'approbation pour ce qu'il fait (34).
Et il a dit aussi (*saws*) : te lever tôt pour apprendre une branche de savoir, vaut mieux que cent prosternations (35).
Et il a dit aussi (*saws*) : une branche de savoir vaut mieux que la vie et ce qu'elle contient (36).
Et il a dit aussi (*saws*) : recherchez le savoir, dûtes vous aller jusqu'en Chine (37).
Et il a dit aussi (*saws*) : la quête du savoir est une ordonnance obligatoire pour tout(e) musulman(e) (38).

---

[29] (256 H. ; 870 A.C).
[30] Personnage des temps anciens auquel les musulmans attribuent une grande sagesse. Il est cité par son nom dans le Coran dans la sourate homonyme : « Et lorsque Louqman dit à son fils tout en l'exhortant : "ô mon fils, ne donne pas d'associé à Allah, car l'association [à Allah] est vraiment une injustice énorme". » (Coran 31 – 13)
[31] Il s'agit en toute probabilité de Abu Salamah ibn Abderrahmane (94 H. ; 713 A.C).

Et il a dit aussi (*saws*) : le savoir est la salle des coffres dont les clés sont la question ; posez donc vos questions et sachez que quatre acteurs en seront récompensés : celui qui pose la question, celui qui sait, celui qui les écoute et celui qui les aime (39).
Et il a dit aussi (*saws*) : l'ignorant ne doit pas taire son ignorance et l'homme de savoir ne doit pas taire sa science (40).
Un *hadith* cité par Abou Dharr[32] (*raa*) rapporte : assister au cercle d'un homme de savoir vaut mieux que faire mille prosternations, visiter mille malades et accompagner mille cortèges funèbres. On demanda alors : « est-ce mieux que la lecture du Coran ? » Et Le Messager de Dieu (*saws*) répondit : « est-ce que le Coran est utile sans savoir ?» (41)
Et il a dit aussi (*saws*) : celui qui est rattrapé par la mort alors qu'il cherchait un savoir utile à l'Islam, se retrouve au Paradis, un seul niveau le séparant des prophètes (42).

Quant aux sources et récits anciens et louant la vertu de l'enseignement, Ibn Abbas (*raa*) a dit : « je me suis abaissé lorsque j'apprenais, mais j'ai été honoré lorsque je me suis mis à enseigner.»
Ibn Abou Moulaykah[33] (*rma*) est allé dans le même sens en disant : « je n'ai jamais vu de pareil à ibn Abbas ; à le regarder, on voit le plus beau visage entre tous ; lorsqu'il parle, il est le plus éloquent, et lorsqu'il émet une *fatwa*, c'est le plus érudit. »
Ibn Al-Moubarak (*rma*) a dit : « je me demande si quelqu'un qui n'a rien appris, peut être généreux. »
Un sage a dit : « je n'ai jamais senti autant de pitié comme ce que je ressens envers un homme qui cherche le savoir mais ne comprend pas, et un homme qui comprend le savoir mais ne le cherche pas. »
Abou ad-Dardaa (*raa*) a dit : « je préfère apprendre une seule chose plutôt que passer toute une nuit en prière. » Et il a dit de même : « sois homme de savoir ou étudiant ou auditeur et personne d'autre, sinon tu serais perdu. »
Ata[34] a dit : « [être présent à] une assemblée de savoir fait pardonner [la participation à] soixante-dix assemblées de turpitude. »
Omar (*raa*) a dit : « la mort de mille personnes qui prient Dieu toute la nuit et jeûnent toute la journée est moins importante que la mort d'un homme de savoir qui distingue le licite de l'illicite. »

---

[32] Al-Ghaffari, Jundub ibn Junadah (32 H. ; 652-3 A.C).
[33] (117 H. ; 735 A.C).
[34] Ibn abi Rabah (115 H. ; 733 A.C).

Al-Chafi'i (*rma*) a dit : « rechercher le savoir vaut mieux qu'une œuvre surérogatoire. »
Ibn Abdelhakam[35] (*rma*) a dit : « j'étais chez Malek en train d'étudier, lorsque l'heure de la prière du *Dhohr* arriva ; j'ai alors ramassé mes livres pour aller prier quand il m'apostropha : "ce que tu vas faire ne vaut pas plus que ce tu faisais, si tes intentions sont bonnes". »
Abou ad-Dardaa (*raa*) a dit aussi : « celui qui ne considère pas la recherche du savoir comme *jihad*, manque de discernement et de raison. »

3. De la vertu de l'enseignement

Dans les versets du Coran qui y font référence, Le Très-Haut, exalté soit-Il, dit : (Pour pouvoir à leur retour, avertir leur peuple afin qu'ils soient sur leur garde) (9-122) signifiant l'enseignement et l'orientation.
Et Le Très-Haut dit : (Allah prit, de ceux auxquels le Livre était donné, cet engagement : "Exposez-le, certes, aux gens et ne le cachez pas") (3-187) statuant ainsi sur le devoir d'enseigner.
Le Très-Haut dit : (Or une partie d'entre eux cache la vérité, alors qu'ils la savent) (2-146) interdisant de taire le savoir, comme Il a dit au sujet du témoignage : (Quiconque le cache a, certes, un cœur pécheur.) (2-283).
Le Messager de Dieu (*saws*) a dit : jamais Dieu n'a donné un savoir à quelqu'un sans que ce dernier ne se soit engagé, comme les prophètes, à l'expliquer aux gens et à ne pas le taire (43).
Le Très-Haut dit : (Et qui profère plus belles paroles que celui qui appelle à Allah, (et) fait bonne œuvre.) (41-33).
Et le Très-Haut dit : (Appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur en usant de sagesse et de bonne exhortation.)(16-125).
Et le Très-Haut dit : (Leur enseigner le Livre et la Sagesse.)(2-129).

Quant aux références provenant de la Souna et des récits historiques :

En envoyant Mouadh[36] (*raa*) au Yémen, le Messager de Dieu (*saws*) lui a dit : que Dieu guide, par ton biais, un seul homme, vaudra mieux pour toi que la vie et tout ce qu'elle contient (44).

[35] Abou Mohammad Abdullah (214 H. ; 829 A.C).
[36] Ibn Jabal (18 H. ; 639 A.C).

Et il a dit (*saws*) : celui qui apprend une branche de savoir dans le but de l'enseigner aux gens aura la même récompense que soixante-dix véridiques réunis (45).
Jésus (*als*) a dit : celui qui possède un savoir et qui agit et enseigne, est nommé grand dans le Royaume des Cieux .
Le Messager de Dieu (*saws*) a dit : le jour du Jugement, Dieu Très-Haut dit aux adorateurs et aux *moujahidines* : entrez au Paradis ! Les gens de savoir disent : C'est grâce à notre savoir qu'ils ont adoré et qu'ils ont combattu. Dieu, exalté et loué soit-Il, leur dit : vous autres, vous êtes à Mes yeux, comme certains de Mes anges. Intercédez en faveur de qui vous voudrez, votre demande sera exaucée ; alors, ils intercèdent, puis entrent au Paradis (46). En fait, ce rang n'est ainsi atteint que grâce au savoir complété par l'enseignement. Le savoir obligatoire qui n'est pas communiqué n'étant pas suffisant.
Et il a dit (*saws*) : Dieu Très-Haut n'ôte pas le savoir des gens après le leur avoir donné, mais le savoir s'en va de fait, avec le départ des hommes de savoir justement. Chaque fois qu'un détenteur de savoir s'en va, il emporte son savoir avec lui, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que des maîtres ignorants. Ces derniers égarent par leurs réponses aux questions qu'on leur pose, et s'égarent eux-mêmes (47).
Et il a dit (*saws*) : celui qui a un savoir et le tait, sera harnaché par Dieu avec une bride de feu le jour du Jugement (48).
Et il a dit (*saws*) : quel beau don et quel magnifique cadeau ! Une parole de sagesse que tu entends et apprends convenablement, et que tu portes ensuite à ton frère musulman pour la lui enseigner. Voilà ce qui équivaut à cent ans d'adoration divine (49).
Et il a dit (*saws*) : la vie d'ici-bas est maudite, et maudit est tout qu'elle contient si ce n'est l'adoration de Dieu, exalté soit-Il, et ce qui en découle, et s'il n'y avait l'enseignant et l'étudiant (50).
Et il a dit (*saws*) : Dieu et Ses anges ainsi que les créatures de Ses cieux et de Sa terre, jusqu'à la fourmi sous terre et les poissons dans la mer, bénissent celui qui enseigne le bien aux gens (51).
Et il a dit (*saws*) : jamais le musulman n'aura été plus utile à son frère, que lorsqu'il enseigne une bonne parole qu'on lui a enseignée (52).
Et il a dit (*saws*) : une bonne parole entendue par le croyant, mise en pratique et enseignée à autrui vaut mieux pour lui que l'adoration de Dieu une année durant (53).
Un jour, Le Messager de Dieu (*saws*) sortit un jour et vit deux assemblées, dans la première les gens adoraient Dieu, exalté et loué soit-Il, et s'en rapprochaient, et dans la seconde on enseignait ; il dit alors : ceux-là prient Dieu Très-Haut, Il pourrait à Sa guise leur donner ce qu'ils demandent ou le leur refuser ; quant à

ceux-ci, ils enseignent aux gens, et j'ai été envoyé en qualité d'enseignant. Il se dirigea vers les seconds, et s'assit avec eux (54).
Et il a dit (*saws*) : la parabole qui illustre la bonne voie et le savoir que Dieu, exalté et loué soit-Il, m'a chargé de communiquer, ressemble à une pluie abondante tombée sur les champs. Un certain endroit a absorbé l'eau et fait pousser des pâturages et beaucoup d'herbe verte ; un autre endroit a retenu l'eau et a été utile aux gens : ils ont bu l'eau, désaltéré les animaux et ont en ont cultivé une partie ; mais d'autres endroits se sont transformés en basfonds ne retenant pas d'eau et ne faisant pas pousser d'herbe (55). Le premier endroit a été cité en référence aux gens dont le savoir leur est utile, le second fait allusion à celui qui est utile aux autres, et les derniers à ceux qui sont privés des deux.
Et il a dit (*saws*) : lorsque l'être humain meurt, ses actions s'arrêtent, sauf trois d'entre elles : un savoir utile aux autres, une charité qu'il a instaurée durant sa vie et qui continue après sa mort, et un fils pieux qui prie pour lui. (56)
Et il a dit (*saws*) : celui qui indique le bien est du même rang que celui qui le fait (57).
Et il a dit (*saws*) : on ne peut envier que deux personnes : un homme auquel Dieu, exalté et loué soit-Il, a donné la sagesse et qui l'utilise pour juger et la dispense aux autres, et un homme auquel Dieu a donné l'argent et qui le distribue à qui en fait bon usage (58).
Et il a dit (*saws*) : que Dieu soit miséricordieux envers mes califes ! On demanda : « qui sont donc tes califes ?» Et il répondit : « ceux qui perpétuent ma Souna et l'enseignent aux gens » (59).

Quant aux récits provenant des sources anciennes :

Omar (*raa*) a dit : « celui qui rapporte un *hadith* qui est alors mis en pratique, est rétribué de la même manière que celui qui l'a pratiqué. »
Ibn Abbas (*raa*) a dit : « toutes les créatures demandent pardon pour le compte de celui qui enseigne le bien, même les poissons dans la mer ». Certains *Oulémas* ont dit que l'homme de savoir s'interposait entre Dieu et sa création. Qu'il le fasse comme il se doit !
On rapporte que Soufiène al-Thawri[37] (*rma*) arriva à Ascalon [en Palestine [et y resta un bout de temps, sans que quelqu'un vienne lui poser la moindre question ; il s'exclama alors : « trouvez-moi un moyen de transport que je quitte cette ville où le savoir se meurt ». Il n'a dit cela que parce qu'il tenait à la vertu du savoir et à ce qu'il se perpétue dans cette ville.

[37] (161 H. ; 778 A.C).

Ata (*raa*) rapporte qu'il est entré un jour chez Saïd ibn al-Mousayyab[38] et l'a trouvé en train de pleurer ; lorsqu'il lui demanda ce qui le faisait pleurer, il répondit : « personne ne me demande rien sur quoi que ce soit ! »
Certains ont dit que les hommes de savoir étaient les phares des temps ; chacun d'entre eux est la lanterne qui illumine ses contemporains.
Al-Hassan (*rma*) a dit : « s'il n'y avait les hommes de savoir, les gens seraient devenus comme les animaux ». C'est-à-dire que c'est l'enseignement qui les fait sortir de la catégorie animale à la condition humaine.
Ikrimah[39] a dit que ce savoir a un prix ; on demanda ce que c'était, et il répondit : « que tu le déposes auprès de qui sait le porter et ne le perde pas ».
Yahya ibn Mouadh[40] a dit : « les *Oulémas* sont plus tendres encore envers la nation de Mohammad (*saws*) que leurs propres pères et mères ». « Comment donc ? » demanda-t-on. Il répondit que leurs parents les protégeaient contre le feu d'ici-bas, alors que les *Oulémas* les protégeaient contre le feu de l'au-delà.
On a dit que le savoir commence par le silence puis l'écoute puis l'apprentissage puis la mise en pratique et enfin la diffusion. Et on a dit aussi : « apprends ton savoir à qui l'ignore, et apprends de qui détient le savoir, ce que tu ignores ; de cette manière, tu apprends ce que tu ignores et tu sauvegardes ce que tu as appris ».
Mouadh ibn Jabal a dit dans un *hadith* (que j'ai trouvé marfou' aussi) : « apprenez le savoir ! Son apprentissage vous enseigne la crainte de Dieu, sa quête est une adoration de Dieu, son étude est une exaltation de Dieu, sa recherche est *jihad* pour la cause de Dieu. Lorsque tu l'enseignes à qui l'ignore, tu fais une charité, et lorsque tu l'enseignes aux gens de savoir, tu te rapproches de Dieu. Le savoir est le compagnon dans la solitude et l'ami dans l'isolement, c'est le guide de la piété et le réconfort dans les joies et les peines. C'est le ministre auprès des amis proches et le parent auprès des étrangers. C'est le phare du chemin du Paradis. Dieu l'utilise comme moyen pour élever certaines gens et en faire des seigneurs, des chefs de file, des guides dignes d'émulation et montrant les voies du bien, leurs récits sont rapportés et leurs actions observées ; les anges souhaitent leur amitié et les caressent de leurs ailes. Tout ce qui a été créé invoque le pardon pour eux, jusqu'aux poissons en mer et ses créatures, les fauves de la terre et ses animaux domestiques ainsi que le ciel et ses étoiles ».
Parce qu'en fait, le savoir est l'illumination des cœurs (contre l'aveuglement), il est la lumière de la clairvoyance dans l'obscurité, et la force des corps contre la faiblesse. Il élève l'être au niveau des béats et vers les hautes sphères. La

[38] (94 H. ; 713 A.C).
[39] (105 H. ; 723 A.C).
[40] (248 H. ; 872 A.C).

réflexion dans le savoir équivaut au jeûne ; son étude et sa mise en pratique permettent d'obéir à Dieu, exalté et loué soit-Il. C'est grâce au savoir que Dieu est adoré, unifié, et glorifié, et c'est au moyen du savoir que l'on implore Dieu, que l'on visite ses proches, et que l'on distingue le licite de l'illicite. Le savoir est maitre et l'action le suit ; il est inspiré aux heureux et les malheureux en sont privés.

Nous implorons Dieu Très-Haut de nous assister pour en fournir les preuves rationnelles !

Sache que l'objectif, dans ce chapitre, est de connaitre la vertu du savoir et sa valeur précieuse. En fait, si nous ne comprenons pas ce qu'est la vertu en elle-même, et que nous n'arrivons pas à l'élucider, il ne sera pas possible de savoir si elle existe en tant que définition du savoir ou de toute autre qualité. Celui qui essaie de comprendre si un tel est sage ou pas, alors qu'il n'a pas encore compris l'essence de la sagesse et sa réalité, erre son chemin.

La vertu, *fadhila* en arabe, provient de la racine trilitère *fadhl* [f, dh, l], qui signifie augmentation. Si deux éléments similaires se partagent une même caractéristique et que l'un d'entre eux en a plus, on dit *fadhlouhou* et encore il a du *fadhl* sur lui, quelle que soit la valeur de la distinction, par rapport au point de perfection de la caractéristique.
Comme on dit aussi que le cheval est *afdhal* [meilleur] que l'âne ; ce qui signifie qu'il partage avec lui la force du transport et qu'il a en plus de lui la force d'attaquer et de battre en retraite, la rapidité de la course, et la beauté de l'apparat. Si par hypothèse, un âne transportait plus qu'un cheval, on ne dirait pas qu'il est meilleur, ou *afdhal* en arabe, parce qu'il s'agit d'une augmentation dans le physique et d'une diminution dans la signification et qui ne tend pas vers la perfection ; puisque l'animal est requis pour sa signification et ses caractéristiques et non pour son corps. En partant de cette approche, vous réalisez que le savoir est une vertu, lorsque vous le comparez aux autres qualités ; de la même manière que le cheval a une vertu par rapport aux autres animaux. En plus, la rapidité de la course est une vertu chez le cheval, mais n'est pas une vertu dans l'absolu, alors que le savoir est une vertu en soi même et dans l'absolu, sans besoin d'adjonction. Le savoir définit la perfection de Dieu, exalté soit-Il, et c'est par le savoir que Dieu a honoré les anges et les prophètes. Le cheval adroit est meilleur que le buté, et dans ce cas la vertu est dans l'absolu, sans adjonction aucune.
Sache en outre que les choses précieuses et désirées se divisent en trois catégories : la chose désirée pour elle-même, celle désirée pour autre chose, et

celle désirée pour les deux. Ce qu'on désire pour sa valeur intrinsèque est plus honorable et plus vertueux que ce qu'on désire comme moyen de parvenir à autre chose. Les dirhams et les dinars sont demandés comme moyens de parvenir à une autre fin, car il s'agit de deux éléments qui n'ont aucune utilité par eux-mêmes. Si Dieu, exalté et loué soit-Il, n'avait fait en sorte qu'ils soient utiles aux ventes et aux achats, dirhams et dinars auraient été identiques aux cailloux. Le bonheur dans l'au-delà et la volupté de voir Dieu sont par contre désirés pour eux-mêmes.
La santé physique par exemple est désirée pour prévenir le corps contre les douleurs, et pour son utilité dans la marche, et en tant que moyen d'arriver à d'autres fins et garantir d'autres besoins.
Si vous considérez le savoir sous cet angle, vous voyez qu'il est voluptueux en lui-même, il est donc demandé pour lui-même ; vous verrez aussi que c'est un moyen pour l'au-delà et son bonheur et un moyen pour se rapprocher de Dieu, et que l'on ne peut atteindre Dieu qu'au moyen du savoir.

Considérant que la chose la plus importante pour l'être humain est le bonheur éternel et les plus vertueuses sont celles-là qui y amènent, on ne peut atteindre ce but ultime que grâce au savoir et à l'action, et on ne peut agir qu'en sachant comment agir justement.
Ainsi donc, la base du bonheur ici-bas et dans l'au-delà est bien le savoir. De toutes les actions, le savoir est le meilleur [*afdhal*], c'est-à-dire le plus vertueux. Comment le nierait-on alors qu'on reconnait la vertu d'une chose par la qualité de ses fruits ? Vous avez su que le fruit du savoir est le rapprochement à Dieu, Seigneur des mondes et l'arrivée à l'horizon des anges et au royaume des cieux : voilà donc pour l'au-delà. Quant à la vie sur terre, il y a la considération, la dignité, le pouvoir de juger effectivement les rois et l'obligation de respect qu'ont les créatures envers le savoir. On notera que même les personnes sottes parmi les Turcs et les goujats parmi les Arabes ressentent par nature une considération envers leurs maitres, un respect presque instinctif pour ce savoir provenant de l'expérience qu'ils détiennent. Je dirais même que l'animal ressent une espèce de considération envers l'homme, provenant probablement de sa perception innée de cette distinction qu'a l'homme et qui dépasse les caractéristiques animales de la bête.
Voilà donc pour la vertu du savoir, dans l'absolu. Les savoirs diffèrent les uns des autres comme nous l'expliquerons plus tard, et leurs vertus se distinguent bien évidemment suivant leur hiérarchie.

Quant à la vertu de l'enseignement et de l'apprentissage, il s'agit d'un aspect de ce que nous avons déjà cité. Si le savoir est la meilleure des choses, l'apprendre

signifie rechercher ce qu'il y a de mieux, et l'enseigner est se rendre utile au meilleur. Cela s'explique par le fait que les intentions derrière la création sont groupées dans la religion et la vie, et la religion ne s'organise que si la vie est organisée. La vie est la semence de l'au-delà et le moyen amenant à Dieu, exalté et loué soit-Il, pour qui en fait bon usage, ainsi qu'un habitat pour qui l'utilise comme demeure et patrie. L'ordre de la vie ne s'organise que grâce aux œuvres des êtres humains. Les œuvres humaines, leurs métiers et leurs industries se regroupent en trois catégories :

La première constitue les bases sans lesquelles le monde n'existerait pas et qui sont quatre : l'agriculture pour l'alimentation, le tissage pour les vêtements, la construction pour l'habitat, et la politique pour la solidarité, le regroupement social et l'entraide visant à répondre aux impératifs de la vie et son organisation.

La deuxième prépare chacune de ces industries et se tient à son service ; c'est le cas de la forge au service de l'agriculture et un ensemble d'autres industries qui préparent les outils comme l'égrenage et le filage au service du tissage et de sa mise en oeuvre.

La troisième comprend les activités complémentaires aux activités de base et un supplément esthétique à leur service, comme la meule et le pain pour l'agriculture et la coupe et la couture pour le tissage.
Le rapport de ces éléments à l'organisation de la vie d'ici-bas ressemble au rapport des parties du corps à son ensemble ; on y distingue aussi trois catégories :
Des fondations, comme le cœur, le foie et le cerveau ;
Des éléments de service, comme l'estomac, les veines, les artères, les nerfs et les jugulaires ;
Des compléments et des éléments d'embellissement comme les ongles, les doigts et les sourcils.

Les plus nobles de ces industries sont les activités fondamentales, et le plus noble de ces fondements est la gestion politique au moyen de la solidarité et des réforme sociales. C'est pour cette raison que cette discipline requiert un degré de perfection plus élevé que celui requis par les autres. En conséquence, le politicien doit forcément se subordonner les autres disciplines et en faire usage.

La politique tournée vers la réforme et l'amélioration vise à guider les gens vers le salut dans ce monde et dans l'au-delà. Elle est à quatre niveaux :

Le premier, étant le plus élevé, est le gouvernement des prophètes (als) dont la juridiction s'étend sur les pensées et sur les actions de l'élite et du commun des gens également.
Le deuxième niveau est celui des califes, des rois et des sultans dont le pouvoir s'étend sur l'élite et le commun des gens, se limitant à leurs actions sans atteindre les pensées ;
Le troisième est le niveau des hommes de savoir qui connaissent Dieu, exalté et loué soit-Il, et sa religion, et qui sont les héritiers des prophètes. Ils ont pouvoir sur les pensées intérieures des particuliers uniquement, et l'entendement du public ne va pas jusqu'à profiter de leurs savoirs ; leur pouvoir ne s'étend donc pas aux actions à travers la coercition, l'interdiction et la législation.
Le quatrième est celui des prêcheurs qui ont un pouvoir sur les pensées intérieures des gens ordinaires uniquement.

La plus honorable de ces disciplines, après la prophétie est donc l'enseignement des savoirs et le perfectionnement des esprits humains. L'enseignement vise à éliminer les traits condamnables et ruineux et orienter les gens vers les qualités louables à l'origine du bonheur. C'est ce qu'on entend par l'enseignement.
Nous avons dit que cette activité était plus honorable que les autres, parce que l'honneur des disciplines se reconnait à trois aspects :

1. En examinant les dons humains naturels qui permettent d'exécuter l'activité en question, comme la supériorité des capacités de raisonnement sur les capacités linguistiques. La sagesse s'acquiert par la raison et les langues par l'ouïe, et nous savons que la raison est supérieure (à l'ouïe).
2. En examinant son utilité générale, où nous reconnaitrons à titre d'exemple la supériorité de l'agriculture (et son utilité) sur la joaillerie.
3. Ou enfin en observant l'objet (matière première) de l'activité, de là l'avantage de la joaillerie sur le tannage, l'une ayant l'or pour matière première et l'autre la peau d'un cadavre.

On n'ignore pas non plus que les savoirs religieux, qui constituent la connaissance des voies de l'au-delà, ne sont perçus que grâce à l'intégralité de la raison et la pureté de l'intelligence. La raison étant la plus noble des caractéristiques humaines, comme nous l'expliquerons plus tard, c'est par son moyen que l'on accepte *al-amana*, c'est-à-dire le message déposé par Dieu auprès de nous, et c'est aussi par voie de la raison que l'on se rapproche de Dieu exalté soit-Il.

En ce qui concerne l'utilité générale de la raison, il est indubitable que son fruit est bien le bonheur dans l'au-delà. Quant à la noblesse du sujet traité, il est clair aussi, puisque l'enseignant gère le cœur des êtres humains et leurs âmes et que la plus noble créature sur la terre est l'être humain, dont le cœur constitue l'essence la plus noble. Or c'est justement le cœur que l'enseignant se charge de parfaire et de rendre limpide, de purifier et d'amener au voisinage de Dieu. L'enseignement du savoir est ainsi un aspect de l'adoration divine, et un aspect du califat [représentant] de Dieu ; il a pour but aussi cette représentation. Le savoir est ce don que Dieu a permis au cœur du savant de percevoir et il est l'un des principaux attributs divins, faisant de l'homme de savoir un dépositaire de Ses plus précieux trésors, autorisé à en dispenser à toute personne qui en a besoin. Quel rang pourrait être aussi glorieux que celui de l'être humain intermédiaire entre Dieu, exalté soit-Il, et Ses créatures, œuvrant à les rapprocher de Lui, et à les conduire vers le Paradis ?
Puissions-nous par la grâce de Dieu en faire partie ! Et que Dieu bénisse tout serviteur élu !

CHAPITRE DEUX

LES SAVOIRS LOUABLES ET LES SAVOIRS CONDAMNABLES; LEURS STATUTS ET LEURS DIVISIONS

Les savoirs jugés obligatoires à titre individuel (*fard 'ayn*) et ceux jugés obligations partagées (*fard kifayah*). Les définitions de la scolastique (*kalaam*) et du droit musulman (*fikh*) en théologie. Le privilège des savoirs de l'au-delà

1. Du savoir comme ordonnance obligatoire individuelle (*fard 'ayn*)

Le Messager de Dieu (*saws*) a dit : la quête du savoir est une ordonnance obligatoire pour tout(e) musulman(e) (60).
Et il a dit de même (*saws*) : recherchez le savoir, dûtes-vous aller jusqu'en Chine (61). Les opinions ont divergé quant au savoir obligatoire pour tout musulman, on a adopté plus de vingt interprétations différentes qu'il serait bien long de détailler ; mais en substance, chaque groupe a placé cette obligation dans le savoir qu'il dispensait.

Ainsi, les adeptes de la scolastique ont dit que c'est leur savoir, car c'est grâce à la théologie scolastique que l'on perçoit l'unicité et que l'on connait l'essence de Dieu et ses attributs.
Les *fekihs* ont dit quant à eux qu'il s'agit du droit musulman, car c'est le moyen de connaitre les pratiques rituelles, le licite et l'illicite ainsi que ce qui est permis ou interdit dans les comportements quotidiens. Ils ont désigné donc ce que l'homme ou la femme ordinaires doivent savoir dans leur vie quotidienne plutôt que dans les conditions particulières.
Les exégètes et les rapporteurs de *hadiths* ont dit quant à eux qu'il s'agissait plutôt des savoirs du Coran et de la Souna, car c'est grâce à eux que l'on arrive à tous les savoirs.
Les soufis ont affirmé qu'il s'agit de leur savoir et certains d'entre eux ont dit : c'est le savoir relatif à l'état de l'être et à son rang auprès de Dieu exalté et loué

soit-Il. D'autres soufis ont dit qu'il s'agit du savoir relatif à la fidélité à Dieu, aux maux de l'âme et à la distinction entre les pensées angéliques et les pensées diaboliques. D'autres encore ont dit que c'est le savoir ésotérique, qui est obligatoire pour un groupe restreint d'élus et qui ne concerne pas le public.
Selon Abou Taleb al-Makki[41] il s'agirait de savoir ce qui est inclus dans le *hadith* du Messager de Dieu (*saws*) citant les fondations de l'islam : l'islam se base sur cinq piliers: le témoignage qu'il n'y pas d'autre dieu que Dieu…jusqu'à la fin du *hadith* (62). Du moment que l'obligation comprend ces cinq d'ordonnances divines, il est nécessaire de savoir comment les exécuter.

Nous allons citer le savoir qu'il faut avoir et dont il ne faut pas douter. Et comme nous l'avons présenté dans l'introduction de ce Livre, le savoir se divise en sciences [des traitements] religieuses pratiques et en sciences de la révélation. Notre objectif dans ce cas précis se rapporte uniquement à la première catégorie. Les fondements des sciences religieuses pratiques que tout être humain ayant atteint la puberté et jouissant de sa raison se doit d'observer, se rapportent à trois niveaux : les croyances, les actes et les interdits.
Prenons l'exemple de quelqu'un qui a sa raison et qui a atteint la puberté [capacité d'éjaculer pour le garçon, premières règles pour la fille, ou atteinte d'un âge déterminé] dans la matinée, le premier devoir qu'il a, est d'apprendre la *Shahadah*, c'est-à-dire les deux termes de la profession de foi en disant : « Il n'y a point d'autre divinité que Dieu ; Mohammad est le Messager de Dieu » et comprenant leurs sens. Toutefois, il n'est pas tenu de s'en convaincre par l'analyse des preuves, la recherche et la dissertation ; il lui suffit d'y croire et d'y avoir foi de manière catégorique sans être troublé par le doute et la tourmente. Cela peut d'ailleurs advenir par simple écoute et mimétisme sans autre recherche ou preuve, puisque le Messager de Dieu (*saws*) s'est contenté, de la part de certains rudes campagnards arabes, d'une simple acceptation déclarée sans qu'ils apprennent d'ultérieures preuves.
Ce faisant, la personne en question a accompli le devoir temporel. Le savoir qu'il était tenu de posséder de façon individuelle, en ce moment-là, consistait à apprendre les deux termes et les comprendre. Dans la dimension du temps immédiat, il n'est tenu à aucune obligation ultérieure. Et la preuve c'est que s'il venait à mourir immédiatement après avoir prononcé *la Shahadah*, il serait mort en obéissant à Dieu loué soit-Il, et non en infidèle.
Cependant, d'autres obligations peuvent surgir lorsque de nouveaux évènements interviennent, et sans que l'obligation ne s'étende automatiquement à tous.

[41] Auteur du fameux ouvrage *Kout al-Kouloub* (386 H. ; 996 A.C).

Les nouveaux développements peuvent influer sur les obligations relatives aux actions, aux interdits ou aux croyances.

Au niveau des actions, cela se vérifie par exemple si la personne en question reste en vie - depuis la matinée - jusqu'au milieu de la journée. Ainsi, à l'heure de la prière du *Dhohr*, démarre la nouvelle obligation d'apprendre les ablutions et la prière. Dans le cas spécifique où la personne serait en bonne santé, et n'aurait pas pu apprendre comment faire ses prières, durant l'intervalle de temps compris entre le début de l'heure de la prière du *Dhohr*, soit midi solaire, et sa fin, c'est-à-dire la moitié de l'après-midi, et risquerait donc de manquer le champ horaire de la prière en question et de ne pas la faire, se dédiant à l'apprentissage ; dans ce cas précis, la personne concernée devrait vraisemblablement se consacrer à l'apprentissage plutôt que de respecter l'horaire établi. Mais on pourra objecter : l'obligation du savoir qui est lui-même une condition de l'acte, est en deuxième place après l'obligation de l'acte, le savoir ne peut donc être obligatoire avant la limite de l'horaire établi.
Il en est de même pour les autres prières.

Si la personne en question reste en vie jusqu'à l'arrivée du mois de *Ramadan*, alors la nouvelle obligation d'apprendre le jeûne entre en vigueur : son horaire étant de l'aurore jusqu'au coucher du soleil, et l'obligation y étant de formuler intrinsèquement l'intention de jeûner d'une part, et de s'abstenir complètement de manger, boire et s'accoupler d'autre part. Ces conditions s'étendent jusqu'à la vue de la nouvelle lune du mois successif ou le témoignage de deux personnes qui auraient vu l'astre signalant l'entrée du nouveau mois lunaire.

Si la personne en question a engrangé de l'argent frais ou en dispose au moment où elle a atteint la puberté, elle est dans l'obligation d'apprendre ce qu'il faut payer comme *zakat.*[42] L'obligation de la *zakat* n'est pas exécutable dans l'immédiat, mais lorsque le cycle légal de douze mois lunaires aura atteint sa fin. Si nous supposons à titre d'exemple qu'il ne possède que des chameaux, il serait alors dans l'obligation d'apprendre les conditions de la *zakat* pour ce genre de bétail. Il en est de même des autres catégories de biens.

Lorsque les mois du pèlerinage arrivent, il n'est pas tenu de commencer à apprendre les règles du pèlerinage. Bien qu'il s'agisse d'un devoir non imminent, et que son apprentissage n'est donc pas requis intempestivement, les *Oulémas*

[42] Aumône légale, constituant l'une des cinq obligations rituelles de l'islam. Elle diffère de la charité dans le sens où cette dernière est un acte de bonté volontaire alors que la *zakat* est un droit acquis des pauvres retiré des biens des riches.

de l'islam doivent l'avertir que le pèlerinage est une ordonnance divine individuelle et obligatoire — qui tolère toutefois l'ajournement — pour tous ceux qui possèdent les provisions et le moyen de transport. Les hommes de savoir préparent probablement ainsi les conditions pour que la personne en question se décide à prendre l'initiative. Dès que la décision est prise, il y a obligation d'apprendre comment effectuer le pèlerinage. On est tenu d'en apprendre les fondements et les devoirs sans avoir à apprendre les relatives œuvres surérogatoires. Mais si l'on désire se rapprocher encore plus de Dieu Très-Haut, et apprendre quand même ces œuvres, il s'agirait alors d'un savoir surérogatoire et non d'une obligation individuelle. Quant à l'interdiction faite aux *Oulémas* de garder le silence au sujet de l'obligation immédiate du pèlerinage en tant qu'un des fondements de l'Islam, il s'agit d'un thème de droit musulman ouvert au débat.
Il en est de même de la graduation du savoir relatif aux autres actes, considérés comme ordonnances divines individuelles pour tous les musulmans.

En ce qui concerne les interdits, le savoir obligatoire dépend des circonstances de la personne et varie selon les conditions de l'individu. Le muet n'est clairement pas tenu de savoir quelles sont les paroles illicites, ni le non-voyant les regards interdits. De la même manière, le bédouin habitué aux tentes n'est pas tenu de savoir quelles sont les habitations où il ne doit pas loger en ville. Il s'agit d'obligations relatives aux conditions propres : nul n'est tenu d'apprendre ce qui ne le concerne pas. Le devoir impose d'avertir contre ce que l'on rencontre usuellement. C'est le cas par exemple d'un individu qui, au moment d'embrasser l'islam, avait l'habitude de s'habiller en soie ou d'usurper les biens autrui ou d'admirer les beautés d'une femme qui n'est pas la sienne. Dans tous ces cas, il doit être averti. Quant aux situations qui ne sont pas usuelles, mais que le musulman peut affronter en raison de ses conditions propres, son lieu de résidence, sa proximité et sa fréquentation — comme la nourriture et les boissons —, il y a dans ce cas un devoir impératif d'enseignement. C'est ainsi qu'on est dans le devoir d'enseigner la prohibition de l'alcool et de la viande de porc et d'avertir contre eux, même à cet individu qui vit dans une ville où, manger la viande de porc et boire les boissons alcooliques sont des pratiques usuelles et coutumières. Ce qui est obligatoire à l'enseignant de le lui apprendre est autant obligatoire pour le novice de l'apprendre.

En ce qui concerne les croyances et les actes du cœur, le devoir de les connaitre est tributaire des pensées qui les accompagnent. Ainsi, si un doute venait à l'esprit quant aux significations des deux termes de la profession de foi, il faudrait alors apprendre ce qui dissiperait le doute. Si un individu, qui n'a jamais

connu ces doutes, décédait avant de se convaincre que la parole de Dieu – le Coran — est éternelle, visible et pas sujette aux modifications, et sans apprendre les autres articles de la foi, alors il mourrait en qualité de musulman. Les opinions étant unanimes à ce propos.
Ces pensées et ces doutes qui justifient que l'on doive apprendre à y répondre, peuvent surgir naturellement ou comme résultat de ce qu'on entend dans sa propre communauté. Si l'on se trouve dans un pays où les rumeurs sont courantes et les gens diffusent des hérésies, il faudra alors protéger le jeune qui a atteint la puberté en l'instruisant sur la vérité. Le laisser assimiler le faux nous obligerait par la suite, à le lui ôter du cœur, ce qui pourrait s'avérer difficile. De la même manière, si le musulman est commerçant, et que l'usure soit chose courante dans son pays de résidence, il est alors tenu d'apprendre comment s'en cautionner.
C'est ce que nous entendons par la vérité dans le savoir, considéré comme obligation individuelle. Il s'agit de savoir la manière obligatoire d'agir. Celui qui sait quelles sont les actions obligatoires ainsi que leurs échéances et leurs conditions, possède ces branches de la connaissance considérées *fard 'ayn* ou ordonnances individuelles.
Mais ce que les soufis affirment, quant à la capacité de distinguer les pensées suggérées par l'ennemi maléfique de celles d'origine céleste, est vrai aussi ; même si cela ne concerne que ceux qui doivent y faire front. En effet, si l'être humain ressent qu'il est fort sollicité par les penchants du mal, de la fausse piété et de l'envie, il se retrouve obligé d'apprendre ce dont il ressent la nécessité, parmi les savoirs cités dans *le quart des périls*. Comment ne serait-ce pas obligatoire, alors que le Messager de Dieu (*saws*) a dit : trois choses portent à la perdition : l'avarice à laquelle on obéit, la passion impétueuse que l'on suit et la vanité? (63) Et nul n'en est exempt.

Ce que nous citerons plus avant, concernant les maux des états du cœur comme l'arrogance et la fatuité et consœurs, se rattache aux trois traits de caractère indiqués auparavant et qui amènent à la perdition. S'en débarrasser est donc une obligation individuelle. Mais on ne peut s'en débarrasser qu'en connaissant leurs limites, leurs causes, leurs symptômes et leurs remèdes. Celui qui ne connait pas le mal y succombe. Et du moment que le remède consiste à opposer à la cause son contraire, comment pourrait-on le faire si on ignore la raison et le facteur ?
La plupart de ce que nous avons cité dans *le quart des périls* consiste en obligations individuelles que les gens ont négligées pour s'occuper de choses nettement moins importantes.

Les thèmes que l'on devrait enseigner, (si la personne ne s'est pas convertie d'une religion à une autre) sont : la croyance au Paradis, à l'Enfer, à la résurrection et au Jugement Dernier jusqu'à ce qu'il y croit et en ait la conviction. Il s'agit des compléments des deux termes de la profession de foi. En fait, après avoir cru que Mohammad (*saws*) est un messager de Dieu, il devra comprendre le message lui-même : celui qui obéit à Dieu et à son Messager (*saws*) ira au Paradis, et celui qui leur désobéit ira en Enfer.
Lorsqu'on prête attention à ces niveaux, on s'aperçoit qu'il s'agit de la bonne approche et on réalise que personne dans le courant de ses divers états diurnes et nocturnes, n'est exempt de circonstances — relatives aux pratiques rituelles et aux transactions quotidiennes — durant lesquelles il se s'expose à ces pensées et ces doutes. Ces pensées exigent de nouveaux engagements, et par conséquent il devient nécessaire de poser les questions relatives à ces cas particuliers, et de prendre même l'initiative de se prémunir en apprenant ce qui pourrait vraisemblablement se produire dans un avenir proche.

Il devrait être clair enfin que ce que le Prophète (*saws*) entendait par : La quête du savoir est une ordonnance obligatoire pour tout(e) musulman(e), est ce savoir bien déterminé, c'est-à-dire la connaissance de ces actions connues pour être obligatoires pour tout musulman, et non autre chose. Alors, les lignes de ce raisonnement deviennent évidentes, tout comme les échéances et les conditions pour accomplir les actes en question.
Et Dieu en sait bien plus!

*2. Du savoir qui est une ordonnance partagée (***fard kifayah***)*

Sache que l'ordonnance obligatoire ne peut être distinguée des autres ordonnances que lorsque nous aurons classifié les savoirs. En regard des ordonnances que nous traitons actuellement, les savoirs se divisent en savoirs théologiques *shar'ia* et en savoirs profanes *ghayr shar'ia*. J'entends par les premiers, les savoirs provenant des prophètes (*als*) et que l'on ne peut atteindre par la raison comme c'est le cas des mathématiques, ni par l'expérience comme la médecine, ni par l'audition comme la langue.
Les savoirs profanes se divisent quant à eux en savoirs louables *(mahmoud)*, condamnables *(medhmoum)* et licites *(moubah*).
Les savoirs louables sont ceux liés aux activités bénéfiques aux choses de la vie comme la médecine et les mathématiques par exemple. Ils se subdivisent en

ordonnances partagées *fard kifayah* et en vertus méritoires bien que non obligatoires.
Les savoirs qui sont considérés comme ordonnances partagées comprennent toutes les sciences indispensables pour le bienêtre dans ce monde, comme la médecine, indispensable pour la sauvegarde des corps, et les mathématiques, indispensables pour les transactions quotidiennes et la répartition des testaments et des héritages et autres. Un pays donné ne peut se dispenser de praticiens de tels savoirs au risque de se retrouver dans l'inconfort. Mais le fait qu'une seule personne assume ce devoir, en dispense toutes les autres. Il n'est donc pas étonnant que nous ayons dit que la médecine et les mathématiques font partie des obligations partagées. D'ailleurs, les industries de base aussi en font partie, comme l'agriculture, le tissage, la politique et même la couture et la médecine traditionnelle (*al-hijama*[43]). En fait, si le métier de médecin traditionnel venait à manquer dans une ville, les maladies se multiplieraient et les habitants se retrouveraient exposés. Dieu Très-Haut qui a destiné la maladie, nous a inspirés le remède tout en nous indiquant son utilisation et en créant les conditions de sa pratique. Personne n'est donc autorisé à s'exposer par incurie.
S'approfondir en mathématiques et scruter les méandres de la médecine et les détails d'autres sciences, même si elles ne sont pas indispensables, reste utile pour renforcer l'efficacité de ce qui est indispensable. C'est toujours méritoire, mais ce n'est pas obligatoire.
Les savoirs condamnables (*medhmoum*) sont ceux relatifs à la magie, aux talismans, au charlatanisme et à l'illusionnisme.
Les savoirs licites enfin, sont la connaissance des poésies exemptes de légèreté ainsi que l'histoire des faits et des évènements et ce qui va dans cette direction.

Les savoirs théologiques, qui sont en fait, l'objet de cette étude, sont tous louables. Mais ils peuvent être entachés de certains savoirs que l'on croirait faire part de la théologie, et qui sont en réalité condamnables. Ainsi se divisent-ils donc en savoirs louables et en d'autres condamnables.
Les savoirs louables se divisent à leur tour en quatre catégories : les fondements (*oussoul*), les branches (*fourou'*), les prolégomènes (*muqaddimète*) et les compléments (*moutammimète*).
La première catégorie concerne donc les quatre fondements ; il s'agit du Livre de Dieu, exalté et loué soit-Il, (le Coran), de la Souna de Son Messager (*saws*), du Consensus de la nation (*ijma'*) et des traditions se rapportant aux Compagnons du Prophète (*athar as-Sahabah*). Le consensus est donc un fondement étant

[43] Une pratique de médecine traditionnelle, consistante à effectuer des saignées pour évacuer le sang et améliorer l'état d'un malade.

donné qu'il se réfère à la Souna, c'est un fondement de troisième niveau. Il en est de même des traditions des Compagnons (*raa*) qui indiquent aussi la Souna, puisque les Compagnons du Prophète (*saws*) ont assisté à la révélation et ont compris par la force des choses et du contexte ce que d'autres n'ont pu voir. Bien souvent d'ailleurs, les récits ne rendent pas l'idée comme le ferait l'observation directe. Partant de ce principe, les *Oulémas* ont estimé que, selon certaines conditions et modalités, on devait étudier leur tradition et suivre leur exemple. Toutefois, ce n'est pas le chapitre approprié pour approfondir ce thème.

La deuxième catégorie est celle des branches (*fourou'*). Ce sont des significations qui émanent de ces fondements, mais qui ne proviennent pas de leurs vocables. Il s'agit de sens qui sont perçus par la raison et qui élargissent la compréhension, jusqu'à interpréter un vocable donné comme un autre. C'est le cas à titre d'exemple du *hadith*: Le juge ne doit point juger lorsqu'il est en colère (64), qui est perçu aussi comme ne devant pas juger s'il a peur ou faim ou s'il souffre d'une maladie.
Ces branches se subdivisent à leur tour en deux sous-catégories : la première se rapporte aux affaires de ce monde et se retrouve dans les livres du *fikh* rédigés par les *fekihs*, qui sont les *Oulémas* de la vie d'ici-bas ; la seconde a trait aux affaires de l'au-delà. Il s'agit dans ce dernier cas des savoirs relatifs aux états du cœur, de ses caractéristiques louables et condamnables, de ce qui est acceptable au regard Dieu Très-Haut, ainsi que ce qui est condamnable. C'est ce que contient la deuxième moitié de l'œuvre entière de *La Vivification des Sciences de la Religion*. Cela comprend ce qui filtre du cœur vers les membres du corps et influe sur les actes rituels et les coutumes de la vie, et dont traite justement la première moitié de cette œuvre.

La troisième catégorie est constituée des prolégomènes (*muqaddimète*), qui ont la fonction des appareils et instruments, comme la linguistique et la grammaire. Il s'agit d'instruments utiles pour la connaissance du Livre de Dieu Très-Haut et la Souna de Son Prophète (saws). Bien que la grammaire et la linguistique ne fassent pas partie à proprement dire des savoirs théologiques, il faut quand même s'y approfondir étant donné que la révélation a été faite dans la langue des Arabes. Chaque révélation s'exprime dans une langue, et apprendre cette langue équivaut à maitriser un outil. L'écriture est aussi un autre de ces outils, bien qu'il ne soit pas indispensable. Le Messager de Dieu (*saws*) ne savait pas écrire (*ummi*). Si l'on pouvait concevoir la possibilité d'apprendre intégralement tout ce que l'on entend, on pourrait se passer de l'écriture. Cela étant impossible, l'écriture est devenue, de manière générale, indispensable.

La quatrième catégorie se rapporte aux compléments (*moutammimète*) qui se trouvent dans les sciences coraniques. Ces sciences se divisent en ce qui a trait à la prononciation, comme l'apprentissage des lectures et l'articulation des lettres de l'alphabet, et ce qui se rapporte au sens comme l'exégèse. Elles se fondent aussi sur la transmission – qui n'est pas l'apanage de la langue exclusivement – et ses critères, comme la connaissance du texte qui abroge (*nasikh*), de celui qui est abrogé (*mansoukh*), du général, du particulier ainsi que du latent et du manifeste. Il faut connaitre aussi le mode d'utilisation conjointe de ces éléments : c'est la science que l'on appelle : les principes fondamentaux du droit musulman (*Oussoul al-fikh*) qui abordent la Souna aussi.
En ce qui concerne les compléments se rapportant à la tradition et à l'histoire, il s'agit des connaissances relatives aux biographies des gens, de leurs noms et leurs généalogies, et des Compagnons du Prophète (*raa*). Elles comprennent aussi les connaissances qui nous éclairent sur l'impartialité de ceux qui rapportent les faits et leurs conditions propres, nous permettant de distinguer entre les récits peu crédibles (*dha'if*) et ceux qui sont solides (*qaoui*). Ce sont aussi ces connaissances se rapportant à leurs âges qui nous permettent de différencier les *hadiths* rapportés directement (*musnad*) du Prophète, de ceux qui se réfèrent à des sources intermédiaires, c'est-à-dire inachevés (*mursal*), ainsi que tout savoir relatif aux circonstances en question.

Voilà donc les savoirs théologiques jugés louables dans leur intégralité et constituant indistinctement des ordonnances partagées.

Si on me demande pourquoi j'ai classé le *fikh* parmi les savoirs d'ici-bas, je répondrai: sachez que Dieu, exalté et loué soit-Il, a extrait Adam (*als*) de la poussière, et a extrait sa descendance d'une lignée d'argile et d'eau jaillissante ; Il les a extraits ensuite des lombes vers les utérus et de là vers la vie, ensuite la tombe, puis le Jugement Dernier et enfin vers le Paradis ou l'Enfer. Voilà donc leur commencement et leurs chemins, ainsi que leurs demeures. Dieu a créé la vie pour nous permettre de nous ressourcer en provisions utiles pour le rendez-vous. Si on s'en approvisionnait avec équité, les litiges disparaitraient et les *fekihs* n'auraient plus rien à faire. Mais les humains ont pris la vie avec leurs instincts et leurs désirs, provoquant les litiges et créant la nécessité d'un pouvoir qui les régit. Ce même pouvoir a besoin de lois pour les gouverner. Le *fekih* est l'expert des lois de gouvernance et des moyens d'intercéder entre les humains lorsqu'ils se disputent, poussés par la force des instincts. Le *fekih* est ainsi l'enseignant du gouvernant et son guide quant aux moyens de gouverner les gens et de les réglementer afin que leur droiture permette l'organisation des affaires de ce monde. Je pense bien qu'il soit en rapport avec la religion, non par lui-

même, mais par le biais de la vie d'ici-bas : cette vie étant la plantation de l'au-delà, la religion ne s'accomplit qu'au moyen de la vie.
Le gouvernement et la religion sont jumeaux, cette dernière est le principe fondateur et le gouvernement est gardien : ce qui n'a pas de fondement s'écroule et ce qui n'a pas de gardien se perd. Le gouvernement et les lois s'exercent par le gouverneur, et la réglementation séparant les pouvoirs par le *fikh*. Comme le gouvernement des gens par le moyen de la politique n'est pas un savoir religieux au premier degré, mais qu'il constitue un complément à la religion, par la même logique, les connaissances des systèmes politiques ne le sont pas non plus. On sait à titre d'exemple que le pèlerinage ne peut s'effectuer que si des gardes protègent les pèlerins contre les bandits de grand chemin. Nous voyons donc que le pèlerinage en lui-même est une chose, prendre la route du pèlerinage en est une autre, la garde des pèlerins indispensable à l'accomplissement de l'acte est une troisième, et la maitrise des moyens et des techniques de la garde et ses réglementations une quatrième chose encore.
L'essence de l'art du *fikh* est la connaissance des systèmes politiques et des techniques de garde. Ce *hadith* rapporté directement à travers une chaine (*mousnad*) en est une preuve : il y a trois catégories de personnes qui prononcent des *fatwas* : un gouvernant ou un substitut ou un intrus (65). Le gouverneur étant l'Imam, puisque c'étaient eux qui prononçaient alors les *fatwas*; le substitut est son adjoint et remplaçant ; l'intrus est celui qui prend cette responsabilité sans qu'il y ait un réel besoin de ses services.
Les Compagnons du Prophète (*als*) se méfiaient d'émettre des *fatwas*, chacun d'entre eux la déléguant à l'autre ; mais ils n'hésitaient pas à répondre aux questions relatives aux sciences coraniques et à la voie de l'au-delà.
En ce qui concerne le chargé d'émettre des *fatwas*, certains récits l'ont cité comme le faux-pieux; puisque celui qui ose assumer la tâche périlleuse inhérente à l'émission des *fatwas* sans que le besoin existe, ne le fait que dans le but d'obtenir le pouvoir et l'argent.

On peut bien me rétorquer en disant : Ce que tu viens de démontrer ci-haut pourrait s'appliquer aux jugements servant à trancher les litiges et à ce qui est émis en rapport aux injustices, aux peines et aux amendes, mais ne peut pas s'appliquer à ce qui est contenu dans le *quart des cultes* et relatif au jeûne et à la prière, ni au *quart des normes de la vie quotidienne* et relatif à la distinction entre le licite et l'illicite !
Je répondrai alors : sachez qu'il y a trois thèmes traités par le *fekih* et qui relèvent vraiment des actes utiles dans l'au-delà : l'islam d'abord, la prière et la *zakat* ensuite, puis le licite et l'illicite. En étudiant en profondeur les limites du champ du *fekih* dans les affaires de ce monde qui ne s'étendent pas au champ de l'au-

delà, vous saurez que ces limites s'étendent encore moins à tout ce qui n'est pas inclus dans les trois thèmes mentionnés.
En effet, dans le thème de l'islam, le *fekih* disserte sur ce qui appartient à l'islam et ce qui le corrompt ainsi que ses conditions, mais en se limitant exclusivement au propos parlé. Le cœur n'est toutefois pas du ressort du domaine du *fekih*. En effet, le Messager de Dieu (*saws*) l'a exclu du pouvoir des gouvernants, et a condamné cet homme qui a tué quelqu'un, bien que ce dernier ait prononcé la profession de foi, considérant que la victime ne l'avait dite que par crainte de l'épée. Le Messager de Dieu (*saws*) lui dit, accusatif : aurais-tu vu à l'intérieur de son cœur ? (66)
Le *fekih* est tenu de témoigner de la véracité de la foi de quelqu'un, même lorsque ce dernier se trouve sous la menace de l'épée, et tout en sachant pertinemment que l'épée ne lui dévoile pas ses intentions, et n'éloigne pas de son cœur la brume de l'ignorance et de la perplexité. Celui qui a le pouvoir de l'épée est tenu par ce jugement : l'épée s'étend au cou de l'inculpé et la main s'étend à son argent, et les paroles articulées par sa seule langue et professant sa foi cautionnent sa vie et son argent, tant qu'il a une vie et de l'argent ; et cela, bien évidemment dans cette vie terrestre. C'est pour cette raison que le Messager de Dieu (*saws*) a dit : on m'a ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils disent : il n'y a point d'autre dieu que Dieu. Ce disant, ils cautionnent leurs vies et leurs avoirs (67). Nous voyons qu'il a garanti uniquement la vie et les avoirs.
Par contre dans l'au-delà, les avoirs ne sont nullement utiles, ce qui vaut, ce sont les lumières des cœurs, leurs secrets et leur fidélité ; ce qui n'est pas du ressort du *fikh*. Si le *fekih* s'adonne aux états du cœur, c'est comme s'il pratiquait la scolastique ou la médecine sans les connaitre.
Quant à la prière, en se basant sur l'apparence des actes et les conditions externes, le *fekih* émet la *fatwa* stipulant qu'un tel la fait correctement, même si la personne ne se recueille pas dans sa prière du début jusqu'à la fin, et est plutôt concentré sur la comptabilité de ses ventes au marché, sauf au moment d'entrer en prière, quand il déclare à haute voix : *Allahu Akbar*![44]
Bien évidemment, une telle prière n'est pas utile dans l'au-delà, de même que les seules paroles prononcées par la langue ne sont pas utiles en islam, bien que le *fekih* stipule leur validité. La signification dans ce cas est que l'ordre a été obéi, arrêtant ainsi la sentence de mort et toute réprimande. Quant au recueillement et à la sincérité de l'acte qui sont les actions de l'au-delà, et qui rendent utile l'acte apparent, ils ne concernent pas le champ du *fekih* qui, s'il s'y adonnait, sortirait de son domaine de spécialité.

[44] Dieu est Plus Grand.

De la même manière, l'aumône légale *zakat* est considérée par le *fekih* dans la limite de ce que le gouverneur réclame. D'ailleurs au cas où il refuse de la payer et que le gouvernant la lui prenne de force, le *fekih* déclare que la personne concernée a fait son devoir concernant cette aumône légale.
On raconte d'ailleurs que le juge Abou Youssef[45] offrait tout son argent à sa femme juste avant l'échéance du paiement de l'aumône légale, et se le faisait offrir à son tour une fois le délai dépassé, échappant ainsi en toute légalité à payer son dû. Lorsqu'on rapporta la chose à Abou Hanifah[46] (*rma*), il répondit que c'était dû au *fikh* de ce dernier. Il a bien raison en effet, sauf qu'il s'agit du *fikh* de la seule vie d'ici-bas et dont les méfaits dans l'au-delà sont pires que tout autre péché ; et c'est ce genre de savoir que l'on qualifie de savoir néfaste.
Quant au licite et à l'illicite, il faut considérer que s'abstenir de l'illicite est un acte religieux ; mais la crainte révérencielle ou ferveur qui accompagne l'acte se divise en quatre niveaux.
Le premier niveau est celui de la ferveur indispensable au témoignage : en l'ignorant, l'être n'est plus digne de témoignage, ni de jugement ni de gouvernance, il s'agit de se prémunir contre l'illicite apparent.
Le deuxième est la ferveur des saints personnages : il s'agit de s'abstenir en cas de doute et en présence de probabilités opposées. Le Messager de Dieu (saws) a dit : délaisse ce qui te fait douter pour ce qui ne te fait pas douter (68). Il a dit aussi (saws) : le péché transperce les cœurs (69).
Le troisième est la ferveur des pieux. Elle consiste à s'abstenir de ce qui est pourtant purement licite, par crainte qu'il ne porte à l'illicite. Le Messager de Dieu (saws) a dit : un homme n'est pas considéré pieux avant qu'il ne délaisse ce qui ne nuit pas, par crainte de ce qui nuit (70). Il s'agit à titre d'exemple de craindre de citer les gens par peur de tomber dans la médisance ; de craindre de consommer les choses désirables par peur d'exciter les désirs et les envies. Il s'agit d'un comportement présomptueux qui amène en fin de compte à commettre l'illicite.
Le quatrième degré enfin, est la ferveur des Véridiques (*al-Siddiquine*). C'est le fait d'éviter tout sauf Dieu Très-Haut, par peur de passer un laps de la vie, occupé dans ce qui ne rapproche pas de Lui, tout en sachant avec certitude que cette occupation ne mènera pas à l'illicite.

Tous ces niveaux ne sont pas du domaine de spécialité du *fekih*, à l'exception du premier qui concerne la ferveur nécessaire aux témoins et aux juges, et ce qui milite en faveur de la justice. Cependant, cette attitude fervente n'immunise pas

---

[45] Yakub ibn Ibrahim ibn Habib (182 H. ; 798 A.C).
[46] Al-Noomane ibn Thabit (150 H. ; 767 A.C) fondateur de l'école rituelle hanafite et enseignant d'Abou Youssef.

contre le péché de l'au-delà ; et le Messager de Dieu (*saws*) a bien dit à Wabissah[47] : consulte ton propre cœur, quand bien même les gens t'émettraient des *fatwas* et t'en émettraient encore (71).
Le *fekih* ne traite pas les sujets relatifs aux maux du cœur et à leurs traitements, il se limite aux thèmes militants pour la justice. L'ensemble de ses préoccupations est relatif à la vie qui est le moyen de réussite dans l'au-delà. En parlant des sujets relatifs aux qualités du cœur et aux lois de l'au-delà, il commet une ingérence, comme, s'il incluait dans ses discours un sujet de médecine, de mathématiques, d'astronomie ou de scolastique. La même règle s'appliquerait à la grammaire et à la poésie si elles traitaient de philosophie.
Soufiène al-Thawri[48], qui était spécialiste en savoirs exotériques affirmait que l'étude de ces sciences ne faisait pas partie des provisions utiles dans l'au-delà. Comment pourraient-elles l'être, alors que les spécialistes de ce domaine affirment à l'unanimité que la valeur d'un savoir consistait à agir selon ses préceptes ? Serait-il possible de prendre comme provisions pour l'au-delà les savoirs relatifs aux formes du divorce par *dhihar*[49] ou *li'an*[50], aux contrats parlant du règlement immédiat du prix et de la livraison retardée de l'article acheté (*salam*), aux locations (*ijarah*) et au change (*sarf*)? Il est insensé d'apprendre ces savoirs dans le but de se rapprocher de Dieu ! Il vaut bien mieux s'engager corps et âme dans l'adoration sincère de Dieu ; telle est la vraie noblesse !

On peut bien me demander pourquoi j'ai mis le *fikh* et la médecine sur le même plan. La première s'intéresse aux affaires de ce monde et au bienêtre des corps, alors que le droit musulman a un rapport direct avec le bienêtre spirituel. Ce traitement d'égalité n'est-il pas en contradiction avec le consensus des musulmans ?
Je répondrai : sachez que cette égalité n'est pas automatique et les deux disciplines diffèrent en effet. Le *fikh* est plus noble par trois aspects.

---

[47] Abu Salim Wabissah ibn Ma'bad al-Assadi, était un Compagnon du Prophète et avait embrassé l'Islam en l'an 9 H. (630 A.C).
[48] Soufiène ibn Saïd ibn Masrouq Aobu Abdullah al-Thawri al-Moudari al-Koufi (97-161 H. ; 716-778 A.C). « L'Imam Moujtahid, ou « commandant des croyants, en *hadith* » — le niveau le plus élevé de l'expertise en hadith —, « Cheikh Al-Islam », ou maitre des experts en *hadith* et chef de file des Oulémas praticiens de son époque, il est l'auteur du *Jami* » (Source: al-Dhahabi).
[49] Une forme de divorce consacré par la formule : *anti 'alaya kadhahri oummi* (Tu es pour moi comme — aussi interdite que — le dos de ma mère) et réminiscence, semble-t-il, des temps antéislamiques.
[50] Autre forme de divorce ayant lieu en ces circonstances : si un homme accuse sa femme d'adultère sans pouvoir fournir quatre témoins, il doit jurer devant Dieu de dire la vérité et ajouter : que je sois damné par Dieu si je mens ! Sa femme ajoutera alors : que la colère de Dieu me frappe si cet homme dit la vérité ! Après quoi, le divorce a lieu *ipso facto*. (voir le Coran, 24 - 6). On peut l'appeler en effet: divorce par serment d'anathème.

Premièrement, c'est un savoir théologique, dérivé de la prophétie, contrairement à la médecine qui ne l'est pas.
Deuxièmement, aucun de ceux qui cherchent le salut dans l'au-delà ne peut s'en dispenser, ni le bien-portant ni le malade, alors que la médecine est nécessaire seulement aux malades, qui ne sont qu'une minorité.
Et troisièmement, le *fikh* avoisine la voie du salut dans l'au-delà, parce qu'il traite les actes effectués par les organes des sens, sachant que ces actes proviennent des traits du cœur et en naissent.
Les actions louables proviennent des traits louables qui portent au salut dans l'au-delà, et celles qui sont condamnables proviennent des traits négatifs. La relation entre les organes et le cœur est évidente. Quant à la bonne santé et la maladie, elles proviennent d'une harmonie des tempéraments et des humeurs, relative donc aux caractéristiques du corps et non à celles du cœur.
La noblesse du *fikh* apparait donc dès qu'on le place côte à côte avec la médecine, tout comme la noblesse du savoir relatif au salut dans l'au-delà est évidente par rapport au *fikh*.
On peut bien me demander : explique-nous le savoir relatif au salut dans l'au-delà en fournissant les références adéquates, bien que nous sachions pertinemment qu'on ne peut en scruter toutes les composantes !
Je dirai alors : sachez donc qu'il est de deux types : les sciences de la révélation et les sciences des pratiques religieuses.
Les sciences de la révélation sont des sciences ésotériques, but ultime de tous les savoirs. Un savant affirme à ce sujet : « Je crains que celui qui n'a pas acquis une part de ce savoir ne fasse une mauvaise fin ». La moindre part serait d'y croire et de laisser les spécialistes s'en occuper. Un autre a dit : « ce savoir est totalement inaccessible à celui qui a deux vices : l'hérésie ou l'arrogance ». On a dit aussi : « celui qui aime Dieu trouve la réussite, mais celui qui est trop attaché à ce monde et qui persiste dans ses désirs n'accèdera pas aux sciences de la révélation ; bien que toute autre science reste à sa portée ».
Le moindre châtiment de celui qui renie les sciences de la révélation, est qu'il ne goûtera jamais à ses fruits. On a dit en vers, à ce propos :

Accepte la médisance de celui qui te déchire à belles dents,
Voilà un péché qui contient le crime et son châtiment.

Il s'agit en fait du savoir des véridiques et des favoris de Dieu Très-Haut. Les sciences de la révélation consistent en une lumière qui apparait dans le cœur, une fois nettoyé de ses traits négatifs, et purifié. Cette lumière dévoile et révèle un grand nombre de choses dont on entendait auparavant le nom, et auxquelles on apposait illusoirement des significations vagues et peu claires. Ces

significations apparaissent alors sans équivoque. Ainsi a lieu la vraie connaissance de la quiddité de Dieu, exalté soit-Il, de Ses qualités pérennes et parfaites, de Ses actes, de Sa loi créant la vie et l'au-delà, et de l'ordre qu'Il a établi selon lequel l'au-delà est supérieur à ici-bas. Ainsi apparaissent aussi la connaissance et la signification de la prophétie et du Prophète, de la révélation, du diable, du sens des mots : anges et diables. On comprend comment les diables sont ennemis de l'être humain. On perçoit comment l'ange apparait aux prophètes (*als*), et comment la révélation leur parvient. On acquiert la connaissance du royaume des cieux et de la terre, la connaissance du cœur et de la manière dont s'affrontent en son intérieur les combattants anges et les combattants diables. On sait distinguer entre les pensées angéliques et les pensées diaboliques. On acquiert la connaissance de l'au-delà, du Paradis, de l'Enfer, du supplice d'outre-tombe, du Pont Suspendu au-dessus des Feux de l'Enfer (*al-sirat*), de la Balance du Jugement (*al-mizène*[51]) et du Jour des Comptes (*yaoum al-hissab*[52]). On comprend la signification de la parole de Dieu Très-Haut : (Lis ton écrit. Aujourd'hui, tu te suffis d'être ton propre comptable) (17 — 14), et de cette autre : (La Demeure de l'au-delà est assurément la vraie vie) (29 - 64). Cette lumière nous dévoile la signification de la rencontre de Dieu exalté et loué soit-Il et de l'admiration de Son généreux visage, le sens de Sa proximité et de Son voisinage, le sens de la béatitude en compagnie des créatures célestes, des anges et des prophètes (*als*). On perçoit le sens des différents rangs des habitants du Paradis, si lointains les uns des autres que certains voient d'autres comme l'on voit l'étoile scintillante au fond du ciel. Cette connaissance inclut d'autres savoirs qu'il serait bien long d'énumérer…

En fait, après la croyance aux principes de ces savoirs, les gens les interprètent de diverses manières. Certains considèrent qu'il s'agit là juste d'exemples illustratifs, et que ce que Dieu a préparé à ses heureuses créatures n'a jamais été aperçu ni ouï par personne, et n'a jamais effleuré l'esprit d'un être humain, ils pensent que les gens ne perçoivent du Paradis que les définitions et les noms. D'autres considèrent qu'il s'agit en partie d'illustrations et en partie de réalités perçues à travers les vocables. D'autres encore jugent que le *summum* de la connaissance de Dieu consiste à reconnaitre l'incapacité de Le connaitre. D'autres statuent de manière grave et hasardeuse quant à Sa connaissance, et d'autres encore disent que les limites de la connaissance de Dieu, exalté et loué soit-Il, se situent justement en ce que croit le commun des mortels : c'est-à-dire qu'Il existe, qu'Il sait, qu'Il est capable, qu'Il entend, qu'Il voit et qu'Il parle.

---

[51] Voir le Coran (21 - 47) et (42 - 16).

[52] Jugement Dernier. Voir le Coran (40 - 28)

Ce que nous entendons par le savoir de la révélation, c'est la levée d'un voile, qui permet à la vérité d'apparaitre, aussi évidente que ce que les yeux voient et dont on ne doute pas. Dans l'essence de l'homme, cette révélation est possible si le miroir du cœur n'avait pas amoncelé sa rouille et ses impuretés, déposées par les souillures de la vie d'ici-bas. Ce que nous entendons alors par le savoir du salut dans l'au-delà, c'est connaitre la manière de polir ce miroir, en éliminant ces impuretés qui forment une cloison séparant de Dieu Très-Haut, exalté soit-Il, et de la connaissance de Ses qualités et de Ses actes.
Le nettoyage du miroir du cœur et sa lustration se font en mettant des limites aux désirs, et en suivant l'exemple des prophètes (*als*) dans tous leurs états. Plus le cœur se dégage et avoisine la vérité, plus ses lumières brillent. On ne peut y parvenir qu'au moyen de l'exercice (que nous détaillerons en lieu propre), du savoir, et de l'enseignement.
Ce sont là les savoirs qui ne sont pas rédigés dans les livres. Celui qui les détient, parce que Dieu l'en a doté, n'en parle qu'avec les initiés, à travers certains discours et une communication secrète.
Il s'agit précisément du savoir secret dont parle le Messager de Dieu (saws) : il y a parmi les savoirs, une branche plutôt enfouie, perçue uniquement par les connaisseurs de Dieu Très-Haut; lorsque ces derniers l'expriment, seuls les aveugles à Dieu Très-Haut la méconnaissent. Ne dédaignez donc pas le savant auquel Dieu Très-Haut a imparti cette connaissance ; Dieu Très-Haut ne l'a point dédaigné en la lui donnant (72).

Le deuxième type est le savoir des traitements et des transactions, c'est le savoir des états du cœur.
Il s'agit d'un ensemble de qualités louables comme la patience, la gratitude, la crainte, l'espoir, la satisfaction, l'abstinence, la piété, le contentement, la générosité, la gratitude envers Dieu Très-Haut en toutes circonstances, la bienfaisance, la bonne foi, les bonnes mœurs, la camaraderie, la sincérité et la fidélité.
Connaitre la réalité de ces vertus, leurs règles, les moyens de les atteindre, leurs fruits, leurs signes ainsi que les remèdes servant à les renforcer, les affermir et les faire durer, fait partie du savoir utile dans l'au-delà.
Quant à ce qui est condamnable, il s'agit de la crainte de la pauvreté, la colère contre la destinée, la rancune, la rancœur, l'envie, la tromperie, la quête de la suprématie, la recherche des éloges, le désir acharné de vivre longtemps pour plus de jouissances, l'arrogance, la fausse piété, la colère, la fierté, la haine, le dédain et la cupidité, l'avarice, la convoitise, le faste, la prétention orgueilleuse, l'insolence, l'exaltation des riches, le dédain des pauvres, la vanité, la pompe, la rivalité, l'ostentation, le mépris de la vérité, l'indiscrétion, les palabres, la

fanfaronnade, la quête du lustre, l'hypocrisie, la fatuité, la préoccupation par les défauts d'autrui plutôt que par les siens propres, l'absence de chagrin et de crainte dans le cœur, crier vengeance haut et fort quand on est humilié et ne pas la chercher quand la justice est piétinée, le choix d'amis publics pour l'inimitié secrète, l'assurance de ne pas être exposé à ce que Dieu reprenne ce qu'il a donné, le fait de compter sur les obédiences, les stratagèmes, la traitrise, la supercherie, l'espoir prolongé, la cruauté, la rudesse, la joie d'avoir la vie et la désolation pour son passage, le sentiment d'aménité envers les créatures et le sentiment de manque à leur séparation, l'acrimonie, la légèreté, l'empressement, le manque de pudeur et le manque d'indulgence.
Ces défauts et tout ce qui leur ressemble comme états du cœur constituent les plantations des abominations et les pépinières des actes prohibés.
Leurs opposés, c'est-à-dire les qualités louables sont la source des obédiences et de ce qui rapproche de Dieu Très-Haut.
Connaitre les limites de ces états, leur nature, leurs causes, leurs fruits et la manière d'y remédier constitue le savoir utile dans l'au-delà. Il s'agit d'une ordonnance obligatoire individuelle selon la *fatwa* des savants de l'au-delà.
Celui qui les délaisse est perdu par la puissance du Roi des rois dans l'au-delà, tout comme celui qui délaisse les actes apparents, est perdu par l'épée des sultans d'ici-bas, selon la *fatwa* des savants de ce bas monde.
Le jugement des *fekihs* statuant sur les ordonnances obligatoires individuelles concerne le salut dans cette vie, alors que celui des savants de l'au-delà concerne l'au-delà.
Si l'on demandait à un *fekih* la signification de l'un des ces états, comme la fidélité ou la détermination ou la manière de se prémunir contre la fausse piété, il ne disserterait pas à long, bien qu'il s'agisse d'une ordonnance individuelle dont l'abstention entrainerait la perte dans l'au-delà. Mais si on le questionnait au sujet des différentes formes de divorce comme le *li'an* ou le *dhihar*, ou sur les insultes et les accusations infondées, il citerait des tomes entiers, incluant les détails les plus menus et qui ne servent pas pendant des lustres. Et même en supposant qu'on en ait besoin, on pourrait trouver aisément quelqu'un qui s'en occupe, sans que l'on doive y investir tant de peine. Le *fekih* par contre peine nuit et jour à les apprendre et les étudier, ne prêtant pas attention à ce qui est important dans l'esprit de la religion elle-même. Et si on l'interroge à ce propos justement, il répond qu'il s'y est dédié parce que c'est un savoir religieux et une obligation partagée, portant ainsi la confusion dans son propre esprit et auprès des autres au sujet à cet apprentissage.

Toute personne clairvoyante sait que si ce dernier se conformait réellement à l'esprit de l'ordonnance collective, il aurait donné la préséance à l'ordonnance

individuelle, ou même à bien d'autres catégories d'ordonnances collectives. Combien de villes manquent de médecins, alors que personne — à part les *dhimmis*[53] — ne s'engage à exercer ce métier, bien qu'on ne puisse accepter le témoignage médical de ces derniers, selon les règles du droit musulman ? Nous ne voyons pas les musulmans pratiquer la médecine, mais plutôt se ruer en masse vers le *fikh* et notamment ses aspects controversés et polémiques. D'autant plus que le pays est bondé de *fekihs* qui s'emploient à énoncer les *fatwas* et trancher les litiges. Je me demande alors : « comment peut-on autoriser les *fekihs* à se consacrer aux ordonnances collectives qui sont *fard kifayah* et auxquelles bon nombre se dédie, et délaisser ce dont personne ne s'occupe ? Y a-t-il une raison ? Ou bien est-ce dû au fait que la médecine ne fait pas parvenir à la gestion des *wakfs*, des héritages, à s'approprier les avoirs des orphelins, à briguer la magistrature et à travailler dans le gouvernement, à dépasser ses pairs et à maitriser ses ennemis ? »

Hélas ! Les sciences religieuses ont été enfouies sous les tricheries des savants corrompus ! Que Dieu Très-Haut nous aide et nous protège de cette arrogance qui irrite Le Tout Miséricordieux et qui fait ricaner le diable !

Les dévots parmi les spécialistes en sciences exotériques (*ilm al-dhahir*) reconnaissaient bien la vertu des savants ésotériques (*ilm al-batin*) et des maîtres des cœurs. L'Imam al-Chafi'i (*raa*) s'asseyait devant Chaybène Arrayi[54] (le Berger) tel un enfant sur le banc de l'école et lui demandait : « que fait-on dans ce cas, et dans ce cas-ci ? » Et comme on lui demandait : « comment un homme de ta stature s'adresse-t-il à ce bédouin ? » Il répondait : « cet homme a réussi ce à quoi nous n'avons prêté aucune attention. »

Ahmad ibn Hanbal (*raa*) et Yahya ibn Ma'ine fréquentaient quant à eux, Maarouf al-Karkhi[55] alors qu'il n'en savait pas autant qu'eux en savoirs exotériques, et ils lui posaient des questions pour s'instruire. Pourquoi ne le feraient-ils pas, alors que le Messager de Dieu (*saws*) a dit en réponse à ce qu'il fallait faire s'il y avait un quelconque sujet non traité dans le Livre ou la Souna: demandez aux saints personnages et laissez-les en délibérer entre eux ? (73)

Voilà qui explique donc pourquoi on a dit que les spécialistes des sciences exotériques étaient la beauté de la terre et des royaumes, alors que les spécialistes des sciences ésotériques étaient la beauté du Ciel et du Royaume des Cieux.

---

[53] Adeptes des religions révélées (juifs et chrétiens), protégés par le droit musulman, et vivant — en ces temps — dans un pays musulman.

[54] (158 H. ; 744 A.C).

[55] (200 H. ; 815-16 A.C).

Al-Jounayd[56] (*rma*) rapporte que son maitre as-Sari[57] lui demanda un jour : « qui fréquentes-tu en sortant d'ici, après la leçon ? » À quoi il répondit : « al-Muhassibi[58]». Il lui répliqua : « oui, apprends de son savoir et fréquente-le, mais ne t'immisce pas dans sa scolastique et ses débats avec les scolastiques ». Al-Jounayd a ajouté qu'en partant, il l'avait entendu dire : « fasse Dieu que tu sois un scolastique soufi et non un soufi scolastique ! » Indiquant par là, que celui qui acquiert la scolastique et le savoir puis devient soufi a réussi, alors que celui qui devient soufi avant d'acquérir le savoir est un aventureux.

Si, d'autre part, on m'objecte : mais pourquoi n'as-tu pas classé la scolastique et la philosophie parmi les savoirs, et n'as-tu pas indiqué s'il s'agissait de connaissances louables ou condamnables?
Sachez donc que tout ce que la scolastique présente comme thèmes utiles est déjà contenu dans le Coran et la Souna. Au-delà, il s'agit de rhétorique néfaste faite d'hérésies, comme nous l'indiquerons plus avant, ou encore de préoccupations inutiles traitant l'argumentaire des différentes écoles, et d'infinies citations dont la plupart sont des futilités et des délires, naturellement répulsifs et discordants pour l'ouïe. D'autres écoles de scolastiques traitent de thèmes qui n'ont rien à avoir avec la religion et qui étaient totalement étrangers aux premiers temps de l'islam. S'y adonner était considéré dans sa totalité comme hérésie. Sa valeur a évidemment changé de nos jours, et l'hérésie qui détourne du Coran et de la Souna s'est bel et bien installée, et un groupe a surgi y ajoutant des thèmes peu clairs et rédigeant sur ce thème des écrits. L'interdit est ainsi devenu autorisé, par la loi de nécessité. L'autorisation a même évolué en ordonnance collective. C'est d'ailleurs cette valeur que l'on oppose à l'hérétique — dans certaines limites — lorsqu'il décide d'inviter à l'hérésie. Nous y reviendrons brièvement au chapitre suivant si Dieu Très-haut le veut bien !

La philosophie quant à elle ne peut être considérée en elle-même comme un savoir indépendant. Elle se divise en quatre parties :

La première comprend la géométrie et l'arithmétique qui sont licites comme indiqué auparavant, et on n'en dispense que celui qui présente le risque de déboucher par leur biais sur des savoirs condamnables. Il faudra considérer aussi que la plupart de leurs praticiens ont abouti à l'hérésie. Le faible devrait donc en être protégé – non contre ces savoirs en eux-mêmes – comme on protège un jeune enfant des berges d'un fleuve par crainte qu'il n'y tombe, et comme on

[56] Abou al-Qassim al-Junayd ibn Mohammad ibn al-Junayd al-Khazzaz (256 H. ; 870 A.C).
[57] Abou al-Hassan ibn al-Moughallis, al-Saqati (256 H.; 870 A.C).
[58] Al-Harith ibn Assad (243 H. ; 857-8 A.C).

protège un musulman fraichement converti contre la fréquentation des mécréants. D'ailleurs, on n'encourage pas même les plus forts à de telles fréquentations.

La deuxième est la logique. C'est l'étude de la nature des argumentaires et leurs conditions ainsi que l'étude des critères et leurs conditions aussi. Ces deux disciplines font partie de la scolastique.

La troisième est la science relative à Dieu (*ilahiyat*), vouée à la recherche de la quiddité de Dieu, exalté et loué soit-Il, et de Ses qualités. Elle fait partie de la scolastique aussi. À ce propos, les philosophes ne se sont pas vraiment distingués par une branche particulière de leur science qui soit différente, mais par de simples courants d'idées ou écoles : certains sont blasphématoires, d'autres hérétiques.
De la même manière, le courant *Mutazilite*[59] ne constitue pas en lui-même une branche indépendante de savoir, mais ses protagonistes en tant que groupe de scolastiques, de chercheurs et de penseurs spécialisés dans l'art de la polémique philosophique se sont distingués par leurs vues erronées… comme d'ailleurs bien des philosophes.

La quatrième partie de la philosophie est constituée par les sciences physiques dont certaines notamment sont contraires à la législation, à la religion et à la vérité. Il ne s'agit pas de sciences pour que nous soyons tenus de les classer parmi les catégories de savoirs. D'autres sciences physiques traitent des qualités des substances, de leurs caractéristiques, de leurs transmutations et changements. Elles s'apparentent en cela à l'approche de la médecine, bien que cette dernière étudie le corps humain, et particulièrement la cause de ses maux et de son bienêtre. Les spécialistes des sciences physiques par contre s'intéressent à tous les corps du point de vue de leur transformation et leur mouvement.
La médecine a toutefois plus de mérite, dans la mesure où elle répond à un besoin, ce qui n'est pas le cas des sciences physiques.

C'est ainsi donc que la scolastique est devenue une discipline considérée comme ordonnance partagée, un *fardh kifayah* dont le but est de protéger les cœurs du commun des gens contre les élucubrations des hérétiques. Cette classification

[59] Le mutazilisme, ou motazilisme, est une école de pensée théologique musulmane apparue au VIIIe siècle. La théologie mutazilite se développe sur la logique et le rationalisme, et cherche à combiner les doctrines islamiques avec celles-ci, en montrant ainsi leur compatibilité. Issue du sunnisme, cette école de pensée a été abandonnée au XIIIe siècle par eux.

est née en tant que réaction aux hérésies, de la même manière que la nécessité de louer les services des gardiens qui escortent les pèlerins, est apparue avec l'avènement des attaques des bandits et de leur brigandage. Si ces derniers cessaient leurs attaques, il n'y aurait plus besoin de louer les services d'une escorte pour la route du pèlerinage.
Si l'hérétique abandonnait ses élucubrations, il n'y aurait plus besoin de plus que ce qui était habituel et familier à l'époque des Compagnons (*raa*). Le scolastique devrait donc connaitre ses limites par rapport à la religion et savoir que sa position y est identique à la position du garde escortant les pèlerins. D'ailleurs si le garde se consacrait exclusivement à sa tâche d'escorte, il ne serait nullement considéré comme pèlerin. Tout comme le scolastique qui se dédierait aux joutes et aux plaidoiries sans suivre la voie de l'au-delà ni tuteurer le cœur et le réformer, ne pourrait en rien, être considéré comme un docte en religion.
Le scolastique ne possède de la religion que la foi, laquelle est partagée par le commun des gens et qui fait partie des actes manifestes du cœur et de la langue. Il ne s'en distingue que par le métier de la polémique et la garde de la loi.
Quant à la connaissance de Dieu Très-Haut, de Ses qualités et Ses actes et tout ce que nous avons détaillé dans les sciences de la révélation, on ne peut l'acquérir par le moyen de la scolastique ; cette dernière pourrait presque constituer une barrière empêchant d'y parvenir. En fait, c'est par l'amélioration de soi et la lutte interne que l'on parvient à Dieu, puisque le Très-Haut les a placées comme prélude à la *hidaya*, c'est-à-dire la juste direction morale : (Et quant à ceux qui luttent pour Notre cause, Nous les guiderons certes sur Nos sentiers. Allah est en vérité avec les bienfaisants.)(29 - 69).
Si l'on demande : vous avez limité les frontières du domaine de la scolastique à la sauvegarde de la foi des gens communs contre les hérétiques, de la même manière que les activités de l'escorte sont confinées à la protection des biens des pèlerins contre les bandits de grand chemin. Vous avez limité les fonctions du droit musulman à l'application de la loi qui permet à la magistrature de trancher les litiges. Mais la protection des biens des pèlerins et l'application de la loi ont une valeur moindre en théologie. La scolastique tout comme le droit sont célébrés pour leur vertu ; leurs praticiens ne sont-ils pas les meilleurs au regard de Dieu Très-Haut ? Comment les tenez-vous en si bas rang en théologie?
Je répondrai alors : identifier la Vérité aux hommes porte en effet aux labyrinthes de la confusion. Connais plutôt la Vérité en premier lieu, et tu reconnaitras alors ses hommes, si tu suis toi-même son chemin. Si, toutefois, tu te contentes d'imiter les vertus reconnues parmi les humains et de les étudier en profondeur, alors tu ne peux ignorer les Compagnons du Prophète et leur stature morale élevée. Ceux à qui j'ai fait référence ont convenu à l'unanimité de leur supériorité, et reconnu qu'on ne peut les égaler en religion. Leur supériorité morale,

cependant, n'est pas le fruit de la scolastique. Elle provient de leur savoir de l'au-delà et de leur engagement sur cette voie. Le Messager de Dieu (*saws*) a témoigné que la vertu d'Abou Bakr[60] (*raa*) par rapport aux autres ne provient pas d'un grand volume de prières, ni d'un jeûne continu, ni de la récitation prolifique de la Souna, ni encore de la scolastique ou du droit, mais plutôt de ce secret qui a frappé aux portes de son cœur et y a été déposé (74).

Que votre quête tende vers la recherche de ce secret enfoui. C'est le bijou précieux et la perle rare cachée. Délaissez ce que la plupart des personnes ont convenu d'approuver, féliciter et exalter pour des raisons qu'il serait trop long de détailler ici. Le Messager de Dieu (*saws*) est mort en laissant derrière lui des milliers de Compagnons qui connaissaient tous Dieu et qu'il a félicités en personne. Et à l'exception d'une dizaine d'entre eux, aucun n'était versé en scolastique et personne ne s'était proposé à émettre des *fatwas*.

L'un d'entre eux, Ibn Omar[61] (*raa*) répondait à chaque fois qu'on lui demandait un avis légal : « allez voir un tel ou tel autre gouverneur qui a pris en charge les affaires des gens, et jetez cette responsabilité (celle de répondre) sur ses épaules » ; indiquant ainsi que le droit de statuer sur les affaires jurisprudentielles incombait au gouvernement et à l'autorité.

Quand le (deuxième) Calife Omar (*raa*) mourut, ibn Messaoud s'écria : « neuf dixièmes du savoir ont disparu ». Lorsqu'on lui demanda comment pouvait-il dire une telle chose, alors qu'il y avait encore en vie la plupart des Compagnons, il répondit : « je ne parlais pas des savoirs jurisprudentiels ni des jugements, je faisais référence au fait de connaitre Dieu Très-Haut ».

Pensez-vous qu'il faisait allusion à la scolastique et à la rhétorique ? Pourquoi n'essayez-vous donc pas d'acquérir cette connaissance dont les neuf dixièmes ont disparu avec la mort d'Omar?

Ce fut Omar également qui ferma la porte de la spéculation théologique et polémique, en fouettant Dhubay'an quand ce dernier lui posa une question relative à deux versets du Coran apparemment contradictoires. Il ne le fréquenta plus et ordonna aux gens d'en faire autant.

Quant au fait que les plus célèbres savants sont des f*ekihs* et des scolastiques, sachez que ce qui permet d'atteindre la distinction auprès de Dieu est une chose, et ce qui amène la célébrité auprès des gens en est une autre.

C'est ainsi que la célébrité d'Abou Bakr As-Seddik (*raa*) fut forgée par son califat, et que sa distinction auprès de Dieu Très-Haut fut le résultat de ce secret déposé dans son cœur. Omar (*raa*) à son tour fut célèbre grâce à sa perspicacité politique, mais il acquit la distinction auprès de Dieu Très-Haut par cette

---

[60] Abou Bakr Asseddik, le premier Calife de l'Islam et le proche Compagnon du Prophète.

[61] Abdullah ibn Omar (73 H. ; 692-3 A.C), fils du second Calife Omar.

connaissance divine dont les neuf dixièmes ont disparu avec lui. Son intention en régnant fut de se rapprocher de Dieu, exalté et loué soit-Il, en agissant avec justice et tendresse envers Ses créatures. Telle était son intention intérieure secrète. On peut s'imaginer néanmoins que ses actions visibles obéissent à la quête de la puissance, du prestige, de la réputation et de la célébrité. La célébrité côtoie donc la perdition, alors que la vertu avoisine le secret enfoui que personne ne perce. En conséquence, les *fekihs* et les scolastiques tout comme les califes, les magistrats et les savants diffèrent entre eux. Certains (par exemple) ont cherché Dieu, exalté soit-Il, par leur connaissance, leurs *fatwas* et leur soutien à la Souna du Prophète (*saws*). Ils ne l'ont pas fait par fausse piété ou pour la renommée. Ceux-là font partie des gens qui ont gagné la satisfaction de Dieu Très-Haut. Leur vertu à Ses yeux est justifiée par leur action en connaissance de cause et pour avoir cherché l'amour de Dieu, exalté soit-Il, par le biais de leurs *fatwas* et leur spéculation. En effet, il n'est de savoir sans action, ni sans actes dont on devra rendre compte ; alors qu'on ne peut dire que toute action est savoir.

Le médecin peut bien se rapprocher de Dieu Très-Haut par son savoir. Il serait récompensé de son savoir pour l'avoir utilisé pour l'amour de Dieu, exalté et loué soit-Il. De façon similaire, le gouverneur agissant en qualité d'intermédiaire entre les créatures pour le compte de Dieu serait récompensé, non pour avoir pris la responsabilité d'un savoir religieux, mais parce qu'il s'est investi d'un travail où l'intention derrière la connaissance est de se rapprocher de Dieu, loué et exalté soit-Il.

Ce qui nous rapproche de Dieu Très-Haut se divise en trois catégories : la connaissance pure, qui est la science de la révélation ; l'action pure, telle que la justice du gouverneur par exemple et son règne sur les gens ; et un agrégat d'action et de connaissance, et il s'agit du savoir de l'au-delà dont le possesseur appartient aussi bien aux hommes de savoir qu'aux hommes d'action.

Procède donc à ton propre examen et considère si tu voudrais le Jour du Jugement être avec les savants de Dieu ou les hommes d'action de Dieu Très-Haut, ou alors avec les deux en investissant dans deux camps. Voilà qui est plus important pour toi que l'imitation dans le seul but d'atteindre la célébrité. N'a-t-on pas dit :

Prends ce que tu vois, et laisse tomber le ouï-dire.
Quand le Soleil apparait, tu peux te passer de Saturne !

Nous relaterons des faits de la vie des premiers *fekihs* qui prouveront que ceux qui se sont déclarés comme leurs adeptes, leur ont fait en réalité une injustice, et devraient être leurs plus virulents ennemis le Jour du Jugement. Ces

(premiers) *fekihs* ne recherchaient par leurs savoirs que l'amour de Dieu Très-Haut. Plusieurs signes dans leurs vies étaient considérés comme propres aux savants de l'au-delà. Nous traiterons d'ailleurs de ces signes dans le chapitre qui leur a été réservé. Ces savants ne se sont pas consacrés au droit, ils se sont tournés plutôt vers la science des cœurs et leur observation. Ce qui les a éloignés de l'enseignement du droit musulman et de la rédaction d'œuvres à son sujet est ce qui a empêché les Compagnons eux-mêmes de le faire, bien que ces derniers fussent des jurisconsultes qui édictèrent des *fatwas*. Les raisons qui incitent à pratiquer ces sciences ou à s'en éloigner sont si évidentes et ne mériteraient pas mention.

Néanmoins, nous raconterons à ce sujet quelques épisodes de leurs vies pour prouver que ce que nous avons déjà rapporté ne déprécie nullement leur valeur, mais porte plutôt préjudice à ceux qui ont feint de suivre leur exemple et leur école de pensée, alors qu'en réalité ils étaient en franche opposition avec leurs œuvres et leur mode de vie.

Cinq *fekihs* furent les maitres du *fikh* et ses chefs de file ; ils ont eu de nombreux adeptes parmi les écoles rituelles de pensée juridique (*al-madhaheb*). Il s'agit de: al-Chafi'i, Malek, Ahmad ibn Hanbal, Abou Hanifah, et Soufiène al-Thawri (*rma*). Chacun d'entre eux fut un adorateur d'Allah, un ascète, un homme instruit versé en science de l'au-delà, un *fekih* bien informé des affaires des hommes de ce monde. Leur jurisprudence fut dévouée à l'amour de Dieu. Ils n'ont été imités par les *fekihs* de notre époque que dans la quatrième caractéristique ; nos contemporains se sont consacrés à l'approfondissement exagéré des détails du droit musulman. Les quatre autres caractéristiques sont utiles dans l'au-delà, alors que la quatrième citée auparavant sert aussi bien dans ce bas monde que dans l'au-delà. En s'y consacrant exclusivement pour le bonheur de l'au-delà, son utilité ici-bas se rétrécit comme peau de chagrin. Nos contemporains s'y sont ainsi consacrés prétendant par là, imiter les précurseurs. Mais on ne peut comparer les anges aux forgerons !

La parfaite connaissance des précurseurs du droit musulman étant évidente, nous étudierons donc leurs quatre autres caractéristiques.

Ce qui prouve que l'Imam al-Chafi'i (*rma*) fut un fervent adorateur d'Allah est ce qu'on relate sur la division de la nuit en trois tranches qu'il avait coutume d'adopter : un tiers pour le savoir, un tiers pour l'adoration et un tiers pour le sommeil. Al-Rabi[62] a indiqué qu'al-Chafi'i (*rma*) avait coutume de lire soixante fois le Coran de bout en bout, pendant les heures de prière au mois de Ramadan.

---

[62] Abou Mohammad (al-Rabi ibn Soulayman al-Mouradi, 270 H; 834 A.C), était un compagnon d'al-Chafi'i.

Un autre ami d'al-Chafi'i, nommé al-Bouwayti[63] repassait lui aussi le Coran entier une fois par jour durant le mois sacré. Al-Hussein al-Karabissi[64] a relaté : « j'ai passé la nuit chez al-Chafi'i plus d'une fois. Invariablement, il passait le tiers de la nuit en prières, mais je l'ai rarement vu dépasser la récitation de cinquante versets, cent tout au plus. Il ne lisait jamais un verset qui cite la miséricorde divine, sans solliciter cette miséricorde pour lui, les musulmans et les croyants. Il en faisait de même lors des versets qui parlaient de châtiments, sollicitant la clémence divine ». C'est comme s'il avait combiné l'espoir et la crainte. Le fait qu'il se soit limité à cinquante versets démontre sa connaissance profonde des secrets du Coran et la perspicacité de son approche. Al-Chafi'i (*rma*) a dit aussi : « je n'ai jamais mangé jusqu'à satiété, depuis seize années. Je considère que le ventre plein alourdit le corps et endurcit le cœur, il empêche la clairvoyance, attire le sommeil et affaiblit celui qui veut prier ».

On perçoit ainsi sa sagesse. Il énumère les inconvénients de la satiété, et s'emploie avec ardeur à la prière en évitant l'excès de nourriture. La nourriture frugale est, en effet, une condition essentielle pour la prière.

Il a dit aussi : « je n'ai jamais juré sur Dieu Très-Haut, que ce soit de bonne ou de mauvaise foi ». On y lit sa révérence et sa vénération pour Dieu Très-Haut, indiquant une juste compréhension de ce qu'est la Majesté de Dieu, exalté soit-Il.

On posa par le passé une question à al-Chafi'i (*raa*) et il garda le silence. On lui demanda alors : « pourquoi ne réponds-tu donc pas, que Dieu soit miséricordieux envers toi ?» et il dit : « pas avant que je n'aie déterminé ce qui est meilleur : répondre ou me taire ».

On remarque comment il a contrôlé sa langue, le membre le plus nuisible aux *fekihs*, et le plus difficile à commander et à soumettre. Cet incident nous indique qu'al-Chafi'i ne parlait et ne se taisait que pour gagner les faveurs de Dieu et Sa récompense.

Ahmad ibn Yahya ibn al-Wazir[65] rapporte qu'il a suivi un jour al-Chafi'i (*rma*) alors que ce dernier sortait du *Souk al-Qanadil* (le marché des chandeliers). Ils rencontrèrent une personne en train d'insulter un homme de savoir. Se retournant vers nous, al-Chafi'i nous dit : « protégez vos oreilles contre le discours obscène comme vous protégez votre langue d'en proférer. Sachez que l'auditeur est complice de l'orateur, et que l'homme obscène cherche en lui-même ce qu'il y a de plus infect et fait de son mieux pour le déverser dans vos oreilles.

---

[63] Abou Ya'qoub, Yusuf ibn Yahya (231 H ; 846 A.C).

[64] Al-Husayn ibn Ali ibn Yazid Abou Ali al-Karabissi (248 H; 862 A.C) était un disciple d'al-Chafi'i.

[65] Ibn Soulayman ibn Mouhajir al-Toujibi (215 H ; 865 A.C).

En revanche, si ses propos sont ignorés, l'auditeur triompherait et l'homme obscène se sentirait misérable ».
Al-Chafi'i (*raa*) a dit aussi : « un sage a écrit à un autre : ne souille pas ton savoir par l'obscurité des péchés, au risque de te retrouver dans le noir le jour où les hommes de savoir seront guidés par la lumière de leurs connaissances ».
Quant à son ascétisme, al-Chafi'i (*rma*) a dit : « celui qui prétend joindre en son cœur l'amour de ce monde et de son Créateur, est un menteur ».
Al-Houmaydi[66] raconte qu'al-Chafi'i (*rma*) était parti vers le Yémen en compagnie de certains gouverneurs. Avec dix-mille dinars en sa possession, il se dirigea vers La Mecque où on lui planta une tente dans les faubourgs de la Ville, et où les gens vinrent lui rendre visite. Il n'a pas quitté cet endroit avant d'avoir distribué gracieusement toute la somme qu'il avait en sa possession. Une autre fois, à la sortie des bains publics, il offrit une grosse somme d'argent au gardien des bains. Et une autre fois encore il récompensa de cinquante dinars un homme qui a repris le fouet qui lui était tombé et le lui remit. La générosité d'al-Chafi'i (*rma*) est très célèbre. C'est justement la générosité qui constitue le début de l'ascétisme, parce qu'en général, on garde précieusement ce qu'on chérit. Personne ne veut se séparer de sa fortune, à l'exception de qui n'a pas d'égard pour ce monde ; et c'est là que réside la vraie signification de l'ascétisme.
La force de l'ascétisme d'al-Chafi'i, l'intensité de sa crainte de Dieu Très-Haut, et la concentration de ses efforts sur l'au-delà peuvent être vues dans le récit suivant. Soufiène ibn-Ouyaynah[67] relata un jour en présence d'al-Chafi'i un *hadith* relatif aux subtilités de la foi (*al-raqaïq*). À l'écouter, *l'imam* s'évanouit et les présents crurent qu'il mourut de fait. Soufiène commenta à ce propos : "S'il est mort, alors le meilleur homme de ces temps s'en est allé".
La même sincérité est aussi manifeste dans un autre récit rapporté par Abdallah ibn Mohammad al-Balawi qui a dit : je discutais avec Omar ibn Noubatah au sujet des adorateurs de Dieu et des ascètes quand il dit « je n'ai jamais vu un homme aussi dévot ni aussi éloquent que Mohammad ibn Idris al-Chafi'i (*raa*). Je l'ai accompagné une fois avec al-Harith ibn Labid à Safa où al-Harith commença à réciter le Coran. Il était disciple d'al-Salih al-Mourri et avait une très belle voix. Lorsqu'il lui lut le verset : (Ce sera le jour où ils ne [peuvent] pas parler, et point ne leur sera donné permission de s'excuser) (77 - 35,36), j'ai vu al-Chafi'i (*rma*) changer de couleur et frissonner de tout son corps ; il était en fait tellement agité qu'il finit par s'évanouir. En reprenant connaissance, il se mit à réitérer 'je cherche protection auprès de Toi Seigneur, contre le rang des menteurs et contre le renoncement des irréfléchis ! Ô Seigneur, les cœurs des

[66] Abou Bakr Abdullah ibn al-Zoubayr al-Qourashi al-Asadi (219 H ; 834 A.C).
[67] Soufiène ibn Ouyaynah ibn abi Imrane al-Hilali (198 H ; 813 A.C)

connaisseurs se sont soumis à Toi, et les têtes des passionnés de Ton amour se sont baissées devant Toi ! Dieu, offre-moi Ta largesse, couvre-moi de Ta protection et pardonne par Ta générosité mon insuffisance'. Ensuite, il s'en alla et nous partîmes. Lorsque nous étions en Irak, et il était alors à Baghdad, je me trouvais un jour, le long de la rivière en train de faire mes ablutions, quand un homme me passa à côté et dit : 'jeune homme, fais bien tes ablutions. Que Dieu te fasse du bien dans cette vie et dans l'au-delà ! ' En me retournant vers lui, je vis l'homme s'en aller suivi par une foule. Je me suis dépêché de finir mes ablutions, et je lui courus après. Il se retourna vers moi et demanda : 'as-tu besoin de quelque chose ?' Et je répondis : 'oui, (mon souhait est) que tu m'apprennes ce que Dieu t'a appris'. Il me dit : 'sache que toute personne sincère avec Dieu sera sauvée. Qui chérira sa religion sera délivré du châtiment, et qui délaissera ce monde se réjouira de ce qu'il verra comme récompense divine dans l'au-delà. Veux-tu en savoir plus?' Comme je répondis par l'affirmative, il continua : 'qui observera trois choses : faire le bien et agir en conséquence, interdire de faire le mal et agir en conséquence et observer les ordonnances restrictives de Dieu, aura accompli la foi. Veux-tu en savoir encore plus ?' 'Oui' répondis-je. Et il dit : 'délaisse ce monde et cherche l'au-delà, fais confiance à Dieu en toute chose et tu seras surement sauvé'. Comme il s'en allait, je demandai aux présents qui il était, et ils répondirent : 'al-Chafi'i' ».
On a donc vu comment il s'est évanoui et comment il a prêché, révélant par là son ascétisme et sa crainte extrême de Dieu. Cette crainte et cet ascétisme proviennent en fait de la connaissance de Dieu, exalté et loué soit-Il, car (Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah.) (35 - 28)

Al-Chafi'i (*rma*) n'a pas appris cette crainte et cet ascétisme dans les livres qui traitent du *Salam* et *Ijarah*, ou dans d'autres œuvres de droit musulman, mais plutôt à travers la science de l'au-delà dérivée du Coran et de la Souna, car la sagesse des anciens et des derniers y sont déposées.

La familiarité d'al-Chafi'i (*rma*) avec les secrets du cœur et son expertise en science de l'au-delà se lisent aussi dans ses dictons. On lui demanda un jour ce qu'était la fausse piété et il répondit instinctivement : « la fausse piété est un désir fascinant qui a été placé par les mains de la passion devant les regards des hommes de savoir. Ils l'ont admiré avec leurs instincts sombres, démolissant ainsi leurs bonnes actions ».

Il a dit aussi (*rma*) : « si tu crains que la vanité ne nuise à tes actions, alors essaie de réfléchir de qui tu cherches les faveurs, quelle récompense tu désires, quel châtiment tu crains, de quelle bonne fortune tu es reconnaissant, quelle infortune tu te rappelles ; car en contemplant sérieusement un seul de ces mérites, tes actions te paraîtront infimes ».

Il a ainsi déterminé la nature de la fausse piété et a établi un remède contre la vanité. La fausse piété et la vanité sont deux des plus grandes maladies qui peuvent affecter le cœur.

Al-Chafi'i (*rma*) a dit aussi : « celui qui ne se protège pas, possède un savoir inutile ». Et : « celui qui obéit à Dieu au moyen du savoir profitera de Ses secrets ». Et encore : « toute personne a des gens qui la haïssent et d'autres qui l'aiment ; puisqu'il en est ainsi, sois donc avec ceux qui obéissent à Dieu exalté et loué soit-Il ».

On rapporte qu'Abd al-Caher ibn Abd al-Aziz était un homme intègre et pieux. Il avait coutume de poser des questions à al-Chafi'i (*raa*) sur des sujets relatifs à la piété. En raison de la dévotion du personnage, il avait l'habitude de le recevoir gentiment. Il demanda un jour à al-Chafi'i (*raa*): « de ces trois qualités, quelle est la meilleure : la patience, l'épreuve (*mihnah*) ou l'affermissement de l'autorité (*tamkine*) ? » Et il lui répondit : « l'affermissement est le rang des prophètes, et on ne peut l'atteindre qu'après l'épreuve. Lorsqu'un Prophète subit l'épreuve et qu'il endure, sa patience se manifeste et son autorité est alors affermie. N'as-tu pas vu comment Dieu, exalté et loué soit-Il, a fait subir des épreuves à Abraham (*als*) pour affermir son autorité par la suite, et comment Il fit de même avec Moïse (*als*) et Job (*als*), et avec Salomon (*als*) dont Il a affirmé l'autorité aussi, et auquel Il a donné un royaume. L'affermissement est en effet le plus haut degré, et Dieu, exalté et loué soit-Il, a dit (Ainsi avons-nous affermi (l'autorité de) Josef dans ce territoire) (12 - 56). Il a affermi l'autorité de Job aussi (*als*) après lui avoir fait subir la grande épreuve, et Dieu Très-Haut a dit à son sujet : (Nous l'exauçâmes, enlevâmes le mal qu'il avait, lui rendîmes les siens et autant qu'eux avec eux)» (21 - 84). Ces propos d'al-Chafi'i (*raa*) illustrent sa profonde connaissance des secrets du Coran et du rang des prophètes et des saints qui s'acheminent sur la voie de Dieu. Et il s'agit en tout état de cause, de thèmes relatifs aux savoirs de l'au-delà.

On demanda une fois à al-Chafi'i (*rma*) : « quand est-ce qu'un être humain devient-il homme de savoir ? » Et il répondit : « lorsqu'il étudie la théologie et qu'il la maitrise, puis qu'il se tourne vers les autres sciences et étudie ce qui lui a échappé ; à ce moment-là, il devient homme de savoir ». [Le manuscrit indique aussi le passage suivant: On a demandé à Galien : « pourquoi indiques-tu plusieurs remèdes réunis à une seule maladie ? ». Et il répondit : « le principe actif se trouve dans un seul, mais on l'accompagne d'autres remèdes afin que son acuité s'atténue, car le remède seul tue ».]

En étudiant le *fikh* et les débats qui y sont relatifs, al-Chafi'i (*rma*) a recherché l'amour de Dieu Très-Haut. Ses intentions se lisent clairement dans ces propos qui lui sont attribués : « j'aurais voulu que les gens profitent de ce savoir et qu'on

ne m'en attribue rien ». Il réalisait les maux propres au savoir et la renommée que l'on peut être tenté de rechercher par son biais. C'est ainsi qu'il s'en est dégagé le cœur et qu'il l'a dédié à Dieu Très-Haut.
Al-Chafi'i (*rma*) a dit aussi : « je n'ai jamais débattu avec quelqu'un tout en souhaitant qu'il tombe dans l'erreur ». Et il a dit : « je n'ai jamais parlé avec quelqu'un sans souhaiter qu'il soit illuminé, guidé, assisté et protégé par Dieu. Et : « je n'ai jamais parlé avec quelqu'un en me préoccupant si Dieu allait montrer la vérité à travers ses paroles ou à travers les miennes ». Et il a dit : « je n'ai jamais rencontré quelqu'un à qui j'ai expliqué une vérité et exposé ses preuves, et qu'il l'ait acceptée sans que j'aie ressenti du respect et de l'affection pour lui. Je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui méprise la vérité et renie ses preuves, sans qu'il tombe bas à mes yeux et que je le rejette ».

Ces signes indiquent bien que ce qu'il cherchait à exaucer au moyen du *fikh* et des débats était en fait la volonté divine. En revanche, les gens ne l'ont imité qu'en une seule des caractéristiques que nous avons indiquées au début. Je dirais qu'ils ne l'ont même pas imité convenablement. Voilà qui explique pourquoi Abou Thawr a déclaré : « personne, ni moi ni les autres n'avons vu quelqu'un de pareil à al-Chafi'i, que Dieu lui accorde Sa miséricorde ! ».

Ahmad ibn Hanbal (*rma*) a dit : « en quarante ans, je n'ai jamais fait une seule prière sans y prier pour al-Chafi'i, que Dieu lui accorde Sa miséricorde ! ».

Cela illustre l'équité de celui qui prie, et le prestige de celui pour lequel on prie. Il suffit alors de le comparer avec les hommes de savoir contemporains et l'hostilité et la haine qui animent leurs rapports, pour voir clairement qu'ils sont loin de l'avoir pris pour modèle. On rapporte aussi qu'après avoir remarqué les prières répétées de son père pour al-Chafi'i, le fils d'Ahmad ibn Hanbal lui demanda : « quel genre d'homme était donc al-Chafi'i pour que tu pries si souvent pour lui ? » Ce à quoi, son père répondit : « mon fils ! Al-Chafi'i, que Dieu lui accorde Sa miséricorde, était comme le soleil dans l'univers et comme la santé pour l'homme. » Réfléchis donc si on peut remplacer ces deux éléments. Il avait l'habitude de dire aussi : « il n'y a pas un seul humain qui ait pris une plume pour écrire de ses mains, sans qu'il ne soit redevable à al-Chafi'i, que Dieu lui accorde Sa miséricorde ! ".

Yahya ibn Saïd al-Qattan a dit : « je n'ai jamais fait une seule prière en quarante ans, sans prier pour al-Chafi'i en raison de ce que Dieu, exalté et loué soit-Il, lui a donné comme connaissance et du droit chemin vers lequel Il l'a guidé ».

Nous allons toutefois nous arrêter là quant aux récits relatifs à la vie d'al-Chafi'i, parce qu'on ne peut vraiment pas les rapporter tous. Plusieurs des vertus que nous avons rapportées ont été reprises du livre composé par al-Cheikh Nasr ibn

Ibrahim al-Maqdissi (rma) traitant des vertus d'al-Chafi'i, que Dieu lui accorde, ainsi qu'à tous les musulmans, Sa miséricorde !

L'Imam Malek (*raa*) a été aussi doté de ces cinq qualités. On rapporte qu'on lui demanda une fois : « ô Malek ! Que dis-tu au sujet de la quête du savoir ? » Et il répondit : « c'est bien et c'est beau ! Mais cherche dès ton réveil et jusqu'à ce que tu fermes l'œil ce dont tu as besoin, et essaie de t'y atteler ». Il donnait un tel prestige aux sciences de la religion, que chaque fois qu'il devait donner des cours sur la Souna, il faisait ses ablutions, s'asseyait sur sa chaire, peignait sa barbe, se parfumait, s'installait avec gravité et dignité et commençait alors son cours. Quand on lui posa une question à ce propos, il répondit : « j'aime exalter le *hadith* du Messager d'Allah, que la bénédiction et le salut d'Allah soient avec lui ». Il a dit en outre : « le savoir est une lumière que Dieu dépose là où Il désire ; cela ne dépend pas de la récitation prolifique de *hadiths* ». Sa révérence et sa vénération pour les sciences de la religion révèlent sa solide connaissance de la Majesté de Dieu Très-Haut.
Quant à son intention de rechercher l'amour de Dieu par le biais du savoir, elle est évidente dans ses paroles : « en religion, la polémique est inutile », ainsi que dans celles d'al-Chafi'i (*rma*) qui a dit à son sujet : « questionné sur quarante-huit *hadiths*, j'ai vu Malek répondre à trente-deux en disant : 'je ne sais pas' ». Il est évident que celui qui cherche par son savoir autre chose que l'amour de Dieu ne pourrait pas admettre son ignorance, l'orgueil l'en empêchant. C'est pour cette raison qu'al-Chafi'i (*raa*) a dit que lorsqu'il s'agissait d'énumérer les hommes de savoir, Malek était leur étoile brillante, et qu'il ne devait à personne autant qu'il lui devait.
On rapporte qu'Abou Jaafar al-Mansour enjoignit à Malek de ne pas citer le *hadith* relatif au divorce prononcé par la force (*talaq al-moukrah*), puis envoya secrètement une personne lui poser une question relative à ce sujet. Devant la foule assemblée, Malek déclara : « le divorce prononcé sous l'effet de la coercition est nul et non avenu ». Il fut fouetté, mais ne renonça jamais à le redire.
Malek (*raa*) a dit aussi : « toute personne qui est sincère en relatant les *hadiths* et qui ne ment pas, ne perdra jamais ses facultés mentales et ne pâtira pas dans sa vieillesse, il ne souffrira aucun fléau et ne deviendra pas sénile ».
Son ascétisme est en outre attesté par le récit suivant. Al-Mahdi, l'Émir des croyants a demandé un jour à Malek : "possèdes-tu une maison ?" Et Malek répondit : "non, mais écoute ce que je vais te dire. J'ai entendu Rabiâ ibn Abderrahmane dire : 'la maison de l'homme est sa généalogie' ". Al-Rachid lui posa la même question une autre fois, et lorsque Malek répondit par la négative, le Calife lui donna trois-mille Dinars, et lui dit : "vas t'acheter une maison avec cet argent". Malek prit l'argent, mais ne le dépensa pas. Lorsqu'al-Rachid se

préparait à retourner à Baghdad, il invita Malek en lui disant : "tu devrais venir avec nous, parce que nous avons décidé de faire adopter *al-Muwatta* (la collection de *hadiths* groupés par Malek) par les gens, comme Othmane leur a fait adopter le Coran". Ce à quoi Malek répliqua : « il n'est pas question de leur faire adopter *al-Muwatta* parce qu'après la mort du Messager de Dieu (*saws*), ses Compagnons se dispersèrent dans différents pays, relatant la Souna (qu'ils connaissaient) dans chacun d'entre eux. Par conséquent, des *hadiths* différents ont été adoptés dans chaque pays'. En plus de cela, le Messager de Dieu (*saws*) a dit : 'la diversité de ma nation est une grâce'. Il ne m'est pas possible de t'accompagner non plus parce que le Messager de Dieu (*saws*) a dit : 'si seulement ils comprenaient, ils sauraient que Médine est meilleure pour eux'. Et il a dit encore : 'Médine élimine ses scories comme la fournaise élimine les scories du fer'. Voici donc vos Dinars, comme vous me les avez donnés ; vous pouvez les reprendre ou les laisser. Si votre cadeau signifie que je doive quitter Médine, sachez que je préfère la ville du Messager de Dieu (*saws*) au monde entier ' ».

Ainsi était l'ascétisme de Malek. Lorsque ses connaissances se furent diffusées et que ses amis se multiplièrent, on prit coutume de lui envoyer des quatre coins du monde, de grandes richesses qu'il distribuait gracieusement en bonnes actions. La générosité de Malek révèle son ascétisme et son peu d'attachement aux biens de ce monde. L'ascétisme toutefois, n'est pas le manque de fortune et de richesses, mais plutôt l'absence de leur amour du cœur humain. C'est ainsi que Salomon fut un ascète malgré sa gloire royale.

L'ascétisme de Malek est ultérieurement attesté dans un récit accordé à al-Chafi'i, qui aurait dit : « j'ai remarqué une fois qu'il y avait un certain nombre de mulets de Khurasan (on a dit d'Égypte aussi) devant la porte de Malek, comme je n'en avais jamais vu de si beaux. J'ai dit à Malek qu'ils étaient vraiment beaux et il répliqua : 'ce sont mes présents pour toi, ô Abou Abdallah'. En lui suggérant d'en garder un comme monture, il dit : 'j'aurais honte devant Dieu si le sabot d'une bête foule le sol où repose Son Prophète (*saws*)'». Sa générosité est évidente, puisqu'il a tout offert d'un seul coup, tout comme son respect pour le sol de Médine.

Nous avons, dans le récit suivant, une autre preuve qui témoigne que son savoir était dévoué pour l'amour de Dieu, et qui démontre son mépris des biens de ce monde. Malek a dit : «je suis entré une fois chez Haroun al-Rachid, et le Calife me dit : 'ô Abou Abdallah ! Tu devrais fréquenter notre cour afin que nos enfants apprennent de toi le *Muwatta*.' Et je répondis : 'que Dieu honore mon Seigneur le Prince ! Vous êtes, mon Seigneur, l'origine de ce savoir. Si vous l'honorez, il sera exalté, et si vous le déshonorez, il sera méprisé. Le savoir est quelque chose vers laquelle on va, non qui vient à nous.' Sur ce, Haroun al-Rachid répliqua :

‘tu as raison !’ [Et se retournant vers les siens, il ajouta:], ‘allez à la mosquée et joignez-vous à l’audience publique’».

Abou Hanifah (*rma*) était, de son côté aussi, un adorateur de Dieu Très-Haut et un ascète qui Le connaissait. La crainte du Seigneur logeait dans son cœur et il cherchait l’amour de Dieu par le biais de son savoir. Qu’il ait été un adorateur de Dieu se perçoit dans le récit transmis sous l’autorité d’ibn Moubarak qui a affirmé qu’Abou Hanifah (*rma*) était distingué par son esprit chevaleresque et ses nombreuses prières. Hammad bin Abi Soulayman rapporte qu’Abou Hanifah avait coutume de passer toute la nuit en prières. Un autre récit relate qu’il avait coutume de passer juste la moitié de la nuit en prières, jusqu’au jour où, le pointant du doigt alors qu’il marchait dans la rue, un homme dit : « voici celui qui passe toute la nuit en prière ». Depuis ce jour, il passa toute la nuit en prière et dit : « j’aurais honte devant Dieu, exalté soit-Il, d’être désigné par une qualité que je ne possède pas, et qui a rapport avec mon adoration ».
Quant à son ascétisme, on a rapporté qu’ar-Rabi ibn Assim a dit une fois : « j’ai été envoyé par Yazid ibn Omar ibn Houbayrah pour lui ramener Abou Hanifah». Lorsqu’il apparut, Yazid lui offrit le poste de Gouverneur du Trésor, mais Abou Hanifah déclina l’offre. En conséquence, Yazid lui administra vingt coups de fouet. Ainsi donc, il a préféré la torture à la fonction de Gouverneur du Trésor.
Al-Hakam ibn Hisham al-Thaqafi rapporte qu’on lui a raconté un récit relatif à Abou Hanifah, signifiant que ce dernier était l’un des hommes les plus honnêtes ; le Gouverneur lui avait donné le choix entre les clefs du Trésor ou le châtiment par le fouet, et il opta pour le châtiment du Gouverneur plutôt que celui de Dieu Très-Haut.
On cita une fois Abou Hanifah à ibn al-Moubarak, et ce dernier commenta : « vous parlez d’un homme auquel on a offert tous les biens de ce monde et qui les refusa ».
On a rapporté aussi selon Mohammad ibn Chujaâ auquel un de ses compagnons a dit qu’on informa une fois Abou Hanifah que « l’Émir des croyants, Abou Jaâfar al-Mansour, a ordonné qu’on lui délivre la somme de dix-mille dinars ». Abou Hanifah n'accepta pas. Le jour où la somme devait lui être apportée, il fit ses prières matinales, s’enveloppa dans sa bure et garda le silence. Le messager d'Hassan ibn Qahtabah arriva avec l’argent et se présenta devant Abou Hanifah sans que ce dernier lui adresse la parole. Un des présents expliqua à Hassan qu’Abou Hanifah ne prononçait qu'une parole de temps en temps, lui signifiant qu'il avait coutume d’agir ainsi. Sur ce, Hassan ordonna que le sac contenant l’argent soit placé dans un des angles de la pièce, puis s’en alla. Par la suite, Abou Hanifah dicta son testament portant que ses biens et ordonna à son fils de ramener le sac après sa mort à Hassan ibn Qahtabah et de lui dire de reprendre

l'argent qu'il avait déposé auprès d'Abou Hanifah. Lorsque son fils délivra l'argent à Hassan, ce dernier s'exclama : « que la grâce de Dieu soit avec ton père. Il tenait vraiment à sa religion ».
On a rapporté de même qu'Abou Hanifah a été invité à occuper la magistrature, mais qu'il a décliné en disant : « je ne suis pas qualifié pour occuper ce poste ». Quand on lui en demanda la raison, il répondit : « si je dois être honnête, je dois dire que je ne suis pas qualifié pour occuper le poste ; si par contre je dois mentir, alors le menteur n'est pas qualifié pour la magistrature ».
Le savoir d'Abou Hanifah relatif aux affaires de l'au-delà et sa préoccupation pour les choses qui comptent en religion tout comme sa connaissance de Dieu, exalté et loué soit-Il, sont attestés par sa crainte profonde du Seigneur et son ascétisme. Ibn Jourayj a dit à ce propos : « on m'a raconté que votre ami de Coufa, al-Nômène ibn Thabit craignait beaucoup Dieu Très-Haut ».
Sharik an-Nakhaï a dit qu'Abou Hanifah passait de longs moments en silence et en contemplation et qu'il parlait peu aux gens. Il s'agit là de signes distinctifs du savoir ésotérique et de la préoccupation pour les choses sérieuses de la religion, parce que celui qui a été doté du silence et de l'ascétisme reçoit tous les savoirs.
C'était là un bref exposé sur la vie de ces trois Imams. En ce qui concerne Ahmad ibn Hanbal et Soufiène al-Thawri (*rma*), leurs adeptes étaient moins nombreux ; Soufiène ayant encore moins d'adeptes qu'Ahmad. Toutefois, Ahmad et Soufiène étaient les plus connus pour leur piété et leur ascétisme. Du moment que ce livre est plein de comptes-rendus de leurs œuvres et de leurs paroles, il n'y a pas besoin d'aborder leurs vies dans le détail en ce moment.

Allez donc voir maintenant comment étaient les autres savants, puis examinez la vie de ces trois Imams et considérez si ces attitudes, ces paroles et ces œuvres, à travers lesquelles ils délaissèrent ce monde et se consacrèrent à Dieu, exalté et loué soit-Il, étaient vraiment le résultat de leur connaissance des diverses spécialités du droit musulman, comme les contrats du type *salam*, location ou prêt ; s'il s'agit du résultat de la connaissance des diverses formes de divorce comme le *dhihar* et le *li'an*, ou plutôt le résultat d'une connaissance plus élevée et plus noble. Essayez de scruter les personnages qui prétendent suivre l'exemple de ces Imams et voyez vous-même si leur prétention est vraie ou fausse.

CHAPITRE TROIS

CE QUI EST CONSIDÉRÉ PAR LE COMMUN DES GENS COMME FAISANT PARTIE DES SAVOIRS LOUABLES, MAIS QUI N'EN FAIT PAS (VRAIMENT) PARTIE

On traitera dans ce chapitre également, des circonstances dans lesquelles certains savoirs deviennent condamnables et comment les noms de certains autres savoirs comme le droit musulman (*al-fikh*), le savoir religieux (*al-ilm*) et la science de l'unicité de Dieu (*al-tawhid*), la remontrance (*al-tadhkir*), et la sagesse (*al-hikmah*) ont été déviés de leurs sens originaux, et ne charrient plus la même signification. On y exposera aussi la part louable des savoirs religieux, la part condamnable, et les raisons de cette condamnation.

1. Pourquoi un savoir est-il condamnable ?

On pourrait dire que le savoir est la connaissance d'une chose en son état. Le savoir étant l'un des attributs de Dieu, comment peut-il être un savoir et être condamnable en même temps ?

Sachez donc que le savoir n'est pas blâmable en lui-même, mais il peut l'être aux yeux des gens pour l'une des trois raisons suivantes :

Premièrement, s'il amène un quelconque préjudice à qui le détient ou à autrui. C'est ainsi que l'on condamne les sciences de la sorcellerie et des talismans bien qu'elles soient réelles et que le Coran ait attesté qu'on arrive à séparer les conjoints en usant de sorcellerie. Le Messager de Dieu (*saws*) a été victime d'un sort, et il en est tombé malade jusqu'à ce que [l'Archange] Gabriel l'en ait informé et ait retiré la recette magique enfouie sous une pierre au fond d'un puits. C'est une science qui permet par le truchement de certaines pierres et de certains calculs mathématiques relatifs à la position et aux cycles des astres de porter atteinte à quelqu'un. Ces pierres sont disposées sous forme d'une structure ressemblant à l'aspect de la victime auquel le sort est destiné. On pratique là-dessus la sorcellerie à un moment déterminé par la position des astres, et ce, en

prononçant des phrases incantatoires comprenant des paroles mécréantes et des perversités contraires à la religion. C'est ainsi que ceux qui pratiquent cette sorcellerie se font aider par les diables et qu'ils arrivent, profitant de l'ordre des choses tel qu'établi par Dieu Très-Haut, à mettre la personne sous le charme, dans d'étranges états. Même si connaitre ces choses, en tant que savoir, n'est donc pas condamnable en soi, c'est un savoir qui ne sert qu'à faire le mal. L'instrument du mal étant un mal en lui-même, ainsi la sorcellerie est-elle considérée comme condamnable.
Supposons, pour la simple analogie, que quelqu'un poursuit un saint homme pour le tuer, mais que le saint se soit caché dans un endroit. Lorsque l'oppresseur recherche la cachette du saint, il n'est pas permis de le lui indiquer, et mentir serait obligatoire. Donner des informations à propos de la cachette du saint aurait été en principe l'affirmation vraie d'un fait, mais c'aurait été condamnable pour les conséquences qui en seraient découlé.

Deuxièmement, lorsque le savoir est en grande partie nuisible (*fi ghaleb al-amr*) pour qui le détient. C'est le cas de l'astrologie à titre d'exemple qui n'est pas un savoir condamnable en soi. Elle se divise en deux parties :
— Une partie mathématique : le Coran a expliqué que les trajectoires du Soleil et de la Lune sont calculées, Dieu, exalté et loué soit-Il, a dit : (Le Soleil et la Lune [évoluent] selon un calcul [minutieux]) (55 - 5). Et Il a dit, exalté et loué soit-Il : (Et la Lune, Nous lui avons déterminé des phases jusqu'à ce qu'elle devienne comme la palme vieillie) (36 - 39).
— Et des lois : ce qui signifie qu'on comprend les effets par le biais des causes. Cela ressemble à la compréhension du médecin des maladies probables en tâtant le pouls. Il s'agit donc de la connaissance du cours des choses et des lois divines. La religion l'a blâmée, et le Prophète (*saws*) a dit : [lorsqu'on cite le destin, retenez-vous, lorsqu'on cite les astres retenez-vous, et lorsqu'on cite mes Compagnons retenez-vous] (75). Et il a dit aussi (saws) : [je crains pour ma nation après ma mort, trois choses : l'injustice des gouvernants, la croyance aux astres, et ne pas croire au destin] (76).
Omar Ibn al-Khattab (*raa*) a dit : « apprenez des astres comment vous guider sur terre et en mer et arrêtez-vous là ! » Il a contrindiqué l'astrologie pour trois raisons :
— D'abord, parce qu'elle est nuisible à la plupart des gens. Si on leur disait en effet que ces actes suivent le cours des astres, ils finiraient par croire que ce sont les astres justement qui les déterminent et qu'ils sont les dieux décideurs, puisqu'il s'agit de corps célestes nobles. Les cœurs leur donneraient de la majesté, s'y attacheraient, et y verraient l'origine du bien et du mal. Ils attendraient le bien ou le mal de ces astres ou le craindraient d'eux, finissant

par s'éloigner de l'invocation de Dieu, exalté soit-Il. Les simples d'esprit ne voient pas au-delà des effets, et il n'y a que ceux qui détiennent de solides connaissances qui comprennent que le Soleil, la Lune et les astres sont sujets à la volonté de Dieu, exalté et loué soit-Il.
Le faible d'esprit qui pense que la lumière du Soleil est le résultat de son apparition ressemble à titre d'exemple à une fourmi sur une feuille de papier qui – si on la dotait de raison — penserait que le mouvement de l'écriture est issu du travail de la plume. Notre fourmi ne transcende pas l'outil pour voir les doigts de la main, puis la main elle-même, ensuite la volonté qui meut la main, puis l'homme qui décide délibérément ce qu'il veut écrire. Elle ne dépassera pas ces éléments pour percevoir le créateur de la main, de la capacité et de la volonté. La plupart des personnes ne regardent pas au-delà des causes immédiates et terrestres et n'atteignent pas celui qui est à l'origine de toutes les causes. C'est, donc, l'une des raisons pour lesquelles on a contrindiqué l'astrologie.
— Ensuite, parce que l'astrologie est un pur travail de conjecture, qui ne peut résulter ni d'une certitude ni d'une probabilité. On ne tient donc pas compte des déclarations qui en résultent. En conséquence, l'astrologie a été jugée condamnable en sa qualité d'ignorance, et non en sa qualité de savoir. En outre, cette connaissance, dit-on, est de nature miraculeuse et a été léguée au Prophète Idriss[68] (als). Elle a périclité puis disparu définitivement. Quant à la réalisation des prédictions des voyants, il s'agit de simples coïncidences. Les astrologues peuvent connaitre certaines causes, mais les effets ne peuvent avoir lieu que selon des circonstances qui sont bien au-delà des capacités humaines. Si Dieu Très-Haut a décidé du reste des causes, l'effet a lieu, sinon cela n'arrive pas. C'est comme les conjectures concernant la pluie, et suggérées par l'amoncellement des nuages. Les nuages peuvent bien disparaitre et le beau temps peut s'installer, tout comme le contraire peut bien advenir. Les simples nuages ne sont pas automatiquement prémonitoires, alors qu'on ignore le reste des causes. Les espoirs du marin de sauver sa barque sont aussi basés sur des conjectures basées à leur tour sur son expérience des vents ; mais ces vents ont d'autres causes cachées qu'il ignore. Il peut donc voir juste comme il peut se tromper. Ce sont ces mêmes raisons qui interdisent la pratique de l'astrologie.
— Et enfin, parce que l'astrologie est inutile. Son moindre mal est qu'on s'adonne à une vaine curiosité, et qu'on perd oisivement sa vie. Cette vie qui constitue le bien le plus précieux. Il s'agit d'une perte et d'une faillite totale. Passant à côté d'un groupe de personnes réunies autour de quelqu'un, le Messager de Dieu (*saws*) demanda ce qu'il en était, et on lui répondit que c'était un érudit. « Érudit en quoi ? » Demanda-t-il. « En poésie et en généalogie des Arabes, » lui répondit-

[68] Nom islamique d'Enoch, (Coran; 19 - 57 et 21 - 58).

on. Il commenta : « c'est un savoir inutile, dont l'ignorance n'est pas nuisible. » Il a dit aussi (saws) : [le savoir est l'apprentissage parfait d'un verset, ou une Souna pratiquée, ou une ordonnance juste]. (77)
S'engager donc dans les sciences de l'astrologie et ce qui y ressemble est similaire au fait d'aller chercher les dangers et de s'immiscer inutilement dans l'ignorance. Ce qui est destiné finit toujours par avoir lieu, et on ne peut le prévenir. Ce n'est pas le cas de la médecine dont on a besoin et dont les manifestations potentielles peuvent être apprises. Et ce n'est pas le cas non plus de l'interprétation des rêves, même s'il s'agit de conjecture, parce les rêves sont un des quarante-six constituants de la prophétie. Interpréter les rêves est un savoir qui ne présente pas de dangers.

La troisième raison (pour laquelle on peut stipuler qu'un savoir est condamnable) est que sa quête ne procure pas à qui s'y adonne un bénéfice scientifique réel. En conséquence, une telle connaissance est intrinsèquement condamnable. C'est le cas, par exemple, de l'étude des sciences peu importantes avant celles qui sont essentielles, ou la recherche des sciences obscures avant celles qui sont plus significatives ou encore l'étude des secrets théologiques . C'est ainsi que certains philosophes et scolastiques sont allés fouiller dans les mystères divins sans les comprendre convenablement ; alors qu'à part les saints et les prophètes, personne ne peut en saisir entièrement les subtilités ni les nuances. C'est pour cette raison que les gens devraient être découragés d'aller fouiller dans ces mystères, et se tourner plutôt vers la législation divine qui les guide sur le bon chemin. Que de personnes se sont consacrées aux savoirs, sans n'en récolter rien qui vaille ! Leur statut en matière de religion aurait été meilleur si elles ne s'y étaient pas adonnées. Il est indéniable que le savoir est nocif à certaines personnes, de la même manière que la chair de certains volatiles et plusieurs genres d'excellente pâtisserie sont nuisibles au nourrisson. Il est même des personnes pour qui l'ignorance est, dans certains cas, salutaire. On raconte à ce sujet qu'un homme s'était plaint à un médecin de la stérilité de sa femme, incapable de lui donner des enfants. Après avoir examiné la femme et tâté son pouls, le médecin l'informa qu'elle n'avait nullement besoin d'avoir des enfants parce que, diagnostiqua-t-il, elle devait mourir dans les quarante jours successifs. La femme fut extrêmement effrayée par cette nouvelle et s'en ressentit. De retour chez elle, elle fit don de toute sa fortune, écrivit son testament, cessa de se nourrir, et resta cloitrée chez elle jusqu'à ce que la période prescrite se termina. Néanmoins, après le passage des quarante jours prescrits, elle ne mourut pas. Son mari alla en informer le médecin qui lui répondit : « je le savais ! Désormais, tu peux avoir tes rapports sexuels avec elle et tu verras qu'elle portera. » Il lui demanda plus d'explications et le médecin dit : « ta femme

souffrait d'excès de poids, et d'épaisses boules de graisse obstruaient l'entrée de son utérus ; je savais qu'elle ne maigrirait que si elle savait son heure venue. Je lui ai procurée une grosse émotion qui l'a fait maigrir, et qui a éliminé ce qui empêchait la grossesse. »

Cet exemple nous fait percevoir les dangers de certaines sciences, et nous fait comprendre la signification du *hadith* du Messager de Dieu (*saws*) :]Dieu, protège-moi d'un savoir qui n'est pas utile[(78).

Considérez donc cette histoire, et ne vous consacrez donc pas à ces savoirs condamnables et blâmés par la *charia*. Suivez l'exemple des Compagnons du Messager de Dieu (*saws*), et contentez vous de vous conformer à la Souna. Le salut se trouve dans l'émulation, et le danger dans l'aventure et l'isolement. N'exagérez pas dans la défense de vos points de vue, vos raisonnements, et vos preuves, en prétendant étudier les choses dans le but d'en déterminer la vraie nature. En matière de savoirs, certains raisonnements peuvent être plus néfastes que les connaissances. Que de mal aurait pu vous arriver dans l'au-delà à la suite de certaines connaissances, si Dieu n'avait été miséricordieux envers vous !

Sachez aussi que de la même manière dont le médecin habile maitrise les thérapies secrètes bénéfiques pour les corps, les prophètes sont les médecins des cœurs et les experts de la vie de l'au-delà. En conséquence, et au risque de vous perdre, n'émettez pas de jugements sur leurs manières en vous référant à ce que vous considérez comme raisonnable. Il peut arriver qu'une personne qui se blesse au doigt y applique localement une crème, alors qu'un habile médecin pourrait bien lui prescrire d'appliquer l'onguent sur la partie opposée du corps. Ignorant complètement les racines et les ramifications des muscles et la façon dont ils entourent le corps, le patient ne penserait jamais à la prescription du médecin. L'analogie peut se faire avec les voies de l'au-delà. Il y a dans les subtilités de la législation et ses bons usages ainsi que dans les croyances et les cultes bien des mystères et des symboles qui sont au-delà de la capacité et de la puissance de l'intellect, comme les pierres précieuses ont des propriétés mystérieuses que les experts en la matière ne comprennent pas totalement, à tel point qu'on n'a pas encore déterminé ce qui attire le fer vers l'aimant.

Les merveilles et les curiosités qu'il y a dans les croyances et les cultes qui s'y rapportent, leurs bienfaits sur les cœurs et leurs effets purificateurs, transcendantaux, réformateurs et élévateurs vers Dieu Très-Haut, de même que l'exposition des âmes aux souffles divins sont plus grands et plus importants encore que les principes actifs des médicaments. Comme la raison ne peut cerner complètement les bienfaits des médicaments bien qu'on puisse les comprendre à travers l'expérimentation, elle peut encore moins comprendre parfaitement ce qui est bénéfique dans l'au-delà, alors que l'expérimentation ne peut y être utile.

L'expérience aurait été utile si un mort retournait de l'au-delà et nous éclairait sur les bonnes actions qui rapprochent de Dieu Très-Haut et les mauvaises qui nous éloignent de Lui. Le même principe est valable pour les croyances et on ne peut espérer les cerner avec la raison. L'utilité de la raison est suffisamment grande en ce sens qu'elle nous éclaire sur l'authenticité du Messager de Dieu (*saws*) et qu'elle nous fait comprendre la source de ses prédications. Ne permettez donc pas à la raison d'être la souveraine, il est bien meilleur de suivre l'exemple afin de trouver le salut.
C'est pour cela que le Messager de Dieu (*saws*) a dit : [certaines formes de savoir ne sont que de l'ignorance, et certains discours (éloquents) ne sont que de l'incohérence] (79). Il est évident que le savoir ne peut être de l'ignorance en lui-même, mais qu'il peut avoir des effets aussi néfastes que ceux de l'ignorance. Le Messager de Dieu (*saws*) a dit aussi : [un petit peu d'orientation divine vaut mieux que beaucoup de savoir] (80). Et Jésus Fils de Marie (*als*) a dit : [les arbres sont bien nombreux, mais ils ne sont pas tous fruitiers ; plusieurs sont fruitiers, mais leurs fruits ne sont pas comestibles ; (ainsi) il y a plusieurs branches de connaissances, mais elles ne sont pas toutes utiles][69].

2. Les termes scientifiques dont le sens a été altéré

Il faut savoir que l'origine de la confusion entre les savoirs condamnables et les savoirs législatifs se trouve dans l'altération et le changement des termes louables. Cette altération faite de mauvaise foi a chargé ces termes de connotations qui ne leur ont jamais été attribuées par les bons précurseurs (*al-salaf al-salah*) ou les premiers musulmans. Cinq noms tout particulièrement, et nommément : le droit musulman (*al-fikh*), le savoir (*al-ilm*), la science de l'unicité de Dieu (*al-tawhid*), la remontrance (*al-tadhkir*) et la sagesse (*al-hikmah*), étaient à l'origine des noms honorables et ceux qui les pratiquaient étaient tenus en grande estime dans le domaine religieux. Cependant, ils ont aujourd'hui des connotations négatives, et les gens ressentent une répulsion envers ceux qui en sont qualifiés, en raison du sens et de la signification qui leur ont été accolés.

Le premier terme à avoir été affecté est celui de *fikh*. Il a été défini de manière restrictive, sans permettre l'interprétation et l'extension. On a limité ce savoir à la connaissance des exceptions légales peu communes, à la maitrise de certains détails du droit et leur discussion sans fin, et à la conservation des différents

[69] Citation absente de la version canonique des Écritures chrétiennes.

avis en la matière. Ainsi, celui qui s'approfondit dans cette discipline et y consacre plus de temps que les autres est considéré le plus expert en la matière. Mais en réalité, aux premiers temps de l'islam, le *fikh* désignait nommément le savoir relatif au salut des âmes dans l'au-delà et à leurs défauts subtils qui corrompent les bonnes actions. Le *fikh* confirmait l'infériorité de la vie de ce monde par rapport à l'au-delà ; il encourageait la quête sincère du bonheur éternel et prêchait la permanence de la crainte dans les cœurs. Tel est le sens que l'on retrouve dans le verset coranique : (Pourquoi de chaque clan quelques hommes ne viendraient-il pas s'instruire dans la religion, pour pouvoir à leur retour, avertir leur peuple afin qu'ils soient sur leur garde.)(9 – 122).
Voilà donc la science du *fikh* dont les fruits sont cette crainte pieuse provenant des avertissements. Et ce ne sont point les règles du divorce ordinaire ou par *li'an*, ni la manumission (*'atq*), ni les différents types de contrats de vente, location et bail qui produiront l'effet escompté dans les cœurs et inspireront la crainte salutaire. Au contraire, s'y consacrer en permanence endurcit les cœurs et en ôte la crainte ; et c'est ce que nous observons de nos jours auprès de ceux qui s'y consacrent. Dieu Très-Haut dit : (Ils ont des cœurs, mais ne comprennent pas) (7 – 179), en faisant référence à la foi et non aux sentences juridiques. Je pense, d'ailleurs, que le terme *fikh,* par lequel on désigne le droit, et celui de *fahm*, c'est-à-dire la compréhension sont deux termes synonymes. En pratique, on les utilise dans leur sens ancien et récent. En disant : (Vous jetez dans leurs cœurs plus de terreur qu'Allah. C'est qu'ils sont des gens qui ne comprennent pas.)(59 – 13), Dieu Très-Haut a attribué leur crainte limitée du Créateur et leur grande terreur des gens, à leur compréhension limitée. Jugez donc par vous-même s'il s'agit du résultat de l'ignorance de certains détails du droit, ou plutôt de l'absence de ces savoirs que nous avons mentionnés. S'adressant à des hommes de savoir qui l'ont visité, le Messager de Dieu (*saws*) leur dit : [hommes de savoir et de discernement !] (81)
Lorsqu'on demanda à Saïd ibn Ibrahim az-Zohri[70] (*rma*) qui étaient d'après lui les personnes qui avaient le plus de discernement, il répondit : « ceux qui ont le plus de crainte de Dieu Très-Haut ». Il a indiqué ainsi que les fruits de la clairvoyance religieuse (*fikh*). En effet, la piété est le fruit des savoirs ésotériques plutôt que des sentences et des décisions juridiques.
Le Messager de Dieu (*saws*) demanda : [dois-je vous dire qui est le plus *fekih* entre tous et celui qui a le plus de discernement ?] On répondit par l'affirmative, et il dit : [celui qui a le plus de discernement est celui qui ne fait pas désespérer les gens de la miséricorde de Dieu, ni les incite à se sentir en sécurité et impunis (plutôt que se repentir), ni ne leur fait désespérer de voir tous leurs problèmes

[70] 201 H. – 816-17 A.C.

résolus par Dieu, ni délaisse le Coran pour autre chose qu'il croit meilleur] (82). Lorsque Anas ibn Malek[71] rapporta ce *hadith* : [je préfère tenir compagnie à ceux qui adorent Dieu du coucher au lever du soleil, plutôt que de libérer quatre esclaves] (83), il se tourna vers Zayd ar-Rekachi et Ziyad al-Noumayri et leur dit : « les réunions pour invoquer Dieu (*dhikr*) étaient différentes dans le passé de ces rassemblements durant lesquels l'un de vous fait des sermons à ses compagnons et récite la Souna. Nous avions l'habitude de nous assoir pour pondérer sur la foi, faire l'exégèse du Coran et comprendre mieux la religion ; nous considérions que le fait de reconnaitre les bienfaits que Dieu nous a donnés était du *fikh* ». Ainsi, étudier l'exégèse et compter les bienfaits a été nommé *fikh*. Le Messager de Dieu (*saws*) a dit : [personne ne perçoit totalement ce qu'est le *fikh* tant que son cœur n'aime pas et ne déteste pas les gens en fonction des critères établis par Dieu, et tant qu'il ne voit pas plusieurs interprétations dans le Coran] (84). Ce *hadith* a été cité aussi comme *mawquf* (dont le *sanad*, c'est-à-dire la chaine de rapporteurs, remonte jusqu'aux Compagnons et s'arrête peu avant le Messager de Dieu) jusqu'à Abou ad-Dardaa (*raa*) qui aurait ajouté : « il (homme ou femme) se retournerait alors vers lui-même et serait encore plus sévère avec soi ».

Farqad al-Sabkhi a posé une question relative à la religion à al-Hassan et ce dernier lui répondit ; il lui rétorqua alors que les autres *fekihs* étaient d'avis contraire. Al-Hassan (*rma*) lui dit alors : « que ta mère te perde petit Farqad ! N'as-tu jamais vu un vrai *fekih* de tes propres yeux ? Le *fekih* n'est pas attiré par cette vie, mais désire plutôt l'au-delà, il est clairvoyant en ce qui concerne sa religion et prie régulièrement son Créateur, il est pieux et ne calomnie pas les musulmans, il ne convoite pas leurs biens et leur donne des conseils sincères. » Nous remarquons que lors de son énumération, il n'a pas dit que le *fekih* est celui qui maitrise tous les détails du droit musulman. Cependant, je ne dis pas que le terme de *fikh* ne comprenait pas aussi les avis légaux relatifs au droit civil. Il incluait en fait ces disciplines, mais au sens large et en les considérant comme des branches de ce savoir. La référence à l'au-delà était toutefois plus répandue. Par conséquent, cette restriction du sens de ce terme a porté une certaine ambigüité, et certaines personnes se sont consacrées exclusivement à cet aspect du *fikh*, négligeant la science de l'au-delà et l'étude de la nature des cœurs. Qui plus est, les hommes ont trouvé dans leur propre nature un certain encouragement à suivre cette voie facile, puisque les savoirs ésotériques sont obscurs et incompréhensibles, et qu'il est difficile d'en vivre ou d'atteindre grâce à eux les charges honorifiques exécutives ou judiciaires, ou encore d'arriver à une position de prestige ou de pouvoir. C'est donc dans la réduction du sens du

[71] 93 H. – 711-12 A.C.

terme *fikh* ou droit musulman — qui est donc à l'origine un savoir louable — que Satan a trouvé un terrain favorable pour embellir les voies perverses aux cœurs des humains.

Le deuxième terme à avoir été altéré est celui de *'ilm* ou savoir. Ce terme se rapportait à l'origine à la connaissance de Dieu Très-Haut, de Ses signes et de Ses œuvres auprès de Ses serviteurs et Ses créatures. Ainsi, lorsque le Calife Omar (*raa*) décéda, ibn Messaoud (*rma*) s'exclama : « les neuf dixièmes du savoir, *'ilm*, sont morts. » Il faisait allusion au Savoir tel que clairement défini, et a bien spécifié qu'il s'agissait de la connaissance de Dieu, exalté et loué soit-Il.
Cependant, les gens ont utilisé librement le terme et ont réduit sa signification en le restreignant à tel point qu'il devint communément le propre de ceux qui débattent avec leurs adversaires les cas de droit, et ce qui s'y rapporte. C'est ainsi qu'on a acculé à ces derniers la qualité d'experts en vérité et d'érudits. Ceux qui ne pratiquent pas ces savoirs sont par contre classés parmi les faibles et ne sont pas considérés comme appartenant à la société des érudits. C'est donc un autre cas d'altération par restriction du sens du terme. Mais en réalité, tout ce qui a été dit comme éloge du savoir et des hommes de savoir se rapporte à ceux qui sont érudits en connaissance de Dieu, de Ses ordonnances, de Ses œuvres, et de Ses attributs. Toutefois, il est devenu habituel maintenant, d'accoler le terme « érudit » à ceux qui ne comprennent aux sciences juridiques que les syllogismes controversés relatifs aux situations de prétoire. Ceux qui sont experts dans cette gymnastique sont classés au nombre des érudits, malgré leur ignorance des sciences de l'exégèse, de la Souna et de la théologie, au détriment d'un grand nombre de ceux qui recherchent la connaissance.

Le troisième terme (à souffrir d'altération) est celui de théologie monothéiste, entendue comme savoir de l'unicité de Dieu (*tawhid*). Ce dernier est devenu aujourd'hui synonyme de théologie scolastique (*sina'at al-kalaam*) et de connaissance des méthodes argumentaires, de la manière de confondre les adversaires en faisant preuve de volubilité, posant grand nombre de questions, soulevant des doutes, et formulant des réquisitoires. Certains de ces groupes sont allés jusqu'à se faire appeler « Les Gens de l'Équité et de l'Unicité» (*ahl al-adl wal-tawhid*). Les théologiens scolastiques furent nommés érudits en religion, bien qu'aucun des principes de leur profession n'était courant durant la première période de l'islam. Bien au contraire, les érudits de ces temps-là avaient condamné sévèrement toute personne qui se consacre aux joutes verbales et à la controverse.
Les évidences attestées par le bon sens et contenues dans le Coran sont toutes bien connues. La connaissance du Coran constituait toute la connaissance, alors

que la théologie monothéiste signifiait autre chose qui était au-delà de la compréhension de la plupart des théologiens scolastiques ; et même quand ces derniers la comprenaient, ils ne mettaient guère en pratique ce qu'ils avaient appris. La théologie monothéiste signifiait alors la conviction que tout provenait de Dieu, exalté et loué soit-Il, une croyance qui éliminait toutes les causes et les moyens intermédiaires (*al-asbab wal-wassael*). Tout le bien et le mal, était considéré comme provenant entièrement de Dieu, exalté soit-Il. Il s'agit en fait d'une attitude noble dont l'un des fruits est la confiance en Dieu, qui sera décrite justement dans Le Livre de l'Unicité de Dieu et la Confiance en Lui. Ses fruits se manifestent aussi par la cessation de blâmer les gens et d'être en colère après eux, et par le contentement et la résignation à la volonté divine. Ses fruits sont illustrés aussi par les paroles d'Abou Bakr auquel on a demandé durant sa maladie : « Devons-nous t'appeler un médecin ?» Et qui répondit : « (c'est) le médecin (qui) m'a rendu malade. » Une autre version de ce récit relate que lorsqu'il tomba malade, on lui demanda : « Que t'a dit le médecin ? » Et il répondit : « Il m'a dit, en vérité Je fais ce que Je choisis de faire. » D'autres exemples seront cités dans Le Livre de l'Unicité de Dieu et la Confiance en Lui.

Ainsi, la théologie monothéiste (*tawhid*) ressemble à une essence précieuse encastrée dans deux cosses successives. La cosse externe est évidemment plus distante du fruit que la cosse interne. Cependant, on a restreint le terme de théologie monothéiste à la cosse externe et à la fonction protectrice de cette cosse et on a totalement ignoré le fruit lui-même.

La première cosse représente la profession verbale statuant qu'il n'y a point d'autre divinité que Dieu. Il s'agit d'un monothéisme qui se contre distingue de la Trinité professée par les chrétiens. Mais cette profession verbale peut bien provenir d'un hypocrite dont les pensées internes contredisent la déclaration ouverte.

La deuxième cosse représente un état du cœur qui ne s'oppose pas ni refuse d'exprimer le sens de cette profession, le cœur y a foi et la croit. Il s'agit du monothéisme pratiqué par le commun des gens. Comme nous l'avons mentionné auparavant, les scolastiques sont les gardiens de ces cosses contre la perturbation des innovateurs hérétiques.

La troisième partie est le cœur et la pulpe du fruit lui-même. Elle représente la conviction que toutes les choses proviennent de Dieu Très-Haut ; ce qui élimine toute considération pour les intermédiaires et implique de L'adorer et de ne rien adorer d'autre avec Lui. Ceux qui poursuivent leurs propres instincts

passionnels (*al-hêouê*) ne peuvent être adeptes de ce monothéisme, du moment qu'en obéissant à leur désirs, ils en font l'objet de leur adoration. Dieu a dit à ce propos : (Vois-tu celui qui prend sa passion pour sa propre divinité ?) (45 - 23) et Son Messager (*saws*) a dit de même : [de toutes les divinités qui ont été adorées sur Terre, celles que Dieu Très-Haut méprise le plus sont les passions] (85).
En fait, si l'on y pense bien, on réalise que ce que l'idolâtre adore ce n'est pas l'idole en elle-même, mais ce sont ses propres passions ; son âme est encline vers la religion de ses pères et il suit ce penchant. C'est justement l'inclination de l'âme vers les choses familières qui exprime l'une des significations du mot « passions ». La colère contre les gens et le fait de compter sur eux ne fait pas partie non plus du monothéisme ; comment pourrait-on en effet en avoir après eux, si l'on est convaincu que tout provient de Dieu, exalté et loué soit-Il ? Le monothéisme était synonyme de cet état d'esprit, un état de sainteté. Mais regardez donc en quoi on l'a transformé, et comment les gens se sont contentés de ses cosses externes.
Ils se sont pavanés avec ces choses dont les noms ont bonne réputation, et ils ont fait faillite quant au sens et à la signification pour lesquels ces noms méritent véritablement d'être loués. Leur banqueroute est similaire à celle de cette personne qui, au réveil, se tourne vers la direction de La Mecque et dit : « je tourne mon visage exclusivement vers Celui qui a créé (à partir du néant) les cieux et la terre; et je ne suis point de ceux qui Lui donnent des associés » (6-79); alors que si son cœur tout particulièrement n'a pas été tourné vers Dieu, son affirmation constitue le véritable premier mensonge de la journée qu'il commet envers Dieu Très-Haut.
S'il entend par le mot « visage » son sens apparent, alors il a tourné son visage uniquement vers La Kaaba[72] et l'a détourné des autres directions. Mais La Kaaba n'est pas la direction matérielle réelle vers le Créateur des cieux et de la Terre, pour qu'on puisse dire que celui qui y tourne la face la tourne réellement vers Dieu Très-Haut. Le Créateur n'est limité par aucune direction ni aucun endroit. Et s'il veut dire, qu'il a tourné son cœur vers Dieu, et c'est l'adoration recommandée, comment peut-il dire vrai, alors que son cœur est haletant entre ses désirs terrestres et investi à inventer les moyens d'amasser l'argent et la fortune et s'y consacrer entièrement ? Comment a-t-il tourné son visage vers Le Créateur des cieux et de la Terre, quand le fait de tourner son visage vers Dieu informe sur la vérité du monothéisme. Le monothéiste est en effet celui qui ne voit que l'Unique et ne tourne sa face que vers Lui, obéissant ainsi à l'ordre divin : (Dis : « C'est Allah ». Et puis, laisse-les s'amuser dans leur égarement.) (6 – 91)
Il ne s'agit pas du dire avec la langue, car cette dernière est une interprète qui

[72] La Kaaba est le temple au coeur de La Mecque construit par Abraham et Ismaïl.

dit vrai parfois et ment d'autres fois ; mais ce que Dieu Très-Haut regarde c'est l'interprété, c'est-à-dire le cœur, qui est le minerai du monothéisme et sa source.

Le quatrième terme à avoir été altéré est l'invocation (*dhikr*) et la remontrance ou rappel (*tadhkir*). Dieu Très-Haut dit : (Et rappelle ; car le rappel profite aux croyants) (51 – 55). Plusieurs *hadiths* louant les vertus des assemblées d'invocation nous sont parvenus, comme celui où le Messager de Dieu (*saws*) nous recommande : [si vous passez à proximité des jardins du Paradis, arrêtez-vous et appréciez]. Lorsqu'on lui demanda ce qu'étaient les jardins du Paradis, il répondit : [les assemblées où l'on évoque Dieu] (86). Nous le voyons aussi dans cet autre *hadith*: [Dieu Très-Haut a des anges, autres que ceux qui accompagnent les humains, et qui se promènent dans ce monde ; dès qu'ils aperçoivent une assemblée où l'on invoque Dieu, ils s'appellent mutuellement disant : venez, nous avons trouvé ce que nous cherchons ! Ils y arrivent, entourent les présents et écoutent. Invoquez Dieu et rappelez-vous les uns les autres] (87). Ces pratiques ont été transformées par la plupart des prêcheurs de ces temps, en cercles de récitals de contes et de poésies, de danses extatiques (*chateh*) et d'autres calamités (*tammate*[73]). Dire des contes est une innovation hérétique, et les bons précurseurs (*al-salaf al-salah*) ont prohibé d'écouter les conteurs, disant que cela ne se faisait ni du temps du Messager de Dieu (*saws*) (88), ni de celui d'Abou Bakr, ni d'Omar (raa). On a vu apparaitre les conteurs après l'avènement de la Dissension (*al-fitna*). On a rapporté qu'ibn Omar (*raa*) est sorti un jour de la mosquée en s'exclamant : « C'est le conteur qui m'a fait quitter la mosquée, si ce n'était lui, je ne serais pas sorti ». Damrah[74] a dit à ce sujet aussi : « j'ai demandé un jour à Soufiène al-Thawri si nous devions écouter les diseurs de contes, et il me répondit de tourner le dos aux innovations hérétiques. » Ibn Aoun a dit aussi : « j'ai visité ibn Syrine un jour et il m'a demandé les nouvelles. J'ai répondu que l'Émir a prohibé aux conteurs de dire leurs histoires, et il me répliqua qu'il a bien fait. » On rapporte aussi que al-A'amach[75] est entré à la mosquée de Bassora et qu'il aperçut un conteur qui disait : « al-A'amach nous a rapporté... » Il s'installa au beau milieu de l'assemblée et se mit à enlever les poils de son aisselle. Le conteur l'apostropha lui disant : « n'as-tu pas honte Cheikh, de faire ça ? » Al-A'amach lui rétorqua alors : « pourquoi donc ? Je pratique une Souna (il est recommandé en effet d'éliminer les poils de l'aisselle) alors que toi tu pratiques le mensonge. Je suis al-A'amach, et je ne t'ai jamais rapporté quoi que ce soit !»

---

[73] La traduction littérale serait : calamités.
[74] Ibn Rabi'ah (202 H – 817-18 A.C).
[75] Abou Mohammad Soulayman ibn Mihran (148 H – 765 A.C).

Ahmad a dit aussi : « les plus grands menteurs sont les conteurs et les mendiants. »

Ali ibn abi Taleb (*raa*) renvoya une fois les conteurs de la grande mosquée de Bassora ; cependant, en écoutant ce que disait al-Hassan al-Basri, il lui permit de continuer et ne l'exclut pas. Ce dernier avait coutume de parler du savoir de l'au-delà et de citer des réflexions sur la mort, il insistait sur les défauts de l'âme, sur ce qui portait préjudice aux bonnes actions et sur les susurrements du diable et comment s'en prévenir. Il rappelait les grâces de Dieu et Ses bienfaits et indiquait l'insuffisance des êtres à Le remercier. Il expliquait la bassesse de cette vie, ses défauts, son passage et recommandait de ne pas s'y fier, comme il expliquait aussi les périls de l'au-delà et ses terreurs. Telle est donc la remontrance légitimement louée et à laquelle on nous encourage d'assister dans le *hadith* rapporté par Abou Dharr (*raa*) : [assister à une assemblée où on invoque Dieu est meilleur que mille prosternations ; assister à une assemblée de savoir est meilleur que la visite de mille malades ; assister à une assemblée de savoir est meilleur que suivre mille processions funèbres. On demanda : 'ô Messager de Dieu, est-ce meilleur que la lecture du Coran aussi ? ' Et il dit : 'comment la lecture du Coran peut-elle être utile, si ce n'est par le savoir ? '] (89)
Ata a dit de son côté : « assister à une assemblée de savoir absout des péchés de soixante-dix assemblées de divertissement mondain. »
Ceux qui ont l'habitude d'embellir leurs propos par des mensonges ont utilisé cette Souna pour justifier leurs comportements, s'appropriant ainsi le terme de « remontrance » (*tadhkir*), et le mettant au service de leurs fables, et oubliant par là la juste voie des invocations louables (*dhikr*). Ils passent leur temps à raconter des fables sujettes aux variations, aux ajouts et aux coupures, non conformes aux récits racontés dans le Coran, et auxquelles ils en rajoutent. Il y a bien évidemment des récits utiles à écouter, comme il y en a qui portent préjudice même s'ils sont vrais. S'engouffrer par cette porte, équivaut à s'exposer à la confusion entre le vrai et le faux, l'utile et le préjudiciable ; et c'est ce qui explique qu'on a conseillé de s'en éloigner. Voilà donc pourquoi Ahmad ibn Hanbal (*rma*) a dit que les gens avaient bien besoin de conteurs sincères, ajoutant que si le conte se référait aux récits des Prophètes (*als*) et à leur religion, et si le conteur était sincère et disait vrai, il n'y voyait pas d'inconvénients. Il a averti contre le mensonge et les histoires allégoriques suggérant des erreurs et des compromis dont le public ne peut assimiler le sens. Si les gens ne réalisent pas qu'il s'agit d'erreurs exceptionnelles suivies de réflexion profonde, absoutes par de bonnes actions, ils pourraient y chercher le justificatif de leur propre laisser-aller et leurs erreurs ; ils en useraient comme subterfuge et comme excuse, disant qu'un tel a rapporté d'après des cheikhs et des hommes illustres… et qu'après tout, nous

commettons tous des péchés… il n'y a pas trop de mal à ce que je désobéisse à Dieu Très-Haut puisqu'un tel, qui est meilleur et plus prestigieux que moi l'a fait. Voilà comment ils trouvent cette témérité envers Dieu Très-Haut, sans s'en rendre compte. Au cas où l'on tiendrait compte de ces deux avertissements, il n'y a pas de mal… On se replierait alors sur les récits louables contenus dans le Coran et les informations dument documentées dans les livres authentiques.
Il y a des personnes qui se permettent d'inventer des histoires invitant aux obédiences, et qui prétendent que l'intention est d'inciter les gens à faire le bien. Il s'agit en fait de tendances diaboliques, parce que la sincérité reste la juste alternative au mensonge. Ce que Dieu Très-Haut nous dit et ce que Son Messager (saws) a rapporté dispense de toute invention. Cela est d'autant plus vrai quand on sait que même le roucoulement de la prose rimée est détesté et considéré comme artificiel et factice. Lorsque le fils de Saad ibn Abi Wakkas[76] (*raa*) est venu trouver son père pour lui demander un service, s'exprimant en prose rimée, Saad lui dit : « cela te rend détestable à mes yeux ! Si tu n'arrêtes pas ce roucoulement, je te souhaite de ne pas réaliser tes objectifs dans la vie jusqu'à ce que tu te pentes ! » Le Messager de Dieu (*saws*) a dit à Abdallah ibn Rouahah[77] lorsqu'il l'entendit dire trois mots rimés : [prends garde à la prose rimée, ô ibn Rouahah !] (90). C'est comme si la prose rimée autorisée ne devait pas dépasser une paire de mots. D'ailleurs lorsqu'un homme a posé une question au Messager de Dieu, relative au prix du sang (*diya*) à payer à une femme qui perd son fœtus suite à des coups qu'on lui a infligés, en lui disant en prose rimée : « comment paierait-on le prix du sang pour un être qui jamais n'a bu, ni mangé, ni crié, ni pleuré ? Paie-t-on un prix pour une telle créature?» Le Messager de Dieu (*saws*) le lui reprocha en disant : [il roucoule comme un rustre bédouin]. (91)

Il n'est pas recommandé non plus d'exagérer dans l'usage de la poésie lors des prêches. Dieu Très-haut a dit : (Et quant aux poètes, ce sont les égarés qui les suivent. Ne vois-tu pas qu'ils divaguent dans chaque vallée ?) (26 – 224,225). Et Il a dit aussi : (Nous ne lui (à Mohammad) avons pas enseigné la poésie ; cela ne lui convient pas non plus.) (36 – 69). La plupart des poésies citées par les prêcheurs portent sur les descriptions amoureuses, la beauté de la bienaimée (ou du bienaimé) et l'attente de la rencontre, ou la douleur de la séparation. Leurs assemblées ne réunissent que des rustres dont l'intérieur est chargé de désirs et dont les cœurs ne cessent de se retourner vers les belles images. Ces

[76] (Décédé entre 55-58 H – 675-678 A.C) L'un des dix auxquels le Messager de Dieu a donné la bonne nouvelle d'entrer au Paradis (*al-achra al-moubacharine bil-Jannah*, soit les Dix Promis au Paradis); membre du Conseil des Six entre les mains desquels Omar a laissé l'avenir du Califat, et l'un des plus grands généraux paléomusulmans, ce fut Saad qui a conquis la Perse.
[77] (8 H – 629-630 A.C.)

poésies ne touchent en eux que ce qui y est déjà, les feux de leurs passions s'embrasent, et ils se mettent à crier et soupirer. Il s'agit en grande partie d'une certaine déviation. Il faudrait se limiter à citer les poésies qui contiennent un beau prêche ou une sagesse, en se contentant de les utiliser juste pour illustrer les propos et mettre à l'aise l'auditoire. Le Messager de Dieu (*saws*) a dit : [il y a de la sagesse dans une certaine poésie] (92).
Si la fréquentation de ces assemblées était exclusivement réservée à l'élite absorbée par l'amour de Dieu Très-Haut, il n'y aurait aucun mal dans cette poésie dont le sens apparent traite de sujets mondains. En effet, et comme nous le verrons dans le Livre de l'Audition et de la Passion, chaque personne interprète tout ce qu'elle entend selon la lumière qui domine son propre cœur. Al-Jounayd (*rma*) avait l'habitude de s'adresser à un auditoire d'environ dix personnes, et se retirait si le nombre augmentait. Son assemblée n'a jamais atteint la vingtaine de présents. Un jour qu'une foule s'était rassemblée devant la maison d'ibn Salim, un des présents demanda à ce dernier de s'adresser à eux, lui disant : « vos compagnons sont venus ! » Ibn Salim répondit : « non ! Ceux-là ne sont pas mes compagnons ; ils sont les compagnons de l'assemblée. Les miens sont une petite élite. »

Par les danses extatiques (*chateh*), nous voulons parler de deux genres de discours inventés par certains soufis.
L'un consiste en déclarations longues et larges, d'amour passionnel (*ichk*) envers Dieu Très-Haut et d'union (*wiçal*) qui rend inutile toute action manifeste. Certains finissent par prétendre la totale symbiose, le lever du voile, la vue avec les yeux et la communication verbale. Ils disent qu'on leur a dit ceci et qu'ils ont dit cela, et imitent al-Hussein ibn Mansour al-Hallaj[78] qui fut pendu pour avoir fait des déclarations similaires. Ils illustrent leurs propos par les phrases d'al-Hallaj disant : « je suis La Vérité ! » et les déclarations imputées à Abou Yazid al-Bastami[79] qui aurait déclaré : « que je sois exalté ! Que je sois exalté ! » Il s'agit d'un genre de discours extrêmement néfaste pour le commun des gens, à tel point que certains paysans ont délaissé leurs champs et se sont lancés dans de telles supputations. En fait, il s'agit de discours qui font le délice des penchants naturels ; il y a l'oisiveté et, simultanément, la propre attestation d'honorabilité en atteignant certains degrés (*maqamat*) et en vivant certains états (*ahwal*). Les idiots ne trouvent pas grande difficulté à y prétendre, ni à ramasser certaines paroles confuses et enjolivées. Et même si on ne leur reconnait pas ces états, ils disent qu'il s'agit d'une réaction provenant du savoir et de la polémique. Le savoir

[78] Fameux théologien mystique accusé d'hérésie qui fut pendu le 24 Dhu al-Qa'dah 309 H – 26 mars 922, puis décapité et son corps brulé.
[79] Al-Bastami ou al-Bistami (216 ou 264 H – 875 ou 878 A.C).

constitue pour eux un voile et la polémique un fruit de l'esprit, alors que, disent-ils, ces états ne se perçoivent que par la voie latente à travers la vision de la lumière de la vérité. Il s'agit en réalité d'exemples qui se sont répandus dans le pays et dont les conséquences maléfiques sur le commun des gens sont devenues énormes. Nous sommes à un point où la condamnation de ceux qui ont ces prétentions vaut mieux que faire revivre dix personnes. Quant à ce qu'on raconte sur le compte d'Abou Yazid al-Bastami (*rma*) c'est faux ; et au cas où on l'aurait entendu dire de telles choses, il faisait très certainement référence à Dieu, exalté et loué soit-Il, se répétant à lui-même ces paroles comme s'il avait entendu Le Créateur dire: (Certes, c'est moi Allah : point d'autre divinité que Moi. Adore-moi donc !)(20 – 14). Provenant d'al-Bastami, cela aurait dû évidemment être compris en tant que récit de narrateur.

Le deuxième genre de danses extatiques consiste en paroles inaudibles, d'apparence élégante et contenant des expressions grandioses mais inutiles. Dans la plupart des cas, il peut s'agir de paroles incomprises par qui les prononce lui-même, fruits d'une raison dérangée ou d'une imagination perturbée ; elles sont généralement le fruit de sa compréhension limitée d'un discours qu'il a entendu. Dans d'autres cas, les paroles sont comprises par qui les prononce, mais ce dernier est incapable de les expliquer et les exprimer correctement, en raison du manque de pratique scientifique et pour n'avoir pas appris les modes d'expression au moyen de termes appropriés. Il n'y a guère d'utilité dans ce genre de discours, bien qu'il touche les cœurs, épate les esprits et consterne la raison, ou qu'il suggère des sens qui n'y figurent pas en réalité ! Chacun comprend ce discours selon ses penchants et son tempérament ; le Messager de Dieu (*saws*) a dit à ce propos : chaque fois que l'un d'entre vous s'adresse aux autres d'une manière qu'ils ne comprennent pas, il jette parmi eux la discorde (93). Et il a dit aussi (*saws*) : adressez-vous aux gens par des paroles qu'ils comprennent et laissez ce qui leur est inintelligible; voudriez-vous donc que les gens désavouent Dieu et Son Messager ? (94). Voilà donc ce qu'il en est des discours compris par ceux qui les disent et incompris par l'auditoire ; je vous laisse imaginer ce qu'il en est de ceux qui ne sont même pas compris par qui les dit. Il n'est pas permis de citer des discours qui sont compris juste par qui les dit et inintelligibles à qui les entend. Jésus Fils de Marie (*als*) a recommandé de ne pas déposer la sagesse auprès de qui ne la mérite pas, car c'est injuste envers elle, comme il a recommandé de ne pas en priver qui en est digne, car c'est injuste envers lui ; il a recommandé d'être tel le médecin attentionné qui dépose le remède juste sur la maladie. Une autre version rapporte que Jésus Fils de Marie (*als*) a dit : celui qui dépose la sagesse auprès de ceux qui ne la méritent pas a commis une ignorance, et celui qui la refuse à qui la mérite a commis une injustice. La sagesse a un droit et des gens, il faut donner à chacun son dû.

Quant aux calamités (*tammate*), elles comprennent ce que nous avons cité pour les danses extatiques (*chateh*) auxquelles s'ajoute un élément qui leur est propre. C'est le fait de détourner la signification des termes de la *charia* (législation) de leurs sens apparents intelligibles vers des sens latents qui n'ajoutent rien d'utile, comme le font les ésotéristes d'*al-Batiniyah* dans leurs interprétations. Il s'agit aussi d'illicite dont les méfaits sont énormes. En dégageant les termes de leur signification apparente, sans se référer à la Souna du Messager ni aux dictats de la raison et sans aucune nécessité rationnelle, il devient inévitable de perdre confiance dans les mots, annulant par conséquent tous les bienfaits des paroles de Dieu et de Son Messager (*saw*s). En fait, ce qu'on appréhende presque instinctivement comme signification n'est pas fiable, et on ne peut ordonner convenablement ce qui est intérieur. Les pensées intérieures se côtoient et s'opposent et on peut les interpréter de plusieurs manières. Il s'agit dans ce cas aussi, d'hérésies très répandues et extrêmement néfastes, et leurs prédicateurs s'appuient sur ce qui est curieux et insolite, puisque les esprits en sont attirés et y trouvent un certain plaisir. C'est par cette méthode que les adeptes d'*al-Batiniyah*[80] sont arrivés à démolir toute la législation divine (*charia*) par l'interprétation de ses sens apparents et en la soumettant à leurs opinions, comme nous l'avons cité en parlant de leurs écoles de pensées dans le Livre *al-Moustadh'hir* rédigé pour réfuter leurs thèses (voir note 46, *Les Scandales d'al-Batiniyah*).

Pour vous donner quelques exemples des interprétations proclamées par ces calamiteux, je vous citerai l'affirmation de l'un d'entre eux, prétendant que lorsque Dieu Très-Haut s'adresse à Moïse (*als*) lui disant : (Rends-toi auprès de Pharaon, car il a outrepassé toute limite), (20 – 24 et 79 – 17) le mot Pharaon se réfèrerait d'après lui au cœur de Moïse, car le cœur outrepasse toute limite humaine. Ils prétendent encore que dans un autre verset où Dieu Très-Haut s'adresse à Moïse (*als*), lui disant : (Et jette ton bâton !) (7 – 117) il fait allusion à jeter tout ce sur quoi il s'appuie et se repose à part Dieu, exalté et loué soit-Il. Ils interprètent à leur manière aussi le *hadith* du Prophète (saws) : mangez le

---

[80] Secte ésotérique que certains qualifient par ignorance de soufie. Dans son livre *La Distinction entre les Sectes*, al-Baghdadi la décrit ainsi : "… Les méfaits d'al-Batiniyah sur les sectes islamiques sont pires que ceux des mauvais juifs, des mauvais chrétiens et des zoroastriens, ils sont encore pires qu'al-Dahriya (Sécularistes) et la plupart des mécréants". Il semblerait qu'il s'agisse d'une secte caméléon qui adoube les chrétiens en miroitant la doctrine de la Trinité, les juifs en leur faisant voir leur opposition farouche aux musulmans, et en épousant de manière générale le credo des personnes visées pour être embrigadées. Al-Batiniyah ne serait en fait pas une école de pensée islamique ni une secte parmi les sectes islamiques, mais plutôt une école fondée dans le but de détruire l'islam et d'annuler ses croyances et sa législation. C'est ainsi que l'explique l'Imam al-Ghazali dans son livre: "Les Scandales d'al-Batiniyah" (*Fadhayeh al-Batiniyah*).

repas de l'aurore (*souhour*[81]), ce repas est béni (95), prétendant qu'il s'agit de demander le pardon de Dieu à cette heure-là, et non de se nourrir. Les exemples sont nombreux, et ils arrivent même à l'apocryphe du Coran du début jusqu'à la fin, altérant son sens manifeste et son exégèse rapportée selon ibn Abbas et la plupart des *Oulémas*. Nous reconnaissons avec certitude l'erreur contenue dans certaines de ces interprétations comme celle de comprendre « le cœur » là où il s'agit de Pharaon, puisque ce dernier est un personnage réel dont l'existence nous a été révélée par diverses sources d'information, et puisque Moïse s'est adressé à lui. Tout comme Abou Jahl[82] et Abou Lahab[83], Pharaon est bien un être humain en chair et en os, et il n'est pas de l'espèce des diables ou des anges qu'on n'a pas perçu avec les sens, pour que l'on interprète différemment ses paroles. Il en est de même de cette interprétation saugrenue du repas de l'aurore (*souhour*) comme étant la demande de pardon, car le Messager de Dieu (*saws*) prenait ce repas et disait : mangez le repas de l'aurore et encore : venez au repas béni (96). La nature corrompue de telles interprétations est ainsi démontrée aussi bien par les preuves de la Souna que par celles des sens. Quant à ce qui dépasse le domaine des sens, on le perçoit par ce qu'on est porté naturellement à croire. En plus d'être illicites, ces interprétations portent la confusion dans l'esprit des gens en corrompant leur religion. Aucune de ces interprétations ne nous est parvenue sous l'autorité de l'un des Compagnons ou de leurs successeurs (*al-Tabioun*) ou même d'al-Hassan al-Basri bien que ce dernier ait prêché et enseigné pendant de longues années.

Et c'est précisément le sens du *hadith* du Messager de Dieu (*saws*) : quiconque explique le Coran selon son propre avis, devrait réserver sa place en Enfer (97). Ce que nous avons cité ci-haut consiste en fait à réaliser un objectif dessiné à l'avance et à atteindre un but préétabli, en utilisant le témoignage du Coran et en lui faisant porter des significations sans aucun fondement linguistique et sans références. Cependant, cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas expliquer le Coran au moyen de l'analyse et la raison. En fait, il y a des versets qui ont été interprétés par les Compagnons et les exégètes de cinq, six ou sept manières différentes, et nous savons qu'aucun d'entre eux n'a entendu le Messager de Dieu (*saws*) donner ces interprétations. Certaines de ces interprétations peuvent être contradictoires et non associatives, puisqu'il s'agit de synthèses d'analyses

[81] Repas consommé par les musulmans juste avant le premier appel à la prière de l'aube, et avant d'entamer le jeûne.
[82] L'un des plus farouches opposants et des pires ennemis du Prophète Mohammad à La Mecque.
[83] Oncle du Messager de Dieu et l'un de ses ennemis les plus violents. Il est cité dans le Coran (Que périssent les deux mains d'Abou-Lahab et que lui-même périsse. Sa fortune ne lui sert à rien, ni ce qu'il a acquis. Il sera brûlé dans un Feu plein de flammes, de même sa femme, la porteuse de bois, à son cou, une corde de fibres). (Coran. 111 – 1 à 5)

qui sont les fruits d'un bon entendement et d'une profonde réflexion. Voilà qui explique pourquoi le Messager de Dieu (*saws*) pria en faveur d'ibn Abbas (*raa*) en disant : ô Dieu ! Éclaire-le en religion et apprends-lui l'interprétation (98). Celui qui accepte de la part de ces calamiteux de telles interprétations tout en sachant qu'elles sont absentes des paroles en question, prétendant que son intention est d'attirer les créatures vers leur Créateur, agit de façon similaire à celui qui invente et met sur le compte du Messager de Dieu (*saws*). En accolant ce qui pour lui est une vérité alors que la Législation (*charia*) ne l'a pas déclaré, l'inventeur ressemble à celui qui fabrique un *hadith* pour chaque question qu'il juge juste. C'est une injustice et une erreur classées parmi les mensonges condamnés par le Messager de Dieu (*saws*) quand il dit : celui qui ment sur mon compte de mauvaise foi devrait réserver sa place en Enfer (99). Le mal provenant de l'interprétation de ces termes est pire parce qu'il détruit la confiance dans les mots et qu'il annule entièrement les moyens de profiter du Coran et de le comprendre.

Vous savez désormais, comment le diable a détourné l'attention des gens, des savoirs louables vers ceux qui sont condamnables. Il ne s'agit de rien d'autre qu'un enduit collé par les savants sans scrupules dans le but d'altérer les appellations des choses. Suivre leur chemin en adoptant l'appellation diffuse sans se retourner à sa signification connue aux premiers temps, est comme rechercher l'honneur de la sagesse en suivant celui qu'on appelle docteur. Ce dernier titre est utilisé désormais par le médecin, le poète et le voyant par insouciance envers l'altération du sens des mots.

Le cinquième terme (à avoir été altéré) est celui de sagesse (*al-hikmah*). Le titre de *hakim*[84] est utilisé pour le médecin, le poète, le voyant et même pour le diseur de bonne aventure au coin des rues. Pourtant, la sagesse est cette qualité louable dont Dieu, exalté et loué soit-Il, dit : (Il donne la sagesse à qui Il veut. Et celui à qui la sagesse est donnée a reçu, vraiment, un bien immense.) (2 – 269) Le Messager de Dieu (saws) a dit aussi : une parole de sagesse apprise par quelqu'un, vaut mieux que ce bas monde et ce qu'il contient (100). Observez donc ce que la sagesse signifiait à l'origine et ce qu'elle signifie de nos jours, puis faites l'analogie avec le reste des mots. Évitez de vous engluer dans les enduits collés aux termes par les savants sans scrupules, car le mal de ces derniers envers la religion est pire que le mal des diables les plus espiègles. En effet, c'est grâce à cette race de savants que le diable ôte progressivement la foi du cœur des gens.

---

[84] Hakim en arabe signifie sage ou doué (doté) de sagesse ; l'appellation est diffuse aussi en tant que titre des médecins, sans leur être toutefois exclusivement réservée…

C'est pour cette raison que lorsqu'on lui a demandé qui étaient les pires êtres humains, le Messager de Dieu (*saws*) évita de répondre et dit : que Dieu pardonne ! Mais comme on insistait, il répondit : ce sont les savants sans scrupules (101).

On vous a montré à présent aussi bien les savoirs louables que les condamnables, ainsi que ce qui amène à la confusion entre eux. C'est à vous de faire vos propres considérations : suivre l'exemple des bons précurseurs ou succomber et imiter ceux qui leur ont succédé. Tous les savoirs que les bons précurseurs ont approuvés ont disparu, alors que la plupart de ce que les gens poursuivent à présent se classe dans la catégorie des innovations hérétiques. Le Messager de Dieu (*saws*) avait bien raison de dire : L'islam est né en tant qu'élément étranger, et sera ainsi de nouveau. Bénis soient les étrangers ! On lui demanda alors qui étaient les étrangers et il répondit : les étrangers sont ceux-là qui rectifient ma Souna, corrompue par les gens, et ceux qui font revivre ce que les autres en ont détruit (102). Une autre version cite : les étrangers sont ceux qui s'agrippent à la foi que vous avez en ces temps (103). Alors qu'une troisième rapporte : les étrangers sont ce petit nombre de vertueux au beau milieu des corrompus ; ceux qui les haïssent sont beaucoup plus nombreux que ceux qui les aiment (104).
Les savoirs louables aussi sont devenus peu familiers et assez impopulaires parmi les gens, à un tel point que ceux qui osent les citer sont méprisés. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'al-Thawri (*rma*) a dit : « si vous voyez un homme de savoir qui a beaucoup d'amis, vous pouvez être sûr qu'il s'agit d'un savant suspect ; car s'il disait la vérité, ils le haïraient. »

3. La juste quantité (à acquérir) des savoirs louables

Vous devriez savoir à ce propos que le savoir se divise en trois parties. Une partie dont la connaissance partielle ou intégrale est condamnable ; une autre dont la connaissance partielle ou intégrale est louable, plus on en sait et mieux c'est ; et une troisième partie dont la connaissance est louable dans une certaine mesure et avec une certaine retenue. Au-delà de cette limite, cette dernière cesse d'être louable : il n'est pas désirable de s'y engouffrer profondément. On comprend bien cela en utilisant le corps humain pour illustrer notre propos : ce qui y est appréciable en petite ou en grande quantité est la bonne santé et la beauté ; ce qui y est condamnable que ce soit en petite ou en grande quantité est par

exemple la laideur ou le mauvais caractère. Il existe en outre, d'autres choses qui sont appréciables si elles sont modérées comme le fait de dépenser de l'argent : l'extravagance est néfaste bien que ce soit une dépense d'argent, ou comme le courage où l'imprudence est indésirable même si elle s'y apparente. Tel est également le cas du savoir.

La partie du savoir dont la connaissance aussi bien partielle qu'intégrale est condamnable est celle qui n'a d'utilité ni dans la religion ni dans les domaines de la vie, parce que ses méfaits dépassent ses avantages. C'est le cas par exemple des sciences de la magie, des talismans, et de l'astrologie dont une partie est inutile et à laquelle il est absolument vain de consacrer la vie, ce bien le plus précieux. Disperser son bien le plus précieux est condamnable. D'autres savoirs de cette même catégorie portent plus de dommages que les avantages qu'ils sont susceptibles d'apporter dans la vie ; comparé à leur mal, leur bienfait devient inconséquent.

La partie dont le savoir, aussi extensif qu'il soit, est louable réside dans la connaissance de Dieu Très-Haut, de Ses attributs, de Ses œuvres, de Sa loi qui gouverne Ses Créatures ainsi que de Sa sagesse en décrétant la supériorité de l'au-delà sur la vie ici-bas. C'est un savoir requis pour lui-même et pour atteindre le bonheur dans l'au-delà. Même en usant de toutes les capacités maximales, on est à court de ce qui est requis, parce que c'est comme un océan. On ne peut sonder toute sa profondeur, les êtres peuvent tournoyer autour de ses côtes et ses limites selon leurs capacités. Seuls les prophètes, les saints et les imbus de savoirs selon leurs degrés et leurs forces et les diverses classes d'appréciation que Dieu Très-Haut leur a léguées ont sondé ses profondeurs. C'est le savoir précieusement enfoui qui n'est pas rédigé dans les livres. On peut être aidé à l'avertir, d'abord par l'apprentissage et la contemplation des états des savants de l'au-delà, dont nous citerons plus loin les signes, ensuite par le combat intérieur, l'exercice, la purification du cœur et sa vidange des attraits de la vie ainsi que par l'imitation des prophètes et des saints, ce qui amène le succès dans l'au-delà. Chaque personne trouvera sa quête suivant la ration destinée et non selon l'effort ; on ne peut cependant se dispenser de faire de son mieux. Ce combat est en effet l'unique clé ouvrant la juste voie.

Les savoirs dont juste une quantité déterminée est louable sont ceux que nous avons cités dans les ordonnances divines collectives *(fard kifayah).* Il y a en effet une limite dans chacun de ces savoirs, c'est le minimum ; et il y a une juste mesure, c'est la moyenne ; comme il y a une quête au-delà de cette mesure qui ne peut être assouvie même en s'y employant toute la vie. Il faudrait être dans

une de ces deux postures : occupé par soi-même, ou se dévouant aux autres après en avoir fini avec soi-même. Cependant, il faut prendre garde de ne pas s'occuper à corriger les autres avant de s'être corrigé soi-même. Lorsque vous êtes concentrés sur vous-mêmes, occupez-vous du savoir qui vous est obligatoire suivant vos conditions d'existence, et occupez-vous de tout ce qui se rapporte aux actes apparents apprenant la prière, les ablutions et le jeûne… Il faut aussi prêter la plus grande attention à ce que les autres n'ont pas considéré, et qui est le savoir des états louables et condamnables du cœur. Personne n'est exempt de traits négatifs, comme la convoitise, l'envie, la fausse piété, l'orgueil, la fatuité et ce qui s'y apparente. Tous ces vices mènent à la perdition et il est obligatoire de s'en débarrasser.

Se consacrer aux actes apparents susmentionnés ressemble à l'application d'un onguent sur les parties apparentes d'un corps souffrant de gale ou de plaies, en négligeant d'extraire le pus par la chirurgie (*fasd*[85]) et la purge. Les faux savants recommandent les actes apparents tout comme certains médecins prescrivent d'oindre l'extérieur du corps.

Les savants de l'au-delà ne recommandent que la purification intérieure et l'extraction des matières maléfiques en détruisant leurs pépinières et en arrachant leurs racines du cœur.

En réalité, la plupart des gens se ruent sur les actes externes au lieu de se dédier à la purification des cœurs, parce les actes physiques sont plus aisés, et ceux du cœur plus difficiles. C'est ainsi que celui qui ne supporte pas la consommation de médicaments amers, recourt aux onguents externes, se fatiguant à les appliquer et augmentant les doses au fur et à mesure de l'aggravation de son état.

Si vous désirez l'au-delà et le salut, si vous voulez vous épargner la perdition éternelle, alors consacrez-vous au savoir des maux intérieurs et des moyens d'en guérir comme nous l'expliquons dans le Quart des Voies de la Perdition ; cela vous amènera irrémédiablement aux états louables cités dans le Quart des Voies du Salut. Lorsque le cœur se vide de ce qui est condamné, il s'emplit de ce qui est apprécié et loué, tout comme la terre nettoyée de son herbe folle, voit pousser tous genres de plants et de fleurs parfumées. Si on ne prépare pas le sol, rien de bon n'y poussera. Ne vous occupez pas des ordonnances collectives (*fard kifayah*), surtout qu'il y a parmi les gens des personnes qui s'en sont occupés. Celui qui va à sa perdition au moyen de ce qui est utile aux autres est un impudent. N'est-ce pas le comble de la stupidité pour quelqu'un dont les vêtements se sont remplis de vipères et de scorpions et qui demande un chasse-mouche pour chasser les mouches qui dérangent de tierces personnes ? D'autant

[85] Saignées.

plus que ces tiers ne lui seront d'aucune utilité et ne le sauveraient pas si ces vipères et scorpions l'attaquaient.

Lorsque vous aurez achevé votre propre purification et que vous devenez capable de quitter l'illicite dans la forme et le fond, lorsque cela deviendra une seconde nature pour vous et une habitude aisée – et vous en êtes bien loin ! — alors, occupez-vous des ordonnances partagées, et adoptez une méthode progressive.
Commencez par le Livre de Dieu Très-Haut (le Coran) puis la Souna de Son Messager (*saws*), ensuite l'exégèse et la plupart des sciences coraniques comprenant les textes abrogatifs et abrogés, ceux qui sont autonomes (*mafsoul*) et qui sont dépendants (*mawsoul*), les parfaits (*mouh'kam*) et les ressemblants (*mutachabah*); et faites-en de même avec la Souna. Consacrez-vous par la suite aux branches, c'est-à-dire à la science de la doctrine (*madh'hab*[86]) du droit (*fikh*) non controversée, puis aux fondements du droit (*Oussoul al-fikh*) et ainsi de suite jusqu'au reste des savoirs. Cela dépendra de l'étendue de votre vie et de la prédisposition de conditions favorables. Ne vous consacrez donc pas à un seul savoir cherchant à le cerner dans son entier ; le savoir est tellement immense et la vie est si courte. Ces savoirs ne sont que des instruments et des introductions et ils ne sont pas requis pour eux-mêmes, mais pour un autre objectif. Tout ce qui constitue un moyen ne doit pas nous faire oublier la fin, et nous égarer chemin faisant.
Contentez-vous de ce qui est diffus en linguistique et qui vous permettra de comprendre la langue des Arabes et de la parler. Contentez vous en ce qui concerne les savoirs étranges à ce qui est étrange dans le Coran et le *hadith*, et évitez de trop vous y approfondir. Contentez-vous en grammaire à ce qui se rapporte au Coran et à la Souna. Sachez que tout savoir peut être succinct (*iqtissar*), sommaire (*iqtissad*) ou approfondi (*istiqsâ*). Nous allons y faire allusion en ce qui concerne le *hadith*, l'exégèse, le *fikh*, et la scolastique, afin que vous fassiez l'analogie avec les autres savoirs.
Le succinct en exégèse est calculé comme étant le double du volume du Coran; c'est ainsi qu'il a été défini par Ali al-Wahidi al-Nayçaboury[87] qui l'a nommé « le résumé court » (*al-wajiz*). Le sommaire atteint trois fois le volume du Coran tel que défini par al-Nayçaboury aussi et appelé « l'intermédiaire » (*al-waçit*). Au-delà de ces limites, il s'agit de recherches dont on peut se dispenser et qu'une vie entière ne saurait cerner intégralement.

[86] Signifie aussi, suivant le contexte : école juridique : *al-madh-hab al-maliki*: école malékite…
[87] (486 H – 1076 A.C).

Quant au *hadith*, y apprendre la partie succincte consiste à savoir ce que contiennent les deux *Sahih*[88], en se basant sur des copies dument attestées par un expert en sources du *hadith*.
En ce qui concerne la généalogie des gens, contentez-vous du résultat des travaux effectués par les prédécesseurs en la matière. Consultez donc leurs œuvres sans besoin d'apprendre toutes les chaines de personnes citées dans les deux *Sahih*, mais tout en vous assurant de retenir ce dont vous pourriez avoir besoin le cas échéant. Le sommaire, ensuite, consiste à adjoindre à ce que nous avons cité, les ajouts ne figurant pas dans les *Sahih* et rapportés dans les autres sources authentiques. Enfin, la recherche approfondie en généalogie est tout ce qui va au-delà, comprenant l'assimilation de tout ce qui a été rapporté, qu'il soit faible (*dhaïf*) ou solide (*qawi*), authentique (*sahih*) ou douteux (*sakim*), tout en cernant les nombreuses manières de rapporter les récits et en connaissant les biographies des rapporteurs, leurs noms et leurs descriptions.
En ce qui concerne le droit musulman (*fikh*), la partie succincte se limite à l'apprentissage du livre d'al-Mouzny (*rma*) : *al-Moukhtassar* que nous avons ordonné dans l'œuvre intitulée *Khoulassat al-Moukhtassar* (le résumé d'*al-Moukhtassar*). Le sommaire en *fikh* est quantifié de l'ordre de trois fois le volume du succinct ; nous en avons fourni un exemple dans l'œuvre intitulée *al-waçit min al-Madh'hab* (l'Intermédiaire en Doctrine). La recherche approfondie enfin, est contenue dans ce que nous avons réuni dans l'œuvre intitulée *al-Baçit* (Le Livre Simple) et tout ce qui s'étend au-delà comme approfondissements et appendices.
L'objectif en scolastique (*al-kalaam*) par contre, consiste à protéger les croyances rapportées par les bons précurseurs sunnites, sans plus. Au-delà de cette limite, il s'agit de tentatives de découvertes n'utilisant pas la bonne méthodologie.
L'objectif de l'apprentissage de la Souna consiste à son tour à y atteindre le degré de la suffisance (*al-iqtiçar*) avec une conviction concise (*mou'taqad Moukhtassar*). Il s'agit de la somme que nous relatons dans le Livre des Fondements des Articles de la Foi, qui fait partie de l'ensemble de cette oeuvre. Le sommaire de cette science est de l'ordre d'une centaine de pages, et c'est ce que nous avons fourni dans l'œuvre intitulée : *al-iqtiçad fil i'tiqad* (Le Sommaire du Sommaire). On en a besoin pour débattre avec les innovateurs hérétiques et s'opposer à leurs hérésies, en les démontant et les arrachant du cœur du commun des gens. D'ailleurs, on ne peut y parvenir que si le fanatisme extrême n'a pas encore conquis le cœur des gens communes. Quant à l'innovateur hérétique, il est rarement utile de débattre avec lui, surtout s'il a appris quelques règles de l'art

[88] Les deux principales références du *hadith* : “le Sahih de Muslim” et “le Sahih de Boukhari”, communément appelées les deux Sahihs.

de la polémique. Si tu démontes ses prétentions, il ne délaissera pas ses convictions et il se réfugiera dans l'incompétence prétextant que quelqu'un d'autre est surement mieux placé que lui pour répondre ; il conclura que tu l'auras confondu au moyen de la force de ta polémique. Il est par contre possible de faire raisonner l'homme moyen en utilisant un genre d'argumentation, au cas où il aurait été égaré par un autre genre justement. Si par contre ce genre de personnes s'est laissé gagner par le chauvinisme et le fanatisme extrême, il faut en désespérer, car l'extrémisme raffermit les convictions dans les esprits et constitue l'un des maux des savants sans scrupules (*Oulémas as-Sou*). Ils exagèrent leur fanatisme pour la vérité, et traitent avec mépris et dédain ceux qui ne se conforment pas à leurs opinions. Ils lancent en conséquence l'appel à la compensation, la réciprocité et le traitement égal. Ils trouvent les incitations pour revendiquer le soutien de l'erreur, et leur obstination à s'attacher à ce qu'on leur reproche se renforce encore plus. Ils pourraient pourtant atteindre leur but s'ils usaient de douceur et de miséricorde et s'ils donnaient leurs conseils discrètement et en privé, et s'ils délaissaient tout fanatisme et mépris.

Malheureusement, comme le pouvoir ne peut se construire qu'avec l'embrigadement de partisans, et qu'il n'y a rien de mieux pour s'attirer les foules que le fanatisme, la malédiction et l'insulte des opposants, ils se sont habitués à ce fanatisme et l'ont utilisé comme instrument, l'appelant défense de la religion et combat pour la cause des musulmans, alors qu'en réalité il porte à la perdition des gens et à l'adoption définitive des innovations hérétiques.

Quant aux sujets, objets de divergences, qui ont été lancés ces derniers temps et dans lesquels on s'est ingénié à rédiger des écrits et des œuvres entières et auxquels on a consacré plusieurs débats tels qu'on n'en a jamais vu par le passé, faites attention de ne pas vous en mêler et évitez-les comme vous évitez le poison mortel. Il s'agit d'un mal sans remède qui a poussé tous les *fekihs* à se jeter dans la concurrence effrénée et rechercher cette vantardise, dont nous expliquerons plus tard les aléas et les vices.

Il est possible que le lecteur, qui découvre mon point de vue à ce sujet, finisse par se dire que l'ignorance du sujet justifie mon animosité. Il n'en est rien, et sachez donc que je suis expert en cette matière; acceptez le conseil de celui qui a perdu une tranche de sa vie à l'étudier et à compiler des œuvres additionnelles à celles que les précurseurs ont rédigées ; j'ai classé par catégorie, j'ai analysé et j'ai discuté et argumenté jusqu'à ce que Dieu m'ait inspiré le bon sens et la droiture, et qu'il m'ait fait voir les vices cachés, et c'est alors que je me suis éloigné de ces diatribes et que je me suis occupé de moi-même. Ne vous laissez pas tromper par celui qui prétend que la *fatwa* est le fondement de la législation, tout en en traitant les causes au moyen de la science des divergences - ou polémique - (*'ilm al-khilef*). En vérité, les causes de la doctrine sont citées dans

la doctrine justement ; en rajouter relève d'une polémique inutile, inconnue par les précurseurs et les Compagnons, alors qu'ils étaient bien mieux placés pour juger les causes des *fatwas*. En plus de leur inutilité dans la science de la doctrine, ces polémiques sont néfastes et mauvaises pour le bon gout du *fikh*. D'ailleurs, les personnes douées pour le *fikh* et de bon gout ne suivent presque jamais la méthodologie de la polémique ; s'ils s'y habituaient, leurs pensées en seraient teintées et ils rechigneraient par conséquent à adopter le style du *fikh*. Ceux qui adoptent cette méthodologie ne le font que pour la célébrité et le pouvoir ; ils prétendent faussement qu'ils recherchent les causes de la doctrine, alors qu'ils peuvent passer toute leur vie sans se consacrer un seul jour à la doctrine elle-même. Ne te préoccupe donc pas des diables invisibles, et fais plutôt attention à ces diables humains; ces derniers ont allégé la besogne des premiers dans la tentation et de l'erreur.

En conclusion, voici ce que proclament les sages: considérez que vous êtes seul dans ce monde avec Dieu, vous ferez face à la mort, à la comparution pour être jugé, au jugement puis au Paradis ou l'Enfer. Réfléchissez à ce qui peut vous aider, oubliez tout le reste et vous aurez la paix. Un Cheikh pieux a vu dans un rêve un homme de savoir (*'alem*) et lui demanda s'il avait eu quelque récompense pour tous ces connaissances dont il débattait et discutait longuement. L'*alem* tendit sa main et souffla dessus en disant : toutes parties en fumée, je n'ai trouvé d'utiles que quelques prosternations faites dans la nuit tardive! Le Messager de Dieu (*saws*) a dit à ce propos : les gens ne s'égarent après avoir été sur la bonne voie que lorsque la polémique s'installe auprès d'eux (105). Et il récita : (Ce n'est que par polémique qu'ils te le citent comme exemple. Ce sont plutôt des gens chicaniers.) (43 – 58). Un autre *hadith* relatif à l'explication du verset : (Les gens, donc, qui ont au cœur une inclinaison vers l'égarement) (3 – 7) mentionne que Dieu fait allusion à ceux qui se consacrent à la polémique en disant 'Méfie-toi d'eux ! ' (106). Un précurseur a dit aussi à leur sujet : « Il y aura à la fin des temps un peuple qui verra se refermer devant lui la porte du travail et de l'action et s'ouvrir la porte de la polémique. » Un récit rapporte : « vous vivez une époque où on vous a inspiré le travail et l'action, mais d'autres gens seront inspirés à polémiquer. » Et un *hadith* célèbre au sujet duquel il y a consensus rapporte d'après le récit d'Aicha que le Prophète (*saws*) a dit : [le plus haï de Dieu est le polémique plein d'inimitié.] Un autre récit rapporte : « ceux qui sont doués de parlotte ne sont pas braves au travail et à l'action. »

Dieu en sait bien plus.

CHAPITRE QUATRE

LES RAISONS QUI INDUISENT LES GENS À PRATIQUER LES ARTS DE LA POLÉMIQUE ET DU DÉBAT. LES MAUX DES JOUTES VERBALES ET DE LA CONTROVERSE ET LES CONDITIONS ACCEPTABLES POUR LA PRATIQUE DE CES ARTS

Sachez qu'après la mort du Messager de Dieu *(saws)*, le Califat fut occupé par les Califes éclairés. Ils étaient des exemples de droiture, et des érudits en sciences divines, des connaisseurs de Dieu Très-Haut, versés dans Sa législation et autonomes quant à leurs opinions et décisions légales. Ils n'ont ainsi jamais usé de l'assistance des *fekihs*, sauf dans les très rares cas où la consultation était indispensable. Les premiers *Oulémas* se sont consacrés plutôt aux sciences de l'au-delà, repoussant les uns vers les autres d'édicter les *fatwas* et les sentences relatives aux affaires de ce monde. Ils se sont tournés vers Dieu Très-Haut usant leur propre *ijtihad* (effort de recherche et de raisonnement) comme l'attestent leurs biographies. Lorsque le Califat finit entre les mains de personnes qui l'ont occupé sans le mériter et sans être autonomes du point de vue des *fatwas* et des décisions légales, ces derniers ont dû faire appel aux *fekihs* et les consulter dans toutes les affaires relatives aux jugements et sentences. Certains des *Oulémas* qui ont suivi la voie des précurseurs ont continué sur leur chemin, attachés à la pureté de la religion et persévérant dans la juste tradition des prédécesseurs. Ils fuyaient les Califes de leur temps et déclinaient leurs offres, malgré l'insistance de ces derniers à leur confier les hautes charges des tribunaux et du gouvernement. Les contemporains ont remarqué alors la grande aura entourant les *Oulémas* et leur succès auprès des responsables et des gouverneurs malgré leur refus d'accepter ces charges. C'est ainsi qu'est né le désir d'apprendre le savoir en vue d'acquérir ce prestige et ce pouvoir auprès des gouverneurs. Les gens se sont consacrés à la science des *fatwas* et se sont présentés aux gouverneurs en se faisant reconnaitre et en cherchant les ors du pouvoir et le pouvoir tout court. Certains d'entre eux ont été privés de ces postes convoités, d'autres y ont réussi, sans se défaire toutefois de l'humiliation de les avoir demandé et de la bassesse d'avoir été si dévergondés. Après avoir été recherchés avec les honneurs, les *fekihs* sont devenus chercheurs, et après la dignité de se refuser aux sultans, ils sont devenus humiliés en demandant d'être

reçus. Mais en tout temps, Dieu Très-haut a toujours guidé certains *Oulémas* vers le chemin de la vraie dignité et du succès mérité.
L'incitation à se consacrer au *fikh* et aux sciences juridiques en ces temps-là, est née donc du grand besoin qu'on en avait dans les provinces et les gouvernements. Successivement, on vit fleurir un intérêt croissant de la part de certains princes et décideurs à écouter ce que les gens disaient au sujet des fondements de la foi, puis à suivre les divers argumentaires. Les gens vinrent au courant de ce nouvel intérêt et se consacrèrent par conséquent aux joutes verbales et aux discussions scolastiques. Ils y rédigèrent de longs traités, classèrent les diverses méthodes, et dégagèrent les arts de contredire une thèse, tout en prétendant vouloir défendre la religion de Dieu, protéger la Souna et arrêter les innovateurs hérétiques. De la même manière, ceux qui les ont précédés dans le domaine des *fatwas* prétendaient que leur objectif était de s'occuper des affaires religieuses et que leur désir de trancher entre les musulmans provenait de leur amour envers leur prochain et leur intention de prodiguer le bon conseil. On vit apparaitre par la suite certains gouverneurs qui n'apprécièrent plus la scolastique et ses débats à cause des terribles fanatismes et des controverses qui en sont nés, menant les gens à s'entretuer et à dévaster les villes. Ils penchèrent plutôt vers les débats autour du *fikh*, encourageant tout particulièrement l'éclaircissement des positions d'al-Chafi'i et Abou Hanifah *(raa)*. Les gens délaissèrent alors la scolastique et les savoirs et se ruèrent sur les questions controversées, s'intéressant surtout aux divergences entre al-Chafi'i et Abou Hanifah et négligeant celles entre Malek, Abou Soufiène, Ahmad *(raa)* et les autres. Ils prétendirent alors que leur objectif était d'établir avec précision les branches de la législation et de statuer sur les causes de la doctrine, pour créer la base des fondements des *fatwas*. Ils furent prolifiques en traités et en découvertes et classèrent divers genres d'argumentaires et de catégories, et ils continuent de le faire aujourd'hui, et nous ignorons ce que Dieu créera dans les époques qui nous succèderont.
Telle est donc l'origine - sans plus - de cet engouement pour ces sujets polémiques et les débats qui leur sont relatifs. Si les dignitaires et les gouverneurs avaient opté pour d'autres arts et d'autres savoirs ou s'ils avaient divergé avec un autre imam, les gens les auraient suivis avec docilité. Ils auraient usé aussi la science de la religion comme justificatif de leur engouement, prétendant n'avoir d'autre but que de se rapprocher de Dieu.

1. L'ambiguïté résultant de la comparaison de ces débats avec les consultations des Compagnons du Prophète, et à l'échange de points de vues entre les précurseurs

Les personnes qui se consacrent aux débats cités précédemment attirent les gens en douceur en prétendant que le but de leurs diatribes est la recherche et l'éclaircissement de la vérité. Nous ne renions pas que la vérité doive être poursuivie et nous reconnaissons que la coopération dans l'investigation scientifique et la multiplicité des opinions sont utiles et influentes. Telle était en effet la pratique courante des Compagnons *(raa)* dans leurs consultations. Ils se consultaient dans les affaires relatives à la paternité, la fraternité, la punition à infliger à qui consomme les boissons alcooliques et l'obligation faite à l'imam de payer une indemnité en cas d'erreur. On nous a rapporté à ce sujet le cas de cette femme qui a avorté de peur d'être châtiée par Omar *(raa)*. On a parlé aussi de divers cas relatifs aux thèmes des ordonnances et d'autres encore relatés sous l'autorité d'al-Chafi'i, Ahmad, Mohammad ibn al-Hassan, Malek, Abou Youssef et d'autres hommes de savoir *(rma)* encore.

Vous comprendrez mieux l'ambiguïté qu'il y a entre le débat polémique et la saine consultation quand vous aurez pris connaissance du fait que la coopération dans la recherche de la vérité fait effectivement partie intégrante de la religion. Il faut qu'elle ait toutefois les huit conditions et caractéristiques suivantes :

1. Bien que le débat en sa qualité d'instrument de recherche de la vérité soit une ordonnance collective (*fard kifayah*), il ne faut pas s'y consacrer avant d'avoir préalablement accompli ses ordonnances individuelles (*fard 'ayn*). Ainsi donc, celui qui a une ordonnance individuelle à accomplir et se consacre plutôt à l'ordonnance collective prétendant par là rechercher la vérité, est un menteur tout simplement. Il ressemble à une personne qui néglige ses prières et se consacre au tissage et à la couture d'un vêtement, disant que son intention est de préparer un vêtement pour couvrir la nudité de celui qui, n'ayant pas trouvé de vêtements, prie nu. Une telle situation peut se présenter aussi rarement qu'adviennent les exceptions qui sont justement l'objet des recherches dans ces débats. Ceux qui consacrent leur temps aux débats polémiques en question négligent plusieurs devoirs considérés de l'avis de tous, des ordonnances individuelles. De façon similaire, une personne tenue de restituer une chose déposée auprès d'elle

à son propriétaire légitime, et qui se réfugie dans les prières – considérées pourtant comme l'acte le plus méritoire – au lieu de s'exécuter, commet une transgression. La raison est qu'il n'est pas suffisant qu'une personne soit obéissante pour que ses actes soient réellement des obédiences ; encore faut-il qu'il respecte les horaires, les conditions et les priorités.

2. Il faudrait ensuite qu'il juge qu'il n'y a pas une autre ordonnance collective plus importante que le débat. S'il voit un autre acte qui prime et qu'il se consacre quand même au débat, il a tout simplement désobéi. On pourrait comparer cela à une situation où quelqu'un verrait un groupe de personnes sur le point de périr assoiffés. Et bien qu'ils soient négligés par autrui et que lui pourrait les sauver en les abreuvant, il décide néanmoins de se consacrer à l'apprentissage de la pratique des saignées parce que, prétend-il c'est une ordonnance collective. Il justifie ultérieurement son choix disant que l'absence d'un tel praticien dans une ville constituerait un danger pour la santé publique. Lorsqu'on lui répond qu'il y a en ville de tels praticiens en nombre suffisant, il indique que cela n'empêche pas cette pratique d'être une ordonnance partagée. Le cas de celui qui agirait ainsi et négligerait la catastrophe imminente des musulmans assoiffés est identique au cas de celui qui se consacrerait aux débats alors qu'il y a bien d'autres ordonnances collectives négligées dans le pays. Bien qu'il y ait dans chaque pays un groupe qui se consacre aux *fatwas*, il n'y a pas de pays exempt d'ordonnances (*fara-edh*) négligées auxquelles les *fekihs* ne prêtent aucune attention, et dont la médecine est une claire illustration. Il manque en effet dans la plupart des pays un médecin musulman dont le témoignage peut être retenu en cas de nécessité ; et pourtant, nul *fekih* ne veut se consacrer à la médecine. Il en est de même dans le domaine de la Morale Publique (*al-amr bil-maarouf wal-nahi al-al munkar*) qui est aussi une ordonnance collective. Il est même probable que durant les débats, notre homme note parmi les présents et dans l'assemblée des vêtements et des tapis en soie[89] et qu'il se taise, alors qu'il débat d'une situation si hypothétique qu'on ne la voit presque jamais dans la réalité, ou qui serait de toute manière traitée par des *fekihs* au cas où elle se présenterait. Anas *(raa)* a rapporté qu'on a demandé au Messager de Dieu quand est-ce que les gens délaissent la morale et les bonnes mœurs, et il répondit : lorsque la duplicité apparait chez les meilleurs d'entre vous et la turpitude chez les pires, lorsque le règne passe aux moins méritants d'entre vous et la connaissance aux moins vertueux (107).

[89] Les Sunnites considèrent le port des soieries et des ors interdit en Islam aux hommes et permis aux femmes. Des textes de *fikh* réglementent les exceptions pour les hommes, comme en cas d'allergie aux tissus ordinaires…

3. Que la personne engagée dans le débat soit compétente et capable d'émettre des *fatwas* de son propre chef, sans se rabattre forcément sur la doctrine d'al-Chafi'i ou Abou Hanifah ou tel autre. De cette manière, elle suivra la vérité là où elle se trouve et pourra très bien juger ce qui lui semble juste, au prix de ne pas prendre en considération l'opinion d'al-Chafi'i par exemple, si la personne considère qu'Abou Hanifah est plus proche de la vérité. C'est d'ailleurs ce que faisaient les Compagnons *(raa)* et les imams. D'un autre côté, celui qui n'a pas la compétence d'interpréter en toute indépendance (*ijtihad*) comme c'est le cas de tous les contemporains, mais qui donnerait son opinion en se référant à son imam, ne peut rejeter une position divergente de la sienne même s'il en voit les faiblesses. À quoi lui sert-il donc de débattre si son système est connu et que ses opinions doivent s'y conformer ? À chaque fois qu'il sera confronté à un sujet équivoque, il ne pourra que déclarer que le fondateur de son école a sans doute une opinion à ce sujet, du moment que lui-même n'est pas assez indépendant pour pouvoir interpréter le texte source. Il aurait été plus adapté à sa situation de choisir les débats portant sur deux alternatives possibles proposées par l'école à laquelle il appartient, il pourrait alors donner sa propre opinion en accord avec l'une et en opposition avec l'autre, et devenir ainsi graduellement plus ouvert à une position et plus fermé envers l'autre. Il pourrait même éviter les débats à deux alternatives et opter pour les thèmes fortement discutés auparavant et définitivement tranchés.
4. La quatrième condition qui peut justifier le débat est que le sujet soit d'actualité ou certainement imminent. Les Compagnons ne se sont consultés en fait que sur des situations nouvelles ou pouvant certainement arriver, comme les ordonnances (*farayedh*). Malheureusement, nous n'avons pas vu les participants aux débats s'intéresser à la critique de sujets fondamentaux ; ils abordent plutôt les thèmes bruyants dont le tintamarre s'entend de loin et au sujet desquels la polémique s'élargit dans tous les cas. Ils peuvent même délaisser les situations fréquentes en disant qu'il s'agit de faits rapportés et non de controverses diffuses. Il est surprenant que l'objectif du débat soit la recherche de la vérité, alors qu'on délaisse un thème parce qu'il part d'un fait rapporté où la vertu consiste juste à le communiquer, ou encore parce qu'il ne se rapporte pas aux controverses diffuses! Nous n'allons pas en disserter longuement, puisque le but de la vérité est d'atteindre son objectif avec peu de paroles concises et d'éviter les longues dissertations.
5. La cinquième condition est que l'on préfère au fond de soi-même le débat privé et réservé plutôt que les assemblées prestigieuses réunissant les dignitaires et les sultans. Le cercle privé est plus propice à la compréhension

et plus adapté à la clarté de la pensée et des idées portant à la vérité. Les larges assemblées peuvent inciter à la fatuité et porter les participants à s'attacher à tort ou à raison à leurs propres opinions. Il est clair que cet engouement pour les assemblées et les réunions mondaines n'est pas motivé par l'amour de Dieu. Notre orateur peut bien se retrouver en tête-à-tête prolongé avec son collègue sans lui adresser une parole, ni même répondre à sa proposition. Mais dès qu'un dignitaire apparait ou que l'assemblée se réunit, il ne laisse plus une seule corde de son arc sans en user avec ruse et supercherie afin d'apparaitre comme l'expert du débat.

6. Que l'on cherche la vérité comme on recherche un objet perdu, sans se préoccuper s'il apparait par nos soins ou grâce à ceux qui nous aident dans notre quête. Il faut considérer le compagnon comme un assistant non comme un adversaire : le remercier lorsqu'il nous montre notre erreur et nous éclaire sur la vérité. C'est comme si l'on cherchait un objet perdu sur un chemin et que notre compagnon nous le montre sur un autre chemin ; ne l'aurons-nous pas remercié au lieu de le blâmer ? Ne l'aurons-nous pas honoré et félicité ? Ainsi étaient les consultations des Compagnons *(raa)*. Lorsqu'une femme a interpelé Omar *(raa)* alors qu'il faisait un discours à un large auditoire, et a attiré son attention sur une vérité, il rétorqua : « la femme a raison et l'homme a tort. » Un homme a posé une question à Ali *(raa)*, et ce dernier lui répondit, alors l'homme rétorqua : ce n'est pas ainsi, Émir des Croyants, c'est plutôt ainsi et ainsi… Alors, Ali lui dit : « tu as raison et j'ai tort. Au dessus de tout homme de savoir, il y a quelqu'un qui en sait plus. » Et quand Ibn Messaoud *(raa)* corrigea l'erreur de jugement d'Abou Moussa al-Ach'ary *(raa)*, ce dernier ajouta : « ne me posez donc pas de questions tant que ce jeune homme est parmi vous. » Cela advint quand Abou Moussa qui était alors gouverneur de Coufa, fut interrogé sur le sort d'un homme mort en combattant pour la cause de Dieu, et répondit qu'il était au Paradis. Ibn Messaoud demanda qu'on pose de nouveau la question au gouverneur. Peut-être ne l'a-t-il pas correctement entendue ? Et comme il répondit de la même façon, il fut alors corrigé par ibn Messaoud, selon lequel le martyr finissait au Paradis seulement s'il a été vraiment sincère. Il fut soutenu par Abou Moussa qui ajouta : « il a dit vrai ! » Voilà comment on rend justice à la sincérité. Si on avait rétorqué ainsi au moindre *fekih* de nos jours, il l'aurait nié et se serait écrié : « on n'a pas besoin de préciser une telle chose, c'est évident pour tous ! » Les visages des orateurs contemporains s'assombrissent si la vérité est prononcée par leurs adversaires, ils en ont honte et essaient de toutes leurs forces de la renier. Ils désavoueront alors pour toujours celui qui les a confondus, mais

n'auront pas honte de se comparer aux Compagnons *(raa)* quant à leur coopération dans la recherche de la vérité !

7. La septième condition c'est qu'il ne faut pas empêcher son vis-à-vis de passer d'un argument à un autre ni d'un problème à un autre; cela se faisait sans heurts lors des débats entre les précurseurs. L'orateur devra éliminer aussi de l'argumentation tous les pièges subtils de la polémique dialectique. Il ne devra pas affirmer par exemple qu'il n'était pas obligé de citer telle ou telle référence, ou encore que telle et telle affirmation de son vis-à-vis contredit la première. Revenir en effet à la vérité et la reconnaitre sert à infirmer l'erreur, et il faut donc l'accepter. On voit bien comment les débats se développent et finissent bien souvent en réquisitoires et polémiques, à tel point que les participants finissent par déduire des principes à partir de simples allégations. Quand on leur demande de les justifier, ils répondent qu'il s'agit de leur point de vue et ajoutent qu'ils sont disposés à analyser le point de vue de leur vis-à-vis s'il est contraire. Devant l'insistance de l'interlocuteur quant à la multiplicité des interprétations possibles, ils vont même jusqu'à dire qu'il s'agit d'évidences et qu'ils ne sont pas obligés de détailler l'argumentaire. Chacun y va de son chef et le débat s'anime dans cette direction. On utilise souvent cette tournure d'esprit dans les débats, alors que les pauvres ignorent qu'en prétendant savoir une chose tout en refusant de l'expliciter, ils mentent au sujet de la religion. S'ils ignorent le sujet et prétendent le connaitre afin de confondre leurs interlocuteurs, ils sont menteurs et sournois, désobéissant à Dieu Très-Haut et méritant son châtiment puisqu'ils prétendent détenir une connaissance qu'ils ne possèdent pas. Et s'ils disent vrai, leur comportement est sournois puisqu'ils cachent ce qu'ils savent au sujet de la religion. Leurs frères leur ont posé la question pour utiliser la réponse comme référence en cas de nécessité si elle est convaincante, ou pour leur démontrer sa faiblesse et les guider ainsi vers la vérité. Personne ne nie qu'il soit impératif et obligatoire de montrer le savoir religieux en réponse à une question s'y rapportant. Nous pouvons donc interpréter la réponse citée auparavant et disant : « je ne suis pas tenu… » comme étant l'affirmation de n'être pas tenu par les règles du débat qui obéissent à la rancune, à l'entourloupe et aux joutes verbales… Sinon, il est en fait tenu par l'éthique religieuse et serait jugé menteur ou sournois s'il refusait. Il vous suffit alors d'analyser les consultations des Compagnons et les échanges de points de vue entre les précurseurs *(raa)*, pour essayer de voir s'il y a de telles diatribes, si quelqu'un n'a jamais empêché un autre de passer d'un argument à un autre, ou d'une analogie à un récit, ou d'une information à un verset. Bien au contraire, tous leurs débats se déroulaient ainsi, et ils citaient ce qui leur

passait par l'esprit tel qu'ils le pensaient, pour se consacrer ensuite à son analyse.

8. La huitième condition enfin, c'est qu'il faut débattre avec ceux qui peuvent nous apprendre quelque chose et qui se sont consacrés aux savoirs. En réalité, les participants aux débats évitent de discuter avec les experts et les chevronnés, craignant de les voir prononcer des conclusions justes et convaincantes. Ils préfèrent dialoguer avec ceux qui leur sont inférieurs, espérant les confondre avec du faux.

Au-delà de ces huit conditions, il y a plusieurs autres recommandations précises et subtiles. Mais ces conditions-ci sont suffisantes pour vous indiquer clairement celui qui dialogue pour l'amour de Dieu et celui qui le fait pour ses raisons propres. Sachez en conclusion, que celui qui ne se débat pas contre le diable alors qu'il a entièrement conquis son cœur, qu'il est son pire ennemi et qu'il ne l'invite qu'à sa perdition; puis s'occupe plutôt à débattre avec autrui de sujets où l'on peut avoir raison ou partager la récompense de celui qui a raison, est en fait la risée du diable et un exemple à contempler pour les gens sincères. Satan se réjouit ainsi de l'entrainer vers les ténèbres de ces maux que nous allons citer et énumérer dans le détail. Nous demandons à Dieu de nous aider à y réussir!

2. Les maux des joutes verbales et de la controverse et les vices qui en sont issus

Sachez sans l'ombre d'un doute que les débats instaurés pour défaire quelqu'un et le confondre, et pour faire valoir son propre mérite et son honneur et s'en pavaner auprès des gens avec vantardise et fatuité, et dans le but de s'attirer les faveurs des gens sont à l'origine de tous les vices condamnés auprès de Dieu et appréciés par Son ennemi Ibliss[90]. Ils s'apparentent aux vices cachés intérieurs tels que l'arrogance, la fatuité, l'envie, la rivalité, la propre attestation d'honorabilité et la recherche de la puissance… de la même manière que la consommation de boissons alcooliques s'apparente aux vices apparents tels que la fornication, l'accusation infondée, le meurtre et le vol. C'est ainsi que celui qui a été invité à opter pour la consommation d'alcool et ses conséquences ou pour les autres vices, a choisi l'alcool jugeant que ses déboires étaient minimes. Son malheur consista toutefois dans le fait qu'après avoir bu, il commit tous les

[90] Nom de Satan le Diable, ennemi juré de l'être humain.

autres péchés. De façon similaire, celui qui se laisse emporter par l'attrait qu'il trouve à accabler l'interlocuteur et par le triomphe dans les débats, la recherche de la puissance et la vantardise est induit à développer tous genres de vices et de traits moraux condamnables.
En nous basant sur divers récits et versets coraniques, nous détaillerons les arguments indiquant le mal qu'il y a dans ces vices dans Le Quart des Voies de la Perdition, mais nous allons citer brièvement ici l'ensemble des défauts qui trouvent un terrain fertile dans les joutes verbales.

L'envie. Le Messager de Dieu (saws) a dit : l'envie détruit les bonnes actions comme le feu consomme le bois (108). En effet, la personne qui se consacre aux débats ne peut échapper à l'envie. Sa situation est aléatoire, tantôt il gagne, tantôt il perd. Son discours est félicité une fois, et il doit féliciter lui-même le discours d'autrui, une autre fois. Il ne peut éviter d'être envieux tant qu'il reste une personne sur Terre plus experte et dont l'analyse est plus profonde que lui, et du moment qu'il pense que le discours d'un autre est meilleur et plus étudié que le sien. Il ne peut faire à moins de l'envier, de souhaiter sa misère et de vouloir détourner de lui les cœurs et les regards. L'envie est un feu brulant ; qui en est atteint souffre dans ce bas monde en attendant un supplice plus fort et plus grand dans l'au-delà. C'est pour cette raison qu'ibn Abbas (raa) a dit : « prenez les savoirs là où vous les trouverez, et n'écoutez pas les critiques et les allégations échangées entre les fekihs, car ils s'envient entre eux comme des boucs dans un enclos. »

L'orgueil et l'arrogance. Le Messager de Dieu *(saws)* a dit : l'orgueilleux est humilié par Dieu, et l'humble modeste est élevé par Lui (109). Il a rapporté aussi un récit où Dieu Très-Haut se décrit en disant : la grandeur est Ma cape et l'orgueil est Ma parure ; Je briserai qui Me les dispute (110). Celui qui se consacre aux joutes verbales ne cesse en réalité d'être orgueilleux envers ses pairs et ses semblables et d'être hautain. Les orateurs arrivent même à s'entretuer lors d'une assemblée ou d'une réunion; une concurrence sans pitié s'installe pour un siège avantageux dans le salon du prince ou la cour du roi, et pour la distance physique qui sépare de la chaire principale ou du trône. Ils s'empressent de se faufiler dans les passages étroits pour être les premiers; et les plus sots ou les malicieux et infâmes d'entre eux justifient ce comportement en prétendant que le savoir est cher et de grande valeur, qu'il faut l'honorer, et que le croyant est tenu de veiller à ne pas s'humilier. C'est ainsi qu'ils interprètent la modestie et l'humilité, appréciées par Dieu et Ses prophètes, comme étant de l'humiliation, et ils interprètent l'orgueil, détesté par Dieu, comme étant de la dignité honorant la religion. En fait, il s'agit de l'altération du

sens des mots pour leurrer les gens, comme cela a été fait avec les noms de « sagesse », «savoir » (*ilm*) et d'autres encore.

La rancune. C'est un sentiment qui ne quitte presque jamais les orateurs. Le Messager de Dieu *(saws)* a dit : le croyant n'est pas rancunier (111). On a longuement écrit sur les méfaits de la rancune. On ne connait pas d'orateur capable de ne pas éprouver de la rancune envers celui qui hoche la tête pour confirmer les arguments de son adversaire et qui réfute les siens. Il ne lui prête pas d'oreille attentive mais ressent plutôt de la rancune qu'il entretient en son for intérieur. Tout au plus, cache-t-il son ressentiment en usant d'hypocrisie, même si ses sentiments intérieurs finissent généralement par filtrer vers l'extérieur malgré lui. Il ne peut s'empêcher de se comporter ainsi puisqu'on ne peut imaginer que les auditeurs soient unanimes à opter pour son discours et apprécier toutes ses démonstrations et ses conclusions ? Et pourtant, si jamais son adversaire témoignait le moindre manque d'attention envers son discours, il ressentirait envers lui de tels sentiments de rancune, qu'ils colleraient à son cœur jusqu'à la fin de ses jours.

La médisance. Elle a été comparée par Dieu au fait de manger des cadavres. L'orateur qui se consacre aux joutes verbales persévère à consommer de cette nourriture infecte. Il ne cesse de citer les propos de son adversaire et de l'accabler, dans le seul but de convaincre ses auditeurs et d'éviter de se faire démentir. Il le calomnie en citant tout ce qui prouve l'insuffisance de ses propos, son incapacité et son peu de mérite. Il s'agit bien de médisance.

Le mensonge qui n'est rien d'autre que de la diffamation. Il ne peut pas non plus retenir sa langue de s'attaquer à la réputation de ceux qui choisissent le discours de son adversaire et partagent ses points de vue plutôt que les siens. Il arrive jusqu'à imputer ces choix à l'ignorance et l'idiotie et à qualifier les auditeurs d'esprits obtus et stupides.

La propre attestation d'honorabilité. Dieu Très-Haut a dit : (Ne vantez pas vous-mêmes votre pureté ; c'est Lui qui connait mieux ceux qui [Le] craignent.) (53 – 32). On demanda à un sage : « quelle est la vérité laide ?» et il répondit : « le fait de vanter ses propres vertus (effectives) ». L'orateur n'est pas exempt de vantardise, rappelant sa force, ses victoires et son avance par rapport à ses pairs. Il ne cesse, lors des joutes verbales, de répéter qu'il n'est pas de ceux qui ignorent tels faits, qu'il est l'expert dans ces savoirs, qu'il est l'autorité en matière de sciences fondamentales et de *hadiths*, et à réitérer toutes sortes de louanges. Son comportement est dicté tantôt par la vantardise, tantôt par le besoin de

promouvoir son discours. On sait que se vanter et s'encenser sont des actes réprimés tant par la législation divine que par la raison.

L'espionnage et la recherche des défauts d'autrui. Dieu a dit : (Et n'espionnez pas) (49 – 12) L'orateur ne cesse de rechercher les faux pas de ses pairs et de se concentrer sur les défauts de ses adversaires. Il arrive qu'à l'annonce de l'arrivée d'un orateur en ville, il dépêche une personne chargée de recueillir tous ses faits et gestes intimes et de poser toutes sortes de questions amenant à dévoiler ses défauts. Il garde alors ces informations comme de précieuses provisions pouvant servir en cas de nécessité à démasquer et intimider son adversaire. Ce stratagème le pousse à collecter des informations sur l'enfance de son adversaire et même sur son apparence physique, fouinant à la recherche de quelques défauts ou laideurs physiques comme une calvitie éventuelle ou autre. S'il ressent la supériorité de son pair dans le débat, il dévoile alors la somme de ces indiscrétions. Il se félicite même d'avoir agi ainsi et considère ce comportement comme une des subtilités des débats, sans ressentir la moindre gêne à le crier haut et fort. C'est le comportement de ceux qui ne voient pas d'inconvénient à se pavaner de ces actes de bassesse et de moquer leurs pairs. On a rapporté que certains des plus fameux orateurs considérés comme les plus experts en la matière se comportent ainsi.

Se réjouir des peines des gens, et s'attrister à cause de leur bonheur. Celui qui ne souhaite pas à ses frères musulmans ce qu'il voudrait à lui-même est en réalité bien distant de la moralité des croyants. Quiconque cherche à se vanter en affichant sa supériorité doit forcément se réjouir du malheur de ses collègues et ses pairs. La haine mutuelle entre les adversaires est similaire à celle qu'il y a entre les femmes d'un même mari. Comme chaque épouse frémit et pâlit à la seule vue de sa concurrente, ainsi l'orateur change de couleur et perd ses esprits lorsqu'il aperçoit un collègue. On croirait qu'il aurait vu un démon ou un fauve féroce. Où sont donc passées la convivialité et la candeur que l'on observait jadis lors des rencontres entre les *Oulémas* ? Où sont donc cette fraternité, ce soutien mutuel et ce partage du bien et du pire, qui ont fait dire à al-Chafi'i que le savoir entre les gens de vertu et de discernement est une relation de parenté ? Je ne comprends pas comment ceux qui prétendent être ses adeptes ont fait du savoir la base de leur inimitié ! Peut-on parler de convivialité quand on voit leur vantardise et leur désir de s'affirmer à tout prix ? Hélas non ! On est déjà assez mal parti quand on se comporte en hypocrite et qu'on s'éloigne du comportement des croyants pieux.

L'hypocrisie. Aucun besoin d'en expliquer le mal-fondé. Les orateurs se retrouvent obligés d'être hypocrites quand ils rencontrent leurs adversaires, leurs supporteurs et leurs adeptes et qu'ils ne peuvent faire autrement que de témoigner verbalement leur amour, montrer leur attachement et faire mine de les apprécier à leur juste valeur. Tant l'interlocuteur que celui auquel il s'adresse que ceux qui les écoutent savent qu'il s'agit de mensonge, de fausseté, d'hypocrisie et d'immoralité. Les langues manifestent de l'amour alors que les cœurs se haïssent mutuellement. Nous demandons à Dieu Le Magnifique de nous protéger de tels états ! Le Messager de Dieu *(saws)* a dit : quand les gens apprennent le savoir et délaissent l'action, et qu'ils manifestent l'amour par leurs paroles et se haïssent au fond d'eux-mêmes, et qu'ils coupent leurs liens avec leurs familles, alors Dieu les maudit, Il leur fait perdre l'ouïe et la vue (112). Ce qui a été confirmé par l'expérience vécue et observée de visu.

Le mépris et la haine de la vérité, ainsi que la révocation et la contestation continuelle. Ce qu'un orateur déteste le plus c'est qu'une vérité soit démontrée par son adversaire ; c'est ce qui explique qu'il fera tout ce qui est son pouvoir et qu'il consacrera toutes ses forces à ruser, feindre et user de tout stratagème pour le défaire. C'est ainsi que la révocation des arguments d'autrui et la contestation continuelle deviennent à la fin une seconde nature pour lui, à tel point qu'à peine entend-il une affirmation que sa première réaction est de la contredire. Ce tempérament prévaut tellement sur son caractère qu'il finit par se manifester avec les arguments du Coran et les termes du droit musulman, incitant l'orateur à en contredire une partie par une autre. La vertu suggère d'éviter la contestation continuelle et permanente même de ce qui est réellement erroné. Le Messager de Dieu *(saws)* incite à renoncer à la contestation continue et permanente de l'erreur, même par la vérité ; il a dit : Dieu bâtit une demeure au milieu du Paradis à celui qui renonce à la contestation continue lorsqu'il a tort. Il en construit une dans les hautes sphères du Paradis à celui qui y renonce alors qu'il a raison (113). Dieu Très-Haut a d'ailleurs mis sur le même pied d'égalité celui qui fabrique des mensonges contre Dieu, et celui qui renie la Vérité. Dieu Très-Haut a dit : (Et quel pire injuste que celui qui invente un mensonge contre Allah, ou qui dément la Vérité quand elle lui parvient ?) (29 - 68). Et Il a dit aussi: (Quel pire injuste donc, que celui qui ment contre Allah et qui traite de mensonge la vérité quand elle lui vient ?) (39 – 32).

La fausse piété, et le fait d'agir « *pour la galerie* » et de s'efforcer d'attirer les cœurs et les regards. Il s'agit d'un mal qui défie les remèdes et qui amène aux plus grands péchés, comme nous l'indiquerons dans le Livre de la Condamnation

[morale] du Prestige et de l'Hypocrisie. En réalité, l'orateur ne recherche que la célébrité et les louanges.

Il s'agit donc de dix traits qui constituent les mères des vices intérieurs. Nous n'avons évidemment pas cité les réactions des orateurs qui ne peuvent se contrôler lors des disputes. Certains débats finissent en échanges de gifles et de coups, en déchirures de vêtements, en tirs de barbes, en insultes contre les parents et les enseignants, et en franches accusations diffamatoires. Il s'agit du comportement d'une racaille qui manque de respectabilité. Mais les plus dignes et les plus sobres parmi les *Oulémas* ne vont pas au-delà des dix traits mentionnés. Ils peuvent à titre individuel être exempts de tel ou tel défaut, quand on les compare à ceux qui sont meilleurs ou pires qu'eux, ou par rapport aux personnes n'appartenant pas à leurs propres communautés ou à leurs sphères de travail. Cependant, dans son attitude vis-à-vis de ses pairs et de ses collègues de même rang, l'orateur est souvent coupable de tous ces défauts.
Chacun de ces dix traits peut donner naissance à d'autres vices que nous ne discuterons pas et n'expliquerons pas maintenant. Ils comprennent le dédain, la colère, la haine, la convoitise, la course derrière l'argent et la recherche du pouvoir pour le triomphe, la vantardise, la gaieté, l'arrogance, l'exaltation des riches et des puissants et la fréquentation de leurs lieux de débauche, les parades avec les chevaux, les calèches et les habits illicites, la vanité et l'ostentation et le mépris des autres, l'indiscrétion, les palabres, la disparition de la crainte, de la peur et de la miséricorde du cœur, la distraction exagérée à tel point que l'adorateur ne se rappelle plus ce qu'il a accompli comme prières. Il oublie ce qu'il a récité, et à qui il s'adresse dans ses prières. Incapable de se recueillir, il aura dépensé sa vie à étudier ces savoirs utiles dans les débats tels que l'amélioration de ses expressions et de sa diction et l'apprentissage des anecdotes, mais sans aucune utilité dans l'au-delà.
Ces traits sont communs aux orateurs bien qu'à des degrés divers et variables selon la position de chacun. Mais chacun, et même les plus dévots et les plus sages d'entre eux, est victime de ces vices, et essaie de les cacher et de les combattre.
Sachez que ces vices accompagnent aussi bien l'orateur que le prêcheur tant que leur but est d'être acclamés, asseoir leur pouvoir et acquérir richesses et notoriété. Ils accompagnent de même les savants spécialisés en doctrine et *fatwas* tant que leur but est de convoiter la magistrature, la gestion des legs et les premiers rangs parmi leurs pairs. De manière générale, ces vices accompagnent tous ceux qui recherchent au moyen du savoir, autre chose que la récompense de Dieu Très-Haut dans l'au-delà. Le savoir en fait n'est jamais neutre envers le savant, il peut le perdre à jamais ou lui offrir la béatitude

éternelle. C'est pour cela que le Messager de Dieu *(saws)* a dit : le plus sévèrement puni de tous le jour du Jugement Dernier sera un être humain instruit qu'Allah n'a pas béni avec sa connaissance (114). Non seulement le savoir n'a pas été utile dans ce cas, mais qui plus est, il a été nuisible. Si au moins le traitement était nul, dans le sens où il n'y aurait eu ni récompense ni châtiment ! Hélas, les dangers du savoir sont immenses ! Qui le recherche cherche en fait le royaume éternel et la béatitude sans fin, et il n'a d'autre issue que d'atteindre son royaume convoité ou de se perdre à jamais. Il ressemble en cela à celui qui convoite le pouvoir en ce monde : s'il ne l'atteint pas, il ne pourra éviter l'humiliation et devra continuer de vivre dans les pires conditions.
Dire qu'il y a quand même un avantage à encourager les débats, celui de pousser les gens à rechercher les savoirs, et que sans ambition et sans la rivalité qui en découle, toutes les branches de la connaissance disparaitraient, est une affirmation partiellement vraie, mais inutile. En fait, si on ne promettait pas aux enfants de jouer au hockey (*saoulagène*) et de s'amuser avec les oiseaux, l'école ne les attirerait pas, mais cela ne veut nullement dire que les raisons soient louables en elles-mêmes. Dire que sans l'attrait du professorat et son prestige, le savoir disparaitrait ne signifie pas que celui qui y concourt est sain et sauf dans l'au-delà, il est plutôt de ceux que le Messager de Dieu *(saws)* décrit en disant : il arrive que Dieu répande cette religion au moyen de personnes sans moralité (115) et en disant aussi : il arrive que Dieu répande cette religion au moyen d'un homme immoral (116). L'ambitieux dans ce sens est personnellement perdu, bien que d'autres puissent être sauvés par lui, puisqu'il leur enseigne à négliger — à juste titre — les biens de ce monde. Il ressemblerait en apparence aux bons précurseurs, mais cacherait en réalité ses ambitions réelles. Il ressemble de ce point de vue à la chandelle qui se consume pour que les autres puissent voir : le bonheur d'autrui se trouve dans sa propre destruction. Mais si d'un autre côté, il poussait les gens à chérir les biens de ce monde, il serait comme le feu qui se consume en consumant aussi ce qui l'entoure.

Les hommes de savoir sont de trois genres :

- Ceux qui vont à leur propre perdition et y entrainent les autres aussi ; il s'agit de ceux qui déclarent ouvertement leur attachement aux biens de cette vie et qui s'y consacrent franchement ;
- Ceux qui vont vers leur salut personnel et qui y invitent les autres ; il s'agit de ceux qui invitent ouvertement à suivre la voie de Dieu, exalté soit-Il, et qui sont sincères en leur for intérieur ;
- Ceux qui vont à leur propre perdition tout en œuvrant à sauver les autres ; et il s'agit de ceux qui invitent les autres à leur salut dans l'au-delà, en

faisant semblant de se désintéresser des biens de ce monde alors qu'au fond d'eux-mêmes, ils cherchent la célébrité et le prestige du pouvoir.

Il vous revient de considérer dans quelle catégorie vous vous trouvez, et à quoi vous vous êtes préparés. Mais ne pensez surtout pas que Dieu Très-Haut accepte un savoir et une action qui ne soient pas sincèrement dévoués à Lui. Vous verrez tous vos doutes disparaitre, si Dieu Très-Haut veut, lorsque vous prendrez connaissance du Livre de la Condamnation [morale] du Prestige et de l'Hypocrisie, ou plutôt de tout le Quart des Perditions.

CHAPITRE CINQ

LES CONVENANCES DE L'ÉTUDIANT ET DE L'ENSEIGNANT

Les devoirs de l'étudiant

Les convenances de l'étudiant et les devoirs qui en découlent sont nombreux ; on les classifie cependant en dix catégories :

Le premier devoir de l'étudiant est de commencer par purifier son âme des traits impurs et des caractéristiques condamnables. Le savoir est une adoration divine effectuée par le cœur, une prière intime et un rapprochement intérieur vers Dieu Très-Haut. Tout comme la prière, ce devoir des organes apparents, ne peut être correcte qu'après l'élimination des saletés et des impuretés physiques (par l'ablution), l'adoration intérieure et l'ameublement du cœur par le savoir ne peuvent être corrects qu'après sa purification des traits impurs et des souillures. Le Messager de Dieu *(saws)* a dit : la religion est édifiée sur la propreté (117). Ce qui est vrai aussi bien physiquement que spirituellement. Dieu Très-Haut a dit : (Les associateurs ne sont qu'impureté) (9 – 28) attirant l'attention sur le fait que pureté et impureté ne sont pas limitées aux manifestations sensorielles. L'associateur peut bien porter des vêtements propres et s'être lavé le corps, mais il est néanmoins d'essence impure; cela veut dire que son intérieur est maculé d'impuretés et de souillures. Et c'est tout ce qu'on doit éviter et dont on doit s'éloigner. Il est plus important d'éviter les impuretés intérieures que les impuretés physiques, puisqu'en plus de leur abomination immédiate, les impuretés du cœur amènent à la perdition dans l'au-delà. Cela explique pourquoi le Messager de Dieu *(saws)* a dit : Les anges n'entrent pas dans une demeure où il y a un chien (118). Le cœur est la demeure des anges, c'est l'endroit où ils descendent et où ils séjournent. Les traits négatifs comme la colère, le désir passionnel, la rancune, l'envie, l'arrogance, la fatuité et ce qui leur ressemble, étant des chiens aboyant, comment les anges entreraient-ils dans un cœur qui en est bondé ? Dieu Très-Haut ne diffuse la lumière du savoir dans les cœurs qu'au moyen des anges : (Il n'a pas été donné à un mortel qu'Allah lui

parle autrement que par révélation, ou de derrière un voile, ou qu'Il [lui] envoie un messager (Ange) qui révèle, par Sa permission, ce qu'Il [Allah] veut.) (42 – 51). Les grâces du savoir sont donc acheminées par les anges qui en ont été chargés ; ils sont saints, purs et exempts de traits condamnables. Ils ne sont attirés que par ce qui est bon et ne remplissent - avec ce qu'ils apportent comme trésors de grâces divines - que les endroits bons et purs.

Je ne dis pas que le terme demeure, cité ci-dessus désigne le cœur, ni que le chien est la colère et les traits condamnables, mais je dis bien qu'ils les suggèrent. Il y a ainsi une différence entre le fait d'ignorer le sens littéral d'un terme et lui préférer une interprétation ésotérique d'une part, et le fait d'indiquer par ailleurs la signification ésotérique tout en affirmant le sens littéral. C'est cette subtilité qui distingue des *Batiniyah*. C'est la méthode du raisonnement par suggestion (*'itibar*[91]), adoptée par les érudits et les hommes droits. Le raisonnement par suggestion implique que ce qui a déjà été énoncé devrait aussi représenter autre chose, et que par conséquent, on devrait prêter attention aux deux significations. Le sage peut de cette manière être témoin d'une calamité frappant quelqu'un, et considérer que cette calamité est un avertissement qui lui est destiné puisqu'elle lui rappellera qu'il est aussi sujet aux calamités et que la vie est pleine de vicissitudes. Voilà qui nous invite à détourner notre attention des affaires d'autrui vers les nôtres, puis de nos considérations personnelles vers l'analyse et l'examen de la nature des choses. Tel est le discernement qui amène à une conclusion louable. Vous pouvez procéder de la même manière et réfléchir à la demeure qui est édifiée par les hommes, le cœur édifié par Dieu, puis au chien, banni pour son essence non pour son apparence, puis de l'implication de l'animalité et de l'impureté étendues à l'esprit animalier et impur.

Sachez aussi que le cœur rempli de colère, d'avidité et de médisance est un chien au sens figuré comme c'est un cœur dans son apparence matérielle. La lumière du discernement permet de voir les sens non les apparences physiques. Les images matérielles prévalent dans ce monde sur les sens des choses et ces derniers y restent enfouis ; mais dans l'au-delà, les images suivent les sens et prévalent sur elles. C'est pour cela que chaque personne sera ressuscitée selon son image figurée comme l'indique le *hadith* : celui qui déchire à belles dents la réputation des gens sera ressuscité sous forme de chien féroce, l'avide des biens d'autrui sous forme de loup agresseur, l'orgueilleux sous forme de tigre et celui qui court après les responsabilités sous forme de lion (119). Plusieurs récits l'ont cité et des sages et des témoins l'ont attesté.

---

[91] Substantif du verbe *'itabara* qui a plusieurs significations dont : considérer, tirer la leçon, supposer, juger… L'imam al-Ghazali utilise le terme *'itibar* dans ce cas, pour décrire une méthode de raisonnement qui s'enrichit par l'analogie et se base (telle une contemplation) sur l'extension du cas étudié à un autre cas suggéré par les termes.

On pourrait objecter que plusieurs étudiants de mauvaise moralité ont accumulé les savoirs. En réalité, ils sont bien loin du vrai savoir utile dans l'au-delà et source de bonheur. Les prémices de ce savoir démontrent en effet que les désobéissances sont des venins mortels portant à la perdition. Avez-vous jamais vu quelqu'un prendre un venin tout en sachant qu'il s'agit de poison mortel ? Ce que l'on entend de la part des praticiens (*al-moutamarriçine*[92]) n'est autre que des propos qu'ils construisent tantôt avec leurs langues et qu'ils récitent tantôt par cœur, mais qui n'ont aucun rapport avec le savoir. Ibn Messaoud a dit : « le savoir ne consiste pas en quantité de récits, mais il s'agit d'une lumière que Dieu diffuse dans le cœur. » D'autres ont dit que le savoir signifie la crainte, puisque Dieu dit : (Seuls les savants craignent Allah) (35 – 28) comme s'Il parlait des plus précieux fruits du savoir. C'est ainsi que certains réviseurs ont affirmé : « nous avons recherché le savoir pour autre chose que l'amour de Dieu, mais il s'y est refusé », indiquant par là que le savoir a refusé de se révéler et d'apparaitre et qu'ils n'ont rien compris à son essence, se limitant juste à ses phrases et ses mots.
Vous pouvez dire qu'il y a un groupe de savants et de *fekihs* réviseurs qui ont brillé dans les sciences fondamentales et leurs branches, ils ont été considérés parmi les meilleurs bien que leurs traits moraux aient été condamnables et qu'ils ne s'en soient pas acquittés. Quand vous savez les classifications des savoirs et que vous connaissez le savoir de l'au-delà, il vous apparait clairement que ce dont ils se sont occupés est peu rentable en tant que savoir propre, sa vraie richesse se manifeste lorsqu'on l'utilise comme moyen de se rapprocher de Dieu Très-Haut. Nous y avons fait allusion auparavant, et nous y reviendrons pour d'ultérieurs éclaircissements et explications, si Dieu veut.

Le deuxième devoir consiste à réduire les intérêts et les rapports avec ce monde et de s'éloigner de la famille et de la patrie, parce que les relations divertissent l'attention et occupent. (Allah n'a pas placé à l'homme deux cœurs dans sa poitrine.) (33 – 4). Il est difficile de cerner la vérité lorsque la pensée s'étend et s'étire. On a dit à ce propos que le savoir ne vous donne une part de lui-même que si vous vous donnez entièrement à lui ; et ce n'est même pas garanti. La pensée dispersée sur plusieurs fronts ressemble à ce cours d'eau qui se subdivise en ruisseaux ; la terre en absorbe une certaine quantité, l'air en fait évaporer une autre et il ne reste rien à amener vers les champs à irriguer.

Le troisième devoir de l'étudiant est l'absence d'orgueil envers le savoir et la modestie envers l'enseignant. L'étudiant devra déléguer tous les détails de sa vie

[92] Que l'on pourrait traduire aussi de sophiste; j'ai opté pour le terme moderne et plus diffus d'"expert".

à son enseignant et se conformer à ses conseils comme le ferait un malade ignorant entre les mains d'un médecin tendre et adroit. Il devra montrer de l'humilité envers son enseignant et rechercher la récompense divine et l'honneur en se mettant à son service. Al-Chaaby a dit : « après que Zayd ibn Thabet a fini de diriger une prière funèbre, et alors que je lui rapprochai sa mule pour qu'il puisse monter, ibn Abbas arriva et tint la bride. Zayd lui dit : “laisse donc, cousin du Messager de Dieu !” Et ibn Abbas répondit : “c'est ainsi qu'on nous a ordonné de traiter les savants et les dignitaires ! ” Zayd lui embrassa la main et ajouta: “c'est ainsi qu'on nous a ordonné de traiter les membres de la famille de notre Prophète, que la bénédiction et le salut de Dieu soient avec lui”. » Le Messager de Dieu *(saws)* a dit aussi : l'adulation ne fait pas partie du caractère du croyant, sauf pour la quête de savoir (120). L'étudiant ne devra en aucun cas démontrer de l'orgueil envers son enseignant. Cet orgueil peut s'exprimer par exemple par la sélection des enseignants les plus célèbres et notoires ; ce qui est en réalité complètement stupide. Le savoir est un moyen de salut et de bonheur ; celui qui cherche une échappatoire d'un fauve qui veut le dévorer ne fait pas de différence entre un guide réputé ou fainéant. La férocité des fauves de l'Enfer envers ceux qui ne connaissent pas Dieu Très-Haut est bien plus terrible que celle de n'importe quel fauve. La sagesse est la quête du croyant, il en profite là où il la trouve et remercie toute personne qui la lui amène. C'est pour cela qu'on a dit que le savoir rend humble le jeune hautain comme les flots nettoient la pente élevée. Le savoir ne s'acquiert qu'à travers la modestie et l'écoute attentive. Dieu a dit : (Il y a bien là un rappel pour quiconque a un cœur, prête l'oreille tout en étant témoin.) (50 – 37). Avoir un cœur signifie être réceptif à la compréhension du savoir. On ne peut l'être sans prêter l'oreille et l'attention. Le cœur doit être présent pour pouvoir recevoir ce qu'on lui inculque au moyen de la bonne écoute, la supplication, le remerciement, la joie et la réception du don. L'étudiant devra être vis-à-vis de son enseignant comme une terre légère qui a reçu une pluie abondante, l'a absorbée de toutes parts et l'a acceptée de tout son être. Il devra suivre la méthode d'apprentissage instituée par son enseignant et aura tout intérêt à délaisser sa propre opinion, l'erreur de son enseignant lui étant plus bénéfique que sa propre exactitude. En effet, l'expérience révèle des subtilités qui peuvent sembler étranges mais qui sont d'une immense utilité. Que de malades fiévreux ont été soignés par le médecin par un excès de chaleur, poussant ainsi la résistance à l'extrême pour permettre de supporter le choc du traitement, alors que cela étonne celui qui manque d'expertise en la matière. Dieu Très-Haut nous a avertis à ce propos en nous relatant le récit de Moïse et al-Khidhr *(als)*, quand ce dernier dit : (Vraiment, tu ne pourras jamais être patient avec moi. Comment endurerais-tu sur des choses que tu n'embrasses pas par ta connaissance?) (18 - 67,68) Puis il lui imposa le silence et la

résignation : (Si tu me suis, dit [l'autre,] ne m'interroge sur rien tant que je ne t'en aurai pas fait mention.) (18 – 70) Comme Moïse *(als)* n'a pas pu patienter et a continué à lui poser ses questions, les deux hommes durent se quitter. En général, tout étudiant qui tient à ses propres opinions et ses choix tout en défiant son enseignant ne peut réussir et gagner.
Si on objecte que Dieu Très-Haut a dit : (Demandez donc aux gens du rappel si vous ne savez pas) (16 - 43) et qu'il faille poser les questions, alors on répondra qu'il en est ainsi en effet dans les sujets autorisés par l'enseignant. Poser des questions sur des sujets que l'on n'a pas encore la compétence de comprendre est condamnable, et c'est pour cette raison qu'al-Khidhr a empêché Moïse *(als)* de poser les questions. C'est-à-dire qu'il faut éviter de poser des questions avant terme ; l'enseignant est mieux placé pour savoir ce que tu peux comprendre et quand il est temps de t'expliquer telle chose. Tant qu'il n'est pas temps de révéler cette connaissance propre à ce degré de maturité donné, l'heure des questions n'est pas arrivée. Ali *(raa)* a dit : « parmi les devoirs que vous avez envers l'homme de savoir, je cite : ne pas exagérer le nombre de questions ; ne pas vous attendre à ce qu'il réponde à toutes vos questions ; ne pas le presser s'il semble lent ; ne pas tirer son habit s'il se lève ; ne pas révéler son secret ; ne pas être médisant en sa présence ; ne pas souhaiter qu'il trébuche et accepter son excuse s'il se trompe. Vous devez le respecter et l'honorer pour l'amour de Dieu Très-Haut tant qu'il Le craint, ne pas vous installer juste en face de lui, et vous devez vous empresser de lui rendre service s'il en a besoin.»

Le quatrième devoir de celui qui se consacre à l'étude est d'être prudent lorsqu'il s'agit d'écouter les divergences d'opinions, qu'il s'agisse de savoirs d'ici-bas ou de savoirs de l'au-delà. Suivre ce chemin amènera l'étudiant à l'interrogation et à la perplexité, puis à se décourager et désespérer de pouvoir comprendre et assimiler. Il faut parfaire d'abord l'unique voie acceptée et louée par son enseignant, pour ensuite écouter les autres écoles et prêter attention aux équivoques. L'étudiant devra se méfier de son enseignant si ce dernier n'a pas un choix arrêté et choisit continuellement de rapporter les opinions des diverses écoles. Le risque de s'égarer est plus fort dans ce cas que la possibilité d'être guidé, car l'aveugle ne peut guider d'autres aveugles et leur indiquer le chemin. En fait, ce genre d'enseignants souffre d'une cécité qui se manifeste par la consternation et l'ignorance qui amènent à l'erreur. Éviter aux débutants la perplexité équivaut au fait d'éviter aux musulmans frais de fréquenter assidument les impies. De la même manière, concentrer ses forces pour étudier les divergences équivaut à les affecter à la fréquentation de ceux qui ne croient pas en Dieu. C'est pour cette raison que l'on interdit au lâche de s'attaquer aux mécréants et que l'on choisit le courageux pour le faire. Certaines personnes

faibles qui ne comprennent pas cette subtilité pensent qu'il est permis de suivre l'exemple des forts dans certaines facilités octroyées à ces derniers. Elles ignorent que les devoirs des forts diffèrent de ceux des faibles. C'est ainsi qu'un homme de savoir a dit : « celui qui me voit au début devient un ami, et celui qui me voit en fin de parcours devient un mécréant ». En fin de parcours, les actes sont intériorisés et les organes se contentent d'exécuter les ordonnances obligatoires seulement. L'observateur externe interprète cela comme du désœuvrement, de la paresse et de la négligence, alors qu'en réalité il s'agit d'un attachement permanent du cœur au monde céleste et d'une invocation continue; l'invocation étant l'acte meilleur en absolu. On peut comparer le fait qu'un faible imite ce qui semble une erreur chez le fort, à l'excuse de quelqu'un qui trouverait une petite impureté dans une carafe d'eau et en justifierait l'usage. Il expliquerait que de grosses quantités de telles impuretés se retrouvent dans l'eau de mer et qu'elle demeure pourtant pure ; il ferait l'analogie en disant que ce qui est accepté pour l'eau de mer devrait l'être pour l'eau de la carafe, la mer étant même plus grande et plus étendue. Le pauvre ignore que la force de la mer transforme ces impuretés en liquide, et que la caractéristique impure se dissout et disparait dans les propriétés de l'eau de mer, alors que la petite impureté dans la carafe se multiplie et donne ses propriétés à toute l'eau de la carafe. C'est là l'une des raisons pour lesquelles ce qui a été permis au Prophète *(saws)* n'a pas été permis aux autres, à tel point qu'il a été autorisé à épouser neuf femmes. Le Messager de Dieu *(saws)* possédait tellement de force qu'elle lui permettait d'être équitable entre ses épouses, fussent-elles nombreuses. Les autres sont incapables d'être équitables, fût-ce partiellement. Ils sont inéquitables entre leurs épouses, à un tel point qu'ils se retrouvent poussés à commettre des péchés pour les satisfaire et les combler. Inutile de comparer les forgerons aux anges !

Le cinquième devoir est d'étudier toutes les catégories de savoir louable de manière à cerner convenablement leurs buts et leurs objectifs. S'il vit assez longtemps, il cherchera à s'y approfondir, sinon il devra s'occuper dans l'immédiat des savoirs primordiaux, tâchant de les cerner et les parfaire tout en s'intéressant de biais aux autres. En fait, les savoirs sont complémentaires et reliés entre eux. Un savoir ignoré tend à laisser des zones d'ombre auprès des autres savoirs, tout comme les gens sont ennemis de ce qu'ils ignorent, Dieu a dit : (Et comme ils ne seront pas laissés guider par lui ils diront: « Ce n'est qu'un vieux mensonge!») (46 - 11).
Et le poète a dit :

Celui qui a la bouche amère et malade,

Trouve un gout âcre et amer à l'eau douce et limpide.[93]

Les savoirs peuvent donc, selon leurs degrés, amener l'être vers la voie de Dieu Très-Haut ou l'y aider quelque peu. Ils ont un classement basé sur leur voisinage ou leur éloignement de cet objectif. Les personnes qui s'y consacrent sont des gardiens semblables aux gardiens des *ribats*[94] et des points d'accès, leurs rangs diffèrent et chacun d'eux a sa propre récompense dans l'au-delà si son œuvre est vouée à Dieu Très-Haut.

Le sixième devoir est de ne pas se lancer d'un seul coup dans un savoir donné, mais de suivre plutôt une démarche progressive commençant par le plus important. Du moment qu'une vie n'est pas assez longue pour permettre de cerner tous les savoirs, il est résolument recommandé de cueillir le meilleur de tout pour en ressentir le parfum, et de dédier toutes les forces de compréhension et d'analyse à compléter le savoir le plus noble, celui de l'au-delà. J'entends par le savoir de l'au-delà, les deux catégories : le savoir religieux pratique d'une part et le savoir en tant que connaissance dévoilée et révélée d'autre part. L'objectif de la pratique est le dévoilement et la révélation, tout comme l'objectif de la révélation est la connaissance de Dieu Très-Haut. Et je ne me réfère pas à la connaissance entendue comme la croyance que le commun des gens peut acquérir par hérédité ou par ouï-dire, ni aux techniques scolastiques de débat et de polémique rédigées pour contrer les interlocuteurs. La connaissance est plutôt un genre de certitude, résultant d'une lumière que Dieu Très-Haut diffuse dans le cœur d'un être purifié des souillures au moyen du *jihad* intérieur, jusqu'à parvenir au rang de la foi d'Abou Bakr *(raa)*. Le maitre des humains *(saws)* a témoigné en effet que, si la foi d'Abou Bakr était soupesée avec celle des êtres humains réunis, la sienne prévaudrait. Je considère donc que la croyance du commun des gens, ordonnée par le scolastique - qui ne diffère en fait d'eux que par son art d'ordonner les propos (*sanaât al-kalaam*), ce qui explique que cet art ait été ainsi nommé - diffère fondamentalement de ce que ressentaient Omar, Othmane, Ali et les autres Compagnons *(raa)*. C'est d'ailleurs ce secret qui lui a touché le cœur qui a élevé Abou Bakr au-dessus des autres. Je m'étonne de qui entend cette affirmation du Messager de Dieu *(saws)* et qui dédaigne ce qu'il entend malgré sa clarté, prétendant qu'il s'agit d'errements de soufis, peu raisonnables. Vous devriez traiter avec soin et application ce sujet, afin de ne pas exposer le capital aux risques. Soyez soucieux et profondément attaché à la

---

[93] Vers du grand poète Abou al-Tayeb al-Moutanabby (915 — 965 A.C. 303 — 354 H.)

[94] Le *ribat* est une forteresse défensive construite généralement le long des côtes pour protéger les villes des incursions externes. Ces installations défensives moyenâgeuses étaient alors occupées par les *murabitoune*. De bons exemples sont encore visibles à Monastir et Sousse en Tunisie.

connaissance de ce secret qui ne fait pas partie de la marchandise des *fekihs* et des scolastiques. Nul ne vous y guidera sinon votre volonté et votre persévérance dans la quête.
Sachez de manière générale que le savoir ultime et le plus noble est la connaissance de Dieu Très-Haut ; c'est un océan infini où les plus hautes sphères sont celles des prophètes puis celles des saints et ainsi de suite. On raconte qu'on a aperçu dans une mosquée les images de deux sages précurseurs. L'un portait un parchemin sur lequel on pouvait lire : lorsque tu auras tout parfait, ne pense pas que tu aies parfait quoi que ce soit jusqu'à ce que tu connaisses Dieu Très-Haut, et que tu saches qu'Il est à l'origine des causes et Celui qui a mis à disposition les choses. On pouvait lire sur le parchemin entre les mains de l'autre : avant de connaitre Dieu, je buvais et j'avais soif, et quand je L'ai connu, j'ai été rassasié sans boire.

Le septième devoir est de ne pas aborder un savoir avant d'avoir maitrisé celui qui le précède. En effet, les savoirs sont arrangés – par nécessité – suivant un ordre où certains d'entre eux mènent vers d'autres. L'avisé est celui qui se conforme à cet ordre et s'en tient à cette progression, Dieu Très-Haut a dit : (Ceux à qui nous avons donné le Livre, qui le récitent comme il se doit.) (2 - 121) C'est-à-dire qu'ils ne dépassent pas un savoir sans en avoir maitrisé auparavant la théorie et la pratique. En abordant une branche de savoir, l'étudiant devra avoir comme objectif d'accéder à la branche supérieure. Il ne faut pas juger un savoir comme étant inutile à cause des divergences existantes entre ceux qui y sont spécialistes, ni de l'erreur de l'un ou plusieurs d'entre eux, ni encore parce que leurs actions ne sont pas conformes à leur savoir. Nous voyons ainsi certains étudiants qui délaissent les sciences religieuses et philosophiques, prétendant que si ces savoirs avaient un fondement, il y aurait eu une unanimité parmi ceux qui en sont experts. Nous avons analysé cette confusion dans le livre : « *le Critère du Savoir* » (*Mi'yar al-ilm*). Un groupe déclare que la médecine est inutile à cause d'une erreur médicale qu'ils ont vue ; un autre groupe croit fermement à l'astrologie pour avoir assisté à la réalisation d'une prédiction ; un autre encore n'y croit pas en raison d'une erreur. Cette démarche est fausse dans son intégralité, car il faudrait connaitre chaque savoir en lui-même, et personne ne peut en maitriser intégralement toutes les branches. C'est pour cela qu'Ali *(raa)* a dit : « n'acceptez pas la vérité simplement parce qu'un tel l'a énoncée, connaissez plutôt la vérité et vous connaitrez ses vrais protagonistes. »

Le huitième devoir est de connaitre les raisons du classement des savoirs en nobles et moins nobles. Il s'agit en fait de deux critères : la noblesse des fruits du savoir en question, et la solidité de ses principes. Si nous prenons les

exemples du savoir religieux et du savoir médical, le fruit du premier étant la vie éternelle, et celui du second la vie qui a une fin, le premier sera alors plus noble. Le même raisonnement s'applique à l'arithmétique et l'astrologie ; l'arithmétique étant plus noble en raison de la solidité de ses principes. Mais si nous comparons entre l'arithmétique et la médecine, cette dernière sera plus noble si nous considérons ses fruits, alors que l'arithmétique est plus noble du point de vue de la solidité des principes. Comme les fruits prévalent sur les principes, c'est la médecine qui l'emporte, même si elle se base plus sur l'évaluation et la conjecture.
Il apparait donc que les plus nobles des savoirs sont la connaissance de Dieu exalté et loué soit-Il, de Ses anges, de Ses Livres et de Ses Messagers, ainsi que la connaissance des moyens amenant à ces savoirs. N'en recherchez donc pas d'autres et consacrez-vous essentiellement à ces savoirs.

Le neuvième devoir est que l'intention à court terme de l'étudiant soit de parfaire son intérieur et de l'embellir par la vertu, et à long terme celle de se rapprocher de Dieu Très-Haut et de s'élever à la hauteur des créatures célestes comme les anges et les proches. Il ne s'agit pas de rechercher les hautes fonctions, les ors et le pouvoir, ni à rivaliser avec les impudents ni à se pavaner devant les collègues.
Si telle est donc l'intention, il convient d'emprunter la voie la plus courte, celle du savoir de l'au-delà. Cependant, il ne faudra en aucun cas mépriser les autres sciences telles que les *fatwas*, la grammaire et la syntaxe relatives au Coran et à la Souna, et toutes les sciences que nous avons énumérées dans le chapitre traitant des branches du savoir, leurs introductions et leurs compléments, considérées comme *fard kifayah*.
Il ne faudrait surtout pas interpréter notre excès d'éloges du savoir de l'au-delà comme une dépréciation de ces sciences. Ceux qui ont en charge les savoirs sont en cela semblables à ceux qui sont chargés des points de passage et des *ribats* et à ceux qui luttent pour la cause divine. Il y en a qui sont de braves guerriers et ceux qui sont mauvais ; il y a ceux qui fournissent l'eau et ceux qui gardent les montures et s'en occupent. Tous sont récompensés du moment que leur intention est d'élever la parole de Dieu Très-Haut, sans se préoccuper de butins. Les hommes de savoir sont dans une situation identique, et Dieu Très-Haut dit : (Allah élèvera en degrés ceux d'entre vous qui auront cru et ceux qui auront reçu le savoir.) (58 - 11) Et Il a dit : (Ils ont des grades (différents) auprès d'Allah.) (3 - 163) La vertu est relative, et notre dépréciation des banquiers par rapport aux rois, n'indique nullement leur peu de mérite s'ils sont comparés aux balayeurs. Ne pensez pas que ce qui est au-dessous du premier rang n'est pas honorable. Le rang le plus élevé est celui des prophètes, puis des saints et

successivement celui des hommes imbus de savoir et des pieux selon leurs divers degrés de piété.
De manière générale, sachez comme le dit Dieu que (Quiconque fait un bien fût-ce du poids d'un atome, le verra, et quiconque fait un mal fût-il du poids d'un atome, le verra) (99 - 6,7). Celui qui cherche Dieu Très-Haut au moyen d'un savoir, n'importe quel savoir, trouvera incontestablement Dieu à ses côtés pour lui être utile et l'élever.

Le dixième devoir enfin est de pouvoir situer les savoirs en question, par rapport à l'objectif escompté de l'étudiant afin que le savoir supérieur et proche influe positivement sur cet autre savoir qui est lointain, et que le savoir important influe sur celui qui ne l'est pas. J'entends par important, ce qui est important pour vous et vous concerne. Mais seules vos affaires dans ce monde et dans l'au-delà sont importantes pour vous. Si vous ne parvenez pas à joindre entre les plaisirs de ce monde et le bienêtre éternel, tel que préconisé dans le Coran et comme l'ont attesté ceux qui sont capables de discernement, alors l'important est ce qui dure éternellement. La vie devient alors un simple lieu de séjour, les corps des véhicules et les actions le moyen nous propulsant vers l'objectif. Il n'y a pas de meilleur objectif que la rencontre de Dieu Très-Haut, c'est là qu'est toute la béatitude, même si bien peu en ce monde en connaissent la vraie valeur.
En plus du bonheur de rencontrer Dieu, exalté soit-Il, et de voir Sa face généreuse, et j'entends la vue que les prophètes ont compris et non ce que le commun des gens ou les scolastiques perçoivent; les savoirs sont de trois ordres. Pour les comprendre, j'utiliserai une analogie avec un esclave dont la liberté et le droit de propriété ont été subordonnés à son pèlerinage. On lui dit que s'il effectuait pleinement son pèlerinage, il gagnerait sa liberté et aurait un royaume. S'il finissait ses préparatifs au pèlerinage et l'entamait, mais qu'il en était empêché en cours de route par un cas de force majeur, il serait seulement affranchi et échapperait à l'humiliation de l'asservissement sans pour autant avoir droit au royaume. Notre homme aurait donc trois ordres de travaux :

- Le premier est de préparer les conditions, en achetant son dromadaire, en le harnachant, et en faisant ses bagages et ses provisions pour la route ;
- Le deuxième est de quitter sa patrie et de se diriger vers La Kaaba en effectuant les diverses étapes de son voyage ;
- Le troisième enfin est de se consacrer aux actes du pèlerinage l'un après l'autre.

Lorsqu'il aura fini, qu'il enlèvera ses étoffes de pèlerin et qu'il aura effectué les tours rituels d'adieu autour de la Kaaba (*tawaf al-wadaâ*), à ce moment-là seulement il aura mérité le royaume et le pouvoir. À chaque étape de son périple, notre homme aura une récompense à la mesure de son effort, depuis les

préparatifs jusqu'à leur fin, depuis la traversée des déserts jusqu'à sa fin, et depuis qu'il a commencé ses rites de pèlerinage jusqu'à leur fin. Il est évident toutefois que la récompense pour avoir effectué les rites de pèlerinage, est différente de celle de la préparation des provisions et de la monture, et différente encore du fait d'avoir pris le chemin.

Par analogie, les savoirs sont aussi de trois ordres :

- Un ordre semblable à la préparation des provisions, à l'achat et au harnachement de la monture, il s'agit de la médecine et du *fikh* et tout ce qui se rapporte aux besoins physiques dans cette vie ;
- Un ordre semblable à la traversée des déserts et au voyage, c'est le fait de se purifier l'intérieur des traits condamnables et de ces grands défauts que ni les précurseurs ni les tardifs n'ont pu éliminer, sauf ceux que Dieu aura guidés. C'est donc l'engagement sur la route. Acquérir ces savoirs équivaut à avoir les informations sur les directions, les routes et les gites d'étape. Tout comme ces informations seraient inutiles si on ne voyageait pas, savoir comment se purifier sans pratiquer cette purification est inutile, et prendre la route sans informations est impraticable ;
- Un troisième ordre enfin comparable au pèlerinage vrai et propre avec tous ses rites, et c'est la connaissance de Dieu, de Ses attributs, Ses anges, Ses actes et tout ce que nous avons cité lors de l'explication du dévoilement et de la révélation. C'est ici que réside donc aussi bien le salut que la récompense sous la forme de la béatitude. Le salut est de toute manière garanti à toute personne qui prend la route, du moment que son objectif est d'arriver à la vérité, que nous pouvons donc considérer comme le cran de sureté.

Mais la béatitude n'est donnée qu'à ceux qui connaissent Dieu Très-Haut. Ce sont eux les proches qui jouissent dans Son voisinage de repos, de grâce et de jardin de délices. Ceux qui ne parviennent pas au sommet auront quand même le salut et l'intégrité. Comme Dieu Très-Haut dit : (Si celui-ci est du nombre des rapprochés (d'Allah), alors (il aura) du repos, de la grâce et un Jardin de délices. Et s'il est du nombre des gens de la droite, il sera [accueilli par ces mots]: « Paix à toi » de la part des gens de la droite.) (56 - 88 à 91) Quant à celui qui ne se sera pas engagé sur cette voie, ou qui l'aura fait non pas en acte d'adoration, mais dans un but exclusivement immédiat dans cette vie, il sera compté parmi les damnés et les égarés, et sera installé dans une eau bouillante puis brulera dans la Fournaise.

Sachez que pour ceux qui sont imbus de savoir, c'est là la vérité certaine. Ils l'ont compris au moyen de la vue intérieure (*mouchahadah*) qui est plus forte et plus claire que la vue avec les yeux, et se sont élevés au-dessus de la simple imitation par ouï-dire. Eux, ont d'abord entendu et cru, puis ont vu et se sont convaincus

; alors que les autres ont accepté, en croyant fermement et en ayant la foi, sans toutefois avoir observé ni vu. Le bonheur se trouve derrière les portes du savoir du dévoilement et de la révélation, et ce dernier est à son tour derrière les portes du savoir religieux pratique qui consiste à emprunter la voie de l'au-delà et à couper court aux mauvais instincts. Cette voie amenant à se débarrasser des traits condamnables est aussi derrière le savoir des traits et des attributs et du moyen de les traiter. La méthode pour y réussir est derrière les portes du savoir médical, du bienêtre physique et de la bonne santé. Ce dernier savoir se développe grâce aux regroupements sociaux et à la coopération entre les gens qui amènent le développement des industries de l'habillement, de la restauration et de l'habitat, étant toutes de la responsabilité du gouvernant et de ses lois règlementant les gens sur la voie de la justice. La politique est entre les mains du *fekih*, comme les fondements de la bonne santé sont entre les mains du médecin.

Quant à ceux qui déclarent que le savoir se répartit en deux branches : les sciences physiques corporelles et les sciences religieuses, indiquant le *fikh*, ils se réfèrent aux sciences apparentes et diffuses, et non à celles qui sont ésotériques et de grande valeur.

On pourrait me demander : pourquoi comparer la médecine et le *fikh* au harnachement de la monture et la préparation des provisions pour le voyage ?

Sachez que c'est le cœur qui cherche Dieu Très-Haut pour s'en rapprocher, et non le corps. Je ne veux pas dire par le mot « cœur », la chair palpable, mais j'entends l'un des secrets de Dieu, exalté et loué soit-il, et l'une des subtilités que les sens ne perçoivent pas. On l'exprime tantôt par le mot « esprit » tantôt par « âme apaisée ». La Législation parle de « cœur » parce que c'est la première monture de ce secret, et c'est par son moyen que tout le corps est devenu la monture et l'instrument de cette subtilité. Ôter le couvercle et découvrir ce secret fait partie du savoir du dévoilement et de la révélation. C'est un savoir réticent, qu'il n'est d'ailleurs pas permis d'évoquer. Tout ce qu'on pourra dire c'est qu'il s'agit d'une matière précieuse et d'une perle rare, plus honorable que ces corps visibles ; l'ordre divin est clair à ce propos : (Et ils t'interrogent au sujet de l'âme, - Dis: « l'âme relève de l'Ordre de mon Seigneur ».) (17 - 85) Toutes les créations sont créditées à Dieu, mais la relation du cœur avec Dieu est plus noble que celle du reste des organes. Dieu est Maitre de la Création et de l'Ordre, mais l'Ordre reste supérieur à la Création. Cette essence précieuse qui porte la responsabilité des charges de faire le bien et d'éviter le mal (*al-amanah*), et qui devance par son rang les cieux, la terre et les montagnes, car ces derniers n'ont pu prendre cette

responsabilité[95], cette essence donc, fait partie du Monde de l'Ordre. Il ne faut toutefois pas interpréter cela comme une affirmation de l'ancienneté de l'âme ; celui qui parle d'ancienneté et d'antériorité de l'âme est dupe et ignorant, et ne sait ce qu'il dit. Retenons-nous donc quant à ce savoir qui dépasse le sujet que nous traitons. Nous voulons dire que c'est justement cette chose subtile qui cherche à se rapprocher de Dieu parce qu'elle appartient à l'Ordre divin. Elle en provient et finit par y retourner ; le corps quant à lui est la monture qu'elle chevauche et au moyen de laquelle elle entreprend. Sur la voie de Dieu Très-Haut, le corps est pour l'âme ce que le dromadaire est pour le corps sur le chemin du pèlerinage, et ce que la cruche d'eau signifie pour le corps qui en a besoin. Ainsi, tout savoir qui tend à rendre service au corps, fait partie de l'ensemble des services de la monture. Il est évident que tel est le cas de la médecine, on peut en avoir besoin pour garder la bonne santé du corps, même si l'individu se retrouve tout seul. La différence avec le *fikh*, c'est qu'on pourrait éventuellement se dispenser de ce dernier, si l'on était seul. Ce ne peut être le cas, puisque l'être humain a été créé dans des conditions qui ne lui permettent pas la vie solitaire. On ne peut être indépendant et entreprendre solitairement l'acquisition de sa nourriture au moyen du labour, du semis, puis du pain et de la cuisson, ni de ses vêtements et son habitat, ni de la préparation des outils et instruments non plus. L'être humain a donc été contraint de fréquenter les autres et de coopérer. Tant que les êtres humains se fréquentent et que leurs passions se déchainent, ils essaieront de s'accaparer, chacun pour son compte, les ressources de leurs désirs, et se disputeront et s'entretueront. Leurs luttes provenant de leurs rivalités externes les amènent à leur perte, tout comme les antagonismes à l'intérieur de leurs propres organismes les détruisent en interne. La médecine permet de garder l'équilibre entre les substances antagonistes à l'intérieur de leurs corps, et la politique et la justice gardent l'équilibre de leurs rivalités à l'extérieur. La connaissance des méthodes d'équilibre interne est la médecine ; celle des méthodes d'équilibre des intérêts des gens dans leurs traitements et leurs actes est le *fikh*. Ces deux savoirs sont au service du corps en sa qualité de monture.

Celui qui se consacre au *fikh* ou à la médecine sans se corriger et lutter contre ses mauvais instincts ressemble à celui qui s'engage à acheter le dromadaire et son fourrage ainsi que le harnachement nécessaire, sans prendre le chemin du pèlerinage. De la même manière, celui qui consacre sa vie aux subtilités du langage utilisé lors des débats du *fikh* ressemble à celui qui dédie sa vie à étudier

[95] Al-Ghazali fait référence au verset: (Nous avions proposé aux cieux, à la terre et aux montagnes la responsabilité (de porter les charges de faire le bien et d'éviter le mal). Ils ont refusé de la porter et en ont eu peur, alors que l'homme s'en est chargé ; car il est très injuste (envers lui-même) et très ignorant.) (Coran, 33 - 72)

les techniques de harnachement des selles sur les montures destinées au pèlerinage. Le rapport de ceux-là avec les personnes qui s'engagent sur la voie de l'amélioration d'eux-mêmes dans le but de parvenir au savoir du dévoilement et de la révélation, est pareil au rapport des techniciens en harnachement de baldaquins avec les pèlerins en cours de route ou en train d'effectuer les rites du pèlerinage.
Réfléchissez d'abord à cela, et acceptez ensuite le conseil gratuit de quelqu'un qui a vécu ces situations, et qui a fait des efforts immenses pour trouver le courage d'aller à contrecourant de ceux qui – en public comme en privé – penchent à singer et imiter, en suivant juste leurs impulsions et leurs passions. Nous nous contenterons de cette somme, concernant les devoirs de l'étudiant.

Les devoirs du guide enseignant

Sachez que l'homme développe quatre rapports différents avec le savoir, et qui ressemblent aux rapports que l'on peut avoir avec l'argent. Il y a un état où l'on acquiert, devenant propriétaire ; un état d'épargne de ce qu'on possède, ce qui nous prémunit contre le besoin ; un état où l'on dépense sur soi-même, et on profite donc de son argent ; puis un état de dépense sur autrui, et c'est la générosité, qui est considérée comme le plus noble des quatre états. De façon similaire, et tout comme l'argent, le savoir s'acquiert, et présente donc un état de demande et d'appropriation, un état de moisson qui prémunit contre le besoin, un état de perception qui permet de réfléchir à ce qu'on a et d'en profiter, et un état de guide et assistance aux autres, considéré comme le plus noble. Celui qui sait, agit et enseigne est considéré comme grand dans le Royaume des Cieux, car il est comme le Soleil qui illumine les autres tout en étant lui-même lumineux, et comme le musc qui parfume les autres tout en étant lui-même parfumé. Celui qui sait sans agir et sans mettre en pratique ce qu'il sait ressemble plutôt à un registre, utile aux autres, mais exempt de savoir, ou à une meule qui aiguise les instruments tranchants sans être elle-même tranchante, ou à une aiguille qui sert à habiller les autres alors qu'elle est nue, ou encore à la mèche de la lampe qui se consume pour éclairer les autres. On a dit à ce propos :

Il n'est qu'une mèche allumée,
Qui éclaire les autres pendant qu'elle se consume.

De toute manière, l'enseignement est une grande mission dont les dangers sont bien graves. Il faudra en respecter les convenances et en accomplir les fonctions.

Le premier devoir consiste à avoir de la sollicitude (*chafakah*) envers les étudiants et à les considérer comme ses propres enfants. Le Messager de Dieu *(saws)* a dit : je suis pour vous ce que le père est pour ses enfants (121). L'intention est de les sauver des feux de l'Enfer, ce qui prévaut sur l'intention de leurs parents biologiques qui veulent les protéger des feux de ce monde. C'est ainsi que la reconnaissance envers l'enseignant prévaut sur celle envers les parents. Le parent est à l'origine de cette existence et de cette vie à terme, l'enseignant est à l'origine de la vie durable, et sans lui, la progéniture provenant du père finirait en perdition éternelle. Il est utile pour la vie dans l'au-delà ; et je veux dire que c'est lui qui dispense les savoirs de l'au-delà ou les savoirs d'ici-bas entendus pour l'au-delà, non ici-bas. L'enseignement utile dans cette vie terrestre uniquement est une perdition et un moyen de porter les autres à la perdition, Dieu nous en protège !
Comme les enfants d'un même père sont tenus de s'aimer et s'entraider, les étudiants d'un même enseignant sont tenus aussi de s'aimer et d'être attentionnés les uns envers les autres. D'ailleurs, il ne peut en être autrement si leur objectif est la réussite dans l'au-delà, tout comme ils ne peuvent que se haïr et s'envier les uns les autres si leur objectif est la réussite exclusive dans ce monde.
Les hommes de savoir et les fils de l'au-delà voyagent vers Dieu Très-Haut; ils s'acheminent sur les routes de cette vie pour y arriver. Les années et les mois sont des étapes du périple. La sollicitude entre les voyageurs en cours de chemin et entre les villes est, par nature, à l'origine de leur sollicitude les uns envers les autres et de leur affection mutuelle. Que dire alors du voyage vers le cœur du Paradis et de la sollicitude durant ce parcours ? D'autant plus qu'il n'y a pas d'exigüité dans le bonheur de l'au-delà ; ce qui explique l'absence de conflits et de litiges entre les fils de l'au-delà pour les plaisirs de ce monde, et l'absence de rivalités entre eux. D'autre part, ceux qui optent pour la quête du pouvoir en ce monde au moyen des savoirs, ne sont plus englobés par le verset où Dieu Très-Haut dit : (Les croyants ne sont que des frères) (49 - 10) et sont plutôt désignés dans le verset où Dieu dit : (Les amis, ce jour-là, seront ennemis les uns des autres ; excepté les pieux.) (43 - 67).

Le deuxième devoir est qu'il prenne pour modèle le Messager de Dieu *(saws)*. Il ne devra pas demander de compensation pour la dispense du savoir, et ne devra rechercher ni récompense ni remerciement. Il enseignera plutôt pour l'amour de Dieu Très-Haut et dans le but de s'en rapprocher. Il ne pourra se considérer le

bienfaiteur de ses étudiants, même si ces derniers sont dans l'obligation d'avoir de la gratitude envers lui. Il considèrera plutôt que le mérite leur revient puisqu'ils ont affiné leurs cœurs afin qu'ils se rapprochent de Dieu Très-Haut en y semant les savoirs. En effet, c'est comme si quelqu'un vous prêtait son champ pour que vous y plantiez ce que vous voulez pour votre propre compte. Vos avantages dans ce cas étant supérieurs à ceux du propriétaire du champ, comment pouvez-vous vous considérer comme son bienfaiteur ? Ainsi, votre récompense auprès de Dieu Très-Haut pour l'enseignement est plus grande de celle qui revient à qui apprend, et sans ce dernier vous ne l'auriez par eue. En conséquence, ne cherchez la récompense qu'auprès de Dieu exalté et loué soit-Il, tel qu'Il le dit : (ô mon peuple, je ne vous demande pas de richesse en retour. Mon salaire n'incombe qu'à Allah.) (11 - 29) L'argent et les biens de ce monde sont au service du corps, le corps est à son tour le véhicule et la monture de l'âme. Les services sont rendus au savoir, parce qu'il est le moyen d'ennoblir l'âme. Celui qui recherche l'argent au moyen du savoir ressemble à celui qui nettoie la semelle de sa chaussure en l'essuyant contre son visage, transformant le servi en serviteur, et se retrouvant ainsi la tête en bas. Ce sont des individus similaires qui se retrouvent le jour du Jugement la tête basse et accompagnant les criminels. De manière générale, le mérite et le bienfait sont le propre de l'enseignant. Mais il est regrettable de voir comment les affaires de la religion ont fini entre les mains de groupes qui prétendent que leurs intentions consistent à se rapprocher de Dieu au moyen du *fikh*, de la scolastique et de leur enseignement, alors qu'ils dépensent de l'argent, usent de leur pouvoir et supportent tout genre d'humiliations au service des gouvernants dans le but de se faire octroyer les salaires. Et si de telles personnes cessaient leurs pratiques, personne ne leur prêterait plus attention ni ne leur demanderait conseil. L'enseignant s'attend en plus à ce que l'étudiant le suive en toute chose, qu'il supporte ses adeptes, combatte ses adversaires, qu'il se lève publiquement pour exaucer ses demandes et qu'il soit à son service. Si ce dernier lui manque de quelque chose, il devient furieux après lui et se transforme en pire ennemi. Honte à l'homme de savoir qui se satisfait d'un rang pareil et s'en réjouit, et qui a le toupet de dire que son intention derrière l'enseignement est de diffuser le savoir, se rapprocher de Dieu Très-Haut et défendre sa religion. Il suffit de voir les signes apparents pour réaliser qu'il s'agit de vanité et de vantardise.

Le troisième devoir est de ne pas lésiner en conseils et en suggestions sincères aux étudiants. L'enseignant devra notamment empêcher l'étudiant de poursuivre un degré avant de le mériter, ni de s'occuper d'une branche de savoir complexe avant de terminer celle qui est simple et élémentaire. Il faudra aussi attirer l'attention sur l'objectif premier de la quête des savoirs, à savoir le

rapprochement à Dieu Très-Haut, et non le pouvoir, la vantardise et la rivalité. Ces derniers traits devront être explicités au mieux, et exposés de manière que l'étudiant les perçoive dans toute leur laideur.
Le bien qu'un homme de savoir vicieux peut offrir n'égale pas le mal qu'il peut causer. Si l'enseignant voit que l'étudiant recherche le savoir juste pour les privilèges de ce monde, il devra alors examiner avec minutie les sciences auxquelles il s'intéresse. S'il s'agit des controverses et des divergences présentes dans le *fikh*, de la polémique en scolastique ou des *fatwas* au sujet des disputes et des jugements, qu'il l'en dissuade ! En effet, ces sciences ne font pas partie des savoirs de l'au-delà ni de celles dont on a dit : « nous avons recherché le savoir pour autre chose que l'amour de Dieu, mais il s'y est refusé». Ces derniers comprennent l'exégèse et le *hadith* ainsi que ces branches de savoir auxquels les précurseurs se sont dédiés parmi les savoirs de l'au-delà et des caractéristiques de l'âme et des manières de la parfaire. Dans le cas de ces savoirs-là, si l'étudiant les poursuit pour des objectifs terrestres, il n'y a pas de mal à le laisser faire ; en fait, il en résultera un attrait pour le prêche et la recherche d'adeptes, mais il est fort possible qu'il réalise en cours de route, ou à la fin, la noblesse de ces savoirs. Ils comprennent en effet cette connaissance qui fait craindre Dieu Très-Haut et amène à déprécier ce monde et à estimer l'au-delà à sa juste valeur. Cet éveil est toujours possible, et l'étudiant peut trouver le droit chemin consistant à observer lui-même ce qu'il prêche. Les défauts cités auparavant comme la célébrité et le pouvoir seraient dans ce cas, semblables aux graines que l'on dispose comme appât autour du piège dans l'espoir d'attraper les volatiles. Dieu a agi ainsi avec ses créatures, en les dotant d'un désir sexuel qui permet la pérennité du genre humain par la reproduction, et en créant l'ambition afin qu'elle soit à l'origine de la renaissance des savoirs, ce qui est évidemment très probable en ce sens.
Par contre, dévouer sa vie aux pures controverses et aux polémiques des scolastiques ou aux détails inutiles, en ignorant les autres branches de savoir, ne fait que promouvoir l'endurcissement des cœurs, la négligence envers Dieu Très-Haut, l'engouffrement dans l'erreur et la recherche du pouvoir. Seul en échappe celui que Dieu Très-Haut sauve par Sa miséricorde ou celui qui, simultanément, se consacre aussi aux sciences religieuses.
Il n'y a pas de meilleure preuve que l'expérience et l'observation. Il vous convient donc d'observer, contempler et tirer les conclusions, et vous verrez cela, avec l'aide de Dieu, dans le vécu des gens un peu partout dans le monde.
On rapporte qu'on a vu une fois Soufiène al-Thawri la mine grise et l'air triste, et on lui demanda alors : « pourquoi es-tu triste ? » Il répondit : « nous sommes devenus la boutique de ceux qui sont attachés aux biens de ce monde ; ils restent à nos côtés jusqu'à ce qu'ils apprennent, alors ils sont nommés juges, gouverneurs ou administrateurs. »

Le quatrième devoir qui est l'une des fines subtilités du métier d'enseignant est de corriger les défauts de l'étudiant de manière aussi indirecte que possible et d'éviter le franc-parler, en usant la douceur plutôt que la réprimande. Le franc-parler enlève toute pudeur, pousse à l'audace de contrecarrer et stimule l'entêtement, puisque le Messager de Dieu *(saws)* qui est le guide de tout enseignant dit : si on prohibait aux gens de pulvériser les crottes de dromadaire, ils le feraient, disant que si on le leur a interdit, il doit bien y avoir quelque chose de bon à le faire (*Hadith* non référencé). D'ailleurs, l'histoire d'Adam et d'Ève, que le salut soit avec eux, nous a été relatée pour attirer notre attention sur ce fait, et afin que nous en tirions la leçon utile, et non en tant que divertissement. La suggestion indirecte et l'analogie subtile invitent les âmes vertueuses et les esprits aiguisés à extraire eux-mêmes les sens cachés. La joie de la découverte des significations cachées est utile pour attirer vers le savoir, elle procure une certaine cette confiance propre à qui rien n'échappe.

Le cinquième devoir de l'enseignant est ne pas déprécier aux yeux de l'étudiant les savoirs qu'il ne dispense pas lui-même. D'habitude, l'enseignant de la langue déprécie le *fikh* ; celui du *fikh* décrie à son tour la science du *hadith* et de l'exégèse, prétendant qu'il s'agit de simples comptes-rendus propres aux vieilles femmes, où la raison n'a pas droit de cité. L'enseignant de la scolastique dégoute lui aussi les étudiants du *fikh*, disant qu'il s'agit de branches de savoir qui traitent de la menstruation des femmes, et qui sont bien distantes des sujets traitant des attributs de Dieu.
Il s'agit de traits condamnables chez les enseignants. En fait, l'enseignant d'un savoir donné devrait, au contraire, élargir les horizons des étudiants vers les autres sujets. Au cas où l'enseignant aurait la responsabilité de dispenser plus d'un savoir, il devrait se conformer aux règles de progression graduelle, lors de la promotion de ses étudiants d'un degré à l'autre.

Le sixième devoir est qu'il faut dispenser le savoir en tenant compte des capacités de compréhension des étudiants. Il ne faut pas leur enseigner ce qu'ils ne peuvent pas percevoir encore, les amenant ainsi à la lassitude et la confusion. Il faudrait suivre en cela la pédagogie du Maitre des êtres humains *(saws)* quand il dit : nous autres Prophètes, avons reçu l'ordre de traiter les gens selon leurs rangs et de leur parler à hauteur de leur raison (*Hadith* non référencé). L'enseignant ne pourra dispenser une vérité que s'il sait que l'étudiant peut l'assimiler, le Messager de Dieu *(saws)* a dit à ce propos : quand quelqu'un s'adresse aux gens avec des propos qu'ils ne comprennent pas, il ne fait que semer la discorde entre certains d'entre eux (122). Indiquant sa poitrine, Ali *(raa)*

a dit : « il y a ici plusieurs savoirs, si seulement je trouvais qui puisse s'en charger! » Et il a dit vrai en effet, que Dieu soit satisfait de lui, car les cœurs des pieux sont des tombes pour les secrets, et l'homme de savoir ne doit pas divulguer tout ce qu'il sait à quiconque. Telle est donc la règle quand celui qui reçoit comprend ce savoir ; que dire alors de ce qu'il ne comprend pas! Jésus *(als)* a dit : ne suspendez pas les perles aux cous des porcs. La sagesse étant plus précieuse que les perles, celui qui la déteste est pire que le porc. C'est ce qui explique le dicton : « sers chaque personne selon les critères de sa raison et ses capacités d'entendement, de cette manière il ne te nuira pas et tu lui seras utile, autrement la différence de critères provoquera le reniement. » On posa une question à un homme de savoir, et comme il ne répondait pas, le demandeur lui dit : n'as-tu pas entendu le Messager de Dieu *(saws)* dire : Qui tait un savoir utile sera harnaché avec une bride de feu le jour du Jugement? (123) Il lui répondit alors : laisse tomber la bride et vas-t-en; si quelqu'un qui comprend vient et me pose la question, et que je me taise, alors que je sois harnaché comme tu dis, car Dieu Très-Haut a dit: (Et ne confiez pas aux incapables vos biens.) (4 - 5) Il attire ainsi notre attention sur le fait que la protection du savoir contre ceux qui pourraient le corrompre est plus importante encore que de le dispenser. Donner à ceux qui n'en ont pas besoin n'est pas moins injuste que de retenir, et priver les méritants.

Dois-je éparpiller les perles parmi les gardiens de moutons,
Et laisser le soin de les garder aux rustres bergers ?
Ils ne pourraient les estimer à leur juste valeur ;
Les leur donner équivaut à orner les bêtes de parures précieuses.
Mais Dieu est Subtil et Gracieux,
S'Il m'envoie quelqu'un de digne de savoirs et de sagesse,
Je distribue alors ce qui est utile, et j'en bénéficie moi-même,
Sinon, mes savoirs restent enfouis et secrets.
Celui qui donne aux ignorants un savoir, le perd ;
Celui qui le refuse aux méritants est injuste.

Le septième devoir est que l'enseignant devra impartir aux étudiants mineurs, juste ce qui est leur est clair et qui convient à leur compréhension limitée ; il ne devra pas mentionner de détails relatifs à un sujet qu'il n'a pas encore exposé dans son intégralité. Une telle attitude risque de décourager les jeunes élèves et de refroidir leur ardeur et leur intérêt. Ils se sentiraient perplexes et troublés et penseraient que l'enseignant n'a retenu ces détails que par mauvaise foi. En fait, toute personne est convaincue d'être capable de maitriser n'importe quel savoir, fût-il le plus complexe de tous. Tous les individus sont généralement satisfaits

de l'intelligence dont Dieu; loué soit-Il, les a dotés ; les plus idiots d'entre eux et les moins raisonnables en sont même les plus satisfaits. Il est donc conseillé de ne pas troubler la foi de la personne moyenne qui s'est conformée aux règles de la religion et qui est imbue des croyances héritées des précurseurs, exemptes d'équivoques et d'interprétations mensongères, du moment que sa conduite est correcte et que son entendement ne peut aller au-delà. Bien au contraire, il faudrait laisser de telles personnes en l'état, car si on les confrontait aux interprétations exotériques, elles pourraient abandonner leur foi simple sans toutefois atteindre le statut de l'érudit. Les barrages protecteurs qui les séparent du mal s'écrouleraient, les transformant ainsi en démons rebelles qui se détruiraient eux-mêmes et détruiraient les autres aussi. En effet, le commun des gens ne devrait pas être perturbé par les débats sur les faits relatifs aux sciences complexes, mais devrait être limité à une instruction sur les actes d'adoration (*ibadat*) et sur les principes éthiques propres à la conduite de son métier. Son cœur devrait être rempli du désir d'aller au Paradis et de la crainte de finir en Enfer, comme indiqué dans le Coran. Il ne faudrait pas le confondre avec les idées sujettes à controverse, au risque que ces pensées s'incrustent dans son cœur et qu'il lui devient ardu de se libérer de telles erreurs, tombant ainsi dans la misère et la destruction. En bref, il ne faut pas ouvrir les portes de la controverse et des débats aux gens ordinaires, parce que cela interfèrerait avec leurs métiers. Les métiers et les diverses professions sont le fondement du bienêtre des gens en général et de la continuation de la vie de l'élite aussi.

Le huitième devoir de l'enseignant est de mettre en pratique son savoir. Ses actes ne devront pas démentir ses propos ; parce que le savoir est perçu par le discernement et les actes sont perçus par la vue. Les gens qui jouissent de la vue sont bien plus nombreux que ceux qui sont dotés de discernement. Et si les actes sont contraires au savoir, ce dernier ne peut plus être un guide. La chose que l'on se permet et que l'on interdit aux autres devient un poison mortel. Les gens s'en moquent alors, accusant celui qui le leur interdit, et s'attachant encore plus à cet interdit, pensant que s'il ne s'agissait pas de la chose la plus délicieuse et exquise, il ne se le serait pas réservé en exclusivité. L'enseignant qui a la fonction de guide est pour ses étudiants ce que le modèle est pour l'argile, et ce que l'ombre est pour le tronc ; comment peut-on graver l'argile avec un modèle sans relief, et comment l'ombre serait-elle droite si le tronc est courbé ? C'est pour cela que l'on a dit à propos de ce trait moral:

Ne proscris pas un vice, pour en commettre pareil ensuite,[96]
Si tu le fais, tu récolteras un déshonneur très grand.

Et Dieu a dit : (Commanderez-vous aux gens de faire le bien, et vous oubliez vous-mêmes de le faire… ?) (2 - 44)
Pour cette raison, la responsabilité de l'homme de savoir pour ses péchés est plus grande que celle l'ignorant, en raison notamment du grand nombre de personnes qui fautent lorsqu'il faute et qui le prennent pour modèle. Le *hadith* nous prévient que [quiconque établit une mauvaise innovation, en portera la responsabilité, ainsi que la responsabilité de ceux qui l'adopteront.] Ali *(raa)* a dit aussi : « deux hommes ont cassé mon dos (par le poids de leurs péchés) : un homme de savoir débauché et un ignorant ascète. Le premier trompe les gens avec son savoir, le deuxième par son ascétisme. » Et Dieu en sait bien plus.

[96] Le dictionnaire arabe français du Larousse, par Daniel Reig (édition Larousse-Bordas 1999, terme 5577), a opté pour la traduction suivante du premier vers en question : “Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fît”. Tout en saluant la traduction d'un proverbe, et non d'un simple mot, il s'agit à mon humble avis de la transposition d'un dicton français au dicton arabe lui “ressemblant”, mais ne reproduisant pas fidèlement le sens du proverbe source.

CHAPITRE SIX

LES MAUX DU SAVOIR. LES SIGNES DISTINCTIFS DES SAVANTS DE L'AU-DELÀ ET CEUX DES SAVANTS CORROMPUS

Nous avons mentionné les vertus du savoir et des hommes de savoir ; cependant, il y a tellement d'avertissements et de menaces faits aux savants corrompus, qu'il apparait qu'ils seront les plus sévèrement punis le Jour du Jugement. Il est donc de la plus haute importance de connaitre les signes distinctifs entre les savants d'ici-bas et ceux de l'au-delà. En parlant de savants d'ici-bas, nous nous référons aux savants corrompus qui cherchent au moyen du savoir de jouir des plaisirs de la vie et d'atteindre la puissance et les hauts rangs auprès des cercles de pouvoir. Le Messager de Dieu *(saws)* a dit : le plus sévèrement puni de tous le jour du Jugement Dernier sera un être humain instruit qu'Allah n'a pas béni avec sa connaissance (124). Comme il a dit *(saws)* : nul n'est savant avant qu'il ne mette en pratique son savoir (125). Et aussi : la connaissance est de deux genres : un savoir formel qui ne va pas au-delà des paroles et qui est la preuve que Dieu Très-Haut utilisera contre Ses créatures, et un savoir profondément enraciné dans le cœur – c'est ce dernier qui est utile (126). Il a dit aussi *(saws)* : il y aura à la fin des temps des gens ignorants et des savants dépravés (127). Comme il a dit *(saws)* : n'apprenez pas le savoir pour vous pavaner devant les savants, ni pour vous vanter devant les ignorants, ni pour attirer les regards des gens ; qui le fait est en Enfer (128). Et aussi : celui qui a un savoir et le tait, sera harnaché par Dieu avec une bride de feu (129). Le Messager de Dieu *(saws)* a dit encore : je crains pour vous, le mal de celui qui n'est pas un faux messie, encore plus que le mal du faux messie lui-même. On lui demanda de qui il s'agissait, et il répondit : les guides qui vous égarent (130). Et il a dit *(saws)* : celui qui acquiert plus de savoir sans se rapprocher plus du droit chemin, ne fait que s'éloigner encore plus de Dieu (131). Jésus *(als)* a dit : comment pouvez-vous indiquer le chemin aux voyageurs nocturnes, alors que vous êtes vous-mêmes dans la perplexité ?

Ces récits et d'autres encore démontrent les terribles dangers du savoir ; le savant est en effet exposé à la perdition éternelle ou promis à la béatitude sans fin ; en se consacrant au savoir, le voilà privé du salut s'il n'atteint pas le bonheur.

Nous retrouvons les mêmes évidences dans les récits historiques. Omar *(raa)* a dit : « ce que je crains le plus pour cette nation c'est l'hypocrite savant. » Quand on demanda comment il pouvait être hypocrite et savant en même temps, il répondit : « savant par sa langue et ignorant dans son cœur et ses actes. » Al-Hassan *(rma)* a dit : « ne sois pas de ceux qui regroupent le savoir des érudits et les anecdotes des sages puis agissent comme les menteurs. » Quand un homme demanda à Abou Hourayrah *(raa)* : « je voudrais apprendre les savoirs, mais je crains de les perdre ! » Il lui répondit : « c'est une perte assez grande déjà que de délaisser le savoir. » On demanda à Ibrahim ibn Ouyaynah : « quel est celui qui ressent les regrets les plus longs ? » Et il répondit : « en ce monde, c'est celui qui fait du bien envers un ingrat ; et au moment de la mort, c'est le savant qui n'aura pas profité de son savoir. » Al-Khalil ibn Ahmad a dit : « les gens sont de quatre sortes : quelqu'un qui sait, et qui sait qu'il sait, c'est un savant, suivez-le en toute confiance ; quelqu'un qui sait et qui ignore qu'il sait, c'est un assoupi, réveillez-le ; quelqu'un qui ne sait pas et qui sait qu'il ne sait pas, c'est quelqu'un qui cherche son chemin, indiquez-le-lui et guidez-le ; et quelqu'un qui ne sait pas et qui ignore qu'il ne sait pas, c'est un ignare, excluez-le. » Soufiène al-Thawri *(raa)* a dit : « le savoir appelle l'action, si elle ne lui répond pas, il s'en va. » Ibn al-Moubarak a dit : « l'homme demeure un savant érudit tant qu'il cherche la connaissance, le jour où il pense savoir, il devient ignorant. » Al-Foudhayl ibn Iyadh *(raa)* a dit : « je ressens de la miséricorde envers trois individus : un homme digne et honorable parmi les siens qui se retrouve dans l'humiliation; un riche parmi les siens qui s'appauvrit; et un savant auquel la vie joue des tours et qui succombe à ses charmes. » Al-Hassan a dit : « le châtiment des savants est la mort de leurs cœurs ; cette mort signifie la recherche des biens de ce monde au moyen des actions destinées normalement à être récompensées dans l'au-delà. » On a chanté aussi à ce propos :

Je m'étonne de celui qui achète l'égarement au prix du droit chemin,
Encore que celui qui achète sa vie au prix de sa foi soit encore plus étonnant !

Mais le plus étonnant de tous, demeure celui-là
Qui paie de sa propre foi pour acheter la vie à autrui !

Parlant du savant corrompu, Le Messager de Dieu *(saws)* dit : l'homme de savoir (corrompu) est supplicié d'une manière telle que les habitants de l'Enfer s'assemblent autour de lui, impressionnés par l'extrême douleur de ses souffrances (132). Ossama ibn Zayd a dit quant à lui : « j'ai entendu le Messager de Dieu *(saws)* dire: l'homme de savoir (corrompu) est amené le Jour du Jugement et jeté en Enfer, ses entrailles sortent et il continue de tournoyer

autour d'elles comme l'âne tourne autour de la meule. Les habitants de l'Enfer s'assemblent autour de lui et lui demandent ce qu'il a, il répond alors : j'ordonnais aux gens de faire le bien, mais je ne le faisais pas moi-même, et je leur interdisais de faire le mal, et je le faisais moi-même (133). » Le châtiment du savant est ainsi multiplié parce qu'il désobéissait en connaissance de cause ; et c'est pourquoi d'ailleurs Dieu, exalté et loué soit-Il, a dit : (Les hypocrites seront, certes, au plus bas fond du Feu) (4 — 145) puisqu'ils ont renié après avoir su. Ainsi, les juifs ont été placés au-dessous des chrétiens, bien qu'ils n'aient pas prétendu que Dieu Très-Haut ait eu un fils, et qu'ils n'aient pas professé la Trinité ; mais pire encore, ils ont renié en connaissance de cause, car Dieu dit : (Ceux à qui Nous avons donné le Livre, le reconnaissent comme ils reconnaissent leurs enfants.) (2 — 146) Et Il a dit : (Ceux à qui Nous avons donné le Livre reconnaissent (le Messager Mohammad) comme ils reconnaissent leurs propres enfants.) (6 — 20) Et Il a dit aussi : (Quand donc leur vint cela même qu'ils reconnaissaient, ils refusèrent d'y croire. Que la malédiction d'Allah soit sur les mécréants.) (2 — 89) Et Il a dit dans le récit de l'histoire de Balaam fils de Béor : (Et raconte-leur l'histoire de celui à qui nous avions donné Nos signes et qui s'en écarta. Le diable, donc, l'entraina dans sa suite et il devint ainsi du nombre des égarés.) (7 — 175) Et Dieu le décrit enfin en disant: (Il est semblable à un chien qui halète si tu l'attaques, et qui halète aussi si tu le laisses) (7 — 176). Le savant corrompu est comme Balaam auquel Dieu Très-Haut a donné Son Livre, mais qui se laissa aller néanmoins à ses désirs et caprices, à un tel point qu'il a été comparé au chien. La métaphore est qu'il ait eu la sagesse ou pas, il aurait toujours couru derrière les désirs illicites.

En se référant aux savants corrompus, Jésus *(als)* a dit : le savant corrompu ressemble à un rocher tombé à l'embouchure d'une rivière, il n'absorbe pas d'eau, ni ne laisse l'eau couler vers les plantations. Il est aussi comme la canalisation d'écoulement des eaux noires, elle apparait blanche de l'extérieur puisqu'elle est en gypse, mais elle est infecte à l'intérieur. Il est, de même, semblable au cimetière peuplé de l'extérieur de visiteurs et peuplé de l'intérieur d'ossements de morts.

Ces récits historiques et ces traces anciennes indiquent donc que le savant qui se consacre entièrement à ce monde est plus vil et plus supplicié encore que l'ignorant. Ils démontrent que les savants de l'au-delà sont ceux-là qui réussissent et qui sont proches de Dieu. Ces savants ont des signes auxquels on les reconnait.

L'un de ces signes de reconnaissance est que ce genre de savants ne recherche pas au moyen de son savoir les biens de ce monde. Le moindre rang d'un savant respectable est en effet de comprendre la bassesse de cette vie, son peu de valeur, son inconstance et son caractère fini, ainsi que la grandeur de l'au-delà, sa

pérennité, la pureté de ses plaisirs et la majesté de son royaume. Il sait qu'il s'agit de deux contraires, qui ressemblent à deux coépouses, en satisfaire une équivaut à contrarier l'autre; et aux deux plateaux d'une balance dont l'un descend chaque fois que l'autre remonte; et à l'Est et l'Ouest, où l'on s'éloigne de l'un à chaque pas qui nous rapproche de l'autre. Il réalise que la vie d'ici-bas et celle de l'au-delà ressemblent à deux verres dont l'un est plein et l'autre vide, remplir le premier signifie vider le deuxième. Celui qui ignore la bassesse de cette vie, son inconstance, le mélange de ses plaisirs à ses douleurs et la fuite de ses jours heureux, n'a pas la raison saine, puisque l'observation et l'expérience l'indiquent.

Comment peut-on considérer savant, celui qui n'a pas de raison et qui ignore la grandeur de l'au-delà et sa pérennité ? Il s'agit plutôt d'un mécréant, dénué de foi.

Comment peut-on considérer savant celui qui n'a pas de foi et qui ignore l'opposition de la vie ici-bas à celle de l'au-delà, et l'impossible union entre les deux ? Il s'agit plutôt d'un ignorant des lois de tous les prophètes, et même de quelqu'un qui renie le Coran en entier depuis son début jusqu'à sa fin.

Comment peut-on classer dans le groupe des savants celui qui sait tout cela, puis ne préfère pas l'au-delà à ici-bas ? Il est plutôt prisonnier du Diable, perdu par ses propres désirs et dépassé par son propre malheur.

Comment peut-on classer dans le groupe des savants une personne de ce rang ?

On rapporte parmi les récits historiques de David *(als)* les présentes paroles de Dieu Très-Haut : « La moindre des choses que je fais au savant qui préfère ses désirs à Mon amour, est de le priver du plaisir de Me prier avec ferveur. Ô David ! Ne me recherche pas par le biais d'un savant ivre de la vie, il te barrera le chemin amenant vers Moi; ceux-là sont pour Mes créatures, les bandits de grand chemin. Ô David ! Si tu vois quelqu'un qui Me recherche, sois un serviteur pour lui. Ô David ! Celui qui Me ramène un fuyard est inscrit auprès de Moi en qualité de pontife, et Je ne fais jamais souffrir quelqu'un de tel.»

Voilà qui justifie les dires d'al-Hassan *(rma)* que nous avons déjà cités : « le châtiment des savants est la mort de leurs cœurs ; cette mort signifie la recherche des biens de ce monde au moyen des actions destinées normalement à être récompensées dans l'au-delà. » Cela explique aussi pourquoi Yahya ibn Mouadh dit : « Les beautés du savoir et de la sagesse se volatilisent quand on les utilise pour les biens de ce monde. » Saïd ibn al-Mousayab *(rma)* dénonce quant à lui : « si vous voyez le savant fréquenter les émirs, sachez que c'est un voleur. » Omar *(raa)* aussi : « si vous voyez l'homme de savoir chérir les biens de ce monde, ne lui confiez pas votre religion, parce que chacun est captivé par ce qu'il aime. »

Malek ibn Dinar[97] *(rma)* a dit : « j'ai lu dans l'un des livres des anciens que Dieu Très-Haut dit: “La moindre chose que Je fais à l'homme de savoir qui s'adonne à cette vie, est d'enlever de son cœur le plaisir de me prier avec ferveur”. » Un homme a en outre écrit à son frère : « on t'a donné du savoir, n'éteins pas la lumière de ton savoir avec les ténèbres de tes péchés, sinon tu resteras dans l'obscurité le jour où les gens de savoir avancent grâce aux lumières de leur connaissance. » Yahya ibn Mouadh al-Razi *(rma)* disait aux savants de ce monde : « ô gens de savoir ! Vos palais sont comme ceux de César, vos chambres comme celles de Chosroes, vos habits comme ceux de Tahir[98], vous souliers comme ceux de Goliath, vos montures comme celles de Coré, vos ustensiles comme ceux de Pharaon, vos orgies comme celles de la Jahiliya[99], et vos écoles de pensée sont diaboliques. Où est la religion mahométane dans tout ça ? » Un poète a dit à ce propos :

Le berger protège ses agneaux contre le loup.
Mais que faire lorsque les bergers sont eux-mêmes les loups ?

Un autre a dit :

Hé vous autres lecteurs du Coran, vous êtes le sel du pays !
Mais à quoi sert le sel quand il est avarié ?

On demanda à un connaisseur : « pensez-vous que celui qui se consacre aux péchés connaisse Dieu ? » Il répondit : « il n'y a pas de doute que celui qui préfère ce bas monde à l'au-delà ne connait pas Dieu Très-Haut. Il n'y a pas de comparaison ».

Ne pensez pas que se désintéresser de l'argent est suffisant pour rejoindre le rang des savants de l'au-delà, car la recherche de la notoriété est plus nocive que la course derrière la fortune. C'est pour cette raison que Bichr ibn al-Harith[100] a dit : « “On nous a rapporté[101]” est une expression qui ouvre la porte des biens de ce monde. Lorsque vous entendez une personne dire “On nous a rapporté”, il veut dire en fait : “Place ! J'arrive ; c'est moi, élargissez le cercle !”. »

---

[97] 131 H. – 748-9 A.C.
[98] Peut-être que l'Imam al-Ghazali faisait référence à Tahir ibn al-Hussein dhu al-Yaminayn (207 H. – 822 A.C.) qui était ministre d'al-Mamoun, et fondateur de la dynastie Tahiride à Khorassan.
[99] Période antéislamique.
[100] Connu aussi comme al-Hafi (227 H.- 842 A.C.)
[101] «On nous a rapporté..» est la traduction de l'expression consacrée: «Haddathana..» par laquelle les orateurs commencent à relater un *hadith*, un récit ou autre. L'Imam al-Ghazali se réfère aux savants qui se pavanent avec leurs savoirs…

Le même Bichr a enseveli plus de dix couffins remplis de livres, il avait l'habitude de dire : « je ressens un désir intense de relater des *hadiths*, je n'en relaterai pas tant que cette sensation n'aura pas disparu. » Lui et d'autres personnes aussi disaient : « si vous ressentez un désir intense de relater des *hadith*s, taisez-vous ; si vous ne ressentez pas d'attirance particulière pour le faire, alors parlez ! » Cela se comprend quand on sait que la jouissance du plaisir de la gloire et du fait de se sentir utile et notoire est plus grande encore que toutes les autres jouissances de la vie ; donner satisfaction à ses impulsions à ce sujet signifie être esclave des biens de ce monde. C'est pour ça que al-Thawri a dit : « la tentation et la séduction de discourir[102] sont encore plus puissantes et insidieuses que celles de l'amour familial ou de la fortune. »
Comment pouvez-vous ne pas craindre cette tentation, alors que Dieu loué soit-Il, a dit au Maitre des Envoyés *(saws)* : (Et si Nous ne t'avions pas raffermi, tu aurais bien failli t'incliner quelque peu vers eux) ? (17 — 74)
Sahl *(rma)* a dit : « tous les savoirs sont des biens de ce monde, sauf ceux relatifs à l'au-delà, et tous les actes sont vains s'ils ne sont sincères. » Il a dit aussi : « tous les êtres humains sont morts, sauf les hommes de savoir ; tous les hommes de savoir sont inconscients, sauf ceux qui agissent ; tous les hommes de savoir qui agissent sont vaniteux, sauf ceux qui sont sincères. Et même les hommes de savoir qui agissent sincèrement restent dans l'attente de savoir quelle sera leur fin. » Abou Soulaymène ad-Darani *(rma)* a dit : « si quelqu'un recherche les *hadith*s ou se marie ou part en voyage, et que son intention par là est d'en vivre, alors il s'est contenté des biens de ce monde. » Il se réfère évidemment à la recherche de la chaine de personnes éloignées qui ont rapporté les *hadiths*, ou à l'étude des *hadiths* dont on n'a pas besoin dans la quête de l'au-delà.
Jésus *(als)* a dit : comment peut-on considérer homme de savoir quelqu'un dont l'itinéraire tracé se dirige vers l'au-delà, alors que lui se dirige vers ce monde ? Comment peut-on considérer homme de savoir quelqu'un qui recherche les discours pour les communiquer, non pour les mettre en pratique?
Salah ibn Kissène al-Basri rapporte qu'il a entendu les Cheikhs demander à Dieu de les protéger contre le débauché connaissant bien la Souna.
Abou Hourayrah *(raa)* rapporte que le Messager de Dieu *(saws)* a dit une fois : quiconque recherche ce savoir qui rapproche de Dieu Très-Haut pour l'utiliser comme moyen d'avoir des biens de ce monde ne trouvera pas son chemin vers le Paradis, le Jour de la Résurrection (134).
Dieu décrit les savants corrompus comme étant ceux qui dispensent leurs savoirs en vue de dévorer les biens de ce monde, et Il décrit les savants de l'au-

[102] Al-Ghazali utilise le terme *al-hadith*, que l'on peut dans ce cas traduire aussi bien par la récitation des dires du Prophète que par les discours en général.

delà comme vivant dans le recueillement et l'ascétisme. Parlant de savants corrompus, Dieu, loué et exalté soit-Il, dit : (Allah prit, de ceux auxquels le Livre était donné, cet engagement : « Exposez-le, certes, aux gens et ne le cachez pas ». Mais ils l'ont jeté derrière leur dos et l'ont vendu à vil prix.) (3 — 187) Comme Il a dit à propos des savants de l'au-delà : (Il y a certes, parmi les gens du Livre ceux qui croient en Allah et en ce qu'on a fait descendre vers vous et en ceux qu'on a fait descendre vers eux. Ils sont humbles envers Allah, et ne vendent point les versets d'Allah à vil prix. Voilà ceux dont la récompense est auprès de leur Seigneur.) (3 — 199)

Un précurseur a dit : « les savants seront ressuscités Le jour du Jugement Dernier dans le groupe des prophètes, et les juges dans le groupe des gouvernants. » Le juge est entendu ici comme tout *fekih* qui convoite au moyen de son savoir les biens de ce monde.

Abou ad-Dardaa *(raa)* rapporte que le Messager de Dieu *(saws)* a dit : Dieu a révélé à certains de Ses prophètes de dire à ceux qui recherchent les sciences religieuses non pour la religion elle-même, et à ceux qui apprennent le savoir non pour le mettre en pratique, et qui recherchent les biens de ce monde au moyen des actes destinés normalement à l'au-delà, ceux-là qui revêtent l'étoffe des agneaux alors que leurs cœurs sont ceux des loups, ceux dont les propos sont plus doux que le miel et les cœurs plus amers que le fiel, de leur dire donc: C'est Moi qu'ils trompent, et c'est de Moi qu'ils se moquent, Je leur ouvrirai des portes de tentation et de discorde qui laisseront perplexe celui qui est d'ordinaire clément et sage (135).

Ad-Dahhak rapporte d'après ibn Abbas *(raa)* que le Messager de Dieu *(saws)* a dit une fois : les savants de cette nation sont de deux catégories : quelqu'un auquel Dieu a donné un savoir, qui le dispense sans convoitise aux gens et ne le vend pas ; celui-là est béni par les oiseaux du ciel, les poissons de l'eau, les animaux de la terre et les Nobles Scribes[103]; il arrive auprès de Dieu, exalté et loué soit-Il, le jour du Jugement en qualité de seigneur honorable, à tel point qu'il atteint le rang des Envoyés. Puis quelqu'un auquel Dieu a donné un savoir dans cette vie, qui lésine à le dispenser aux gens, il le convoite et le vend, celui-là arrive le jour du Jugement, harnaché avec une bride de feu pendant qu'un crieur hurle au-dessus de toutes les créatures : Voici un Tel fils d'un Tel, Dieu lui a donné un savoir durant sa vie, il a lésiné à le dispenser aux gens, l'a convoité et l'a vendu. Il est alors supplicié tant que le Jugement de tous les gens ne sera pas terminé (136).

---

[103] Il s'agit des anges chargés d'enregistrer tous les faits et gestes des êtres humains. (Alors que veillent sur vous des gardiens, de nobles scribes, qui savent ce que vous faites.) (Coran 82-9,10 et 11)

Le récit suivant est encore plus terrible. On rapporte qu'un homme qui était au service de Moïse *(als)* allait partout en disant : « Moïse, l'ami de Dieu m'a dit », « Moïse, le confident de Dieu m'a dit », « Moïse, l'intime de Dieu m'a dit » et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il devînt riche. Alors, il disparut et Moïse *(als)* demanda de ses nouvelles et le rechercha. Un jour finalement, un homme vint trouver Moïse, en tenant un porc par une corde noire enroulée autour du cou de l'animal. Comme l'homme se tenait face à Moïse *(als)*, ce dernier lui demanda : connais-tu un Tel ? À quoi il répondit : « oui, c'est ce porc ! » En voyant cela, Moïse s'exclama en priant Dieu : ô Dieu! Je Te supplie de métamorphoser cette créature de nouveau, en son état premier, afin que je lui demande pourquoi et comment cela lui est-il arrivé! Mais Dieu, loué et exalté soit-Il, révéla à Moïse : « même si tu Me priais par la même prière que M'a faite Adam et ses descendants, Je n'exaucerai pas ta prière. Toutefois, Je vais te dire pourquoi Je lui ai infligé cela : il a convoité les biens de ce monde au moyen de la religion. »
Ce *hadith* qu'on rapporte sous l'autorité de Mouadh ibn Jabal *(raa)* est encore plus drastique que les deux récits précédents. Mouadh a entendu directement le Messager de Dieu *(saws)* dire: l'une des mauvaises tentations de l'homme de savoir est le fait de préférer parler plutôt qu'écouter (137). Les paroles sont en effet sujettes à des fioritures et des ajouts, et celui qui cause n'est pas prémuni contre l'erreur, alors qu'au contraire le silence est salut et savoir.
Il y a parmi les savants, celui qui cache son savoir et n'aime pas qu'on le retrouve auprès d'autres, celui-là est à la première profondeur de l'Enfer.
Un autre se comporte avec son savoir comme s'il était un souverain, il se met en colère si on le contredit ou si on lèse sa majesté, il est à la deuxième profondeur de l'Enfer.
Un autre dispense son savoir et ses connaissances rares exclusivement aux dignitaires et aux fortunés, considérant que les humbles n'en sont pas dignes, il est à la troisième profondeur.
Un autre s'autoproclame *mufti*, il émet de fausses *fatwas* alors que Dieu Très-Haut déteste les prétentieux, il est à la quatrième profondeur de l'Enfer.
Un autre utilise les arguments des juifs et des chrétiens pour montrer son érudition, il est à la cinquième profondeur de l'Enfer.
Un autre considère son savoir comme quelque chose de vertueux et d'honorable et l'affiche continuellement devant les gens, il est à la sixième profondeur de l'Enfer.
Un autre se laisse emporter par la vanité et l'orgueil, il est violent quand il prêche, et il dédaigne les conseils qu'on lui donne, il est à la septième profondeur de l'Enfer.
Il vous convient donc mon frère de garder le silence, et gare au rire sans raison et à l'errance sans but.

On nous dit dans un autre *hadith* : il y a des personnes qui jouissent parmi les gens d'une réputation qui s'étend de l'Orient jusqu'à l'Occident, alors qu'auprès de Dieu leur réputation n'arrive pas au poids de l'aile d'un moustique (138).
On rapporte qu'un certain monsieur de Khourassan qui a assisté à un cercle de Hassan al-Basri, retourna à ce dernier une fois la réunion finie, avec un sac contenant cinq mille dirhams et une dizaine d'habits très fins, il lui dit : « Abou Saïd, voici de l'argent de poche et des habits ! » Al-Hassan lui répondit : « que Dieu Très-Haut te garde ! Reprends ton argent et tes habits, je n'en ai pas besoin. Si quelqu'un qui occupe un siège comme celui-ci accepte des dons comme ceux-là, il retrouvera Dieu Très-Haut le jour du Jugement, sans aucune vertu. »
On a rapporté sous l'autorité de Jaber[104] *(raa)* qu'il a entendu le Messager de Dieu *(saws)* dire : n'assistez qu'aux cercles des savants qui vous appellent à délaisser cinq choses pour cinq autres. Et plus précisément de délaisser le doute pour la certitude, l'hypocrisie pour la sincérité, la course derrière les biens matériels pour le contentement, l'orgueil pour l'humilité et la haine pour le conseil sincère (139).
Dieu Très-Haut a dit : (Il sortit à son peuple dans tout son apparat. Ceux qui aimaient la vie présente dirent : « si seulement nous avions comme ce qui a été donné à Coré. Il a été doté, certes, d'une immense fortune ». Tandis que ceux auxquels le savoir a été donné dirent : « malheur à vous ! La récompense d'Allah est meilleure pour celui qui croit et fait le bien ».) (28 - 79,80) Dieu a ainsi défini les hommes de savoir comme étant ceux qui préfèrent l'au-delà à cette vie terrestre.
Il y a aussi que les actes ne doivent pas être en contradiction avec les paroles. Le savant ne devrait ordonner de faire une chose qu'une fois qu'il a été le premier à la faire. Dieu Très-Haut dit à ce propos : (Commanderez-vous aux gens de faire le bien, et vous oubliez vous-mêmes de le faire… ?) (2 — 44) Et Il a dit : (C'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire ce que vous ne faites pas.) (61 — 3) Et Il a dit aussi dans le récit du Prophète Chou'ayb[105]: (Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis.) (11 — 88) Comme Il a dit : (Et craignez Allah. Alors Allah vous enseigne.) (2 — 282) Et Il a dit : (Et craignez Allah et sachez.) (2 — 194) Et Il a dit : (Et craignez Allah et écoutez.) (5 — 108)
Dieu Très-Haut a dit à Jésus *(als)* : « ô Fils de Marie ! Conseille-toi toi-même; quand tu auras pris conseil, alors conseille les gens, autrement aie de la pudeur envers Moi! »

[104] Ibn Abdallah al-Ansari (78 H. 697 A.C).
[105] Voir le Coran (7-88 et 11-87 et 11-91 et 26-177)

Le Messager de Dieu *(saws)* a dit : je suis passé lors de mon voyage nocturne[106] par des gens dont les lèvres étaient rongées avec des cisailles de feu, je demandai : « qui êtes-vous ? » Et ils dirent: « nous ordonnions de faire le bien et nous ne le faisions pas nous-mêmes, nous interdisions de faire le mal, et nous le faisions nous-mêmes. » (140) Et il a dit aussi *(saws)* : ce qui perd ma nation c'est un savant débauché et un adorateur ignorant. Les pires des perfides sont les savants perfides, et les meilleurs des meilleurs sont les meilleurs savants (141).
Al-Awzaï *(rma)* a dit que les sarcophages se sont plaints de la puanteur infecte des cadavres des impies qu'ils contenaient. Alors, Dieu leur révéla que l'intérieur des savants corrompus était plus puant encore.
Al-Foudhayl ibn Iyadh *(rma)* a dit : « on m'a informé que les savants débauchés étaient les premiers à être jugés le jour du Jugement, ils précédent même les idolâtres. » Abou ad-Dardaa *(raa)* a dit : « gare -une fois- à qui ne sait pas, et gare -sept fois- à qui sait et n'agit pas en conséquence. »
Al-Chaabi a dit : « le jour de la Résurrection, il y a des gens du Paradis qui apparaissent aux gens de l'Enfer et leur disent : “qu'est-ce qui vous a amené en Enfer, Dieu nous a donné le Paradis grâce à vos bons conseils et votre enseignement justement !” Ils répondent : “nous ordonnions de faire le bien et nous ne le faisions pas nous-mêmes, nous interdisions de faire le mal, et nous le faisions nous-mêmes”. »
Hatem al-Açamm *(raa)* a dit : « il n'y a pas durant le Jugement Dernier quelqu'un qui s'en veut autant que celui qui a appris un savoir aux gens, et qui l'ont mis en pratique, alors que lui ne l'a pas fait. Eux sont sauvés et lui est en perdition. »
Malek ibn Dinar a dit : « lorsque le savant ne met pas en pratique son savoir, son prêche glisse des cœurs comme la goutte d'eau glisse du distillateur. »
On a chanté à ce propos :

Ô toi qui prêches aux gens, tu es désormais accusé,
Puisque tu les inculpais de choses que tu fais.

Te voilà prêchant de toutes tes forces,
Alors qu'en vérité tu récoltes les plus grands péchés.

---

[106] Durant la Nuit du Voyage Nocturne et de l'Ascension (27 Regeb, un an avant l'Hégire), Le Messager de Dieu a été transporté corps et esprit (certains disent esprit seulement) de la Mosquée al-Haram à la Mecque vers la Mosquée al-Aqsa en Palestine, puis de là vers *Sidrat al-Muntaha* (L'arbre de la destination ultime) où il a rencontré Dieu Très Haut. Il a traversé sept cieux, rencontrant un Prophète ou un Messager à chaque étape, et apercevant *al-Barzakh* (purgatoire entre la mort et la résurrection pour le Jugement), l'Enfer et le Paradis. C'est durant cette Nuit que les prières rituelles quotidiennes lui ont été ordonnées par Dieu. Un chapitre du Coran porte le nom du Voyage Nocturne, *Al-Isrâ* (Sourate 17), un autre chapitre en parle explicitement (Sourate 53)

Tu en veux à ceux qui halètent derrière la vie,
Alors que tu en as encore plus envie qu'eux.

Un autre a dit (comme cité auparavant) :

Ne proscris pas un vice, pour en commettre pareil ensuite,
Si tu le fais, tu récolteras un déshonneur très grand..

Ibrahim ibn al-Ad'ham *(rma)* rapporte ce qui suit : « je suis passé une fois à la Mecque à proximité d'une pierre sur laquelle on avait écrit : “retourne-moi, tu trouveras une sagesse”, quand je l'ai fait, il y avait écrit sur l'autre face : “tu ne mets pas en pratique ce que tu sais, comment peux-tu réclamer un savoir que tu ne connais pas ?” ».
Ibn al-Sammak *(rma)* a dit : « il y a beaucoup de personnes qui rappellent Dieu aux autres, tandis qu'elles L'oublient elles-mêmes, qui demandent aux autres de craindre Dieu tandis qu'elles ne Le craignent pas, qui rapprochent les autres à Dieu, tandis qu'elles sont loin de Lui, qui appellent les autres à Dieu, tandis qu'elles-mêmes se sauvent de Lui, et qui récitent le Livre de Dieu tout en déviant de Ses voies ! »
Il a également indiqué : « nous avons parlé en respectant les règles de grammaire, et sans barbarismes, mais dans nos actes nous avons commis des barbarismes sans respecter les règles.»
Al-Awzaï a dit : « la préciosité du langage chasse le recueillement. »
Mak'houl a rapporté sous l'autorité de Abderrahmane ibn Ghanam que ce dernier a dit : « dix des Compagnons du Messager de Dieu *(saws)* m'ont dit : “nous étions un jour en train d'étudier dans la mosquée de Quba' lorsque le Messager de Dieu *(saws)* est venu, s'adressant à nous il dit : vous pouvez apprendre tout ce que vous désirez, mais Dieu ne vous récompensera que lorsque vous aurez mis en pratique ce que vous avez appris”. » (142)
Jésus *(als)* a dit : celui qui acquiert le savoir sans agir en conséquence ressemble à la femme qui a secrètement commis l'adultère et devenant enceinte, son ventre grossit et son péché apparut de façon notoire. De la même manière, celui qui n'agit pas selon son savoir sera déshonoré par Dieu Très-Haut devant tous, le jour du Jugement.
Mouadh ibn Jabal *(rma)* a dit : « prenez garde à l'erreur de l'homme instruit, étant réputé auprès des gens, il sera émulé par eux. »
Omar *(raa)* a dit : « lorsqu'un homme instruit se trompe, son erreur amène un peuple entier à l'erreur. » Et il a dit aussi : « trois choses provoqueront la fin des temps ; l'une d'entre elles, est l'erreur du savant. »

Ibn Messaoud a dit : « un jour viendra où la douceur des cœurs deviendra salée, à ce moment-là le savoir ne sera plus utile, ni à l'enseignant, ni à l'étudiant. Les cœurs des hommes instruits seront comme les terres salines ; les pluies du ciel les arroseront sans les adoucir. Cela adviendra quand les cœurs des savants pencheront vers l'amour de ce bas-monde, le préférant à l'au-delà. À ce moment-là, Dieu Très-Haut leur ôte les sources de la sagesse et éteint les lumières de la bonne voie de leurs cœurs. Quand vous rencontrez le savant parmi eux, il criera sa crainte de Dieu, alors que le péché est visible dans ses actes. Que les langues sont fertiles ce jour-là ! Et que les cœurs sont arides ! Je jure par Dieu le Seul et l'Unique, que c'est dû au fait que les enseignants n'ont pas enseigné pour l'amour de Dieu Très-Haut, et que les étudiants n'ont pas appris pour l'amour de Dieu Très-Haut ! »
Il est écrit dans la Bible et l'Évangile : « ne cherche pas de nouveau savoir avant d'avoir mis en pratique celui que tu connais déjà. »
Houdhayfah *(raa)* a dit : « vous vivez à une époque où l'on est perdu si l'on néglige le dixième de ce qu'on sait. Il y aura une autre période où ceux qui mettent en pratique le dixième de ce qu'ils savent seront sauvés ; et ce sera dû au grand nombre d'oisifs. »
Ce qui est vrai des savants est vrai aussi des juges au sujet desquels le Prophète *(saws)* dit : [il y a trois catégories de juges : celui qui juge avec justice et en connaissance de cause, il est destiné au Paradis ; celui qui juge avec injustice, en connaissance de cause ou sans, il est destiné à l'Enfer ; et celui qui juge sans se baser sur ce que Dieu a ordonné, il est destiné à l'Enfer aussi]. (143)
Kaab *(rma)* a dit : « il y aura à la fin des temps, des savants qui encourageront les gens à renoncer aux biens de ce monde, mais qui n'y renonceront pas eux-mêmes ; ils encourageront les autres à craindre Dieu sans Le craindre eux-mêmes ; ils interdiront aux autres de fréquenter les puissants, mais le feront eux-mêmes ; ils préfèreront cette vie à l'au-delà, verseront dans la calomnie, se rapprocheront des riches et mépriseront les pauvres, ils seront jaloux les uns des autres quant à leurs savoirs comme les femmes sont jalouses à propos des hommes, ils seront en colère quand un membre de leur cercle en fréquente un autre. Ceux-là sont les despotes, les ennemis de Dieu le Tout Miséricordieux. »
Le Messager de Dieu *(saws)* a dit : dans les savoirs, Satan pourrait utiliser bien des atermoiements pour vous leurrer. Lorsqu'on demanda de quelle manière, il répondit : il vous dit de rechercher le savoir, mais de ne pas le mettre en pratique avant de savoir. Alors, le savant continue d'enseigner son savoir et d'ajourner sa mise en acte dans la réalité, jusqu'à ce qu'il meure sans avoir rien fait (144).
Sirri al-Saqti a dit : « un certain homme qui montrait un grand zèle dans la recherche des savoirs exotériques, décida soudainement un jour de se retirer du monde et de consacrer sa vie au culte. Je lui ai demandé pourquoi il avait fait

cela, et il me répondit : “j'ai vu en rêve quelqu'un s'adresser à moi, en me disant : 'jusqu'à quand continueras-tu encore de dilapider le savoir, que Dieu te dilapide ?' J'ai répondu : 'je le préserve pourtant !' Et il répliqua : 'préserver le savoir, c'est le mettre en pratique.' Depuis, j'ai laissé tomber la recherche du savoir et je me suis consacré au travail et à l'action.” »
Ibn Messaoud *(raa)* a dit : « le savoir ne consiste pas en quantité de récits, c'est plutôt la crainte de Dieu. »
Al-Hassan al-Basri a dit : « vous pouvez étudier tout ce que vous voudrez, mais je jure par Dieu qu'Il ne vous récompensera pas tant que vous n'aurez pas agi en conséquence. En effet, le souci des insolents est la récitation des traditions, celui des hommes instruits est la sagesse. »
Malek *(raa)* a dit : « la quête du savoir est vraiment bonne, sa diffusion est bonne aussi, mais à la seule condition que les intentions soient bonnes de même. Alors, considérez ce qu'il vous faut pour meubler votre journée du matin au soir, et ne préférez rien d'autre. »
Ibn Messaoud *(raa)* a dit : « le Coran a été révélé pour qu'on le mette en pratique, et voilà que vous faites de son étude une profession. Un jour viendra où des gens le tailleront comme on taille un bâton, sans qu'ils soient les meilleurs d'entre vous ! Le savant qui n'agit pas en harmonie avec son savoir ressemble au malade qui prescrit des médicaments, et à l'affamé décrivant des mets délicieux sans les avoir. C'est à ce propos que Dieu dit : (Et malheur à vous pour ce que vous décrivez.)(21 — 18) et que Son Messager *(saws)* dit : [je crains pour ma nation le faux-pas d'un savant et les polémiques d'un hypocrite commentant le Coran.] » (145)
Une autre caractéristique du savant loyal est qu'il soit concerné par l'acquisition des savoirs utiles dans l'au-delà et qui font aimer les actes d'obéissance (*taât*), et qu'il s'éloigne des savoirs peu utiles et sujets aux polémiques. Ainsi, celui qui se consacre aux débats et délaisse la science de la religion pratique ressemble à un homme malade souffrant de beaucoup de maladies qui rencontre un médecin brave et expert, mais disposant de très peu de temps. Au lieu d'en profiter pour chercher sa propre guérison, il gaspille le temps à sa disposition en questions concernant la propriété des drogues, des médicaments et des curiosités médicales. Voilà le comble de l'idiotie !
On rapporte qu'un homme est venu trouver le Messager de Dieu *(saws)* et lui a demandé : « apprends-moi les savoirs curieux. » Il lui répliqua : où en es-tu quant à la source des savoirs ? Il lui demanda : « qu'est-ce que la source du savoir ? » Il lui répondit : as-tu connu Dieu Très-Haut ? Il répondit par l'affirmative. Le Messager de Dieu *(saws)* lui demanda : qu'as-tu fait quant à tes devoirs envers Lui ? L'homme répondit : « je les ai faits. » Il lui demanda encore : as-tu connu ce qu'est la mort ? « Oui ! » répondit l'homme. Le Prophète s'enquit : qu'as-tu

préparé pour elle ? « Assez de choses. » Répondit-il. Le Messager de Dieu *(saws)* lui dit : vas-y et essaie de parfaire ce que tu sais, puis reviens afin que nous t'apprenions les savoirs curieux (146).
L'étudiant devrait être plutôt du genre de Hatem al-Açamm, l'élève de Chakik al-Balkhi *(raa)*. Chakik lui demanda un jour : « depuis quand es-tu en ma compagnie ? » Hatem répondit : « depuis trente-trois ans. » Le professeur demanda : « et qu'as-tu appris de moi durant cette période ? » Il répondit : « huit choses. » Et Chakik s'exclama : « nous appartenons à Dieu et c'est vers Lui que nous retournerons[107]! Ma vie est partie en fumée avec toi, et tu n'as appris que huit choses ! » Il lui dit : « professeur ! Je n'ai rien appris d'autre, et je n'aime pas mentir. » Il lui répliqua : « vas-y, dis-moi ces huit choses que je les entende. »
« La première, » dit Hatem, « est qu'en observant les gens de ce monde, j'ai remarqué que chaque amoureux reste avec sa bienaimée jusqu'à la tombe, là il la quitte. J'ai choisi d'aimer mes bonnes actions afin qu'elles m'accompagnent dans la tombe aussi. Lorsque j'y entrerai, mon amoureuse m'y accompagnera encore. » Il lui dit : « tu as bien fait, Hatem, quelle est la deuxième ? »
Il répondit : « j'ai contemplé les paroles de Dieu exalté et loué soit-Il : (Et pour celui qui aura redouté de comparaitre devant son Seigneur, et préservé son âme de la passion, le Paradis sera alors son refuge.) (79 - 40,41) et j'ai su qu'elles sont la vérité, alors j'ai forcé mon âme à lutter pour repousser ma passion, jusqu'à ce qu'elle se soit stabilisée sur la voie de l'obéissance à Dieu Très-Haut.
La troisième est qu'en observant les gens de ce monde, j'ai remarqué que chaque personne qui détenait quelque chose qui avait une valeur appréciable l'élevait et la conservait précieusement, puis j'ai contemplé les paroles de Dieu exalté et loué soit-Il : (Tout ce que vous possédez s'épuisera, tandis que ce qui est auprès d'Allah durera) (16 — 96). Alors, à chaque fois que j'ai eu en possession quelque chose qui avait une valeur appréciable, je l'ai dédié à Dieu, afin qu'il soit conservé auprès de Lui.
La quatrième est qu'en observant les gens de ce monde, j'ai remarqué que chacun d'entre eux faisait référence à la fortune, au prestige, aux honneurs et à la lignée familiale. En analysant ces références, je les ai trouvées vides de sens. J'ai alors contemplé les paroles de Dieu Très-Haut : (Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux.) (49 — 13) et j'ai œuvré dans la piété afin d'être noble auprès de Dieu.
La cinquième est qu'en observant les gens de ce monde se calomnier et se maudire mutuellement, j'ai vu que c'était dû à l'envie et la jalousie. J'ai considéré ensuite les paroles de Dieu exalté et loué soit-Il : (C'est Nous qui avons réparti

[107] Expression musulmane consacrée, prononcée en cas de catastrophe, de deuil ou à l'annonce d'une nouvelle contrariante (*Inna lillahi wa inna ilayhi raji'oune*).

entre eux leur subsistance dans la vie présente.) (43 — 32) et j'ai, depuis, délaissé l'envie et la jalousie, j'ai évité les gens et j'ai su que la répartition était faite par Dieu exalté et loué soit-Il. Je me suis ainsi débarrassé de l'animosité envers les gens.
La sixième est qu'en observant les gens de ce monde, j'ai remarqué qu'ils étaient injustes les uns envers les autres, et qu'ils s'entretuaient. J'ai considéré les paroles de Dieu exalté et loué soit-Il : (Le diable est pour vous un ennemi. Prenez-le donc pour un ennemi.) (35 — 6) je l'ai pris pour seul ennemi, et je me suis efforcé de prendre mes précautions contre lui. Étant donné que Dieu Très-Haut a témoigné que le diable est mon ennemi, je n'en ai plus eu d'autres.
La septième est qu'en observant les gens de ce monde, j'ai remarqué que chacun d'entre eux courait derrière son gagne-pain en se faisant humilier et en se permettant ce qui n'est pas licite. J'ai ensuite considéré les paroles de Dieu Très-Haut : (Il n'y a point de bête sur terre dont la subsistance n'incombe à Allah.) (11 — 6) et j'ai su que j'étais une des créatures dont la subsistance Lui incombait. Je me suis alors consacré à mes devoirs envers Lui, Le laissant responsable de Ses devoirs envers moi.
La huitième est qu'en observant les gens de ce monde, j'ai remarqué qu'ils comptaient tous sur une création ou une créature : celui-ci sur sa ferme, l'autre sur son commerce, celui-là sur son métier et l'autre sur sa force physique ; chaque créature faisant confiance à une autre créature comme elle. J'ai alors considéré les paroles de Dieu Très-Haut : (Et quiconque place sa confiance en Allah, Il [Allah] lui suffit.) (65 — 3) et j'ai placé ma confiance en Dieu exalté et loué soit-Il, et Il me suffit. »
Après l'avoir entendu, Chakik dit : « que Dieu Très-Haut t'aide à parvenir à la bonne destination Hatem ! J'ai étudié les savoirs de la Torah, de l'Evangile, des Psaumes et de l'illustre Coran, et j'ai trouvé que toutes les catégories de bien et de piété tournaient autour de ces huit questions. Celui qui en fait usage aura utilisé les quatre Livres. »
En fait, seuls les savants de l'au-delà s'intéressent à cette branche de savoir et s'en aperçoivent. Les savants d'ici-bas l'emploient comme gagne-pain et pour acquérir la célébrité ; ils ne prêtent guère attention à ces savoirs qui constituent les messages divins transmis par tous les prophètes *(als)*.
Ad-Dhahak ibn Mouzahem a dit : « aux premiers temps, mes contemporains n'apprenaient les uns des autres que la dévotion et la crainte révérencielle de Dieu ; ceux d'aujourd'hui n'apprennent que les discours et la scolastique.

Une autre caractéristique du savant loyal est de ne pas pencher vers le luxe dans sa nourriture et ses boissons, et qu'il ne soit pas enclin à l'élégance des habits ni à la beauté des meubles et de l'habitat. Il préfère plutôt la juste mesure dans

tout ça, imitant les bons précurseurs *(rma)*. Il penche même à se contenter du minimum à ce sujet. Plus il limite ses penchants, plus il se rapproche de Dieu et se rehausse parmi les savants de l'au-delà.
À ce propos, un bon témoignage nous est fourni par l'histoire d'Abou Abdallah al-Khaouas, l'ami de Hatem al-Açamm. Il a rapporté l'histoire suivante : “nous sommes arrivés à ar-Ray en compagnie de trois-cent-vingt personnes désirant effectuer le pèlerinage. Les pèlerins n'avaient que les capes qui les couvraient et ne possédaient ni bagages ni provisions de nourriture. Nous nous sommes dirigés vers un commerçant connu pour sa frugalité et son amour des pauvres, et il nous reçut cette nuit-là en tant qu'invités. Le lendemain, il dit à Hatem : “es-tu libre ? Je désire rendre visite à un de nos *fekihs* qui est souffrant. Hatem lui répondit que la visite du malade était une bonne action et que regarder un *fekih* était une adoration de Dieu, et il l'accompagna. Le malade était Mohammad ibn Moukatel, le juge d'ar-Ray. Lorsque nous arrivâmes à la porte, nous vîmes un palais grandiose et beau. Hatem resta consterné se demandant si telle était la porte de la demeure d'un savant. On leur ouvrit et ils entrèrent dans une belle demeure large, spacieuse et accueillante, meublée et décorée avec grâce. Hatem devint plus perplexe. Ils arrivèrent enfin à la salle où se trouvait le *fekih*. Ce dernier était allongé sur une literie confortable, alors qu'un garçon se tenait à son chevet, un éventail à la main. Le visiteur s'assit près de lui et s'enquit sur son état de santé, alors que Hatem se tenait encore debout. Ibn Moukatel lui fit signe de s'asseoir, et il lui répondit qu'il ne voulait pas le faire. Il lui demanda s'il avait quelque chose, et Hatem répondit par l'affirmative. À la question du maitre de céans, il expliqua qu'il s'agissait d'une question à laquelle il cherchait réponse. Il l'invita alors à poser sa question, et Hatem lui demanda de se relever avant qu'il ne la lui pose.
Quand il le fit, il lui demanda :

- D'où vient le savoir que tu détiens ?
- De personnes de confiance qui me l'ont rapporté.
- D'après qui ?
- D'après les Compagnons du Messager de Dieu *(saws)*.
- Et de qui les Compagnons du Messager de Dieu *(saws)* l'ont-ils appris ?
- Du Messager de Dieu *(saws)*.
- Et le Messager de Dieu *(saws)* de qui l'a-t-il reçu ?
- De Gabriel *(als)* qui le tient de Dieu exalté et loué soit-Il.

Hatem lui dit :

- Dans ce que Gabriel *(als)* a rapporté de Dieu, et qu'il a communiqué au Messager de Dieu *(saws)*, qui l'a lui-même appris à ses Compagnons puis ces derniers l'ont appris aux hommes de confiance, et dans ce que les hommes de confiance t'ont rapporté, as-tu jamais entendu dire que celui

qui a des domestiques à son service, et possède la demeure la plus spacieuse a un rang plus élevé auprès de Dieu exalté et loué soit-Il ?

- Non, répondit-il.
- Alors que t'a-t-on rapporté ?
- J'ai entendu dire que celui qui celui qui a une vie ascétique, désire l'au-delà, aime les pauvres et épargne pour sa vie éternelle a le rang élevé auprès de Dieu.

Alors, Hatem lui dit :

- Qui as-tu pris pour modèle ? Le Prophète *(saws)* et ses Compagnons *(raa)* et les saints hommes *(rma)* ou alors Pharaon et Nimroud, les premiers à avoir construit des édifices avec le gypse et la tuile ? Ô savants corrompus ! Lorsque l'ignorant, courant comme un fou derrière les biens de ce monde et désirant cette vie, vous regarde, il se dit que si l'homme de savoir se comporte ainsi, ne peut-il pas lui, faire pire.

Sur ce, il quitta sa demeure, et Ibn Moukatel en devint encore plus malade.

Lorsque les gens en ville entendirent ce qui s'était passé entre les deux hommes, ils dirent à Hatem que le savant at-Tanafoussi à Capsienne était encore plus riche et aisé. Il alla le trouver intentionnellement et lui dit : 'que Dieu soit miséricordieux envers vous ! Je suis un étranger et je voudrais que vous m'appreniez par où commencer la pratique de ma religion et les clés de ma prière ; comment devrais-je faire mes ablutions ?' Il lui répondit qu'il le ferait bien volontiers et fit signe à un serviteur d'apporter un ustensile d'eau. At-Tanafoussi s'assit et fit ses ablutions répétant trois fois les gestes rituels, puis se tournant vers Hatem, il lui dit qu'il fallait faire ainsi les ablutions. Hatem lui dit : 'un instant s'il vous plait ! Je voudrais faire mes ablutions devant vous et m'assurer ainsi de bien faire.' At-Tanafoussi se releva et Hatem s'assit à sa place et fit ses ablutions en lavant ses avant-bras quatre fois. At-Tanafoussi l'apostropha alors : 'hé vous, vous gaspillez de cette manière.' 'Comment ça ?' lui demanda-t-il. 'Vous vous êtes lavé quatre fois les avant-bras!' Et Hatem lui dit alors : 'que Dieu Le Grand soit exalté ! Moi, j'ai gaspillé une gorgée d'eau ; et vous alors dans tout ce que je vois autour de moi, n'avez-vous pas gaspillé ?' At-Tanafoussi comprit alors que c'était là le message qu'il cherchait à lui communiquer, et que les ablutions n'avaient rien à voir. Il s'enferma alors dans sa maison et ne sortit pas durant quarante jours.

Lorsque Hatem arriva à Baghdad, les gens s'assemblèrent autour de lui, et on lui dit : 'ô Abou Abdourrahmane, vous êtes un non-arabe, et pourtant à chaque fois que quelqu'un vous parle, vous trouvez le moyen de le dégonfler.' Il répondit : 'j'ai trois qualités redoutables pour mes adversaires. Je suis content si mon adversaire a raison, et triste s'il a tort, et je me garde bien de sous-estimer sa

valeur.' Sa réponse arriva aux oreilles de l'Imam ibn Hanbal qui répondit : 'Dieu soit exalté ! Cet homme est d'une grande sagesse ; allons le voir ! ' Lorsqu'ils arrivèrent chez lui, il lui demanda : 'ô Abou Abderrahmane! Comment trouver le salut dans cette vie ? ' Il lui répondit : 'ô Abou Abdallah! On ne trouve le salut dans cette vie, que si l'on possède quatre qualités : pardonner l'ignorance des autres, empêcher sa propre ignorance de leur nuire, offrir aux gens ce qu'on possède et désespérer de ce qu'ils possèdent eux. Si vous êtes ainsi, vous êtes sauvés !'

Hatem continua ensuite vers Médine, comme les gens se rassemblaient autour de lui, il demanda : 'quelle est donc cette ville ?' On lui répondit que c'était la ville du Messager de Dieu *(saws)*. Il demanda encore : 'alors, amenez-moi au palais du Messager de Dieu *(saws)*, que j'y fasse mes prières.' On lui répondit qu'il n'a jamais eu de palais, mais plutôt une humble maison peu élevée au-dessus du niveau de la terre. Il refit la même demande concernant les Compagnons du Messager de Dieu *(raa)* et on lui donna la même réponse. Il déclara alors : 'ô gens ! Cette ville est alors la ville de Pharaon !' On le prit, et on l'emmena au Sultan qu'on informa que cet étranger disait qu'ici c'était la ville de Pharaon. Le gouverneur lui demanda pourquoi il disait cela. Hatem lui répondit alors : 'patience ! Je suis un étranger qui est arrivé ici. Quand j'ai demandé où est-ce que je me trouvais, on me répondit à Médine, j'ai alors demandé à qui était cette ville et on m'informa que c'était la ville du Messager de Dieu *(saws)*, j'ai alors demandé où était son palais... ' Et il lui conta ainsi toute l'histoire ; puis ajouta: 'Dieu Très-Haut a dit : (En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre].) (33 — 21) alors, je me demande : qui avez-vous pris pour modèle, est-ce le Messager de Dieu *(saws)*, ou Pharaon, le premier à avoir construit avec le gypse et la tuile ?' On le laissa alors partir.

Telle est donc l'histoire de Hatem al-Açamm *(raa)*, et nous reviendrons plus longuement sur les biographies des précurseurs, pour voir de près les preuves de leur humilité, et la frugalité de leur mode de vie.

En vérité et pour être précis, profiter des biens et des beautés licites n'est pas interdit. C'est le fait d'y plonger totalement qui risque de générer l'habitude, difficile à quitter ensuite. Vivre continuellement au milieu des biens et des beautés de ce monde n'est faisable que par des moyens bien déterminés. Posséder ces moyens nous force à commettre des péchés tels que l'hypocrisie, la vanité, la vantardise et d'autres traits moraux condamnables. Il est donc judicieux d'éviter tout cet apparat, car quiconque plonge corps et âme dans cette vie, ne pourra jamais en sortir indemne. Si le salut était garanti en même temps que le plaisir, le Messager de Dieu *(saws)* n'aurait pas poussé la simplicité

jusqu'au point d'enlever son habit brodé et sa bague d'or durant une *khotba*[108] et ne se serait pas comporté tel que nous l'expliquerons dans le détail ultérieurement.

On raconte que Yahya ibn Yazid an-Naoufali a écrit à Malek ibn Anas ce qui suit :
'Au nom de Dieu, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux. Que Dieu bénisse Son Messager Mohammad parmi les premiers et les derniers.
De Yahya ibn Yazid ibn Abdelmalek à Malek ibn Anas,
Je suis venu à savoir que tu mettais de fins habits, que tu mangeais du pain raffiné, que tu t'installais sur de riches tapis, et qu'il y avait un secrétaire à ta porte. Les gens voyagent à dos de montures pour arriver jusqu'à toi et te consulter ; ils t'ont élu Imam, et ont accepté ton témoignage. Alors, crains Dieu Très-Haut, ô Malek, et sois modeste et humble ! Je t'ai écrit cette lettre dans la seule intention de te conseiller, et sache que nul à part Dieu ne sait ce qu'elle contient. Salutations !'

Malek lui répondit :
'Au nom de Dieu, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux. Que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur Son Messager Mohammad ainsi que sur sa famille et ses Compagnons.
De Malek ibn Anas à Yahya ibn Yazid,
J'ai reçu ta lettre et je l'ai prise comme un conseil plein de sollicitude et de politesse. Que Dieu te fasse jouir de la piété, et qu'Il te récompense pour ton conseil. Je demande à Dieu Très-Haut de nous guider vers le droit chemin, et il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu Le Très-Haut, Le Magnifique. En ce qui concerne ta mention du fait que je mange le pain raffiné et que je porte de fins habits, que j'emploie un secrétaire et que j'use de tapis confortables ; sache que nous le faisons et que nous demandons à Dieu de nous pardonner. Dieu nous enseigne : (Dis : "Qui a interdit la parure d'Allah, qu'Il a produite pour Ses serviteurs ainsi que les bonnes nourritures?") (7 - 32) Mais je sais pertinemment que s'en priver est meilleur que d'en jouir.
N'oublie donc pas de continuer à nous envoyer tes lettres, nous n'oublierons pas d'en faire de même. Salutations ».

Considérez donc comment Malek a été équitable. Il a reconnu que délaisser ces plaisirs était bien mieux que d'en profiter, mais il a édicté la *fatwa* les faisant licites ; et il a dit vrai dans tout. Une personne comme Malek qui a eu le courage

[108] Prêche, oraison faite régulièrement chaque vendredi, puis durant les célébrations.

et la clairvoyance d'être juste et de reconnaitre le conseil, est aussi du genre à pouvoir s'arrêter à la limite de ce qui est permis ; il ne se laissera pas aller jusqu'à arriver à la fatuité et l'hypocrisie et à franchir le cap des actes odieux. Mais les autres ne sont pas capables, et mettre en valeur ce qui est permis et licite constitue un grand danger ; car c'est une attitude dénuée de peur et de crainte. La caractéristique des savants de l'au-delà est justement la crainte, comme la caractéristique de la crainte est de s'éloigner des zones dangereuses.

Une autre caractéristique du savant loyal est d'éviter les sultans et les gouvernants. Il ne devra jamais leur rendre visite tant qu'il a un moyen de les éviter. Il devrait même prendre garde à les fréquenter. Si eux viennent lui rendre visite, qu'il sache que la vie est douce et fertile et que ce sont les sultans qui en tiennent les rênes ; celui qui fréquente les puissants ne peut éviter de prendre des airs pour leur donner satisfaction et attirer leurs cœurs bien qu'ils soient injustes. Toute personne religieuse devra les coincer et les mettre mal à l'aise en leur montrant leurs injustices et la laideur de leurs actes. De toute manière, celui qui va les trouver sera pris entre plusieurs feux : il peut se tourner vers leur apparat et abaisser ainsi les grâces que Dieu lui a faites ; ou alors, garder le silence et ne pas s'opposer à eux et il est ainsi hypocrite envers eux ; ou encore il leur dira des propos mielleux, mais non sincères, dans le but de les satisfaire et leur donner bonne conscience, agissant ainsi en parfait menteur ; ou enfin, il convoite les biens qu'ils possèdent, et il encaissera des biens illicites. Nous expliquerons dans le Livre du Licite et de l'Illicite ce qu'il est permis d'avoir comme biens provenant des sultans et des gouvernants et ce qui ne l'est pas, en spécifiant les dons, les récompenses et autres. De toute manière, leur fréquentation constitue la clé des portes du mal, alors que les savants de l'au-delà optent pour la précaution et prennent leurs distances des périls éventuels.
Le Messager de Dieu *(saws)* a dit : celui qui habite la campagne finit par s'endurcir, celui qui s'adonne à la chasse finit par devenir insouciant, et celui qui fréquente le Sultan finit par tomber dans la séduction (147). Et il a dit aussi : vous serez gouvernés par des personnes que certains d'entre vous accepteront et d'autres renieront. Celui qui s'oppose à eux aura le salut, celui qui les déteste sera sauf, mais celui qui les accepte et les suit sera éloigné par Dieu Très-Haut. Quand on lui demanda s'il fallait les combattre, il répondit : non, tant qu'ils font leurs prières (148).
Soufiène al-Thawri a dit : « il y a en Enfer, une vallée habitée exclusivement par les lecteurs du Coran qui fréquentent les rois. » Houdhayfa a dit : « prenez garde aux lieux de tentation. » Quand on lui demanda où ils étaient, il répondit : « les portes des palais des gouvernants. Vous entrez et leur dites des mensonges qu'ils croient, les décrivant comme ils ne sont pas en vérité.»

Le Messager de Dieu *(saws)* a dit : les savants sont les hommes de confiance des Messagers de Dieu Très-Haut auprès de Ses créatures tant qu'ils ne fréquentent pas les gouvernants. S'ils le font, ils auront trahi les Messagers de Dieu, alors méfiez-vous d'eux et quittez-les ! (149)
On a dit une fois à Al-Amach : « vous avez fait revivre le savoir grâce à vos nombreux disciples ! » Mais il répondit : « attendez donc ! Un tiers d'entre eux meurent avant de parfaire leurs savoirs, l'autre tiers parmi eux sont plantés devant les portes des palais des gouvernants, et ce sont les pires entre tous, et parmi le dernier tiers enfin, seuls quelques-uns réussissent. » C'est pour cette raison que Saïd ibn al-Mousayab *(raa)* a dit : « si vous apercevez le savant fréquenter les émirs, méfiez-vous de lui, car c'est un voleur. » Al-Awzaï a dit quant à lui : « il n'y a rien de plus détestable pour Dieu Très-Haut qu'un homme de savoir qui rend visite à un homme de pouvoir. »
Le Messager de Dieu *(saws)* a dit : les pires savants sont ceux qui fréquentent les gouvernants, et les meilleurs gouvernants sont ceux qui fréquentent les savants (150).
Mak'houl ad-Dimachki *(rma)* a dit : « celui qui apprend le Coran et se spécialise en *fikh* puis fréquente le sultan dans le but de l'aduler et convoiter ce qu'il possède plongera dans un océan de feu en Enfer aussi profondément qu'il aura fait de pas vers le sultan. » Samnoun a dit : « il n'y a pas plus stupide qu'un homme de savoir toujours absent, quand les gens viennent s'enquérir auprès de lui. Lorsqu'ils demandent de ses nouvelles, on leur dit qu'il est chez le gouvernant. » Et il a dit aussi : « j'ai souvent entendu dire qu'il fallait mettre en doute la sincérité de la foi d'un homme de savoir attaché aux biens de ce monde. J'ai finalement vécu moi-même cette sensation. À chaque fois que j'ai rendu visite à un sultan, je me suis jugé ensuite et je me suis toujours trouvé coupable. Vous aurez pourtant remarqué comment je le traite sans égards et sans pitié et que je ne le suis pas dans ses désirs. Et bien que je n'aie rien reçu de sa part, et que je n'ai pas bu une seule goutte d'eau chez lui, j'aurais quand même préféré éviter ces entrevues. Les hommes de savoir de nos temps sont pires que ceux des israélites qui ne communiquaient aux rois que les exceptions permises en religion (sans leur en citer les fondements) et tout ce qui est conforme à leurs désirs. Si seulement ils les avaient informés de leurs devoirs et de leurs obligations, les rois les auraient trouvé ennuyeux et n'auraient plus apprécié leur rencontre, ce qui les aurait sauvés auprès de Dieu. »
Hassan al-Basri a dit : « il y avait avant vous, un homme qui avait embrassé l'islam très tôt et qui avait profité de la compagnie du Messager de Dieu *(saws)* (Abdallah ibn al-Moubarak a dit qu'il s'agissait de Saâd ibn Abi Waqqas *raa*), il ne fréquentait jamais les gouverneurs et les évitait continuellement. Ses fils lui dirent un jour : 'père! Les gouverneurs sont fréquentés par des gens qui ne sont

pas musulmans d'aussi longue date que vous, et qui n'ont pas connu le Prophète en personne. Pourquoi n'en ferez-vous pas de même ?' Il leur répondit : 'mes fils ! Dois-je aller voir un cadavre puant entouré par des gens ? Je jure par Dieu que je n'y prendrai jamais part, tant que je pourrai ! ' Ses fils lui dirent 'devrons-nous alors mourir de faim ?' Et il répliqua : 'je préfère mourir en croyant affamé plutôt qu'en hypocrite gras '.» Et Hassan commenta : « je jure qu'il les a battus, car il a compris que la terre détruira la chair et le gras et ne pourra toucher à la foi ». Il y a une allusion dans ce récit au fait que celui qui fréquente le sultan ne peut jamais échapper à l'hypocrisie, un vice contraire à la foi.
Sur le même sujet, Abou Dharr a dit à Salma : « écoute Salma ! Ne t'accroche pas aux portes des palais des gouvernants. À chaque fois que tu auras quelque chose de leurs biens terrestres, ils auront quelque chose de bien mieux de ta religion. »
Il s'agit d'une tentation terrible qui pourrait séduire les hommes de savoir, et une arme redoutable utilisée par le diable contre eux. Et c'est particulièrement vrai pour celui qui a une belle élocution et des propos mielleux. Le diable ne cesse de lui susurrer que les conseils qu'il prodigue aux gouvernants et leur fréquentation arrêteront leur injustice et les portera en fin de compte à appliquer la loi de Dieu. Le savant s'imagine alors que la fréquentation des sultans fait partie des actes religieux. Lorsqu'il les fréquente, il finit par coudre des propos doux et se lancer dans les remerciements et les éloges. Ainsi sa foi est détruite.
On disait jadis que lorsque les hommes de savoir ont la connaissance, ils la mettent en pratique, ce faisant ils se retrouvent occupés ; quand ils sont occupés, ils finissent par manquer aux gens et alors, les gens les cherchent ; lorsqu'on les cherche, ils fuient.

Omar ibn Abdelaziz *(rma)* a écrit à Hassan al-Basri :
« Que la paix t'accompagne !
Je te demande de m'indiquer des personnes qui puissent m'assister dans la mise en œuvre de la loi de Dieu Très-Haut. »

Il lui répondit :
« Que la paix t'accompagne !
Sache que les hommes de religion ne veulent pas avoir à faire avec toi ; quant à ceux qui courent derrière les biens de ce monde, c'est toi qui ne voudras pas avoir à faire avec eux.
Je te conseille donc de t'adresser aux honorables ; ils ne voudront pas souiller leur honneur par la traitrise. »

Voilà donc ce qu'on a répondu à Omar ibn Abdelaziz *(rma)* qui était pourtant le plus ascète des émirs de son époque. Si la caractéristique des hommes respectant leur religion est de le fuir, comment peut-on fait confiance à d'autres et les fréquenter ?
Les savants précurseurs tels que Hassan al-Basri, Soufiène al-Thawri, ibn al-Moubarak, al-Foudhayl, Ibrahim ibn al-Ad'ham, Youssef ibn Asbatt et d'autres encore ont critiqué longuement les hommes du savoir d'ici-bas originaires de La Mecque, de Grande Syrie ou d'ailleurs, soit pour l'attraction que les biens de ce monde exerçait sur eux, soit pour leur fréquentation des hommes de pouvoir.

Une autre caractéristique du savant loyal est de ne jamais s'empresser de donner son opinion sur un sujet et d'émettre une *fatwa*. Il devra au contraire réfléchir deux fois plutôt qu'une et prendre toutes les précautions nécessaires. Si on lui pose une question concernant un sujet où il peut trancher avec certitude, en se basant sur le Coran, ou un *hadith*, ou un consensus (*ijmaa*), ou une analogie (*qiyas*) sans équivoque, alors qu'il réponde ! Si on lui pose une question au sujet d'un savoir dont il doute, qu'il dise: je ne sais pas ! Si on lui demande ce qu'il pense en se basant sur son interprétation personnelle (*ijtihad*) et sur son analyse spéculative (*takhmine*), qu'il prenne ses précautions, en évitant de s'engager et en délégant la réponse à qui est mieux placé que lui, s'il y en a ! Voilà donc les attitudes inspirées par la justice et la sagesse qu'il faudra adopter. S'engager sur la voie de l'interprétation personnelle (*ijtihad*) est en effet, extrêmement périlleux. Un *hadith* nous apprend à ce propos que le savoir se divise en trois : un Livre qui parle (le Coran), une Tradition vivante (la Souna), et un « je ne sais pas » (151).
Al-Chaabi a dit à ce propos : « 'je ne sais pas' est la moitié du savoir, et celui qui se tait là où il ne sait pas n'est pas moins méritant que celui qui parle; reconnaitre son ignorance est en effet plus difficile à formuler. Telle était l'habitude des Compagnons du Prophète et des précurseurs *(raa)*.»
Lorsqu'on lui demandait une *fatwa*, ibn Omar avait l'habitude de dire : « allez voir cet émir qui a pris en charge les affaires des gens, et mettez votre demande à son cou ! » [En référence à la responsabilité devant Dieu]. Ibn Messaoud *(raa)* a dit : « celui qui émet des *fatwas* sur tous les sujets qu'on lui expose est vraiment fou. » Et il a dit aussi : « le paradis de l'homme de savoir est : je ne sais pas ; s'il l'évite, il tend son cou au bourreau. » Ibrahim ibn al-Ad'ham *(rma)* a dit : « rien n'est plus terrible pour le diable qu'un homme de savoir qui parle en connaissance de cause et qui se tait en connaissance de cause. Le diable dit alors : 'regardez donc cet homme, son silence est plus terrible pour moi que son discours '.»

En décrivant les *Abdal*[109], quelqu'un a dit : « ils ne mangent que lorsqu'ils sont tenaillés par la faim, ils ne dorment que quand ils s'écroulent de sommeil, et ils ne parlent qu'en cas de nécessité. C'est-à-dire qu'ils ne parlent que si on leur pose une question. Quand on leur pose une question, et qu'ils trouvent quelqu'un pour les substituer, ils se taisent, mais s'ils ne peuvent faire autrement, ils répondent. Ils considéraient qu'initier un discours avant qu'une question ne soit posée, fait partie des tentations intérieures condamnables de l'orateur. »
Ali et Abdallah *(raa)* sont passés une fois à proximité d'un orateur en train de s'adresser aux gens; en l'entendant, Ali commenta : « celui-ci est en train de dire : me voici ! »
Quelqu'un a dit : « le vrai savant est celui qui lorsqu'on lui pose une question ressent la même chose que si on lui extrayait une dent. »
Ibn Omar avait l'habitude de dire : « voudriez-vous donc faire de nous un pont sur lequel vous traversez pour aller en Enfer ? »
Abou Hafs al-Niçaboury a dit : « le savant est celui qui craint au cas où on lui poserait une question ici-bas, qu'on lui demande le jour du Jugement: sur quoi t'es-tu basé pour répondre?».
Ibrahim at-Timi avait l'habitude de pleurer quand on lui posait une question et de dire : « vous n'avez donc trouvé personne d'autre, pour avoir recours à moi !»
Abou al-Alia ar-Riahi, Ibrahim ibn Ad'ham et Thawri ne donnaient leurs leçons qu'à deux ou trois personnes ou à de petits groupes, quand le nombre augmentait, ils se retiraient.
Le Messager de Dieu *(saws)* a dit : [je ne sais pas si Ouzayr[110] était un prophète ou non, je ne sais pas si Toubba[111] était maudit ou non, et je ne sais pas si Dhou al-Qarnayn[112] était un prophète ou non.] (152)
Lorsqu'on demanda au Messager de Dieu *(saws)* quels étaient les meilleurs endroits sur terre, et quels étaient les pires, il répondit qu'il ne savait pas jusqu'à

---

[109] Un *Badal*, pluriel: *Abdal* est un ascète et homme pieux Soufi. Voir dans la littérature Soufi, la traduction française d'un texte d'Ibn Arabi intitulé: *Hilyatu al Abdal* (La parure des Abdal) présenté et annoté par Michel Valsan. Paris, Ed. de l'Oeuvre, 1992. On parle aussi de soixante-dix justes et dévots par la vertu desquels Dieu maintient l'ordre du monde; quand l'un d'eux meurt, Dieu le remplace, d'où le nom de *Badal*, ou substitut.
[110] Ouzayr a été identifié (sans que l'on puisse trancher catégoriquement) avec Ezra/Esdras de la Bible. Les Juifs l'avaient proclamé fils de Dieu, selon le verset: (Les Juifs disent: "'Ouzayr est fils d'Allah".) (9-30)
[111] Titre royal des rois de la dynastie des Himyarites (300 à 525 Av. C. environ). Toubba est cité deux fois dans le Coran (44-37 et 50-14).
[112] Dhou al-Qarnayn a été identifié comme Alexandre le Grand. Dhou al-Qarnayn est cité dans le Coran comme investi de la charge divine d'extirper idolâtrie et mécréance: (Et ils t'interrogent sur Dhoû-l-Qarnayn. Dis: « je vais vous en citer quelque fait mémorable ».) (18-83) Ce verset et ceux qui le suivent furent inspirés au Messager de Dieu après qu'un groupe de juifs lui ait posé une question à propos de Dhoû-l-Qarnayn, en guise de défi.

ce que l'Archange Gabriel *(als)* vînt le trouver et lui posa la même question, à laquelle il répondit de la même manière. Dieu, exalté et loué soit-Il, l'informa alors que les meilleurs endroits sur terre étaient les mosquées et les pires, les marchés. (153)

Quand on posait dix questions à ibn Omar *(raa)*, il avait coutume de répondre à une et de se taire quant aux neuf restantes. Ibn Abbas *(raa)* avait coutume de répondre à neuf et de se taire sur la dixième. Il y avait parmi les *fekihs* ceux qui disaient « je ne sais pas » plus qu'ils ne disaient « je sais », comme Soufiène al-Thawri, Malek ibn Anas, Ahmad ibn Hanbal, al-Foudhayl ibn Iadh et Bichr ibn al-Hareth.

Abderrahmane ibn Abou Leila a dit : « j'ai connu dans cette mosquée cent-vingt des Compagnons du Messager de Dieu *(saws)*, à chaque fois qu'on posait une question à l'un d'entre eux ou qu'on lui demandait d'émettre une *fatwa*, il souhaitait qu'un de ses frères puisse le faire à sa place. » Et dans une autre version : « on présentait la question à l'un d'entre eux, et il la déléguait à un autre, ce dernier la déléguait à son tour à quelqu'un d'autre et ainsi de suite, jusqu'à ce que la question retourne au premier. »

On rapporte qu'une personne parmi les réfugiés de la Mosquée (*Ahl al-Souffa*[113]) a reçu en cadeau une spécialité gastronomique locale[114] alors qu'il avait très faim. Il l'a offerte à quelqu'un d'autre, et le repas a continué à circuler d'une personne à l'autre jusqu'à revenir à celui qui l'avait reçu en premier. Il est vraiment surprenant de voir aujourd'hui le comportement opposé parmi les hommes de savoir : on court derrière ce qu'on rejetait autrefois, comme on rejette ce qu'on appréciait aux premiers temps.

Le présent *hadith* dont on ignore la chaine démontre la valeur des précautions nécessaires avant de prendre la responsabilité de la *fatwa* : les *fatwas* ne sont émises que par un émir, un député obéissant à des ordres ou un intrus .

On a rapporté que les Compagnons avaient coutume de décliner quatre choses : l'imamat, les testaments (*wasiyah*), les dépôts (*wadi'ah*) et le fait d'édicter des *fatwas*. Un autre a dit que parmi les *fekihs*, le plus rapide à émettre la *fatwa* était le moins érudit, et le moins disposé à le faire était effectivement le plus dévot.

Les Compagnons et les successeurs *(raa)* étaient principalement occupés par cinq activités : lire le Coran, peupler les mosquées grâce à leur assiduité, invoquer Dieu Très-Haut, ordonner le bien et interdire de commettre des actes

---

[113] Il s'agit d'un groupe de personnes parmi ceux qui ont accompagné le Prophète dans sa migration vers Médine. Ayant peu de moyens financiers, ils ont campé sous la Souffah, c'est-à-dire la partie nord de la mosquée. Ils y ont vécu et la communauté les approvisionnait en nourriture et habits. Ils ont été surnommés les hôtes de l'Islam et furent plus tard grandement respectés et appréciés.

[114] Une tête d'agneau grillée.

condamnables. Ils se conformaient en cela au *hadith* du Messager de Dieu *(saws)* : toutes les paroles des descendants d'Adam sont contre eux et non en leur faveur, à l'exception d'ordonner le bien, interdire de commettre des actes condamnables et invoquer Dieu Très-Haut (154).
Dieu Très-Haut a dit : (Il n'y a rien de bon dans la plus grande partie de leurs conversations secrètes, sauf si l'un d'eux ordonne une charité, une bonne action, ou une conciliation entre les gens.) (4 — 114)
Un homme de savoir a aperçu en rêve un des *fekihs* spéculatifs (*As'hab ar-Ray*) de Coufa et lui demanda : « qu'en est-il maintenant de vos *fatwas* et de vos opinions ? » Il n'apprécia pas la question et s'éloigna en disant : « nous n'y avons trouvé rien qui vaille, et nous n'avons guère apprécié le résultat. »
Ibn Hossayn a dit : « je vois certains d'entre eux émettre des *fatwas* sur des sujets qui, s'ils étaient présentés à Omar ibn al-Khattab, il aurait réuni tous les participants à la bataille de Badr pour en décider la réponse. »
Le silence a toujours été coutumier auprès des hommes de savoir sauf quand la nécessité imposait de parler. Un *hadith* nous apprend : si vous voyez quelqu'un qui a coutume de garder le silence et de se désintéresser des biens de ce monde, cherchez à vous en rapprocher, il enseigne la sagesse (155).
On a dit aussi que les hommes de savoir étaient de deux genres : un savant public, c'est le *mufti* et le compagnon des sultans, ou un savant privé, c'est l'expert de l'unicité de Dieu et des actes du cœur. Ces derniers gardent les *zaouïas*[115] et sont dispersés et solitaires.
On comparait jadis, Ahmad ibn Hanbal au fleuve Tigre abreuvant tout le monde, et on comparait Bichr ibn al-Harith à un puits d'eau douce recouvert, visité par une personne à la fois. On disait aussi : un tel est un homme de savoir, un tel est un scolastique, un tel est plutôt porté vers les discours et un tel est plutôt porté vers l'action.
Abou Souleymène a dit que la connaissance était plus proche du silence que des paroles. Et on a dit aussi : « quand le savoir abonde, on parle moins, et quand les paroles abondent, il y a moins de savoir. »
Salmane al-Fariçi[116] *(raa)* a écrit une fois à Abou ad-Dardaa *(raa)* auquel il avait été uni par le Messager de Dieu *(saws)* par les liens de la fraternité, lui disant : « mon frère ! On m'a dit que tu pratiquais la médecine et que tu traitais des patients. Si tu es un vrai savant en médecine, parle, car il y va du salut des gens. Mais si tu es juste un praticien, pour l'amour de Dieu, prends garde que tu ne finisses pas par tuer des musulmans ». Depuis, Abou ad-Dardaa ne donna plus un seul conseil en médecine.

---

[115] Gîte humble et simple utilisé comme retrait pour l'étude et la prière.
[116] Compagnon du Prophète (décédé en 35 H – 556 A.C environ).

À chaque fois que l'on posait une question à Anas *(raa)*, il avait coutume de dire : «demandez à notre maitre al-Hassan [al-Basri]». Et quand on demandait à ibn Abbas *(raa)*, il avait coutume de dire : «demandez à Harithah ibn Zayd»; alors qu'ibn Omar *(raa)* répondait : «demandez à Saïd ibn al-Mousayyab».
On a rapporté qu'un certain Compagnon a récité vingt *hadiths* en présence d'Hassan al-Basri. On lui demanda ensuite de les expliquer, et il répondit qu'il ne le savait pas. Alors, al-Hassan procéda à leur explication l'un après l'autre, et l'audience demeura surprise par son excellent commentaire et son érudition. Aussi admiratif qu'eux, le Compagnon prit une poignée de cailloux qu'il jeta sur les auditeurs ajoutant : « comment osez vous me posez des questions au sujet de savoirs, quand vous avez cette grande autorité parmi vous ?»

Une autre caractéristique que l'homme de savoir est censé avoir, est de consacrer la majorité de ses forces à la connaissance ésotérique, a contrôle de son cœur (*mouraqabah*), à la connaissance de la voie de l'au-delà et à l'emprunter. Il devra être sincère dans sa quête au moyen de la lutte intérieure (*moujahadah*) et du contrôle. En effet, la lutte intérieure mène à la contemplation (*mouchahadah*), et les subtilités des sciences du cœur jaillissent en ruisseaux de sagesse. Les livres et l'enseignement classique sont de peu d'aide dans ce domaine parce que la sagesse que l'on ne peut quantifier ni recenser n'apparait qu'au moyen de la lutte intérieure, du contrôle de soi, de l'accomplissement des actes apparents et intérieurs, de la compagnie solitaire de Dieu, exalté et loué soit-Il, tout en ayant le cœur présent, peuplé d'idées pures et dévoué exclusivement à Dieu Très-Haut sans autre associé. Telle est la clef de l'inspiration (*ilhèm*) et la fontaine du dévoilement (*kashf*). Combien d'étudiants ayant passé de longues années d'études n'ont jamais pu aller au-delà des mots qu'ils avaient entendus ? Et combien d'entre eux, se limitant à l'essentiel des études, tout agissant en conséquence et en contrôlant le cœur, ont été bénis par cette sagesse subtile que de grands cerveaux n'auraient pu atteindre? Voilà qui explique le *hadith* du Messager de Dieu *(saws)* : celui qui met en pratique ce qu'il a appris, hérite de Dieu des savoirs qu'il n'a pas appris (156).
On a écrit dans les livres des anciens : « ô Fils d'Israël, ne dites pas que le savoir est dans le ciel et qui le ferait descendre ? Ni qu'il est aux tréfonds de la terre et qui l'en ferait sortir ? Ni qu'il est au-delà des mers et qui l'amènerait à travers les flots ? Car le savoir est déposé dans vos cœurs. Comportez-vous en Ma présence comme les anges (*al-Rouhaniyyine*), et ayez la moralité des Véridiques (*al-Siddiquine*), et Je ferai alors jaillir le savoir dans vos cœurs jusqu'à ce qu'il vous couvre et vous submerge. »
Sahl ibn Abdallah at-Toustari *(rma)* a dit : « les savants, les adorateurs et les ascètes ont quitté ce monde le cœur clos, et il n'y a que les cœurs des véridiques

et des martyrs qui ont été ouverts » ; il récita ensuite le verset : (C'est Lui qui détient les clefs de l'inconnaissable. Nul autre que Lui ne les connait.) (6 – 59)
D'ailleurs, si la connaissance ésotérique au moyen de la lumière intérieure ne prévalait pas sur le savoir apparent, le Messager de Dieu *(saws)* n'aurait pas dit : consulte ton propre cœur, quand bien même les gens t'émettraient des *fatwas* et t'en émettraient encore et encore (157). Le Messager de Dieu *(saws)* a rapporté que Dieu Très-Haut dit : l'être humain ne cesse de se rapprocher de Moi par les actes surérogatoires, jusqu'à ce que Je l'aime ; lorsque Je l'aime, Je deviens pour lui l'ouïe et la vue... (158).
Il y a un grand nombre de significations subtiles dans les secrets du Coran, perçues par les cœurs de ceux qui se dédient à l'invocation et à la réflexion, que l'on ne trouve pas dans les livres des exégètes, et que les meilleurs d'entre eux ne connaissent pas. Lorsque ces significations apparaissent au dévot attentif (*al-mourid al-mourakeb*) et qu'on les explique aux exégètes, ils reconnaissent leur valeur et réalisent qu'elles sont l'œuvre d'un cœur pur et les grâces que Dieu Très-Haut dispense aux grands esprits qui aspirent à Lui. C'est ainsi que la science de la révélation (*al-Moukachafah*), les mystères des traitements entre les gens (*al-Mou'amalat*) et les subtilités des pensées fugaces (*khawater*) provenant du cœur sont chacun en lui-même un océan insondable ; ils sont explorés par chacun selon le pouvoir et les moyens qui lui ont été alloués, et autant que la réussite de sa bonne action le lui permet.
Ali ibn Abi Taleb *(raa)* décrit ces savants dans une longue conversation : « les cœurs sont des récipients, les meilleurs sont ceux qui peuvent contenir le plus de biens. Les gens sont de trois sortes : un savant divin (*rabbani*), un quêteur de savoir cherchant son salut, et une racaille composée de barbares qui suivent chaque appel et se laissent emporter par tout vent qui passe, ils ne sont pas guidés par la lumière du savoir et n'ont pas d'abri sûr. Le savoir est meilleur que la fortune, le savoir te garde alors que c'est toi qui gardes la fortune, le savoir augmente lorsqu'on le dispense et la fortune diminue lorsqu'on la dépense. Le savoir est un crédit qui permet d'acquérir l'obéissance durant la vie et la bonne citation après la mort. Le savoir est roi et la fortune est sujette. Les bienfaits de la fortune s'arrêtent quand elle finit ; les fortunés meurent bien qu'ils restent en vie, et les hommes de savoir durent tant que les temps durent. » Il soupira ensuite et ajouta : « il y a dans cette poitrine beaucoup de savoir, si seulement je trouvais qui le porte. Je ne trouve qu'un étudiant indigne de confiance qui utilise l'outil religieux dans la poursuite des biens de ce monde, qui se vante des bienfaits de Dieu auprès de Ses protégés et qui exhibe Ses preuves à Ses créatures ; ou alors qui suit le droit chemin, mais dont le cœur est assailli de doute dès l'apparition de la première manifestation d'un thème incertain. Nul d'entre eux ne possède la faculté de distinction. Ou encore un avide de plaisirs, facile à engager dans la

recherche des désirs ou séduit par la collecte de l'argent et par l'épargne, se laissant aller à ses désirs. Ceux-là ressemblent plus aux bestiaux maussades. Ô Dieu ! C'est ainsi que meurt le savoir lorsque ceux qui le portent meurent. Mais la terre ne se dépeuple jamais de ceux qui exposent les preuves divines ; ils sont apparents et visibles ou craintifs et réprimés, afin que les preuves de Dieu Très-Haut et Ses enseignements ne disparaissent jamais. Combien sont-ils ? Où sont-ils ? Ils sont minoritaires en nombre, mais leur stature est la plus haute ; ils n'ont pas d'égaux et leur sagesse réside dans les cœurs. Dieu les utilise pour conserver Ses preuves jusqu'à ce qu'ils les déposent chez leurs successeurs et qu'ils les plantent dans les cœurs de leurs semblables. C'est par leur intermédiaire que le savoir aborde la vraie nature des choses ; ils se sont engagés dans l'esprit de la vérité, trouvant aisé ce que les riches ont trouvé inconfortable, et affable ce que les niais ont trouvé sauvage. Ils ont marché dans la vie avec des corps dont les âmes sont attachées aux cieux. Ceux-là sont les amis de Dieu, exalté et loué soit-Il, parmi Ses créatures, ils sont Ses dépositaires, Ses agents sur terre et Ses apôtres. » Ali pleura alors puis il s'exclama : « il me manque tellement de les voir ! »
Cette description qu'Ali a faite en fin de citation est celle des savants de l'au-delà ; on acquiert la grande partie de leur savoir par l'action et par la persévérance dans la lutte intérieure.

Une autre caractéristique du savant loyal est de se préoccuper de renforcer sa foi (*yaqine*), car la foi constitue le fondement de la religion. Le Messager de Dieu *(saws)* a dit : la foi est la croyance dans son intégralité (159). Il est donc indispensable d'apprendre la science de la foi.
Ce que j'entends par apprendre c'est de commencer par les rudiments qui, une fois acquis, ouvrent les chemins du cœur. C'est pour cela que le Messager de Dieu a dit : apprenez la foi (160). Il s'agit de fréquenter ceux qui ont la foi, de les écouter et de persévérer à suivre leur exemple, de manière que votre foi se renforce comme la leur. Peu de foi vaut mieux que beaucoup de travail.
Quand on posa au Messager de Dieu *(saws)* une question à propos d'un homme ayant une foi certaine et beaucoup de péchés et un autre qui persévère dans les adorations, mais qui a peu de foi, il répondit : aucun humain n'est exempt de péchés. (161)
Tout être de nature intelligente et possédant également la foi ne peut souffrir les péchés puisqu'à chaque fois qu'il commettrait un péché, il se repentirait et demanderait la rémission, obtenant ainsi le pardon. Il lui resterait toujours assez de vertu pour mériter le Paradis. Voilà donc qui explique le *hadith* : en vérité, la foi et la volonté patiente constituent ce dont vous avez été le moins dotés. Celui

qui en aurait assez ne pourrait s'inquiéter d'avoir raté les prières nocturnes et le jeûne diurne. (162)
Dans son testament, Louqman[117] disait à son fils : « Ô mon fils ! L'action n'est possible qu'au moyen de la foi. L'homme n'agit qu'en proportion de sa foi ; lorsque l'action diminue, la foi aussi diminue. »
En faisant allusion à la foi, Yahya ibn Mouadh a dit : « le monothéisme (*tawhid*) a une lumière et l'associationnisme (*chirk*) a un feu. La lumière du monothéisme est plus forte à bruler les péchés des monothéistes, que ne l'est le feu de l'associationnisme envers les bonnes actions des associationnistes."
Dieu Très-Haut a cité ceux qui ont la foi, dans plusieurs endroits du Coran, indiquant qu'elle était la source des bénédictions et des bonheurs.
On pourrait demander : qu'entend-on par la foi ? Et que veut-on dire par sa force et sa faiblesse?
Il faudrait en premier lieu en comprendre la signification, puis s'occuper à la rechercher et l'apprendre. On ne peut en effet rechercher ce dont on ignore l'aspect.
Sachez que la « foi certaine » (*yaqine*) est un terme homonyme que deux groupes distincts donnent à deux sens différents. Pour les théoriciens (*noudhar*) et les scolastiques, il s'agit de l'absence de doute, car la tendance à croire en quelque chose se divise en quatre états :

Le premier état est celui où il y a parité entre l'acceptation et le reniement, un tel état s'appelle le doute (*chek*). On vous demande par exemple si, d'après vous, un tel sera châtié par Dieu Très-Haut ou pas ; mais vous ne connaissez pas la personne et vous ignorez sa foi et ses actions. Dans ce cas, vous ne pouvez confirmer ni infirmer, et les deux hypothèses vous semblent plausibles. On appelle cela: le doute.

Le deuxième état est votre penchant vers l'une des deux éventualités tout en pensant que l'option contraire à votre choix reste possible, mais sans que cette possibilité n'empêche d'opter pour le premier choix. C'est comme lorsqu'on vous demande si un tel, connu pour sa droiture et sa dévotion, venait à mourir dans cet état, serait châtié ou pas. Vous pencherez évidemment à dire qu'il ne le sera pas, en raison des apparences extérieures de dévotion, mais vous reconnaissez qu'il pourrait bien y avoir une raison cachée et latente qui pourrait justifier un éventuel châtiment. Cette éventualité est égale à votre penchant, mais elle ne constitue pas une raison pour changer votre opinion. On appelle cet état la conjecture (*dhann*).

[117] Coran (31 – 13).

Le troisième état est lorsqu'on incline à croire en une chose à tel point que cette croyance prévaut et qu'il ne nous vient rien d'autre à l'esprit. D'ailleurs, même s'il nous venait autre chose à l'esprit, nous refuserions d'y croire. Mais il ne s'agit pas d'une croyance fondée et en connaissance de cause, car si la personne concernée s'assurait convenablement et prêtait son oreille aux doutes et aux probabilités, il y aurait alors de l'espace pour les probabilités opposées. On appelle cet état la croyance proche de la certitude (*I'tikad mukareb lil yaqine*). C'est la croyance du commun des gens dans les questions religieuses, acquise par simple ouï-dire. Chaque groupe est certain de l'authenticité de sa doctrine et de la justesse de son imam et ses adeptes. Si l'on citait à l'un de ces groupes la probabilité que leur imam soit dans l'erreur, les membres de ce groupe renieraient cela en bloc.

Le quatrième état est celui de la connaissance véritable, fruit de preuves desquelles on ne doute pas et dont on ne peut imaginer de douter. Lorsqu'il n'y a pas de place pour le doute et sa possibilité, on appelle cela la certitude (*yaqine*). En voici un exemple : quand on demande à un homme raisonnable, s'il y a quelque chose d'éternel (*qadim*) dans le monde (*al-woujoud*), il ne peut répondre par l'affirmative ou la négative dans l'immédiat et intuitivement. D'un côté, l'éternité n'est pas une notion palpable comme le soleil ou la lune dont l'existence est confirmée pas les sens, et de l'autre, la notion d'éternité n'est pas axiomatique comme la notion statuant que deux est plus grand qu'un, ou l'affirmation qu'il est impossible de trouver un effet sans une cause. Il est donc normal que la raison hésite à accepter spontanément et intuitivement l'existence de la notion d'éternité. Mais il y a toutefois, des personnes qui acceptent spontanément et intuitivement cette notion sans se poser d'ultérieures questions ; il s'agit de la croyance (*i'itiqad*) du commun des gens.
D'autres personnes n'y croient qu'après l'évidence. On dit à ces derniers que si rien d'éternel n'existe, alors toute l'existence est fortuite (*haditha*). Et si toute l'existence est fortuite, elle est donc fortuite sans cause ou elle contient des effets sans causes ; ce qui est impossible dans les deux cas. En conséquence, ce qui amène à une impossibilité est impossible en lui-même.
La raison doit donc accepter qu'il y ait nécessairement quelque chose d'éternel. Nous avons trois cas : toutes les choses existantes sont éternelles ; ou toutes sont fortuites ; ou certaines d'entre elles sont éternelles et d'autres fortuites [issues sans cause].
Si elles sont toutes éternelles, nous sommes arrivés à notre résultat, puisque nous avons la preuve sur l'ensemble.

Si toutes les choses sont issues sans cause, nous avons une impossibilité, car nous aurions des effets sans cause, prouvant indirectement le troisième ou le premier cas.
Toute connaissance à laquelle on parvient de cette manière est appelée par ceux qui en sont concernés : certitude (*yaqine*). On peut y arriver par divers moyens :

- au moyen d'un raisonnement comme celui que nous venons d'expliquer ;
- au moyen d'une intuition spontanée ou par le bon sens (et la raison), comme l'impossibilité de l'existence d'un effet sans cause ;
- par une information connue comme le fait de savoir que La Mecque existe ;
- par expérience comme le fait de savoir que la scammonée[118] cuite est laxative;
- par une preuve, comme démontrée précédemment.

Pour ce groupe, la condition nécessaire pour ce genre de certitude est l'absence de doute. Toute connaissance exempte de doute est considérée par eux certitude. On ne peut donc définir la certitude comme plus ou moins faible, puisqu'il n'y a pas de degrés dans la classification de l'absence de doute.

Le deuxième usage du terme (*yaqine*) est celui des jurisconsultes, des soufis et de la plupart des hommes de savoir. Il n'y pas de place dans ce cas aux probabilités et au doute ; ce *yaqine* prévaut sur la raison et la conquiert. C'est ainsi qu'on dit qu'un tel a un faible *yaqine* de la mort bien qu'elle soit certaine, et un fort *yaqine* qu'il rencontrera la fortune bien qu'il soit probable que ce ne soit pas le cas. On parle donc de *yaqine* lorsqu'il y a tendance à croire en une chose, que cette croyance prévaut sur les autres sentiments et qu'elle devienne le moteur et le gestionnaire qui autorise ou interdit. Il est évident que tous les gens croient fermement et sans aucun doute à la mort. Mais il y a parmi eux ceux qui n'y prêtent pas attention et ne s'y préparent pas, comme s'ils n'y croyaient pas avec certitude (*yaqine*). D'autres par contre ont le cœur conquis par l'idée de la mort, et leur préoccupation majeure est de s'y apprêter sans se préoccuper d'autre chose. On parle dans ce cas de forte certitude, et cela justifie que quelqu'un dise : je ne connais pas de certitude exempte de doute semblable à un doute sans certitude comme c'est le cas de la mort.

---

[118] Il s'agit de la *Convulvus scammonia*. Dioscoride (M.M. IV, 170) indique que cette plante est bonne pour évacuer le flegme comme la bile et pour relâcher le ventre ; elle est également recommandée comme purgatif ainsi que pour traiter la sciatique, les tumeurs (*phuma*), les peaux squameuses (*lepra*), les céphalalgies ; il ajoute qu'elle tue le fœtus. C'est essentiellement le jus de la racine qu'il est recommandé d'utiliser. (source: http://www.bium.univ-paris5.fr/ducourthial/debut.htm) accédé le 04/01/2016.

C'est sur la base de cet usage conventionnel que l'on parle de faiblesse et de force dans la certitude.
Ce que nous avons voulu exprimer en disant que « le savant loyal doit se préoccuper de renforcer sa foi (*yaqine*) » se rapporte en fait aux deux sens réunis, indiqués auparavant : la négation du doute puis la prévalence de la certitude à tel point qu'elle devient le moteur et la gestionnaire de l'âme.
Il devient plus facile de comprendre donc que la certitude se divise en trois classes :

1. La force et la faiblesse ;
2. L'abondance et la rareté ;
3. La latence (invisibilité) et la manifestation (visibilité).

La force et la faiblesse concernent la deuxième convention d'usage du terme (*yaqine*). Il s'agit de leur prévalence sur le cœur et de la maitrise qu'elles exercent sur lui. Les degrés de certitude, considérés en force et en faiblesse, n'ont pas de limites. C'est le degré de croyance certaine (*yaqine*) dans la mort qui détermine le degré de préparation des gens à elle.
On ne peut nier les degrés de latence ou de manifestation concernant la première convention d'usage du terme. On ne peut nier non plus ce qui est sujet aux probabilités se rapporte à la deuxième convention d'usage. Et il n'y pas moyen de nier non plus ce qui ne contient aucun doute. On réalise en effet qu'il y a une différence dans notre croyance à l'existence de La Mecque ou du petit village de Fadak[119], ou de l'acceptation de l'existence historique de Moïse ou celle de Joshua[120]. On ne doute pas de ces faits qui reposent sur des évènements historiques rapportés par diverses sources et traditions, mais l'un peut apparaitre plus visiblement et avec plus d'évidence que l'autre, puisque les raisons d'y croire – le nombre de sources — sont plus nombreuses.
De la même manière, le penseur qui contemple certaines questions philosophiques connues à travers le raisonnement perçoit de manière plus claire et évidente celle qui a été démontrée de plusieurs manières que celle qui se base sur une seule démonstration. Toutes les deux questions restant égales quant à l'absence de doute concernant leur véracité. Ce *Modus cogitas* peut être renié par le scolastique dont le savoir provient des livres et de l'audition, et qui ne tient pas compte de la relativité de ce qu'il détient.

---

[119] Petit village à une dizaine de kilomètres de Médine en Arabie Saoudite, cité par les sources historiques paléo musulmanes comme l'œuvre *al-Buldane* de Yaqut.
[120] Joshua n'est pas nommément cité dans le Coran, mais les exégètes rapportent que le verset 18-59 se réfère à lui.

Quant à la rareté et à l'abondance, elles portent sur tout ce qui est relatif aux certitudes. C'est ainsi qu'on dit qu'un tel est plus savant que tel autre, c'est-à-dire qu'il a plus de savoir. Et c'est pour cette raison, que l'homme de savoir peut avoir une certitude forte dans tout ce que la religion a énoncé, comme il peut l'avoir en une partie seulement.

Vous pouvez bien dire que vous avez compris ce qu'est le *yaqine*, sa force et sa faiblesse, son abondance et sa rareté, ainsi que sa latence et sa manifestation, et ce, dans les deux conventions d'usage : la négation du doute et l'emprise sur le cœur ; et vous pouvez alors demander : quels sont donc les attaches du *yaqine* et quels sont ses chemins ? Pourquoi le recherche-t-on ? Si j'ignore les raisons pour lesquelles on recherche le *yaqine* et la manière de le faire, je ne pourrai pas le rechercher.
Sachez donc que tout ce que les prophètes, que la paix de Dieu soit sur eux, ont apporté du début jusqu'à la fin fait partie des chemins du *yaqine*. Le *yaqine* est donc un savoir spécifique; ses attaches sont les informations apportées par les religions. Il est impossible de recenser toutes ces informations, mais je vais en citer celles qui constituent les bases :

Le monothéisme (*at-Tawhid*) qui est la croyance à l'unicité de Dieu. C'est le fait de percevoir que tout provient de Dieu, à l'origine des cause (*Mousabbab al-Asbab*), et de ne pas prêter attention aux moyens intermédiaires (*waçaet*), mais de considérer plutôt qu'elles sont sujettes à la volonté de Dieu, n'ayant pas de volonté propre à elles. Celui qui croit en cela possède le *yaqine*. Mais si cette personne ne ressent par-dessus cela aucune possibilité de doute dans son cœur, elle possède dès lors un *yaqine* dans l'un des deux sens. Si en plus, et par-dessus cette certitude, la personne élimine de son cœur toute colère envers les causes intermédiaires lorsqu'elles lui sont contraires, et toute gratitude et remerciement envers elles lorsqu'elles lui sont favorables, et si la personne considère ces moyens intermédiaires comme de simples instruments tout comme il considère le stylo et la main avec lesquels son bienfaiteur signe son nom, et que nul ne peut avoir de gratitude envers un stylo ou une main ou être en colère contre eux, étant deux instruments dépendant de la volonté de qui les maitrise, deux véhicules au moyen desquels on exécute une volonté, alors cette personne possède le *yaqine* au deuxième sens, c'est-à-dire la haute autorité (*al-ichraf*).
Dans ce sens, il est le fruit du premier *yaqine* et constitue son esprit et son bienfait.
Si l'être humain se convainc que le Soleil, les étoiles, les objets inertes, les plantes, les animaux et toutes les créatures sont assujettis à la volonté divine de la même manière que le stylo entre les mains du scribe, s'il se convainc que la

puissance éternelle est à l'origine de tout, alors la puissance de la dépendance, du contentement et de la résignation prévaudra sur son cœur et il possèdera le *yaqine*, se libérant ainsi de la colère, de la rancune, de l'envie et des vices moraux. Il s'agit, en fait, de l'une des portes du *yaqine*.

Un autre chemin y amenant est la croyance ferme que Dieu, exalté soit-Il, garantit les ressources de toutes Ses créatures, comme Il le dit dans son Livre Saint: (Il n'y a point de bête sur terre dont la subsistance n'incombe à Allah) (11 – 8). Il s'agit d'avoir la certitude que cela lui parviendra et que ce qui lui est destiné lui sera amené. Plus cette certitude prévaut dans le cœur, plus on tiendra à sa propre intégrité morale et moins on sera captivé, friand et désolé pour ce que l'on a raté. Ce *yaqine* sera aussi à l'origine d'un ensemble d'actes louables et de qualités morales.

Cela se manifeste aussi par la prévalence dans le cœur de la croyance que (Quiconque fait un bien fût-ce du poids d'un atome, le verra, et quiconque fait un mal fût-ce du poids d'un atome le verra.) (99 – 7,8). Il s'agit de la croyance sure et certaine à la récompense et au châtiment, à un tel point que l'on considère que la relation des actes louables par rapport à la récompense est équivalente à celle du pain par rapport à la satiété, et que la relation des actes illicites par rapport à la perdition est équivalente à la relation des poisons et des vipères par rapport à la mort. De la même manière que l'on tient à obtenir le pain, en petites ou en grandes quantités, dans le but final de satisfaire les besoins alimentaires, on tiendra aussi aux bonnes actions qu'elles soient minimes ou importantes. Et comme on évite les poisons en petite ou en grande quantité, on évitera les actes illicites, qu'ils soient en grand ou en petit nombre, minimes ou importants.

La foi au premier sens se retrouve chez le commun des croyants, mais au second, elle est propre aux proches de Dieu (*al-Mouqarraboun*). Ses fruits sont dès lors une surveillance sincère des faits, des gestes et des pensées, une profonde dévotion et l'adoption de garde-fous contre les actes illicites. Plus la foi prévaut, plus les garde-fous sont puissants et la volonté tenace.

Il y a aussi la croyance ferme que Dieu Très-Haut vous voit en toutes circonstances et regarde les préoccupations de votre conscience et les secrets de vos pensées fugaces et de vos idées. Cette certitude est présente selon sa première convention – l'absence de doute – chez le croyant, mais la deuxième convention, qui nous intéresse, est la plus prisée, et elle est propre aux véridiques (*al-Siddiquine*). Ses fruits se voient lorsque l'être adopte une grande

courtoisie en toutes circonstances, ressemblant à quelqu'un d'assis face à un roi auguste qui le regarde. Il est grave, respectueux des bonnes manières dans tous ses faits et gestes, contenu et évitant tout mouvement contraire à la bienséance. Ses pensées internes sont semblables à ses actes apparents, étant convaincu que Dieu Très-Haut aperçoit ses pensées intimes comme les êtres humains aperçoivent son apparence externe ; et c'est ainsi que ses efforts pour peupler et embellir ses pensées internes pour le Regard de Dieu Très-Haut sont plus grands que ses efforts pour embellir son apparence pour le commun des gens. Ce degré de *yaqine* est à l'origine de la pudeur, de la crainte, de l'abattement, de la docilité, de la sérénité, de la soumission et d'un ensemble de qualités morales. Ces vertus sont, à leur tour, à l'origine de divers genres d'actes d'adoration de haute valeur. Le *yaqine* ressemble dans chacune de ces manifestations à un arbre; ces qualités sont pour le cœur telles ses branches ramifiées, et ces actes apparents et autres adorations provenant de ces qualités sont comme les fruits et les lumières bourgeonnants des branches. Le *yaqine* est la base et le fondement, il a bien plus de chemins et de voies que ceux que nous avons énumérés. Nous en parlerons plus en détail — si Dieu le veut — dans Le Quart des Voies du Salut, et ce que nous avons cité jusqu'ici est suffisant pour cerner les significations du terme.

Une autre caractéristique est le fait d'être chagriné, abattu, pensif et silencieux. La crainte de Dieu se perçoit chez le savant dévot à travers son apparence, ses habits, son comportement, son mouvement, son immobilité, ses paroles et son silence. Lorsque quelqu'un le regarde, son regard lui rappelle Dieu Très-Haut ; son apparence est à l'image de ses actes comme les yeux du cheval reflètent son intérieur. Les savants de l'au-delà se reconnaissent à leur apparence sereine, leur soumission et leur modestie. On a dit que Dieu n'a pas donné de costume plus beau que le recueillement dans la sérénité, c'est l'habit des prophètes et le signe distinctif des saints, des véridiques et des hommes de savoir.

À l'opposé, l'engouement pour les paroles et les palabres, le rire continu, les gestes brutaux et les discussions véhémentes sont les signes de l'arrogance et de la nonchalance, et de l'inconscience envers le châtiment et la colère terrible de Dieu Très-Haut. C'est le propre de ceux qui sont attachés à cette vie terrestre, ne prêtant aucune attention à Dieu, contrairement à ceux qui En sont conscients.
Sahl at-Toustari *(rma)* a, en effet, classé les hommes de savoir en trois catégories :

- Ceux qui connaissent les ordonnances divines, sans connaitre les manifestations et les signes de Dieu (*Ayyam Allah*)[121]. Ce sont les juges qui stipulent ce qui est licite et ce qui ne l'est pas. Leur savoir ne produit pas particulièrement la crainte de Dieu ;
- Ceux qui connaissent Dieu, sans connaitre Ses ordonnances ni Ses manifestations. Il s'agit du commun des croyants ;
- Ceux qui connaissent Dieu ainsi que Ses ordonnances et Ses manifestations. Ce sont les Véridiques, dont la caractéristique est la crainte et le recueillement. Ce que Sahl entend par *Ayyam Allah* ce sont Ses divers châtiments étranges et Ses bienfaits latents qu'Il a déversés sur les peuples passés et à venir. Quiconque dont le savoir embrasse *Ayyam Allah* voit sa crainte grandir et son recueillement se manifester.

Omar *(raa)* a dit : « apprenez le savoir, et apprenez pour le savoir: la sérénité, la décence et la magnanimité. Soyez humbles envers celui qui vous apprend, et que vos élèves le soient envers vous ; ne soyez pas des savants oppresseurs qui démolissent leur savoir par leur ignorance. »
Comme quelqu'un a dit : « lorsque Dieu donne le savoir à quelqu'un, Il l'accompagne avec la magnanimité, la modestie, la bonne moralité et la douceur ». Il s'agit en effet du savoir utile.

Les récits anciens rapportent aussi que « celui auquel Dieu donne le savoir, l'ascétisme, la modestie et la bonne moralité est l'Imam des dévots. »
Le Messager de Dieu *(saws)* a dit : il y a parmi les élus de ma nation des gens qui rient franchement du bonheur de voir les largesses de Dieu, et qui pleurent secrètement craignant son châtiment. Leurs corps sont sur terre et leurs cœurs sont dans le ciel, leurs esprits sont ici-bas et leurs pensées sont dans l'au-delà. Ils marchent avec sérénité et se rapprochent de Dieu en usant de justes moyens (*al-wassilah*) (163).
Al-Hassan al-Basri a dit : « la magnanimité est le ministre du savoir, la douceur est son père et la modestie son habit. »
Bichr ibn al-Harith a dit : « celui qui recherche le pouvoir au moyen du savoir, et se rapproche ainsi de Dieu au moyen de ce qu'Il déteste, est haï dans le Ciel et sur terre. »

---

[121] *Ayyam Allah* a été traduit aussi comme les épiphanies à travers lesquelles Dieu révèle Sa perfection. L'épiphanie est entendue dans le sens de la manifestation apparente, du grec *epiphaneïa*. L'Islam interprète la manifestation apparente comme des actes (miracles, visions…) ou des messagers intermédiaires (Anges…); Dieu n'apparaissant pas, ici-bas, aux humains.

On rapporte dans les écrits israélites (*al-Israïliyat*) qu'un sage a rédigé trois-cent-soixante œuvres sur la sagesse, à tel point qu'il fut appelé sage, par les siens. Dieu ordonna alors à leur Prophète de dire à un tel qu'il avait rempli le monde d'hypocrisie, sans chercher par cela l'amour de Dieu, et qu'Il n'acceptait rien de son hypocrisie. L'homme se repentit et délaissa ses œuvres, fréquentant le commun des gens dans les marchés, et partageant la nourriture des israélites avec humilité et modestie. C'est alors que Dieu Très-Haut révéla à leur Prophète de lui dire qu'il avait gagné désormais la satisfaction de Dieu.

Al-Awzaï *(rma)* rapporte que Bilal ibn Saad disait : « vous demandez la protection de Dieu lorsque vous apercevez un gendarme, mais vous ne détestez pas autant les hommes de savoir attachés aux biens de ce monde, ceux-là qui se donnent des airs et convoitent le pouvoir. En réalité, ces derniers sont bien plus détestables que le gendarme. »
On rapporte aussi qu'on a demandé une fois : « Messager de Dieu, quelles sont les meilleures œuvres ? » Et il répondit : éviter le mal et habituer la bouche à invoquer Dieu continuellement. On demanda qui étaient les meilleurs compagnons, et il répondit *(saws)* : celui qui t'aide lorsque tu invoques Dieu et qui te Le rappelle lorsque tu oublies. 'Et qui sont les pires ?' Demanda-t-on. Celui qui ne te rappelle pas d'invoquer Dieu lorsque tu oublies, et qui ne t'aide pas lorsque tu L'invoques, répondit-il. On lui demanda aussi : 'quel est l'être humain qui a le plus de savoir ? ' Et il dit : celui qui craint le plus, Dieu ! On lui dit alors : 'dis-nous quels sont les meilleurs d'entre nous afin que nous les fréquentions ! ' Et il expliqua : ceux qui vous rappellent Dieu à chaque fois que vous les voyez. 'Et qui sont les pires ?' Demanda-t-on. Il répliqua : j'implore ton pardon, mon Dieu ! Et comme on insistait, il dit : les hommes de savoir quand ils sont corrompus (164).
Dans une autre version du *hadith*, on demanda au Messager de Dieu *(saws)* quels étaient les meilleurs actes, et il répondit : éviter le mal et habituer la bouche à invoquer Dieu continuellement... (165). Le Messager de Dieu *(saws)* a dit aussi : les gens les plus sereins le jour du Jugement sont les plus pensifs dans cette vie, les plus rieurs dans l'au-delà sont ceux qui pleurent le plus ici-bas, et les plus heureux là-bas sont ceux qui sont les plus tristes ici (166).

Ali *(raa)* a dit dans l'un de ses sermons : « ma conscience est en gage auprès de Dieu et je saurai comment traiter un Tel ! Croyez bien qu'aucune moisson ne sera jamais mauvaise tant qu'on a semé la dévotion, et il n'y a pas de racines qui s'assoiffent si l'arbre a été planté avec droiture. L'ignare qui celui qui ne se respecte pas, et le plus haï par Dieu est celui-là qui a récolté quelques bribes de savoir et les a utilisées pour semer la discorde. Celui-là qui a été appelé par ses

semblables et par les médiocres, savant, alors qu'il n'a pas vécu une seule journée de savoir, saint et sauf. Il amoncelle pêlemêle le savoir et s'en vante, ignorant qu'un savoir clair et concis est bien meilleur que beaucoup de savoir qui détourne du droit chemin. Une fois qu'il s'est rassasié d'eau infecte et qu'il a amoncelé l'inutile, il s'installe pour prodiguer son savoir et éclaircir ce que les autres ne sont pas parvenus à élucider. Lorsqu'il aborde une question, son discours est prolixe et ses idées vides. Sa manière de trancher les sujets ambigus ressemble à la façon de l'araignée tissant sa toile et ne sachant si elle fera bonne chasse. Il est embarqué dans l'ignorance, et enchevêtré dans les obscurités. Il ne déclinera pas de répondre à ce qu'il ignore et éviter ainsi l'erreur, et ne cherchera pas non plus de s'instruire convenablement et de prospérer avec rigueur. Son ignorance est à l'origine du sang qui coule, et ses jugements transforment l'illicite en licite. Je jure qu'il a été incapable de traiter convenablement les problèmes qui lui sont exposés, et qu'il n'a pas été à la hauteur de la tâche qui lui a été déléguée. Ce genre d'énergumènes constituent le mauvais exemple, et ils ont mérité les larmes et les regrets toute la vie durant. »

Ali *(raa)* a dit aussi : « lorsqu'on vous dispense le savoir, serrez-le précieusement et ne le mélangez pas avec le burlesque. Autrement les cœurs le trouveraient répulsif. »

Un des anciens a dit qu'à chaque fois qu'un homme de savoir faisait le plaisantin, il en perdait en savoir. On a dit aussi que si l'enseignant possède trois qualités, la grâce sera alors complète pour qui apprend de lui : la patience, la modestie et les bonnes mœurs ; et si l'étudiant possède trois qualités, la grâce sera alors complète pour son enseignant : la raison, les bonnes manières et la capacité de comprendre.

Nous pouvons dire, de façon générale, que les qualités morales indiquées dans le Coran demeurent l'objectif des savants de l'au-delà, puisqu'ils apprennent pour mettre en pratique leurs savoirs et non pour briguer le pouvoir.

Ibn Omar *(raa)* a dit : « nous avons passé une période de temps durant laquelle nous avions la foi avant de connaitre les versets du Coran. Lorsqu'une Sourate était révélée, nous apprenions ce qu'il y avait de licite et d'illicite ainsi que les ordres et les restrictions qu'elle contenait, et les sujets auxquels il fallait s'arrêter en elle pour y réfléchir. J'ai cependant vu des gens dont certains ont connu le Coran avant d'avoir la foi, ils le lisaient en entier de *al-Fatiha*[122] jusqu'au dernier

[122] Première Sourate du Coran, dont le nom signifie : l'Ouverture, surnommée aussi Oum al-Kitab ou la Mère du Livre. [Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. Louange à Allah, Seigneur de l'univers. Le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux, Maître du Jour de la rétribution. C'est Toi Seul que nous adorons, et c'est Toi Seul dont nous implorons secours. Guide-nous dans le droit chemin, le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés.] (1 – 1, 2 ,3 ,4 , 5, 6, 7).

verset, sans en savoir les ordres, ni les restrictions, ni les sujets auxquels il fallait réfléchir ; ils l'éparpillaient comme on éparpille des noyaux de dattes sans valeur. » Une autre tradition semblable aborde le même sujet : « nous autres Compagnons du Messager de Dieu *(saws)* avons eu la foi avant le Coran. D'autres gens viendront après vous, ils connaitront le Coran avant la foi, récitant correctement ses mots et ne respectant pas ses limites ni ses injonctions ; ils disent : nous lisons et il n'y a pas meilleurs lecteurs que nous, nous avons appris et nul ne sait plus que nous. Telle est leur portion de cette bénédiction. » Selon une autre version, la dernière phrase est substituée par : « ceux-là sont les pires parmi les gens de cette nation. »
On a dit aussi : il y a cinq traits moraux caractéristiques des savants de l'au-delà et que l'on perçoit dans cinq versets du Livre de Dieu, exalté et loué soit-Il ; il s'agit de la crainte, du recueillement, de la modestie, de la bonne moralité et de ce penchant vers l'au-delà plutôt que vers ici-bas, c'est-à-dire l'ascétisme.

- La crainte est illustrée dans le verset où Dieu Très-Haut dit : (Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah.) (35 — 28);
- Le recueillement quand Dieu Très-Haut dit : (Ils sont humbles envers Allah, et ne vendent point les versets d'Allah à vil prix.) (3 — 198);
- La modestie lorsque Dieu Très-Haut ordonne : (Et abaisse ton aile pour les croyants.) (15 — 88);
- La bonne moralité quand Dieu Très-Haut dit : (C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Mohammad) as été si doux envers eux.) (3 — 153);
- Et l'ascétisme enfin, quand Dieu Très-Haut dit : (Tandis que ceux auxquels le savoir a été donné dirent : 'Malheur à vous! La récompense d'Allah est meilleure pour celui qui croit et fait le bien'.) (18 — 80).

Lorsque le Messager de Dieu *(saws)* a récité le verset (Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'Islam) (6 – 125), on lui en demanda la signification, et il répondit : [lorsque la lumière atteint la poitrine, cette dernière s'ouvre et s'élargit.] On lui demanda encore quels en étaient les signes, et il répliqua : [répugner la vie d'ici-bas, se fier à la vie éternelle et s'apprêter à la mort avant qu'elle n'arrive.] (167)

Une autre caractéristique de l'homme de savoir loyal est le fait d'orienter ses études et ses recherches vers le savoir relatif à l'action (Science des actes religieux, *ilm al a'amal*) et tout ce qui est susceptible de corrompre cette action, de troubler les cœurs, d'encourager les tentations et d'exciter le mal. Le fondement de la religion est en effet de prévenir le mal, c'est pour cela que l'on a dit :

J'ai connu le mal, non pour lui-même, mais pour m'en prévenir,
Qui ne connait le mal finit par y succomber.

Comme les actions effectives sont évidentes et à la portée de tous, culminant dans la persévérance dans l'invocation de Dieu Très-Haut avec le cœur et la langue ; il s'agit plutôt de savoir ce qui les corrompt et les trouble, et qui constitue dans les faits un savoir dont les disciplines sont multiples et les branches bien nombreuses. C'est un savoir absolument indispensable et dont l'ignorance est à l'origine de la pandémie infestant le droit chemin amenant vers le bonheur éternel.

Les hommes de savoir qui se consacrent entièrement aux affaires de ce bas monde, se perdent en détails insolites en droit et dans les jugements, et se tuent à illustrer des situations particulières extrêmement hypothétiques. Et même si de telles élucubrations devaient avoir lieu, elles ne feraient pas partie de leurs propres expériences, mais seraient propres aux autres, et il y aurait de toute manière plusieurs *Oulémas* habilités à les traiter convenablement. Par contre, ils délaissent des thèmes qui leur sont très proches et qui se reproduisent jour et nuit dans leurs pensées, leurs doutes et leurs actions. N'est-il pas déplorable de s'occuper des cas exceptionnels pouvant arriver à autrui, plutôt que de se concentrer sur ses propres manquements quotidiens ? Est-ce digne de préférer se rapprocher des êtres humains et de rechercher leur satisfaction, plutôt que se rapprocher de Dieu, exalté soit-Il ? Le pire c'est que les ignorants appellent ces savants, des vertueux et des chercheurs experts. En réalité, la rétribution que Dieu leur accorde est d'être rejetés à la fin par les gens, victimes des injures du sort et des hauts et bas du temps puis de se retrouver le jour du Jugement sans provisions, regrettant leurs pertes au marché des dupes lorsqu'ils voient les gains de ceux qui ont travaillé et la réussite de ceux qui sont proches de Dieu. Telle est la défaite finale irrémédiable.
On s'accorde à dire que les propos de Hassan al-Basri *(rma)* sont ceux qui ressemblent le plus aux propos des prophètes *(saws)* et ceux qui sont les plus proches de la droiture des Compagnons *(raa)*. La plupart de ce qu'il disait avait un rapport avec les pensées intérieures, les tentations de l'âme et ses obsessions, ses caractéristiques intrinsèques sombres et cachées et tout ce qui corrompt les actions. Quand on lui demanda : « Abou-Saïd, vous dites des choses que l'on n'entend pas des autres, d'où tenez-vous ces propos ? » Il répondit : « de Houdhayfah ibn al-Yamane ». On demanda aussi à ce dernier : « nous remarquons que vous dites des choses que l'on n'a jamais entendu les Compagnons citer, d'où les tenez-vous ? » Et Houdhayfah de répondre [du Messager de Dieu *(saws)* qui m'en a fait la faveur. Lorsque les gens lui posaient

des questions sur le bien, je lui en posais sur le mal, craignant d'y succomber. Je pensais que la connaissance du bien ne pouvait m'échapper.] (168) Houdhayfah a dit à une autre occasion : « et j'en suis venu à déduire que quiconque ne connait pas le mal, ne connait pas le bien non plus. » Et selon une autre version : « les gens demandaient au Messager de Dieu *(saws)* quelles étaient les récompenses de ceux qui faisaient telle ou telle bonne action, alors que je lui demandais ce qui corrompait telle ou telle bonne action. Lorsqu'il a remarqué que mes questions portaient sur ce qui ruinait les bonnes actions, il m'a réservé ce savoir. »

Houdhayfah *(raa)* a reçu en exclusivité le savoir relatif aux hypocrites, et on lui a réservé la maîtrise de ce savoir, ses causes et ses tentations subtiles. Omar et Othmane ainsi que les Compagnons les plus émérites *(raa)* s'adressaient à lui pour s'informer sur les tentations générales et particulières. Lorsqu'on lui posait des questions concernant les hypocrites, il répondait en citant le nombre de ceux qui étaient encore en vie sans citer leurs noms. Omar *(raa)* demandait si lui-même avait de l'hypocrisie et Houdhayfah l'en innocenta. Lorsqu'il devait se rendre à des funérailles pour guider la prière funèbre, Omar *(raa)* s'assurait d'abord si Houdhayfah y était présent, dans le cas contraire, il s'absentait. On l'avait surnommé « le détenteur du secret » (*Saheb as-Sirr*).

Le soin et l'attention portés aux états du cœur sont le propre des savants loyaux se consacrant à l'au-delà, car le cœur est le moyen par lequel on se rapproche de Dieu Très-Haut. Cet art est devenu aujourd'hui insolite et enfoui, à tel point que lorsqu'un savant y est confronté, il s'en étonne et s'en éloigne, statuant qu'il s'agit de compilations décoratives propres à certains prêcheurs. Où est donc la recherche approfondie ? S'étonnent-ils. Selon eux, la recherche approfondie serait dans les subtilités de la polémique et des palabres.

On avait bien raison de dire :

Les voies sont bien nombreuses, mais les chemins de la vérité sont uniques,
Ceux qui s'acheminent sur la voie de la vérité se comptent sur les doigts ;

On ne les reconnait pas, et on ne sait guère leurs intentions,
Ils avancent lentement, mais leur pas est bien décidé.

Les gens sont imprévoyants au sujet de leur propre devenir,
La plupart dorment profondément le long du chemin de la vérité.

De manière générale, le commun des gens penche vers la solution de facilité et vers ce qui est plus adapté à leurs penchants naturels. La vérité est amère, la connaitre est difficile et l'atteindre n'est pas aisé parce que le chemin y amenant

est très accidenté. Connaitre les attributs du cœur et le nettoyer des traits condamnables est particulièrement difficile. C'est un arrachement continu de l'esprit, où la personne concernée ressemble à un malade prenant un médicament et supportant son amertume dans l'espoir de guérir. L'être humain engagé dans cette lutte ressemble aussi à quelqu'un qui jeûne toute sa vie, pour rompre son abstinence lors de la mort. Il n'est donc pas étonnant que le nombre des adeptes de cette voie soit extrêmement réduit. C'est ainsi qu'on a rapporté qu'il y avait à un certain moment à Bassora, cent-vingt scolastiques se dédiant au prêche et à l'invocation, et il n'y avait pas plus de trois personnes qui abordaient le savoir du *yaqine*, des états du cœur et des traits intérieurs. Il y avait parmi eux Sahl at-Toustari, as-Sabihy et Abdourrahime[123]. Les premiers avaient une très large audience, alors que ces derniers ne voyaient qu'une dizaine de personnes assister à leurs enseignements. Ce qui est précieux et rare est en effet réservé aux élus, alors que ce qu'on dispense au grand public est à la portée de tous.

Une autre caractéristique du savant loyal est de compter dans ses savoirs sur ses propres capacités de discernement. Il comprend au moyen de la pureté de son cœur non par le biais des livres et des ouvrages, ni par l'imitation de ce qu'il entend des autres. Celui que l'on doit imiter à juste titre est le Messager de Dieu *(saws)*, en se conformant à ce qu'il a énoncé ; tout comme l'on imite ses Compagnons *(raa)* puisque leurs actions se basent sur ce qu'ils ont entendu directement de lui. Lorsqu'on se conforme à ce qu'a dit le Messager de Dieu *(saws)*, acceptant ainsi ses dires et ses actes, on devra être attentif à en comprendre les secrets aussi. Celui qui suit le Messager de Dieu *(saws)* dans ses actes le fait parce que ce dernier l'a fait ; et s'il l'a fait, c'est qu'il doit y avoir un secret dans cet acte. Il faut tenir énormément à la recherche des secrets derrière les actes et les propos, car se contenter d'apprendre ce qu'on dit nous donnera le statut de récipient du savoir sans nous donner le statut de savant. Cela explique pourquoi on disait qu'un tel était un récipient de savoir, sans parvenir au statut de savant du moment qu'il s'est arrêté au stade de l'apprentissage, ignorant la valeur intrinsèque et les secrets. Lorsque le voile du cœur est levé et que la lumière de la juste voie l'éclaire, on parvient à l'érudition et on devient chef de file imité. Il ne faut imiter autrui.
C'est ainsi qu'ibn Abbas *(raa)* a dit : « on prend et on délaisse des parties du savoir de chaque savant, à l'exception du Messager de Dieu *(saws)*. » (169) Ibn Abbas avait en effet appris le *fikh* de Zayd ibn Thabet et avait suivi le modèle de

[123] Non identifié. Il semblerait qu'al-Ghazali ait rapporté ce nom, comme d'autres parties de *l'Ihya*, de l'œuvre d'Abou Taleb al-Makki: *Kout al-Kouloub*.

récitation du Coran adopté par Obay ibn Kaâb, ce qui ne l'a pas empêché de les contredire aussi bien en *fikh* qu'en récitation.
Un des savants anciens a dit qu'il acceptait intégralement tout ce qui provenait du Messager de Dieu *(saws)* et qu'il faisait sa sélection dans ce qui provenait des Compagnons *(raa)*. Quant à tout ce qui provenait des successeurs (*al-Tabi'un*), il considérait qu'ils étaient des êtres humains comme nous autres.
Le privilège accordé aux Compagnons est justifié par le fait qu'ils ont aperçu *de visu* les circonstances dans lesquelles le Messager de Dieu *(saws)* a vécu, et que leurs cœurs ont perçu des vérités confirmées par les preuves. Cela les a guidés vers le droit chemin, au-delà de toute considération justificative rationnelle ; la lumière de la prophétie les ayant protégés de l'erreur dans la plupart des cas.
Si, donc, l'imitation des autres par simple ouï-dire n'est pas satisfaisante, alors compter sur les livres et autres ouvrages l'est encore moins. D'autant plus que livres et œuvres écrites sont des innovations encore inexistantes à l'époque des Compagnons et des précurseurs. Livres et œuvres écrites ont vu le jour cent-vingt années après l'Hégire[124], donc, après la disparition de tous les Compagnons et de l'ensemble de leurs successeurs *(raa)* et après la mort de Saïd ibn al-Mousayyab[125] et al-Hassan et l'élite des précurseurs. Les premiers musulmans dédaignaient en effet les écrits au sujet de la Souna, ainsi que la rédaction d'ouvrages, afin que les gens ne s'y dédient pas en ces temps-là, délaissant l'apprentissage par cœur du Coran ou la réflexion et l'invocation. Ils encourageaient les gens à apprendre comme ils avaient appris eux-mêmes ; et c'est ce qui explique qu'Abou Bakr et un groupe de Compagnons *(raa)* n'aient pas apprécié la compilation du Coran dans un livre écrit, disant qu'ils ne voyaient pas de raison de faire ce que le Messager de Dieu *(saws)* n'avait pas fait. Ils craignaient à cette époque que les gens comptent alors sur le livre écrit, et préconisaient que les gens continuent de s'enseigner mutuellement les paroles de Dieu, afin que cela reste leur préoccupation principale. Cependant, craignant la défection et la paresse des gens, Omar *(raa)* et le reste des Compagnons ordonnèrent alors d'écrire le Coran. Cela aurait permis de prévenir tout quiproquo et d'avoir une référence originale consultable au sujet d'un mot ou une manière de réciter les versets qui se ressemblent. Abou Bakr *(raa)* a été réjoui par cette décision, et a réuni tous les versets coraniques en un seul livre.
Ahmad ibn Hanbal n'était pas d'accord, non plus, avec Malek quand ce dernier rédigeait son *Mouwatta* ; il disait qu'il avait inventé une chose dont les Compagnons *(raa)* n'avaient pas coutume.

---

[124] 738 A.C.
[125] 94 de l'Hégire – 713 A.C.

On a rapporté que le premier livre rédigé au sujet de l'Islam fut l'œuvre d'ibn Jouraïj[126] traitant de l'histoire (*al-athar*) et de l'exégèse du Coran (*huruf al-tafasir*) selon Moujahed[127], Atta et les compagnons d'ibn Abbas *(raa)* à La Mecque. Ensuite apparut le livre d'ibn Rached al-Sanaâny[128] au Yémen, dans lequel il groupa certaines traditions prophétiques choisies. Il fut suivi par le *Mouwatta* de Malek à Médine et le *Jami* [Corpus] de Soufiène al-Thawri. Au quatrième siècle de l'Hégire, apparurent les œuvres de scolastique (*ilm al-kalaam*) à une époque où les gens se dédiaient de plus en plus aux débats et à l'argumentaire. Ils développèrent alors un penchant pour la polémique et commencèrent à insérer anecdotes et récits dans leurs prêches. C'est ainsi que la science du *yaqine* commença à disparaitre lentement à partir de cette période. Le savoir relatif aux états du cœur devint de plus en plus étranger, et on délaissa la recherche portant sur les caractéristiques de l'âme et les stratagèmes du diable. Seul un petit nombre de savants s'y adonna encore, et on se mit à appeler savant, le scolastique, le conteur, et celui qui brode ses propos avec des rimes. Ce courant s'explique par le fait que l'auditoire était composé d'un public ordinaire qui ne distinguait pas le vrai savoir de ce qui ne l'était pas. Ce public ne connaissait pas de façon suffisamment claire la biographie des Compagnons *(raa)* ni leurs savoirs pour pouvoir comparer et distinguer la graine de l'ivraie. C'est ainsi que ces enseignants ont gagné les titres de savants et qu'ils l'ont gardé et légué même en héritage. Le savoir de l'au-delà a été délaissé et jeté aux oubliettes, et les gens n'ont plus fait de distinction entre le savoir et la scolastique. Une élite réduite avait toutefois conservé le flambeau du vrai savoir, et lorsqu'on demandait à l'un d'eux qui était le plus savant entre un Tel et un Tel, il avait coutume de répondre : un Tel a plus de savoir, et un Tel fait plus de discours. Cette élite distinguait clairement entre le savoir et la capacité de faire des discours. C'est ainsi donc que les sciences religieuses ont fini par disparaitre à cette époque. Que dire alors de la nôtre ? Nous en sommes arrivés à un tel point que toute personne qui exprime son désaccord est accusée de folie. N'est-il pas mieux de s'occuper de soi-même et garder le silence ?

Une autre caractéristique du savant loyal est de se prévenir le plus possible des innovations (*al-mouhdathat*), même si elles font l'objet d'un consensus général. Il ne faut pas s'étonner que les gens se ruent sur les innovations inventées après la disparition des Compagnons *(raa)*. Le savant loyal doit s'adonner à la recherche portant sur les conditions dans lesquelles les Compagnons ont vécu,

---

[126] Abou al-Walid Abdelmalak ibn Abdelaziz (150 H – 767 A.C).
[127] Ibn Jabr al-Makki al-Makhzoumy (101 H – 722-23 A.C).
[128] 153 H – 770 A.C.

et s'intéresser de près à leur comportement et leurs actions. À quoi s'adonnaient-ils principalement ? Était-ce à l'enseignement ? À la rédaction des œuvres ? Aux débats ? À la magistrature et aux postes de commandement ? À la direction des *wakfs* et des testaments ? À dévorer les biens des orphelins ? À la fréquentation des sultans et aux courtoisies de leurs cours ? Ou s'adonnaient-ils plutôt à la crainte et au chagrin ? À la contemplation et à la lutte intérieure ? À surveiller leurs apparences externes ainsi que leurs pensées internes et à éviter les petits et les grands péchés ? N'étaient-ils pas occupés à comprendre les aspects cachés de l'âme humaine et ses désirs, ainsi que les stratagèmes du diable et à cerner les autres savoirs ésotériques ?

Sachez avec certitude que les plus érudits parmi les savants de notre époque et les plus proches de la vérité sont ceux qui ressemblent le plus aux Compagnons, et qui connaissent le mieux les voies des prédécesseurs, car la religion a été héritée de ces derniers. C'est pour cela que lorsqu'on a dit à Ali *(raa)* qu'il agissait de manière contraire à un Tel, il répondit : « les meilleurs d'entre nous sont ceux qui se conforment le mieux à cette religion ». Il ne faut pas hésiter à contredire ses contemporains, du moment que l'on suit les contemporains du Messager de Dieu *(saws)*. Les gens peuvent avoir tendance à justifier ce qu'ils font pour la simple raison que leur nature le leur dicte, et qu'ils ne se sentent pas capables d'admettre la vérité. Ils arrivent jusqu'à prétendre que telle est la voie du Paradis, alors que c'est bien la voie qui empêche d'y arriver.

C'est ce qui explique l'affirmation de Hassan qui dit : « il y a deux innovateurs hérétiques en islam : un homme dont les jugements sont faux et qui prétend que celui qui partage ses points de vue finira au Paradis, et un riche fortuné qui adore la vie d'ici-bas, s'emportant pour elle et trouvant sa satisfaction en elle, ne recherchant que les biens matériels. Refusez ces deux énergumènes et ne les suivez pq en Enfer. Cependant, suivez l'exemple de cet homme qui vit entre un fortuné l'invitant aux joies d'ici-bas et un capricieux l'invitant à suivre ses désirs, mais que Dieu a protégé contre l'un et l'autre ; c'est un homme qui continue de s'enquérir sur actes des bons précurseurs et de suivre leurs traces. Celui-là s'attend à une immense récompense. »

Des sources différentes dont certaines remontent jusqu'au Messager de Dieu *(saws)* et d'autres s'arrêtant avant rapportent qu'Ibn Messaoud a entendu le Prophète *(saws)* dire : « il n'y a que deux sources qui vaillent : des paroles que l'on rapporte et un prêche honnête. Les meilleures paroles sont celles de Dieu Tout-Puissant, et le meilleur prêche est celui de Son Messager *(saws)*. Méfiez-vous des innovations hérétiques, car les pires innovations sont les hérésies, et toute hérésie est sans fondement, égarant qui s'y adonne. Méfiez-vous du temps qui passe et qui endurcit les cœurs. Tout ce qui doit advenir doit être considéré comme proche ; ce qui est vraiment loin, c'est ce qui n'adviendra jamais. »

Le Messager de Dieu *(saws)* a dit dans son sermon : heureux qui est si occupé par ses défauts qu'il ne s'occupe guère de ceux des autres, celui qui dépense un argent gagné honnêtement, qui fréquente les *fekihs* et les magistrats et qui évite les fauteurs et les pécheurs. Heureux celui qui se sent humble au fond de lui-même, qui est beau dans son apparence, bon en son for intérieur et qui ne nuit pas aux autres. Heureux qui met son savoir en pratique, qui dépense ses meilleurs biens, retient sa langue, et qui adopte la Souna sans y rajouter d'innovations hérétiques (170).

Ibn Messaoud *(raa)* disait : « la bonne inspiration vers la fin des temps est meilleure que les actions nombreuses ; vous vivez une époque où le meilleur est celui qui se dépêche de faire les choses ; mais il y en aura une autre où le meilleur est celui qui s'arrête et qui jauge, tant les choses sont douteuses. » Et il avait raison, car celui qui ne s'arrête pas aujourd'hui et qui suit les foules dans ce qu'elles font, en s'investissant dans leurs affaires, sera perdu comme elles le sont. Houdhayfah *(raa)* a dit : « ce qui m'étonne le plus c'est que vos bonnes actions d'aujourd'hui étaient considérées comme des péchés jadis, et ce que vous reniez aujourd'hui était considéré comme une bonne action dans le passé. Vous vous porterez bien tant que vous reconnaitrez la vérité et tant que l'homme de savoir ne la prendra pas à la légère. » Et il avait raison, car la plupart de ce que les gens considèrent aujourd'hui comme bonnes actions étaient réfutées à l'époque des Compagnons *(raa)*. De nos jours, des actions comme la décoration excessive des mosquées et les sommes faramineuses dépensées pour leur architecture et leurs tapis précieux, ne sont-elles pas discutables

On considérait jadis que les tapis les plus humbles étaient une innovation hérétique, attribuée aux pèlerins, les précurseurs ne disposant que rarement une quelconque séparation entre leurs fronts et le parterre.

La même comparaison est valable en ce qui concerne la polémique et les débats auxquels les gens se consacrent, recherchant les savoirs contemporains et prétendant qu'il s'agit du meilleur moyen de se rapprocher de Dieu. De tels savoirs étaient bannis jadis.

Il en est de même de ces mélodies que l'on entend dans la lecture du Coran et l'appel à la prière.

Cela vaut aussi pour cette exagération maniaque dans l'hygiène corporelle ainsi que pour ces doutes obsessionnels au sujet des ablutions. On se pose mille-et-une questions inutiles au sujet de la propreté de ses vêtements, alors qu'on se laisse aller sans discerner le licite de l'illicite dans la nourriture.

Ibn Messaoud *(raa)* avait bien raison de dire : « vous vivez actuellement à une époque où les volontés sont sujettes au savoir, mais vous en verrez une autre où le savoir sera sujet aux volontés et aux inclinations. »

Ahmad ibn Hanbal disait : « ils ont laissé le savoir et se sont tournés vers les curiosités insolites. Il y a très peu de savoir parmi eux ; que Dieu nous aide ! »
Malek ibn Anas *(raa)* a dit : « jadis, les gens ne posaient pas de questions sur ces sujets comme ils le font aujourd'hui. Les hommes de savoir n'avaient pas à répondre en disant licite ou illicite, je les entendais dire recommandable ou non-désirable ». Ce qui signifie qu'ils s'occupaient des subtilités recommandables ou non-désirables, et ne s'occupaient pas de l'illicite dont l'obscénité était apparente. Hicham ibn Aroua disait : « ne les questionnez pas au sujet de leurs péchés, car ils ont préparé des réponses, posez-leur plutôt des questions sur la Souna, car ils ne la connaissent pas ».
Abou Soulaymane ad-Darany *(raa)* disait : « il ne faut pas mettre en exécution les bonnes intentions avant de s'assurer que cela concorde avec ce que faisaient les précurseurs, si c'est le cas, il faut alors remercier Dieu Très-Haut pour le fait que leurs actions soient en harmonie avec nos volontés ». Cette affirmation s'explique par le fait que les idées novatrices hérétiques atteignent notre ouïe et s'attachent à nos cœurs, pouvant en troubler la pureté ; il est bien possible alors de voir l'erreur comme vérité. On s'en prévient donc en recherchant la référence auprès des anciens précurseurs. Cela explique pourquoi Abou Saïd al-Khedri *(raa)* a considéré comme une innovation hérétique le *minbar*[129] que Marouane avait adopté. Ce dernier lui répondit qu'il ne s'agissait guère d'une hérésie, que c'était une solution meilleure que celles que lui, Abou Saïd, connaissait et qu'il avait adopté le *minbar* parce le nombre des présents avait beaucoup augmenté et qu'il voulait s'assurer que tous pouvaient bien entendre le sermon. Ce qui n'a pas empêché Abou Saïd de dire : « je jure que vous n'apporterez jamais mieux que ce que je sais, et je jure que je ne prierai plus sous votre conduite à partir d'aujourd'hui ». Cette protestation s'explique par le fait que le Messager de Dieu *(saws)* « s'appuyait durant la prière de l'Aïd et la prière de la pluie[130] sur un arc ou une canne » et non sur un *minbar*. Un fameux *hadith* rapporte aussi : celui qui invente une chose qui n'appartient pas à notre religion a quitté l'Islam (171). Un autre *hadith* explique: que celui qui trompe ma nation soit maudit par Dieu, ses anges et tous les gens. On demanda : «Messager de Dieu, comment trompe-t-on ta nation ?» Et il dit : en inventant une hérésie et en portant les gens à la suivre (172). Le Messager de Dieu *(saws)* a dit de même : Dieu a un Ange qui statue quotidiennement que celui qui contrevient à la Souna du Messager de Dieu ne sera pas touché par sa médiation (173).

---

[129] Chaire à prêcher, pupitre utilisé par l'Imam lors de ses khotbas (prêches).
[130] *Salat al-istiskâ* ; prière occasionnelle pratiquée par les musulmans lors des sécheresses, demandant l'assistance de Dieu pour avoir de la pluie.

Le cas de celui qui commet un crime envers la religion en inventant une innovation contraire à la Souna est comparable à celui qui commet un crime au cœur de l'État par rapport à celui qui en commet dans un service subalterne. Ce dernier peut en effet être gracié, ce qui n'est pas le cas du premier.
Un homme de savoir a dit que se taire sur les sujets qui ont été traités par les anciens est de l'aversion ; de même que parler de ce qu'ils ont tu est plutôt prétentieux.
Un autre a dit que la vérité a du poids, la dépasser est injuste, ne pas l'atteindre est signe d'incapacité, celui qui s'en tient à la juste mesure se suffit.
Le Messager de Dieu *(saws)* a dit : pratiquez le style médian, ce qui est trop haut finit par y retourner et ce qui est bas finit par y remonter (174).
Ibn Abbas *(raa)* a dit que l'erreur avait une douce saveur dans les cœurs de ses adeptes.
Dieu Très-Haut a dit : (Laisse ceux qui prennent leur religion pour jeu et amusement) (6 – 70). Et Il a dit aussi, loué soit-Il: (Et quoi ! Celui à qui on a enjolivé sa mauvaise action au point qu'il la voit belle… ?) (35 - 8).
Tout ce qui a été inventé après les Compagnons *(raa)* et qui n'est pas nécessaire fait donc partie du jeu et de l'amusement.
On raconte que le diable Ibliss, que Dieu le maudisse, a envoyé, au temps des Compagnons, ses soldats. Comme ils revinrent bredouilles ; il leur demanda les raisons, et ils se lamentèrent disant qu'ils n'avaient jamais vu de pareilles gens: « nous n'en avons rien eu et ils nous ont fatigués ». Ibliss leur répliqua alors qu'ils ne pouvaient rien en effet contre ces gens qui avaient côtoyé leur Prophète et ont été témoins de la révélation divine. Il ajouta que d'autres personnes les suivront et que ses soldats les auront. À l'époque successive, il renvoya donc de nouveau ses soldats ; et ils revinrent pantois aussi, et lui dirent : « nous n'avons jamais vu de telles gens ; nous leur faisons commettre quelques péchés durant la journée, mais à la tombée de la nuit, ils se repentissent et demandent pardon à Dieu, qui transforme leurs péchés en bonnes actions ». Il leur dit : « vous n'en aurez rien, car ils croient fermement en Dieu seul et ils suivent la Souna de leur Prophète. Mais ils seront suivis par d'autres qui vous donneront pleine satisfaction, vous les retournerez entre vos mains comme vous voudrez, et vous les conduirez où vous voudrez en suivant leurs caprices ; lorsqu'ils demandent pardon, Dieu ne leur pardonnera pas, et ils ne se repentent guère pour que Dieu transforme leurs péchés en bonnes actions ». Après le premier siècle de l'Hégire, Ibliss revint diffuser les tentations parmi les contemporains. Il leur enjoliva les hérésies, eux les adoptèrent et en firent leur religion ; ils ne demandèrent pas à Dieu de les leur pardonner et ne s'en repentirent pas. Dieu en fit les victimes de leurs ennemis, et ces derniers les guidèrent où ils voulurent.

On pourra me demander : comment la personne qui a rapporté ce récit a-t-elle su ce qu'a dit Ibliss sans le voir ni lui parler ?
Sachez donc que les maitres des cœurs, *Arbab al-Qouloub*[131] sont mis au courant des secrets du monde céleste (*Alam al-Malakout*) de diverses manières : ils reçoivent l'inspiration de sources inconnues d'eux, ou découvrent ces secrets lors de visions, ou alors les significations leur apparaissent alors qu'ils sont éveillés au travers d'illustrations comme cela se passe dans les rêves. Cette dernière manifestation est le plus haut degré, et elle fait partie des rangs élevés de la Prophétie. Le rêve véridique est aussi une partie parmi les quarante-six constituants de la Prophétie.
Méfiez-vous donc d'être de ceux qui renient ce savoir, puisqu'ils ne peuvent l'atteindre. C'est un savoir qui a amené à leur perte plusieurs hommes de savoir pédants qui ont prétendu avoir cerné les savoirs rationnels. L'ignorance est alors moins nuisible qu'un savoir amenant à renier ces grâces que Dieu Très-Haut a données à Ses saints véridiques. Celui qui renie cela aux saints véridiques devra le renier aux prophètes aussi, quittant ainsi intégralement la religion.
Un connaisseur a dit que les *Abdal*[132] se sont retirés aux confins de la Terre, se dérobant de la vue du commun des gens, car ils ne peuvent supporter de voir les hommes de savoir de nos jours, les considérant ignorants de Dieu bien qu'ils se considèrent eux-mêmes savants et bien que ce soit ainsi que le commun des gens les classe.
Sahl at-Toustary *(raa)* a dit : être ignare, c'est-à-dire ignorer qu'on ignore, fait partie des plus grands péchés ; il en est de même du fait de suivre les penchants du commun des gens, et d'écouter les discours des insouciants (*Ahl al-Ghaflah*). Il ne faut pas prêter attention aux dires de tout savant qui se passionne pour la vie d'ici-bas, et il faut le questionner sur tout ce qu'il dit et s'en assurer, car tout être se passionne pour ce qu'il aime et repousse ce qui ne convient pas au bienaimé. C'est ainsi que Dieu Très-Haut dit : (Et n'obéis pas à celui dont Nous avons rendu le cœur inattentif à Notre Rappel, qui poursuit sa passion et dont le comportement est outrancier.) (18 – 28).
En fait, le commun des ignorants est moins malheureux que ceux qui ignorent les voies de la religion et qui sont convaincus d'être des hommes de savoir religieux. L'être humain ordinaire ignorant reconnait son insuffisance, il en demande pardon à Dieu et s'en repent. Ce qui n'est pas le cas de cet ignorant pensant être savant, convaincu que ses savoirs au moyen desquels il récolte les

---

[131] *Arbab al-Qulub* sont les illuminés aux cœurs purs, personnages pieux et dévots à distinguer clairement des voyants et autres charlatans.
[132] Voir Note 109, au sujet de *Badal*, pluriel: *Abdal*.

biens de ce monde l'amènent sur la voie de Dieu. Il ne s'en repent pas et n'en demande pas pardon à Dieu, continuant sur sa voie jusqu'à ce que la mort arrive. Considérant que cette attitude prévaut auprès de la plus grande partie, à l'exception de ceux que Dieu Très-Haut a protégés, et vu qu'il est impossible de les corriger, il est donc plus sain pour tout religieux attentif de se retirer en solitude. Nous en traiterons, si Dieu Très-Haut le veut, dans le Livre de la Retraite. C'est dans ce sens que Youssef ibn Asbat écrivit à Houdheifa al-Mar'âchy lui disant : « que dis-tu de quelqu'un qui ne trouve plus un compagnon avec lequel invoquer Dieu Très-Haut, si ce n'est fréquenter un pécheur ou commettre un péché en invoquant, puisqu'il ne trouve qui en est digne ? ».
Et il a dit vrai en effet, car la fréquentation des gens n'est pas exempte de médisance. On l'est soi-même, on prête l'oreille à qui est médisant, ou on se tait face à un péché. Dans le meilleur des cas, on apprend un savoir de quelqu'un ou on le lui enseigne. Mais si le pauvre réfléchissait convenablement à ce qu'il faisait, il verrait que sa séance d'enseignement ou d'apprentissage est altérée par la fausse piété, la recherche de l'auditoire et la soif de pouvoir, et il saurait alors que l'étudiant ne recherche ce savoir que comme moyen pour atteindre les biens de ce monde, et comme monture pour parvenir au mal. L'enseignant n'est dans ce cas qu'un simple aide sur ce chemin, un soutien, un support et un préparateur de conditions favorables. Il est en cela pareil à celui qui vend les épées aux bandits de grand chemin. Le savoir est cette épée. Le savoir ressemble à l'épée, et son bienfait est comme la défense de la bonne cause. Cela explique pourquoi il n'est pas permis d'effectuer une telle vente tout en sachant que l'épée assistera les bandits de grand chemin dans leur sale besogne.

Telles sont donc les douze caractéristiques de l'homme de savoir loyal. Chacune d'entre elles regroupe un ensemble de qualités que nous retrouvons chez les bons précurseurs. Essayez donc de vous parer de ces qualités ou bien d'en accepter les principes tout en reconnaissant pleinement votre insuffisance, mais ne soyez surtout pas de ceux qui maquillent les biens d'ici-bas avec la religion et qui assimilent les biographies des oisifs avec celles des savants instruits. C'est l'ignorance jointe au reniement qui vous embrigade dans le parti des perdants désespérés.
Nous prions Dieu de nous protéger contre les ruses du diable car elles ont amené bien des foules à la perdition ; et nous demandons à Dieu Très-Haut de ne pas nous compter parmi ceux qui sont trompés par la vie d'ici-bas, ni de ceux qui délaissent Dieu pour les vaines tentations

CHAPITRE SEPT

AL-AQL[133] (l'intellect, la raison), SA NOBLESSE, SA DÉFINITION ET SES CATÉGORIES

1. La noblesse de l'intellect

Il est superflu de démontrer les vertus de l'intellect (*al-aql*), puisque les vertus du savoir ont été démontrées au moyen de l'intellect. L'intellect est la source du savoir, il est sa manifestation et son fondement. Le savoir est pour l'intellect ce que le fruit est pour l'arbre, la lumière pour le Soleil, et la vue pour l'œil. Comment n'honorerait-on pas ce qui est en fait, le moyen du bonheur terrestre et éternel ? Comment en douterait-on alors même que l'animal, tout incapable qu'il est de raisonner comme l'homme, témoigne de la pudeur envers l'intellect? La bête la plus grosse, la plus féroce, et la plus forte ne peut s'empêcher de craindre et respecter l'être humain lorsqu'elle l'aperçoit, en raison de l'astuce et l'intelligence dont il est doué.
Le Messager de Dieu (*saws*) a dit que le cheikh[134] est parmi les siens comme le Prophète parmi son peuple (175). Cette prééminence ne provient pas de l'abondance de sa fortune, ni de la grandeur de sa personne, ni du degré de sa force, mais plutôt de sa longue expérience, fruit de son intellect. C'est pour cette raison que les plus rudes parmi les Turcs et les Kurdes ainsi que les Arabes les plus rustres (*Ajlaf al-Arab*[135]) et le commun des gens dont le comportement avoisine celui de l'animal respectent de nature et d'instinct les personnes d'un certain âge. Cela explique aussi pourquoi les nombreux mutins qui étaient

---

[133] *Al-aql* est entendu tour à tour, et tout à la fois comme l'intellect, la raison aussi bien innée qu'acquise, les facultés mentales, ou encore la capacité de discernement et la clairvoyance. Al-Ghazali développe ces significations dans ce chapitre. On retrouve plusieurs de ces divers sens dans le patrimoine français oral et écrit. 'En pleine possession de ses facultés mentales... ' ; 'plein d'usage et de raison...' dans le poème Ulysse du Comte du Bellay… ; et même Descartes qui, plusieurs siècles après al-Ghazali, s'est attelé à l'étude de la raison...
[134] Je pense que cheikh est entendu dans ce *hadith* comme le chef ou la personne d'un certain âge riche d'expérience.
[135] Al-Ghazali se réfère aux Bédouins rustres qui manquent de civilités et de civisme, et dont l'intellect apparait plutôt comme primitif et peu élaboré.

décidés à tuer le Messager de Dieu (*saws*) ont aperçu les lumières de la Prophétie sur son visage et l'ont redouté lorsque leurs yeux sont tombés sur lui et que leurs regards se sont emplis de ses lueurs nobles. Cette noblesse est en fait une noblesse interne et latente, tout comme l'intellect n'est pas visible à l'œil nu, et que ses vertus sont perçues au moyen du raisonnement.
La noblesse de l'intellect se perçoit instinctivement, mais nous avons l'intention de citer les traditions et les versets qui s'y rapportent.
Dieu Très-Haut l'a appelé lumière en disant : (Allah est la lumière des cieux et de la terre, Sa lumière est semblable à une niche.) (24 — 35); Il a nommé la lumière issue de Lui, esprit, révélation, et vie, en disant : (Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un esprit le Coran provenant de Notre ordre.) (42 — 52) Et en disant : (Est-ce que celui qui était mort et que Nous avons ramené à la vie et à qui Nous avons assigné une lumière grâce à laquelle il marche parmi les gens, est pareil à celui qui est dans les ténèbres sans pouvoir en sortir ?) (6 — 122). Dieu a aussi cité la lumière et les ténèbres en faisant allusion au savoir et à l'ignorance : (Il les fait sortir des ténèbres à la lumière.) (2 — 257).
Le Messager de Dieu (*saws*) a dit : ô gens Connaissez votre Dieu au moyen de votre intellect. Préconisez l'usage de la raison, afin que vous connaissiez ce qu'on vous a ordonné et ce qu'on vous a interdit. Sachez que l'intellect est votre secours auprès de Dieu, et sachez que le raisonnable est celui qui Lui obéit, fût-il laid, insignifiant, de bas rang, et de piètre apparence. L'ignorant est celui qui désobéit à Dieu Très-Haut, fût-il beau, influent, de haut rang, d'apparence élégante, et excellent orateur. Les singes et les porcs sont plus raisonnables au regard de Dieu Très-Haut que celui qui Lui désobéit ; et ne laissez pas la condescendance des gens envers les savants d'ici-bas vous tromper, ils sont parmi les perdants (176).
Le Messager de Dieu (*saws*) a dit aussi : Dieu créa en premier lieu l'intellect et lui dit de venir, il vint. Puis il lui dit de s'en retourner et il s'en alla. Dieu, loué et exalté soit-Il, dit ensuite : Par Ma Gloire et Ma Majesté ! Je n'ai rien créé de plus cher à Moi que toi ; c'est par toi que Je donne et par toi que Je reprends, c'est par toi que Je récompense et par toi que Je châtie (177).
Mais on peut se demander comment l'intellect fut-il créé avant les autres corps s'il est une manifestation (*'aradh*). Et s'il est une essence (*jawhar*), comment peut-il être autosuffisant (*qa'im binafsih*) et impartial ?
Sachez qu'il s'agit de questions relatives à la science du dévoilement (*ilm al-moukachafah*), et qu'il n'est pas convenable d'aborder avec le savoir des traitements entre les gens (*ilm al-mou'amalah*) qui constitue en fait, le sujet de notre traité.
Anas (*raa*) a dit : « un groupe de personnes ont loué au Prophète (*saws*) les vertus de quelqu'un jusqu'à l'excès. Il leur demanda ce qu'il en était de son intellect, et

ils s'étonnèrent : nous te parlons de sa diligence dans les adorations et tout le bien qu'il fait, comment se fait-il que tu nous demandes de te parler de son intellect ? Et il répondit : l'idiot récolte par son ignorance bien pire que ce que récolte un immoral par sa luxure. Demain, les gens gagneront en degrés et se rapprocheront de leur Dieu, en proportion de leur intellect. » (178)
Omar (*raa*) a rapporté que le Messager de Dieu (*saws*) a dit : il n'y a pas de meilleur avoir qu'un intellect qui guide son homme vers le droit chemin et l'éloigne de sa perte. Aucune foi n'est complète et aucune religion n'est droite tant que l'intellect n'est pas mûr (179).
Le Messager de Dieu (*saws*) a dit aussi : l'homme peut parvenir, grâce à ses qualités morales, au même degré que quelqu'un qui jeûne et prie toute la nuit. On n'atteint les qualités morales vertueuses que si l'intellect est mûr ; à ce point, la foi est entière, on obéit à son Dieu et on désobéit à son ennemi Ibliss (180).
Abou Saïd al-Khedhry (*raa*) a rapporté que le Messager de Dieu (*saws*) a dit : toute chose s'appuie sur un support, et le support du croyant est son intellect. Son adoration est proportionnelle à son intellect. N'avez-vous pas entendu les dires des mécréants en Enfer : (Si nous avions écouté ou raisonné, nous ne serions pas parmi les gens de la Fournaise !) (67 – 10) (181).
Omar (*raa*) rapporte qu'il a demandé à Tamime ad-Dari: « quelle est donc l'autorité suprême parmi vous ? » Et il lui répondit : « l'intellect ». Omar lui répliqua : « tu as dit vrai, j'ai posé la même question au Messager de Dieu (*saws*) et il répondit comme toi, puis il m'ajouta : j'ai aussi demandé à l'Archange Gabriel (*als*) quelle était l'autorité suprême et il répondit : l'intellect.» (182)
Al-Barà ibn Azeb[136] (*raa*) rapporte qu'un jour, les questions adressées au Messager de Dieu (*saws*) se multipliaient sans arrêt, suite à quoi il dit : écoutez-moi donc ! Tout un chacun a une monture et un moyen, la monture de l'être humain est son intellect. Celui d'entre vous qui a la meilleure démonstration et la meilleure connaissance des preuves est celui qui est le mieux doté de raison. (183)
Abou Hourayrah (*raa*) a rapporté que lorsque le Messager de Dieu (*saws*) est retourné de la Campagne d'Ouhoud, il entendit les gens dire qu'un Tel était plus vaillant qu'un Tel autre, et qu'un Tel avait combattu mieux qu'un Tel autre et ainsi de suite. Il dit : vous n'en savez rien ! Et comme on lui demanda plus d'explications, il répondit : ils ont combattu selon l'intelligence et la raison dont ils ont été dotés ; leur victoire ainsi que leurs intentions étaient proportionnelles à leur intellect, et chacun d'entre eux a été blessé à des degrés (*manazel*) différents. Le Jour du Jugement, ils occuperont ces mêmes degrés, chacun selon ses intentions et selon son intellect. (184)

[136] Décédé en 72 H – 691 A.C.

Al-Barà ibn Azeb rapporte que le Messager de Dieu (*saws*) a dit : les anges se sont évertués à obéir à Dieu, exalté et loué soit-Il, avec diligence au moyen de leur intellect ; et les croyants parmi les fils d'Adam s'y sont évertués en proportion de l'intellect de chacun d'entre eux. Ainsi, ce sont les plus dévots d'entre eux qui sont les plus doués de raison et d'intellect. (185)
Aïcha (*raa*) rapporte avoir demandé au Messager de Dieu ce qui distinguait les gens les uns des autres dans cette vie, et qu'il lui répondit: l'intellect. Elle lui demanda ce qui les distinguait dans l'au-delà et il répondit de la même manière. Comme elle s'étonna qu'ils ne soient pas récompensés selon leurs actions, le Messager de Dieu (*saws*) lui expliqua : écoute Aïcha ! N'ont-ils pas, en fait, agi en proportion de l'intellect dont Dieu les a dotés ? C'est en proportion de leur intellect qu'ils ont agi, et c'est en proportion de leurs actions qu'ils seront récompensés. (186)
Ibn Abbas (*raa*) rapporte que le Messager de Dieu (*saws*) a dit : tout a un appareil et un équipement, et l'appareil du croyant est son intellect. Il y a une monture pour tout, et la monture de l'être humain est son intellect. Tout a un soutien, et le soutien de la religion est l'intellect. Tout groupe a un objectif, et l'objectif des adorateurs est l'intellect. Tout peuple a un objectif, et l'objectif des dévots est l'intellect. Tout peuple a un apôtre, et l'apôtre des adorateurs est l'intellect. Tout commerçant a une marchandise, et la marchandise des laborieux est l'intellect. Toute famille a un chef, et le chef des familles des véridiques est l'intellect. Toutes ruines ont un projet de reconstruction, et le constructeur de l'au-delà est l'intellect. Toute personne a une généalogie à laquelle il appartient et qui côtoie son nom, la généalogie qui rappelle les véridiques est l'intellect. Tout voyage a une halte, et la halte des croyants est l'intellect. (187)
Le Messager de Dieu (*saws*) a dit de même : en vérité, le croyant le plus aimé de Dieu, exalté et loué soit-Il, est celui qui s'installe à Son service, prodigue ses conseils à Ses serviteurs, se conseille lui-même, et dont l'entendement est parfait. Il parvient au discernement et la clairvoyance, et agit en conséquence durant sa vie ; il réussit ainsi et mène les autres à la réussite. (188).
Le Messager de Dieu (*saws*) a dit aussi : celui qui est le plus doté de raison parmi vous, est celui-là qui craint le plus Dieu Très-Haut, celui-là qui jauge le mieux Ses ordres et Ses interdits, fût-il le moins pratiquant parmi vous. (189).

2. La définition de l'intellect et ses catégories

Les gens ont divergé quant aux limites et à la définition de l'intellect. La majorité d'entre eux n'a pas prêté attention au fait que ce nom a des sens différents, ce qui, d'ailleurs, a été à l'origine de leurs désaccords.
La vérité, cependant, est que l'intellect (*al-aql*) est un nom que l'on donne en association à quatre notions différentes, tout comme l'œil (*al-ayn*)[137], à titre d'exemple, désigne plusieurs choses. Dans des cas pareils, il ne faut pas s'attendre à ce qu'une seule définition regroupe tous les sens, mais il faut plutôt définir chaque sens indépendamment.
La première définition de l'intellect est cette qualité qui distingue l'être humain de l'ensemble des animaux. C'est ce qui le prépare à recevoir les savoirs théoriques, et à gérer les travaux intellectuels invisibles [abstraits]. C'est d'ailleurs ce sens que désigne al-Harith ibn Assad al-Mouhassibi, quand il définit l'intellect comme étant cette nature première, cet instinct (*gharizah*) qui prépare à percevoir et comprendre les savoirs théoriques. Il ressemble à une lumière dirigée vers le cœur et qui le prépare à percevoir les choses et les comprendre. Il n'est pas juste de nier cette dimension et de limiter l'intellect juste aux savoirs indispensables: une personne qui ignore ces savoirs ou qui dort est bien considérée comme intelligente, du moment qu'elle possède cet instinct, et bien qu'elle ne possède pas ces savoirs.
Tout comme la vie est un instinct qui équipe le corps pour les mouvements volontaires et les perceptions sensorielles, l'intellect est un instinct équipant certains animaux pour les savoirs théoriques.
S'il était permis de mettre sur le même pied d'égalité l'homme et l'âne en instinct et en perceptions sensorielles, et de dire qu'il n'y a pas de différences entre eux - sauf que Dieu Très-Haut, par une règle coutumière, crée chez l'homme des savoirs qu'Il ne crée pas chez l'âne -, alors il serait permis de mettre sur le même pied d'égalité l'âne et les choses inertes. On dirait, donc, que la seule différence entre eux est que Dieu Très-Haut, par une règle coutumière, crée chez l'âne des mouvements spécifiques. Si l'âne avait été créé inerte et sans vie, on aurait été obligé de dire que Dieu, exalté et loué soit-Il, pourrait créer le mouvement en lui selon le même ordre et suivant la même séquence que l'on observe dans la réalité. Et tout comme on aurait été obligé de conclure que la seule différence entre l'âne et les objets inertes, quant aux mouvements, est due à un instinct spécifique, nommé la vie.
Ainsi, ce qui distingue l'homme des animaux est cet instinct nommé intellect qui lui permet de percevoir et comprendre les savoirs théoriques.
L'intellect est comme le miroir qui se distingue des autres corps, par cette capacité de répliquer les images et les couleurs, c'est-à-dire par la caractéristique

[137] *Al-ayn* en arabe désigne autant l'instrument de la vue que la source d'eau…

du polissage et du reflet (*As-sicalah*). De la même manière, l'œil se distingue du front par des qualités et des caractéristiques qui lui permettent de voir.
La relation entre cet instinct (l'intellect) et les savoirs est comme celle de l'œil avec la vue. Et la relation du Coran et de la loi divine avec cet instinct, dans le contexte de la perception des savoirs, est comme la relation de la lumière du soleil avec la vue.
C'est ainsi qu'il faut donc comprendre cet instinct et cette nature première.

La deuxième définition de l'intellect est constituée par ces savoirs qui apparaissent même chez l'enfant qui se distingue par cette faculté de discerner la possibilité de ce qui est possible et l'impossibilité de l'impossible. Tel est le fait de savoir que deux est plus grand qu'un, et qu'une personne ne peut être en deux lieux en même temps. C'est d'ailleurs cette définition qui est entendue par certains scolastiques quand ils définissent l'intellect comme étant certaines connaissances axiomatiques (*dharouriyah*), comme le fait de savoir la possibilité du possible et l'impossibilité de l'impossible. Cette définition est correcte en elle-même, étant donné que ces connaissances existent, et lui appliquer le terme d'intellect est évident. Ce qui n'est pas acceptable, cependant, c'est de renier l'existence de cet instinct et de retenir que seules ces connaissances existent.

Dans la troisième définition, on a appliqué le terme *aql* aux savoirs que l'on acquiert par l'expérience des faits et des situations [le savoir empirique]. Celui qui a été rodé par l'expérience et qui a été affiné par les divers courants est, habituellement, appelé intelligent et raisonnable (*aqil*) ; tout comme celui qui ne possède pas ces caractéristiques est étiqueté de stupide, sot et ignorant. Il s'agit là aussi d'une autre catégorie de savoirs appelée intellect.

La quatrième définition de l'intellect se vérifie lorsque la force de cet instinct finit par indiquer les conséquences des actes, ce qui amène à réprimer les désirs invitant aux satisfactions immédiates et à les contrôler. Toute personne qui possède cette force est appelée intelligente et raisonnable, puisque ses actes – faire ou ne pas faire — sont déterminés par le calcul des conséquences, et non dictés par le désir immédiat. C'est là aussi une des caractéristiques qui distingue l'homme du reste des animaux.

Le premier usage du terme *aql* constitue le pivot, la racine et la source des trois autres. Le deuxième est la branche qui lui est la plus voisine. Le troisième est une dérivation du premier et du deuxième usage, puisque la force de l'instinct et la connaissance axiomatique permettent d'acquérir les savoirs empiriques. Le quatrième usage se rapporte au fruit final et au but ultime.

Les deux premiers sont innés (*bi-t-tab'*), et les deux derniers acquis (*bi-l-iktissab*). C'est pour cela que Ali (*kaw*) a dit : « je considère que l'intellect est de deux catégories : inné et acquis. L'acquis n'est d'aucune utilité s'il n'est accompagné de l'inné, tout comme la lumière du soleil n'est guère visible si celle de la vue est absente. »
C'est à cette première catégorie que le Messager de Dieu (saws) fait référence dans son *hadith* : Dieu n'a rien créé de plus noble pour Lui que l'intellect (190). Et c'est à la deuxième catégorie qu'il fait référence dans son *hadith* : lorsque les gens se rapprochent de Dieu au moyen de la piété et des bonnes actions, rapproche-toi de Lui au moyen de ton savoir (191). Et c'est ce que désigne le Messager de Dieu (*saws*) lorsqu'il s'adresse à Abou ad-Dardaa (*raa*), lui disant : développe tes savoirs et tu seras plus proche de ton Dieu. Le Compagnon lui demanda : « j'y tiens tellement, comment puis-je y arriver ? » Et il lui répondit : évite Ses interdits et exécute Ses commandements, et tu seras plein de sagesse. Fais les bonnes actions, elles élèvent ton rang et augmentent ta dignité ici-bas, tout en te rapprochant de Dieu, exalté et loué soit-Il, et de Sa gloire, dans l'au-delà. (192)
Saïd ibn al-Mousayyab rapporte que Omar, Oubay ibn Caab et Abou Hourayrah (*raa*) rendirent visite au Messager de Dieu (*saws*), et que l'un d'entre eux lui demanda : « dis-nous Messager de Dieu, qui est donc le plus érudit parmi les gens ?» Il répondit : celui qui est doté de raison. On lui demanda: « et qui est le plus dévot ?» Et il répondit : celui qui est doté de raison. On lui demanda encore qui était le meilleur parmi tous, et il répondit aussi : celui qui est doté de raison. Ils lui dirent alors : « mais celui qui est doté de raison n'est-il pas plutôt le plus chevaleresque, le plus éloquent, le plus généreux et le plus digne en rang ?» À quoi le Messager de Dieu (*saws*) répondit par le verset : (Et tout cela ne serait que jouissance temporaire de la vie d'ici-bas, alors que l'au-delà, auprès de ton Seigneur, est pour les pieux.) (43 — 35) puis il ajouta : le raisonnable est le pieux, fût-il, ici-bas, servile et de bas rang. (193)
Le Messager de Dieu (*saws*) a dit dans un autre *hadith* : l'être plein de sagesse est celui qui croit en Dieu, croit à Ses Messagers, et obéit à Ses commandements. (194)

Il semble que l'origine étymologique du mot intellect (*aql*) ainsi que son usage indiquent tous deux cet instinct. Cependant, il a été utilisé pour désigner les savoirs du moment que ces derniers sont ses fruits, et que l'on désigne souvent une chose par ses manifestations. On dit ainsi que le savoir est la crainte, et l'homme de savoir est celui qui craint Dieu Très-Haut. La crainte étant le fruit du savoir, elle est utilisée en tant que métaphore de ce qui n'est pas cet instinct.

Notre but n'est pas de développer une recherche linguistique, mais nous avons voulu montrer que ces quatre catégories existent, et que le terme *aql* les désigne toutes.
Il n'y a pas de divergence quant à leur existence, sauf en ce qui concerne la première catégorie, relative à la définition de l'intellect en tant qu'instinct. Je veux dire que les quatre catégories existent, elles sont même le fondement. C'est comme si ces savoirs étaient naturellement inhérents à cet instinct. Mais ils n'apparaissent que s'il y a une raison qui les fasse sortir à l'existence. On en arrive à un tel point qu'il apparait que ces savoirs ne proviennent pas de l'extérieur ; ils semblent plutôt latents à cet instinct, prêts à apparaitre par la suite. Cela ressemble à l'eau dans les entrailles de la Terre qui n'apparait qu'en creusant un puits, suite à quoi elle se regroupe et devient perceptible aux sens. Mais en fait, et tout au long de l'opération de forage, on n'a introduit aucun élément nouveau. Le même raisonnement vaut lors du processus d'extraction de l'huile de l'amande et de l'eau des roses.
C'est ainsi que Dieu Très-Haut a dit : (Et quand ton Seigneur tira une descendance des reins des fils d'Adam et les fit témoigner sur eux-mêmes : “Ne suis-Je pas votre Seigneur ?” Ils répondirent : “Mais si, nous en témoignons...”) (7 – 172) Ce que Dieu entend c'est la confession à l'intérieur de leurs âmes, et non la déclaration verbale.
En ce qui concerne l'acceptation verbale, les gens se sont en effet divisés en reconnaissants et en incrédules, et c'est ce qui explique que Dieu Très-Haut dise : (Et si tu leur demandes qui les a créés, ils diront très certainement : “Allah”) (43 — 87). Faisant référence au fait que leurs âmes et leur intérieur témoignent que leurs conditions et leurs états sont la création naturelle de Dieu. Cette création naturelle qui fait que tout être humain soit doté de la foi en Dieu, exalté et loué soit-Il, et de la connaissance intrinsèque des choses en leur état. Je veux dire pour la précision qu'elles [foi et connaissance] sont comme inhérentes, tellement elles sont disposées à percevoir et comprendre.
Du moment que la foi est implantée naturellement dans les âmes, les êtres se sont divisés en deux groupes. Ceux qui lui ont tourné le dos, oubliant tout à son sujet, et ce sont les mécréants, et ceux qui y ont réfléchi et médité, puis se sont rappelés de cette nature première. Ces derniers ressemblent à ceux qui ont été témoins de quelque chose, puis l'ont oublié par mégarde, mais s'en sont rappelés. C'est pour cela que Dieu, exalté et loué soit-Il, a dit : (Afin qu'ils s'exhortent.) (14 – 25); et Il a dit : (Pour que les doués d'intelligence s'exhortent) (14 — 52) ; et aussi : (Et rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous, ainsi que l'alliance qu'Il a conclue avec vous.) (5 – 7) Comme Il a dit : (En effet, Nous avons rendu le Coran facile pour la méditation. Y a-t-il quelqu'un pour réfléchir?) (54 – 17).

On n'est pas loin d'appeler cette catégorie, rappel et réflexion. Un rappel qui serait, semble-t-il, de deux types. Le premier est de se rappeler une image qui était présente dans le cœur, mais qui en a disparu après l'autre existence. L'autre est de se rappeler une image qui est inhérente de nature.
Il s'agit de vérités évidentes, perceptibles à qui est perspicace. Cependant, ces vérités n'apparaissent pas à ceux qui ont pris l'habitude d'écouter et d'imiter aveuglément ce qui est diffus, sans investigation et sans observation personnelle. C'est ce qui explique pourquoi ils pataugent au milieu de ces versets et d'autres, interprétant erronément le sens du rappel (*tadhakur*) et de la confession des âmes. Ils se perdent en illusions et continuent de s'imaginer que la Souna du Prophète et le Coran sont pleins de contradictions. Ces illusions peuvent même prévaloir à un tel point auprès de certains qu'ils finissent par se convaincre que Souna et Coran contiennent des contradictions, les traitant avec dédain et mépris.
Celui qui s'engage sur cette voie ressemble à un aveugle qui pénètre dans une maison et qui y trébuche sur un ensemble d'objets rangés. Il s'en étonne alors et demande ce que font ces objets au beau milieu du passage et pourquoi ne sont-ils pas rangés à leurs places. On lui répond alors que les objets sont bien à leurs places, mais que le problème est dans sa vue. Le manque de discernement agit aussi de la même manière. Il est même pire et plus grand, puisque l'âme tient le rôle de chevalier et le corps celui de cheval, et que la cécité du chevalier est plus désastreuse que celle du cheval. Comparant la vue intérieure à la vue des sens, Dieu Très-Haut dit : (Le cœur n'a pas menti en ce qu'il a vu.) (53 — 11) Et Il a dit : (Ainsi avons-Nous montré à Abraham le royaume des cieux et de la terre, afin qu'il fût de ceux qui croient avec conviction.) (6 — 75). Dieu a appelé cécité l'absence de cette vue intérieure, en disant : (Car ce ne sont pas les yeux qui s'aveuglent, mais ce sont les cœurs dans les poitrines qui s'aveuglent.) (22 — 46) Comme Il a dit : (Et quiconque aura été aveugle ici-bas, sera aveugle dans l'au-delà, et sera plus égaré [encore] par rapport à la bonne voie.) (17 – 72)
Ces vérités qui ont été révélées aux prophètes ont été en partie perçues par leurs regards, et en partie par leur discernement et leur vue intérieure. Cependant, toutes ont été appelées vision (*rou'yah*).
Il apparait en conclusion que celui dont la vue intérieure n'est pas perçante ne récolte de la religion que ses épluchures et ses aspects superficiels, sans parvenir au noyau et aux vérités profondes.

Telles étaient donc les catégories auxquelles s'applique le terme *aql*.

3. De la disparité intellectuelle entre les gens

Les gens ont divergé quant cette disparité, et il est inutile de rapporter les opinions superficielles. Il est plutôt conseillé de prendre l'initiative de trancher. Il nous semble juste de dire que ces disparités sont présentes dans les quatre catégories de l'intellect, mentionnées auparavant, excepté la deuxième qui porte sur le savoir axiomatique. Ce dernier étant, rappelons-le, la connaissance de la possibilité du possible et de l'impossibilité de l'impossible. C'est-à-dire que deux est plus grand, et qu'il est impossible qu'un corps soit en deux endroits simultanément, et qu'une même chose ne peut être éternelle et créée, et ainsi de suite avec les autres théories et tout ce que l'on perçoit avec certitude et sans l'ombre d'un doute.

Les disparités touchent par contre les trois autres catégories de la raison. La quatrième, par exemple, qui est relative au pouvoir de dominer ses désirs, diffère d'une personne à l'autre. Elle diffère autant chez une même personne, suivant ses états. La disparité peut être au niveau de l'intensité des différents désirs, puisqu'un être raisonnable peut être capable de délaisser certains désirs sans pouvoir le faire avec d'autres. Cette attitude sage n'est d'ailleurs pas propre à l'âge, puisqu'un jeune peut succomber aux désirs illicites, mais en devenant adulte et plein de raison, il peut y résister. Alors que le vice de la fausse piété et celui de la soif du pouvoir s'intensifient avec l'âge et ne diminuent guère.

La disparité entre les personnes peut résulter aussi de la différence d'expertise dans cette connaissance qui révèle les méfaits de tel ou tel désir. C'est ce qui explique qu'un médecin soit capable de renoncer à certains aliments nuisibles à la santé, ce que ne peut faire une autre personne, intellectuellement égale à lui, mais ne connaissant pas la médecine, et tout en sachant pertinemment — et de manière générale — que ce genre d'aliments n'est pas bénéfique pour la santé. D'autre part, la crainte du médecin est proportionnelle à son savoir. Elle joue dans ce cas la fonction de garde-fou pour l'intellect, et constitue ses armes pour réprimer et briser les envies néfastes. C'est de la même manière que l'homme de savoir est plus apte à renoncer à l'illicite que l'ignorant, puisque sa connaissance des maux de l'illicite est plus grande. Je fais référence, bien évidemment, aux vrais hommes de savoir, et non à ceux dont le savoir se limite à la largeur de leurs turbans ou à la longueur de leurs diatribes.

Si la disparité résulte des envies et des désirs, elle n'a rien à voir avec l'intellect. Et si elle est due au degré de savoir, nous pouvons appeler cette catégorie de savoirs, intellect, puisqu'il s'agit de savoirs qui renforcent cet instinct naturel.

La disparité est donc relative au terme sur lequel elle porte. Quand elle est due à l'intellect, en tant qu'instinct naturel, dans ce cas, sa force entraine une plus grande puissance de réprimer les envies et les désirs.
Quant à la troisième catégorie, relative aux savoirs empiriques, la disparité entre les gens y est bien évidente. Les gens diffèrent par le nombre de fois qu'ils ont raison et par la rapidité de leur entendement. Cela peut résulter de la différence entre leur intellect inné ou leur plus ou moins longue expérience et pratique.
Dans le cas de la première catégorie, c'est-à-dire l'intellect inné, personne ne peut renier les disparités. L'intellect inné ressemble en cela à une lumière qui inonde progressivement l'âme, et dont l'aurore puis les premières lueurs apparaissent à l'âge de la puberté, continuant ensuite leur ascension et leur subtile progression pour se parfaire à l'âge de quarante ans. C'est une avancée semblable à la progression des lueurs de l'aube ; ses prémices sont difficilement perceptibles, et la lumière continue ensuite de s'intensifier jusqu'à atteindre sa plénitude avec l'apparition totale du disque solaire.
En outre, les variations de la vue intérieure sont identiques aux variations de la vue sensorielle ; la différence est en effet bien perceptible entre le myope et celui dont la vue est parfaite.

Ainsi, la loi divine touchant toutes Ses créatures est progressive dans son apparition, à tel point que même l'instinct sexuel chez le jeune pubère n'apparait pas subitement et tout d'un coup. Il est plutôt graduel et évolutif, tout comme c'est le cas de toutes les autres forces et tous les autres traits. Renier cette disparité chez les gens et la variation de puissance de cet instinct naturel, relève de la folie absurde.
Celui qui pense que l'intellect du Prophète (*saws*) est similaire à celui du commun des paysans rustres ou des brutes du désert est au fond de lui-même plus rustre et moins vertueux que le pire de ceux-là.
Comment peut-on renier la variation de force de cet instinct (l'intellect) ? Si elle n'existait pas, il n'y aurait eu aucune différence entre les gens dans la compréhension des savoirs. Ils ne se seraient pas divisés en idiots obtus qui ne comprennent ce qu'on leur explique qu'après d'ennuyeuses explications dispensées par un enseignant, en intelligents vifs qui comprennent au moindre signe, et en parfaits, ressentant au fond d'eux-mêmes la vérité des choses sans apprentissage aucun. Dieu Très-Haut dit : (Dont l'huile semble éclairer sans même que le feu la touche.) (24 — 35) Tel est l'exemple des prophètes (*als*), lesquels perçoivent au fond d'eux-mêmes des questions fort complexes sans apprentissage aucun. On exprime cela par le terme 'inspiration' (*ilhèm*), et c'est cela qu'a exprimé le Prophète quand il a dit : [le Saint-Esprit m'a insufflé d'aimer

qui je voulais, je finirai par le quitter, et de vivre autant que je voulais, je finirai par mourir, et de faire ce que je voulais, j'en serai jugé.] (195)
Ces communications provenant des anges et destinées aux prophètes diffèrent de la révélation explicite qui consiste à entendre l'Ange avec l'ouïe et de le voir avec les yeux. C'est pour cette raison, que le Messager de Dieu a exprimé cela par 'insuffler' (*nafth fi ar-Raoua*). Les différents degrés de la révélation sont nombreux, et s'y engager sous le chapitre du savoir religieux pratique n'est pas approprié parce qu'ils appartiennent au thème du savoir, en tant que connaissance dévoilée et révélée.
Et n'allez pas penser que pour connaitre les degrés de la révélation, l'intéressé doit faire partie de ceux qui la reçoivent. Le médecin est bien capable d'indiquer au malade les degrés de la bonne santé, comme le pervers peut indiquer les degrés de la justice, même s'ils en sont exempts. Le savoir est une chose alors que l'existence de la chose sue en est une autre. On ne peut prétendre que celui qui connait la prophétie et la sainteté est prophète ou saint, ni que celui qui connait la piété et la dévotion et ses subtilités est pieux.
Les gens se répartissent donc en groupes : ceux qui comprennent par eux-mêmes, ceux qui ne comprennent que par l'avertissement et l'instruction, et ceux qui ne comprennent ni par l'instruction ni par l'avertissement. Cette répartition est similaire à la division des types de sous-sols collectant l'eau. Il y a celui qui condense l'eau, se remplit, et jaillit de lui-même en sources ; celui qu'il faut creuser afin qu'il produise son eau ; et celui qu'il ne sert à rien de creuser, parce qu'il est sec. Ces différences sont dues donc à la nature diverse des divers sous-sols. Il en est de même de la différence des âmes par rapport à l'intellect.
La disparité des intellects est indiquée aussi dans les récits, comme le *hadith* rapporté par Abdallah ibn Salaam (*raa*) qui a demandé au Prophète (*saws*), dans un long récit, de lui décrire le trône de Dieu Très-Haut. Le *hadith* rapporte vers la fin que les anges avaient demandé à Dieu s'Il avait créé quelque chose de plus magnifique que le Trône, et Il dit : 'oui, l'intellect'. Ils demandèrent ce qui avait élevé si haut le rang de l'intellect, et Dieu leur dit : 'nul ne peut cerner son savoir. Avez-vous idée du nombre des grains de sable ?' Les anges répondirent que non. Et Dieu, exalté et loué soit-Il, dit : 'j'ai créé l'intellect en autant de catégories que le nombre des grains de sable. Certains êtres humains ont été dotés d'un grain, d'autres en ont reçu deux, d'autres trois et quatre, j'en ai doté d'autres d'une portion, d'autres d'une cargaison, et d'autres bien plus encore'. (196)
Vous pouvez dès lors vous demander pourquoi certains groupes, parmi les soufis, dénigrent l'intellect et la raison, en donnant des preuves raisonnables. Vous devrez savoir alors, que les gens ont changé la signification du terme intellect ou raison (*aql*) et du terme rationnel ou raisonnable (*al-ma'qoul*). Ils ont transféré le signifiant de sa signification réelle et originale vers une autre

signification factice, qui est le débat et l'argumentaire portant sur les contradictions et les conditions relatives à la scolastique religieuse. En conséquence, les soufis ne sont pas arrivés à déduire qu'il y avait erreur dans l'appellation, étant donné qu'elle s'est incrustée dans les cœurs par l'effet de l'usage et de son cours sur les langues. Ils en sont arrivés à dénigrer donc la raison et le rationalisme, selon les sens acceptés auprès d'eux.
Est-il imaginable de dénigrer la lumière de la clairvoyance et du discernement (*Nour al-Baçirah*) qui permet de connaitre Dieu Très-Haut et de reconnaitre l'authenticité de Ses Messagers, alors que Dieu Lui-Même en a fait l'éloge ? Et si on la dénigrait, que pourrait-on donc louer d'autre ?
Si la connaissance louable est la loi divine, par quel moyen connait-on son authenticité ? Si on devait la connaitre au moyen de l'intellect qui est – supposons-le – blâmable, cette loi ne deviendrait-elle donc pas blâmable aussi?
On ne prêtera pas grande attention à qui prétend que l'on connait la loi divine au moyen de la lumière de la foi et l'essence de la certitude (*ayn al-yaqine*), et non au moyen de l'intellect. Nous entendons par l'intellect ce qu'ils entendent par la certitude et la lumière de la foi, c'est-à-dire cette qualité interne qui distingue l'humain du commun des animaux, et qui lui permet de comprendre la réalité des choses.
La grande partie de cette confusion est issue de l'ignorance de certains groupes qui ont cherché la vérité dans les termes et les appellations. Ils s'y sont débattus et y ont pataugé à cause de la confusion terminologique présente dans les termes, objet de leurs études.
Nous allons donc nous arrêter là quant au traité relatif à l'intellect. Et Dieu en sait bien plus !

Ainsi s'achève par l'effet de la grâce et de la faveur divines le Livre du Savoir. Que Dieu bénisse notre maitre Mohammad et toute personne élue sur terre et dans le ciel. Il sera suivi, si Dieu Très-Haut le veut, par le Livre des Fondements des Articles de la Foi.
Louanges à Dieu seul, en premier et en dernier lieu !

GLOSSAIRE BILINGUE ARABE FRANCAIS

A tort	بهتاناً
Ablutions, petites ablutions	وضوء
Abstinence, ascétisme	زهد
Actes d'adoration	عبادات
Actes d'obéissance; obédiences	طاعة/طاعات
Adorateur d'idole, idolâtre, païen	وثني
Adulation	تملّق
Affabilité; civilité; intimité; sociabilité	أنس
Altération/s	شائبة / شوائب
Amélioration de soi et combat (ou lutte) intérieur (e)	مجاهدة/الـ
Amende, compensation	غرامة
Analogie	قياس

Animosité, haine	بغضاء
Apocryphe	تحريف
Arrogance	ترفّع على الناس
Arrogance, insolence	بطر
Arrogance, orgueil	كِبر
***Asr*, prière de l'après-midi**	عصر
Associateur	مشرك
Associationnisme	شرك
Atermoyer, atermoiement / Dilatoire	سوّف تسويفاً / تسويفي
Attache, lien, engagement	وثاق
Aumône légale, *zakat*, imposte coranique	زكاة
Autosuffisant, subsistant par lui-même	قائم بنفسه
Aveuglement, égarement, leurre	غرور
Avidité, intempérance, gloutonnerie	شره

Baisser son regard	غض البصر
Balance	ميزان
Barbares, sauvages	همج
Bavardage, jaser	ثرثرة
Bien, argent ou profit illicite,	سحت
Bienfaisance	إحسان
Biographie; *Sirah*	سيرة
Bon, pieux, bon fils, d'amour filial sincère	بر/أبرار
Bonne opinion, préjugé favorable	حسن الظن
Bonne voie, droit chemin	صراط مستقيم
Bonnes mœurs, bonne moralité	حسن الخُلُق
Bons et mauvais; vertueux et maléfiques	أخيار وأشرار
Branches	فروع
Brièveté	إيجاز

Broutille/s, frivolités, sornettes	ترّهة/ترّهات
Calme, dignité, décence, gravité, retenue,	وقار
Campagne; conquête	غزوة
Céleste	ملكوتي
Cercle restreint, privé	خاصة/الخواص
Chaîne de personnes qui rapportent un *hadith*	إسناد
***Charia*, légitimité islamique**	شريعة
Citation, narration, transmission	نقل
Clairvoyance, discernement, perspicacité, jugeotte (familier)	بصيرة
Clémence, indulgence, magnanimité	حلم، حليم
Commun des gens, commun des mortels, public	عامة/العوام
Compléments	متممات
Concurrence, rivalité	تنافس
Condamnable, blâmable	مذموم

Confession, croyance, communauté	ملّة
Confusion mentale	تخبّط
Conjecture	ظنّ
Connaisseur, averti	جهبذ
Considération, honneur, révérence	توقير
Contentement	قناعة
Contestation infondée, élever des doutes sur, révoquer en doute	مماراة
Conversation secrète, confidence	نجوى
Convoitise	طمع
Court résumé	وجيز
Crainte révérencielle, ferveur, dévotion, scrupule, abstinence	ورع
Créatures célestes, royaume des âmes, royaume des cieux	ملأ أعلى/الـ
De bas rang, vil, ignoble	خسيس
Débat	مناظرة

Dédain	ازدراء
Délire	هذيان
Dénigrer, blâmer, condamner (moralement)	ذمّ
Dépôt/s	وديعة/ودائع
Descendance	ذرية
Désir/s	شهوة/شهوات
Destin, destinée	قدر
Destinée	مصير
Dévoilement et révélation, levée du voile, illumination du cœur	مكاشفة/علم الـ
***Dhohr*, prière de midi**	ظهر
Diffamation, calomnie,	بهتان
Dignité	كرامة
Dignité, respect de soi	أنفة
Direction morale, juste voie	هداية

Disparité, inégalité	تفاوت
Divorce prononcé par la force	طلاق المكره
Dupe, vaniteux, crédule, infatué	مغرور
Duplicité, tartuferie	مداهنة
Dureté	قسوة
Dureté, cruauté, abrupt (figuré)	فظاظة، فظ
Ecole juridique, doctrine	مذهب
Effort de recherche et de raisonnement; *Ijtihad*	اجتهاد
Elite	خاصة الخاصة
Eloge, louange, compliment	ثناء
Empressement	عجلة
Engouement	تهافت
Envie	حسد
Eschatologie	مصير الإنسان

Esprit chevaleresque	مروءة، مروّة
Essence	جوهر
Etat de sacralisation pèlerinal	إحرام
Etranger, non-Arabe	أعجمي
Expert, praticien	متمرّس
Expiation; acte expiatoire	كفارة
Extraire	أخرج
Face de Dieu le Généreux, Face généreuse de Dieu	وجه الله الكريم
Faire l'éloge de, louer, rendre hommage à	أثنى
***Fajr*, prière de l'aube; aurore**	فجر
Fanfaronnade, vantardise, orgueil	صلف
Fatalité (la) et Destin (le), volonté divine	قضاء وقدر
Fatuité, prétention	عُجب
Fausse piété/ faux dévot, tartuffe	رياء/مرائي

Fekih,* jurisconsulte; *fékihs (pl.)	فقيه/فقهاء
***Fikh*, Droit islamique, Jurisprudence**	فقه
Filtrer	ترشح
Foi, foi certaine, connaissance certaine; certitude, conviction, *yaqine*	يقين / علم اليقين
Fondements	أصول
Froideur, acrimonie	جفاء
Frugalité	زهد في الأكل
Garder sa chasteté	حفظ الفرج
Générosité	كرم
Gloire, orgueil, honneurs	فخر
Gloire; splendeur,	عز، عزة
Grâce, bienfait	منّ
Grandes ablutions	غسل
***Hadith* authentique**	حديث صحيح

***Hadith* douteux**	حديث سقيم
***Hadith* faible**	حديث ضعيف
***Hadith* solide**	حديث قوي
Haine	كره
Hautain, orgueil	غطرسة، متغطرس
Hérésie, innovation hérétique	بدعة
***Icha*, prière de la nuit**	عشاء
Ici-bas; ce monde, le bas monde	الأولى
Idole/s, fétiche/s	وثن/أوثان
Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu; il n'y a de force et de puissance qu'avec l'aide de Dieu	لا حول ولا قوة إلا بالله
Illicite	حرام
Immoralité, luxure, libertinage	فجور
Imprévoyance; insouciance; niaiserie	غفلة
Impudent, insolent, stupide, sot	سفيه

Impudique, luxurieux / adultère, putain (familier)	فاجر / فاجرة
Incrédule, apostat, renégat	جاحد
Inhérent, intrinsèque	مُضمّن
Instinct	غريزة
Intellect, raison, facultés mentales	عقل
Intercesseur (auprès de Dieu)	شفيع
Intercession, médiation, patronage	شفاعة
Interdiction de commettre des actes répréhensibles	النهي عن المنكر
Interprétation, exégèse	تأويل
Invocation	ذكر/أذكار
Jaillissant(e)/eau	دافق/ماء
Jeter l'anathème	تكفير
Jeûne, *sawm*	صوم
Jour du Jugement Dernier	قيامة/يوم الـ

Jugement Dernier	عرض/الـ
Jugement Dernier	نشر/الـ
La grâce de Dieu le Très-Haut (par)	منّ الله تعالى (بـ)
La loi divine, la loi d'Allah	سُنّة الله
La Morale Publique. Ordonner le bien, et interdire de commettre des actes condamnables	الأمر بالمعروف والنهي عن المنكر
La Nuit du Voyage Nocturne et de l'Ascension	ليلة الإسراء والمعراج
La propre attestation d'honorabilité, s'encenser, vanter sa propre pureté	تزكية النفس
L'au-delà	الآخرة
Le dévot attentif	المُريد المراقب
Le pire des scélérats	شر الأشرار
Lecture(s)	قراءة/قراءات
Légèreté, frivolité	طيش
Legs, donations,*wakf*	وقف
Les anciens, les bons précurseurs	سلف صالح (الـ)

Les doués d'intelligence	أولو الألباب
Les Maîtres des Cœurs	أرباب القلوب
Licite	حلال
Lignée, postérité	سلالة
L'intermédiaire	الوسيط
Lombes, organe sexuel mâle	صلب/أصلاب
Louable, loué	محمود
Lumière de la certitude	نور اليقين
la lumière de la clairvoyance et du discernement (*Nour al-Baçirah*)	نور البصيرة
Luxe	بذخ
***Maghreb*, prière du coucher de soleil**	مغرب
Manifestation, accident	عرَض/أعراض
Manifestations et symptômes; épiphanies	أيام الله
Manumission	عتق

Mécréance, blasphème, mécreant	كفر/كافر
Membre du corps, organe	جارحة/جوارح
Mensonge, calomnie	أشر
Mépris	احتقار
Miséricorde	رحمة
Mœurs, moralité	خُلُق
Monothéisme	توحيد
Monture; fig.: moyen, tremplin	مطية
Munificence	سخاء
***Munkar* et *Nakir*, les deux anges chargés de faire subir un interrogatoire au mort dès qu'il se retrouve seul dans sa tombe.**	منكر ونكير
Néfaste	ضار
Négligence	تهاون
Nobles scribes	كرام كاتبون، كراماً كتبة
Non arabe	عجمي/عجم

Nous appartenons à Dieu et c'est vers Lui que nous retournerons!	إنا لله وإنا إليه راجعون.
Obéissance(s), actes d'obéissance	طاعة/طاعات
Œuvre surérogatoire	نافلة
Ordonnance individuelle	فرض عين
Ordonnance collective partagée	فرض كفاية
Ordonnances divines	أمر الله
Ordonner le bien	الأمر بالمعروف
Orgueil	تكبّر
Orgueil, vanité, arrogance, pompe	خيلاء
***Oulémas* (pl.) *'alem*, homme de savoir**	علماء/عالم
Palabres	التشدّق
Par amour (pour l'amour) de Dieu	لوجه الله
Passion pour, se ruer sur, se jeter sur	تكالب
Passion/s, caprice/s, fantaisie, inclination, volonté	هوى/أهواء

Pèlerinage (majeur) *Hajj*	حج
Pèlerinage mineur	عمرة
Pensées (assemblée) angéliques	لمّة الملك
Pensées diaboliques	لمّة الشيطان
Pensée fugace	خاطرة/خواطر
Pérennes	باقيات/الـ
Perspicace/perspicacité	فطن/فطنة
Piété, dévotion	تقوى
Pieux, dévot	متّقي، تقي
Plénitude, bonheur	سعادة
Points d'articulation	مخارج الحروف
Poussière, terre	تراب
Préludes	مقدمات
Prétention, fausseté, artifice	تكلّف
Prière fervente	مناجاة

Prière, *salat*	صلاة
Principes fondamentaux du *fikh*, théologie, jurisprudence	أصول الفقه
Prix du sang	دية
Proches (de Dieu)	مقربون (من الله)
Profession de foi	شهادة
Proscription, interdiction, prohibition, défense	نهي
Provisions pour le rendez-vous	زاد الميعاد
Provisions, ressources	زاد
Puissance, prestige, honneur, rang, notoriété	جاه
Punition corporelle/s	حد / حدود
Punition discrétionnaire	تعزير
Purifier, purification	طهّر، تطهير
Que Dieu lui accorde Sa miséricorde!	رحمه الله
Que Dieu soit satisfait de lui!	رضي الله عنه

Que la bénédiction et de le salut de Dieu soient sur lui! (*saws*) **A lui la bénédiction et le salut!**	صلى الله عليه وسلم. عليه الصلاة والسلام
Quiddité, quiddité de Dieu	ذات/ذات الله
Racaille, canailles	رعاع
Raisonnement par suggestion	اعتبار
Rancœur	غلّ
Rancune	حقد
Récit(s)	أخبار/خبر
Récits historiques, trace/s, Tradition	آثار/أثر، سنة
Recommandable, désirable	مستحب
Reconnaissant, approbateur	مُقِرّ
Recueillement	خشوع
Refus	تمنّع
Régir, gouverner	ساس
Règlement de compte, jugement	حساب

Règne, autorité, pouvoir	سؤدد
Remontrance	تذكير /الـ
Répréhensible	مكروه
Réputation, honneur, dignité	عِرض
Résurrection	بعث
Résurrection	حشر
Révélation	تنزيل
Révélation, droit, Loi	شرع
Révélation, inspiration	وحي
Royaume des cieux et de la terre	ملكوت السماوات والأرض
Saint(s) personnage(s)	صالح/صالحين/الـ
Satisfaisant	مرضي
Savant corrompu, mauvais savant	عالم السوء
Savoir approfondi	علم مستقصى

Savoir des traitements et des rapports, savoir des états du cœur	علم المعاملة، علم أحوال القلب
Savoir relatif au salut dans l'au-delà	علم طريق الآخرة
Savoir sommaire	علم مقتصد
Savoir succinct	علم مقتصر
Savoir, science, connaissance,	علم
Savoir, connaissance axiomatique	علم ضروري
Savoirs empiriques	علوم التجارب
Savoirs législatifs	علم/علوم شرعية
Scélérat	شرّير / أشرار
Science de l'unicité de Dieu	علم التوحيد
Science des actes religieux	علم الأعمال
Science des divergences	علم الخلاف
Sciences coraniques	علوم القرآن
Sciences de l'exégèse coranique	تفسير/تفاسير

Sciences profanes	علوم غير شرعية
Sciences relatives à la nature de Dieu, Ses attributs, Sa quiddité	إلهيات/الـ
Sciences religieuses	علوم شرعية
Scolastique, *kalaam*	علم الكلام
Se basant sur une chaîne de personnes rapportant le *hadith*	مسند/حديث
Se débattre dans, patauger dans	تخبّط في
Sens	حاسة/حواس
Sérénité	سّكينة
Serment d'anathème	لعان
S'exhorter, se rappeler, se souvenir	يتذكر
Signe (précurseur); avant-coureur	علامة/علامات
***Sirat,* Pont suspendu au dessus de l'Enfer**	صراط
Soif de pouvoir	طلب الرياسة
Sollicitude, clémence, tendresse, douceur	شفقة

Soumis, servile	ذليل
Stratagème, ruse	مكر
Souna, tradition du Prophète	سُنّة
Supplice	مقت
Supplice de la tombe, supplice d'outre-tombe	عذاب القبر
Tempérament	مزاج
Tentation, séduction ou encore dissension, zizanie, sédition, discorde, attrait	فتنة
Tentations de l'âme et susurrements, insinuations	وسوسة
Terme, peine, châtiment légal	حد/حدود
Testament	وصية
Texte abrogatif	ناسخ
Texte abrogé	منسوخ
Ton, dialecte	لهجة

Tours rituels d'adieu autour de la Kaaba	طواف الوداع
Trancher le litige	فصل الخصومة
Tromperie, arnaque	غش
Tromperie, triche, supercherie	خداع/مخادعة
Turpitude, obscénités, vices	فاحشة/فواحش
Une bride de feu, un mors de feu	لجام من نار
Utile, bénéfique	نافع
Vanité	إعجاب بالنفس، غرور
Vantardise, Ostentation	مباهاة
Vanter les fortunés, les riches	تعظيم الأغنياء
Véridique(s)	صدّيق/صدّيقين
Voie de l'au-delà	طريق الآخرة

Classification des *hadiths* selon la chaine de rapporteurs ou la récurrence

تصـنيف الأحاديث حسب الإسناد أو الشهرة

Authentique, *sahih*	صحيح
Bon, *hassan*	حسن
Faible, *dha'if*	ضعيف
Très Faible, *dha'if jiddan*	ضعيف جدًّا
Factice, *maoudhou'*	موضوع
Solide, *qaoui*	قويّ
Douteux, *sakim*	سقيم
Fameux, *mash'hour*	مشهور
Peu fréquent, *ahad*	آحاد
Récurrent *mutawater*	متواتر
Étrange, *gharib*	غريب

Rare, *aziz*	عزيز
Conservé, *mahfoudh*	محفوظ
Insolite, *chêdh*	شاذ
Renié, *mounkar*	منكر
Falsifié, *moudallis*	مدلّس
Inachevé, *moursal*	مرسل
Suspendu, *mou'allaq*	معلّق
Arrêté, *mawcouf*	موقوف
Incomplet, *mo'odhal*	معضل
Elevé, *marfou'*	مرفوع
Obscur, *moudhlim*	مظلم

Bibliographie chronologique des traductions françaises des livres de l' *Ihya' Ouloum ad-Dine*

ou Vivification des Sciences de la Religion d'Abou Hamed al-Ghazali

(La traduction d'extraits ne figure pas dans cette liste partielle)

L'abandon à Dieu (*Tawakkul*), (livre 35). Traduction de Louis Gardet. Éditions IBLA, Tunis, 1950.

Le livre des bons usages en matière de mariage, (livre 12). Traduction de Léon Bercher; Georges-Henri Bousquet / Ed. A. Maisonneuve, Paris; J. Thornton and Son, Oxford; 1953.

La censure des mœurs, (livre 19). Traduction de L. Bercher. Éditions IBLA, Tunis, 1960.

Le livre des bons usages en matière de mariage, (livre 12). Traduction de Léon Bercher; Georges-Henri Bousquet / Paris: A. Maisonneuve, 1980.

Les Fondements de la Foi, (livre 2). Traduction d'Antoine Moussali, Centre des Glycines, Alger, 1981.

Le Livre des bons usages en matière de mariage, (livre 12). Traduction de Georges-Henri Bousquet et Léon Bercher / Saint-Pierre: Impr. CKC, 1985.

Le Livre de l'Amour de Dieu, (livre 36). Traduction d'Antoine Moussali, ENAL (éditions nationales algériennes), Alger 1986.

Le Livre de l'amour, du désir ardent, de l'intimité et du parfait contentement, (livre 36) Paris: J. Vrin, 1986.

Temps et prières: prières et invocations, (livre 10). Traduit sous la direction de Pierre Cuperly / Paris: Sindbad, 1990.

Le livre du licite et de l'illicite, (livre 14). Traduction de Régis Morelon / Paris: J. Vrin, 1991. (2. ed.)

Les secrets du jeûne et du pèlerinage, (livres 6 et 7). Réunit Le Livre du jeûne et ses secrets et Le livre des secrets du pèlerinage. Traduction de Maurice Gloton / Lyon: Tawhid, 1993.

L'éthique du musulman: les fondements de la morale, (livre 19). Traduction de Mohamed Fateh / Paris: al Qalam, 1993.

Le Livre de la Crainte et de l'Espoir, (livre 33). Traduction d'Antoine Moussali, Centre des Glycines, Alger, 1994.

Le civisme du musulman: la commanderie du bien et le pourchas du mal, (livre 19). Traduction de Léon Bercher; Sadek Sellam / Paris: Créadif, 1994.

Les dégâts des mots : la médisance et la calomnie, (livre 24). Traduction d'Omar Laazouzi / Paris: Éd. Iqra, 1995.

L'amour, le désir ardent, l'intimité confiante, la complaisance, (livre 10). Traduction d'Antoine Moussali / Lyon: Alif, 1995.Temps et prières : Prières et invocations, (livres 9 et 10). Traduit sous la direction de Pierre Cuperly; Paris: Albin Michel, 1996.

Des vertus du mariage, (livre 12). Traduction d'Arnaud Desmazières / Lyon: Alif, 1997.

L'anthologie du repentir, (livre 31). Traduction de Mohamed Aoun / Paris: Iqra, 1998.

Les secrets de la prière en islam, (livre 4). Traduction de Mohamed Aoun / Paris: Éd. IQRA, 1999.

Le livre de la pauvreté et du renoncement, (livre 34). Traduction de Ralph Stehly, Le Courrier du Geri 2000.

Le Livre du Repentir, (livre 31). Traduction de Lyess Chacal. Editions Al Bouraq, Beyrouth 2000.

Le Livre de la Méditation, (livre 39). Traduction de Hassan Boutaleb, éditions Al Bouraq, Beyrouth 2001.

Le Livre de la Patience, (livre 32). Traduction de Tayeb Chouiref, éditions La Ruche, Paris; 2001.

Les secrets de la prière en islam..., (livre 4) Traduction Eva de Vitray-Meyerovitch et Tewfik Taleb / Paris: Albouraq.

Les secrets du jeûne en islam..., (livre 6) Traduction de Maurice Gloton.] Paris: Albouraq, 2001.

Les secrets du pèlerinage en islam..., (livre 7) Traduction de Maurice Gloton.] Paris: Albouraq, 2001.

Le Licite et l'Illicite dans les Ressources, (livre 13). Traduction de Azzeddine Haridi, Editions Al-Bustane, Paris 2002.

Le Livre du Repentir, (livre 31). Traduction de Mohamed Aoun. Editions La Ruche, Paris 2003.

Craintes et Espoir, (livre 33). Traduction d'Antoine Moussali, Editions Maison d'Ennour; Paris 2004.

La Maîtrise du Désir Charnel, (livre 23). Traducteur (non indiqué sur couverture). Editions La Ruche, Paris, 2004.

Le Livre de l'unicité divine et de la remise confiante en Dieu (*Kitab at tawhid wa ttawakkul*), (livre 35). Traduction de Hassan Boutaleb. Editions Al Bouraq; Beyrouth 2005.

Maladies de l'âme et maîtrise du cœur, (livre 22). Traduction de Marie-Thérèse Hirsch, éditions du Cerf, Paris 2007.

Fréquentation des gens ou isolement ? : le juste milieu en islam = Kitab adab l-uzlah / Abu Hamid al- Ghazali ; (livre 16) traduit de l' arabe par Mohamed al-Fateh .- Paris : Ed. de la Ruche , 2007

Chaine des *hadiths* cités par al-Ghazali et leurs classifications

Vérification des *hadiths* et de la chaine des rapporteurs (*isnad*) en sûr (*sahih*), bon (*hassan*), faible (*dha'if*), étrange (*gharib*)... par al-Hafedh al-Iraqi figurant en marge [hypertexte avant la lettre!] de diverses éditions de l'*Ihya Ouloum ad-Dine* et publiée en 1358. Elle a été revue par Mohammed Ibn Ismaïl en 2004. En cas d'absence de référence, j'ai fourni au lecteur le résultat de mes propres recherches.

(1) Cité par at-Tabarani (*as-Saghir*) et al-Bayhaqui (*Chu'ab al-Imèn*) d'après Abou Hourayrah avec une chaine faible.
(2) Cité par Ibn Majah d'après le *hadith* d'Anas avec une chaine authentique, mais Ahmad et al-Bayhaqui et d'autres encore l'ont considéré faible.
(3) Cité par Ibn Majah d'après le *hadith* de Jaber avec une chaine bonne.
(4) Il y a consensus quant à ce *hadith* (al-Boukhari: 71 et Mouslim: 1073-175) d'après le récit de Mouawiyah sans dire (et Il lui inspire sa raison), alors que ce rajout est présent chez at-Tabarani (*al-Kabir*).
(5) Cité par Abou Daoud, at-Tirmidhi, Ibn Majah et Ibn Habbèn dans son *Sahih* d'après le récit d'Abou ad-Dardaa.
(6) Une partie du récit d'Abou ad-Dardaa cité ci-dessus en note (5).
(7) Cité par Abou Naïm (*al-Helya*), Ibn Abdelbarr (*Bayan al-Ilm*), et Abdelghani al-Azdi (*Adab al-Mouhaddith*) d'après un récit d'Anas avec une chaine faible.
(8) Cité par at-Tirmidhi d'après le récit d'Abou Hourayrah, et l'a considéré *hadith* étrange.
(9) Cité par al-Bayhaqui (*Chouab al-Imèn*) s'arrêtant à Abou ad-Dardaa avec une chaine faible. Je ne l'ai pas trouvé remontant jusqu'au Messager de Dieu (saws).
(10) Cité par al-Hakem (*Terikh Nisabour*) d'après le récit d'Abou ad-Dardaa avec une chaine faible.
(11) Cité par Abou Naïm (*Fadhl al-Alim al-Afif*) d'après le récit d'Ibn Abbas avec une chaine faible.
(12) Cité par at-Tabarani et Ibn Abdelbarr d'après le récit d'Abou ad-Dardaa. Ce *hadith* est à l'origine rapporté par Abou ad-Dardaa.
(13) Il y a consensus à propos de ce *hadith* rapporté par Abou Hourayrah.

(14) Cité par Ibn Abdelbarr d'après le récit d'Abou ad-Dardaa avec une chaine faible.
(15) Cité par Ibn Abdelbarr (*Bayan al-Ilm*) d'après le récit d'Ibn Omar et l'a considéré faible.
(16) Cité par Ibn Abdelbarr d'après le récit d'Anas et l'a considéré faible.
(17) Cité par al-Khatib (*at-Terikh*) d'après le récit d'Abdallah ibn Juz'e avec une chaine faible.
(18) Ibn Abdelbarr a cité un commentaire, mais je n'ai pas trouvé de chaine.
(19) Cité par Ibn Abdelbarr d'après le récit de Mouadh avec une chaine faible.
(20) Cité par Ibn Abdelbarr et Abou Naïm d'après le récit d'Ibn Abbas avec une chaine faible.
(21) Cité par at-Tabarani (*al-Awsat*), Abou Naïm (*al-Helya*) et Ibn Abdelbarr (*Bayan al-Ilm*) d'après le récit d'Aicha avec une chaine faible.
(22) Cité par at-Tirmidhi d'après le récit d'Abou Umamah et a dit que c'est un *hadith* bon et sûr.
(23) Cité par Abou Daoud, at-Tirmidhi, an-Nissaï et Ibn Habbèn, et il constitue une partie du récit d'Abou ad-Dardaa cité auparavant.
(24) Cité par Ibn Majah d'après le récit d'Othmane Ibn Affène avec une chaine faible.
(25) Cité par at-Tabarani (*al-Awsat*), Abou Bakr al-Ajiri (*Kitab Fadhl al-Ilm*) et Abou Naïm (*Ryadhat al-Mouta'allimine*) d'après le récit d'Abou Hourayrah avec un chaine faible. Nous le retrouvons chez at-Tirmidhi et Ibn Majah d'après le récit d'Ibn Abbas avec une chaine faible sous la forme suivante: [Un *fekih* (jurisconsulte) est plus terrible pour le diable que mille adorateurs].
(26) Cité par ibn Abdelbarr d'après le récit d'Anas avec une chaine faible. La première partie de ce *hadith* est citée par Ahmad d'après le récit de Mahjen Ibn al-Adraa avec une bonne chaine, et la deuxième partie est citée par at-Tabarani d'après le récit d'Omar avec une chaine faible.
(27) Cité par Ibn Ady d'après le récit d'Abou Hourayrah avec une chaine faible, et Abou Ya'ala en cite un similaire d'après le récit d'Abdelbarr Ibn Aouf.
(28) Cité par at-Tabarani d'après le récit de Houzam Ibn Hakim qui le rapporte de son oncle, ou de son père dit-on, avec une chaine faible.
(29) Cité par al-Asfahani (*at-Targhib wa at-Tarhib*) d'après le récit d'Ibn Omar qui le rapporte de son père et qui a dit: [soixante-dix degrés], avec une chaine faible. L'auteur de *Mousnad al-Firdaous* ad-Daylami le cite de la même manière d'après le récit d'Abou Hourayrah.
(30) Cité par ibn Abdelbarr d'après le récit d'Anas avec une chaine faible.
(31) Cité par at-Tabarani d'après le récit d'Abou Moussa avec une chaine faible.
(32) Al-Hafedh al-Iraqi n'a pas trouvé de traces de ce *hadith*. Le réviseur Mohammed Ibn Ismaïl dit la même chose. Il est toutefois cité dans *Oussoul al-*

Kafi (Les fondements d'al-Kafi) dans la partie réservée aux vertus du Coran, et qui fournit la chaine suivante: cité par Ali Ibn Ibrahim d'après son père et Ali Ibn Mohammed al-Kassani qui le citent tous d'après Al-Kassem ibn Mohammed, d'après Sulaymène Ibn Daoud, d'après Soufiène Ibn 'Uyaynah, d'après az-Zahri qui a dit: j'ai demandé à Ali ibn al-Hussain, que le salut soit avec eux: quelles sont les meilleures œuvres... et il a répondu: le Messager de Dieu (saws) a dit: "le *hadith* en question". [Le Traducteur]

(33) Cité dans le *Sahih* de Mouslim (38/2699) d'après le récit d'Abou Hourayrah.

(34) Cité par Ahmad (4/239 et 240), Ibn Habbèn et al-Hakem qui l'a considéré *sahih* d'après le récit de Soufouane Ibn Assal.

(35) Cité par Ibn Abdelbarr d'après le récit d'Abou Dharr mais ce n'est pas sa chaine et Ibn Majah (219) en cite une autre version.

(36) Cité par Ibn Habbèn (*Raoudhat al-Oukalaa*) et Ibn Abdelbarr l'arrête à al-Hassan al-Basri. Je ne l'ai trouvé arrivant jusqu'au Prophète (saws) que dans la version qui dit: [mieux que mille prosternations], et qui est citée par at-Tabarani (*al-Awsat*) avec une chaine faible d'après le récit d'Abou Dharr.

(37) Cité par Ibn Ady et al-Bayhaqui (*al-Madkhal* et *Ashou'ab*) d'après le récit d'Anas; al-Bayhaqui a dit que le *hadith* est fameux mais que ses chaines sont faibles.

(38) Op. Cit. Voir (1).

(39) Cité par Abou Naïm d'après le récit d'Ali et remontant jusqu'au Prophète (*saws*) avec une chaine faible.

(40) Cité par At-Tabarani (*al-Awsat*), Ibn Mardouaïh (*at-Tafsir*), Ibn as-Sounni et Abou Naïm (*Riadhat al-Mouta'allimine*) d'après le récit de Jaber avec une chaine faible.

(41) Cité par Ibn al-Jawzi (*al-Mawdhou'at*) d'après le récit d'Omar et je ne l'ai pas trouvé par Abou Dharr.

(42) Cité par ad-Darami (354) et Ibn al-Sounni (*Riadhat al-Mouta'allimine*) d'après le récit d'al-Hassan. On a dit à propos de ce dernier qu'il s'agissait d'Ibn Ali, et on a dit Ibn Yassar al-Basri et on l'a considéré inachevé (*Moursal*: dans lequel il manque le Compagnon dans la chaine des rapporteurs).

(43) Cité par Abou Naïm (*Fadhl al-Alim al-Afif*) d'après le récit d'Ibn Messaoud de cette manière, et dans *al-Khal'iyat* [rédigé par al-Cadhi al-Khaly et groupé par a-Chirazi] aussi d'après le récit d'Abou Hourayrah.

(44) Cité par Ahmad (5/238) d'après le récit de Mouadh et dans les deux *Sahih* (Boukhari: 2942 et Mouslim: 34/2407) d'après le récit de Sahl Ibn Saad qu'il a dit cela à Ali.

(45) Cité par Abou Mansour ad-Daylami (*Mousned al-Ferdaous*) d'après le récit d'Ibn Messaoud avec une chaine faible.

(46) Cité par Abou al-Abbas a-Dhahbi (*al-Ilm*) d'après le récit d'Ibn Abbas avec une chaine faible.
(47) Il y a consensus à propos de ce *hadith* rapporté par Abdallah Ibn Amrou.
(48) Cité par Abou Daoud, at-Tirmidhi, Ibn Habbèn et al-Hakem qui l'a considéré authentique d'après le récit d'Abou Hourayrah. At-Tirmidhi l'a commenté en disant: c'est un *hadith* bon.
(49) Cité par at-Tabarani d'après le récit d'Ibn Abbas dans la même version avec une chaine faible.
(50) Cité par at-Tirmidhi et Ibn Majah d'après le récit d'Abou Hourayrah. At-Tirmidhi l'a commenté en disant: c'est un *hadith* bon et étrange.
(51) Cité par at-Tirmidhi d'après le récit d'Abou Umamah et a dit que c'est un *hadith* étrange, et dans une autre version: c'est un *hadith* bon et authentique.
(52) Cité par Ibn Abdelbarr d'après le récit de Mohammed Ibn al-Munkader avec une chaine inachevée (*moursal*). Abou Naïm cite une autre version d'après le récit d'Abdallah Ibn Amrou: il n'y a pas plus beau cadeau qu'un musulman offre à son frère qu'une bonne parole qui le guide encore plus sur le droit chemin ou le détourne d'un mauvais.
(53) Cité par Ibn al-Moubarak (*az-Zouhd wa ar-Raqaeq*) d'après le récit de Zayd Ibn Aslam avec une chaine inachevée (*moursal*). Dans *Mousnad al-Ferdaous* d'après le récit d'Abou Hourayrah avec une chaine faible, on cite cette version: une parole de sagesse que le croyant entend et qu'il met en pratique vaut mieux pour lui que mille ans d'adoration.
(54) Cité par Ibn Majah d'après le récit d'Abdallah Ibn Amrou avec une chaine faible.
(55) Il y a consensus au sujet de ce *hadith* d'après le récit d'Abou Moussa.
(56) Cité par Mouslim d'après le récit d'Abou Hourayrah.
(57) Cité par at-Tirmidhi d'après le récit d'Anas et a dit: c'est un *hadith* étrange. Cité aussi par Mouslim, Abou Daoud et at-Tirmidhi qui l'a jugé authentique d'après le récit d'ibn Messaoud dans cette version: celui qui montre le chemin d'une bonne action est récompensé comme celui qui la fait.
(58) Il y a consensus au sujet de ce *hadith* d'après le récit d'Ibn Messaoud.
(59) Cité par Ibn Abdelbarr (*al-Ilm*) et al-Haroui (*Dham al-Kalaam*) d'après le récit d'al-Hassan, on a dit qu'il s'agit pour ce dernier d'Ibn Ali, et on a dit que c'était Ibn Yassar al-Basri, et le *hadith* serait alors inachevé (*moursal*). Il est cité aussi de la même manière par Ibn as-Sounni et Abou Naïm (*Riadhat al-Mouta'allimine*) d'après le récit d'Ali.
(60) Op. Cit. Voir (1).
(61) Op. Cit. Voir (37).
(62) Il y a consensus au sujet de ce *hadith* d'après le récit d'Ibn Omar.

(63) Cité par al-Bazzar, at-Tabarani, Abou Naïm et al-Bayhaqui (*a-Shouab*) d'après le récit d'Anas avec une chaine faible.
(64) Il y a consensus au sujet de ce *hadith* d'après le récit d'Abou Bakrah.
(65) Cité par Ibn Majah d'après le récit d'Amrou Ibn Chouayb d'après son père qui cite à son tour le grand-père avec une légère variation: ... qui émettent des sentences... et dit que sa chaine est bonne.
(66) Cité par Mouslim d'après le récit d'Ossama Ibn Zayd.
(67) Il y a consensus au sujet de ce *hadith* d'après le récit d'Abou Hourayrah, Omar et Ibn Omar.
(68) Cité par at-Tirmidhi et considéré authentique par an-Nissaï et Ibn Habbèn d'après le récit d'al-Hassan Ibn Ali.
(69) Cité par al-Bayhaqui (*Shou'ab al-Imèn*) d'après le récit d'Ibn Messaoud, et cité par al-Adni (*al-Mousnad*) qui l'a arrêté à Ibn Messaoud.
(70) Cité par at-Tirmidhi qui l'a considéré bon (*hassan*), et cité par Ibn Majah et al-Hakem qui l'a considéré authentique (*sahih*) d'après le récit d'Attiya as-Saadi.
(71) Cité par Ahmad d'après le récit de Wabisah.
(72) Cité par Abderrahmène as-Salmi (*al-Arbaïn fit-Tasawwef*) d'après le récit d'Abou Hourayrah avec une chaine faible.
(73) Cité par at-Tabarani d'après le récit d'Ibn Abbas comprenant Adballah Ibn Kissèn. La plupart des spécialistes du *hadith* l'ont considéré faible.
(74) Cité par at-Tirmidhi al-Hakim (*an-Nawader*) d'après Abdallah al-Mouzni, et je ne l'ai pas trouvé avec une chaine remontant jusqu'au Prophète (*saws*).
(75) Cité par at-Tabarani d'après le récit d'Ibn Messaoud avec une chaine bonne.
(76) Cité par Ibn Abdelbarr d'après le récit d'Abou Mahjen avec une chaine faible.
(77) Cité par Ibn Abdelbarr d'après le récit d'Abou Hourayrah, et considéré par lui *hadith* faible. La dernière partie [le savoir est l'apprentissage parfait d'un verset, ou une Souna pratiquée, ou une ordonnance juste] est citée par Abou Daoud et Ibn Majah d'après le récit d'Abdallah Ibn Amrou.
(78) Cité par Ibn Abdelbarr d'après le récit de Jaber avec une chaine bonne. Une autre version (Op. Cit.) est citée par Ibn Majah et commence par [demandez la protection contre...]
(79) Cité par Abou Daoud d'après le récit de Boureidah, et il y a dans sa chaine des personnes qu'il ne connait pas.
(80) Je n'ai pas trouvé l'origine de ce *hadith*. Il a été cité par l'auteur d'*al-Ferdaous* d'après le récit d'Abou ad-Dardaa sous une autre version [la raison plutôt que le savoir], mais son fils ne l'a pas citée dans son œuvre.
(81) Cité [savants et jurisconsultes] par Abou Naïm (*al-Helya*), al-Bayhaqui (*az-Zouhd*) et al-Khatib (*at-Terikh*) d'après le récit de Souaied Ibn al-Hareth avec une chaine faible.

(82) Cité par Abou Bakr Ibn Lel (*Makarem al-Akhlaq*), Abou Bakr Ibn as-Sounni et Ibn Abdelbarr d'après le récit d'Ali. Ibn Abdelbarr a dit que la plupart des spécialistes l'arrêtent à Ali.
(83) Cité par Abou Daoud avec une chaine bonne.
(84) Cité par ibn Abdelbarr d'après le récit de Chaddad Ibn Aous, et il a dit qu'on ne peut le faire remonter jusqu'au Prophète (*saws*).
(85) Cité par at-Tabarani d'après le récit d'Abou Umamah avec une chaine faible.
(86) Cité par at-Tirmidhi d'après le récit d'Anas, et il l'a considéré bon.
(87) Il y a consensus au sujet de ce *hadith* d'après le récit d'Abou Hourayrah sans citer les mots (*fil hawê*). At-Tirmidhi cite (*sayyahin fil ardh*) et Mouslim cite (*sayyarah*).
(88) Cité par Ibn Majah d'après le récit d'Omar avec une chaine bonne.
(89) Op. Cit. Voir (41).
(90) Je n'ai pas trouvé cette version exacte du *hadith*. Ahmad, Abou Ali, Ibn as-Sounni et Abou Naïm (*ar-Riadhah*) citent une autre version d'après le récit d'Aicha avec une bonne chaine; elle a dit à as-Sayeb: "Gare à la prose rimée, le prophète (*saws*) et ses Compagnons ne la pratiquaient jamais". Ibn Habbèn cite: "évite la prose rimée", et on retrouve cette même version chez al-Boukhari d'après le récit d'Ibn Abbas.
(91) Cité par Mouslim d'après le récit d'al-Moughirah.
(92) Cité par al-Boukhari d'après le récit d'Obay Ibn Kaab.
(93) Cité par al-Akili (*a-Dhou'afa*), Ibn as-Sounni et Abou Naïm (*ar-Riyaa*) d'après le récit d'Ibn Abbas avec une chaine faible. Mouslim le cite dans l'introduction de son livre et l'arrête à Ibn Messaoud.
(94) Cité par al-Boukhari qui l'a arrêté à Ali, mais Abou Mansour ad-Daylami (*al-Ferdaous*) l'a fait remonter jusqu'au Prophète (*saws*) par Abou Naïm.
(95) Il y a consensus au sujet de ce *hadith* d'après le récit d'Anas.
(96) Cité par Abou Daoud, an-Nissaï et Ibn Habbèn d'après le récit d'al-Arbadh Ibn Sariah. Ibn al-Kattane l'a considéré faible.
(97) At-Tirmidhi qui l'a cité d'après le récit d'Ibn Abbas le considère bon. Il est cité aussi par Abou Daoud d'après le récit d'Ibn al-Abd, et par an-Nissaï (*al-Koubra*).
(98) *Hadith* dit au sujet d'Ibn Abbas. Cité par al-Boukhari d'après le récit d'Ibn Abbas sans ... et apprends-lui l'interprétation, mais il est cité en entier par Ahmad, Ibn Habbèn et al-Hakim qui a dit qu'il est authentique.
(99) Il y a consensus au sujet de ce *hadith* d'après le récit d'Abou Hourayrah, Ali et Anas.
(100) Voir *hadith* similaire Op. Cit. (49)
(101) Cité de manière similaire par ad-Darami d'après le récit d'al-Ahouas Ibn Hakim qui le rapporte de son père avec une chaine inachevée (*moursal*) et classé

hadith faible. Al-Bazzar l'a cité dans son *Mousnad* d'après le récit de Mouadh avec une chaine faible.
(102) Cité sous une forme plus concise par Mouslim d'après le récit d'Abou Hourayrah. At-Tirmidhi le cite en entier d'après le récit d'Amrou Ibn Aouf et le considère bon.
(103) Références introuvables, [le Traducteur].
(104) Cité par Ahmad d'après le récit d'Abdallah Ibn Amrou.
(105) Cité par at-Tirmidhi et Ibn Majah d'après le récit d'Abou Umamah. At-Tirmidhi le considère *hadith* bon et authentique.
(106) Il y a consensus au sujet de ce *hadith* d'après le récit d'Aicha.
(107) Cité par Ibn Majah avec une chaine bonne.
(108) Cité par Abou Daoud d'après le récit d'Abou Hourayrah, mais al-Boukhari a dit qu'il ne peut être *hadith* authentique. Ibn Majah le cite d'après le récit d'Anas avec une chaine faible, et il est cité dans *Terikh Baghdad* avec une chaine bonne.
(109) Cité par al-Khatib d'après le récit d'Omar avec une chaine authentique, et il a dit que c'est un *hadith gharib* (étrange) provenant de Thawri. Ibn Majah cite une version similaire d'après Abou Saïd avec une chaine bonne.
(110) Cité par Abou Daoud, Ibn Majah et Ibn Habbèn d'après le récit d'Abou Hourayrah. Mouslim le cite avec une légère variation la grandeur est Sa cape… d'après le récit d'Abou Hourayrah et Abou Saïd.
(111) Al-Hafedh al-Iraqi ne lui a pas trouvé de référence. Il est toutefois cité sur le site de la Librairie Musulmane (http://fawzan.al-eman.com/islamlib/viewchp.asp?BID=143&CID=59) *al-Maktabah al-Islamiyyah*: *hadith* n. 2685, où on rapporte qu'Annijm accepte volontiers sa signification parce qu'Ibn Ady et al-Bayhaqui rapportent d'après Mouadh un *hadith* qui rejoint celui-ci dans sa signification. [Le Traducteur]
(112) Cité par at-Tabarani d'après le récit de Salmène avec une chaine faible. Il est rapporté par al-Hassan.
(113) Cité par at-Tirmidhi et Ibn Majah d'après le récit d'Anas avec une variation. At-Tirmidhi le considère *hadith* bon.
(114) Op. Cit. (1).
(115) Cité par an-Nissaï d'après le récit d'Anas avec une chaine authentique.
(116) Il y a consensus au sujet de ce *hadith* d'après le récit d'Abou Hourayrah.
(117) Al-Hafedh al-Iraqui ne lui a pas trouvé de référence sous cette version, il l'a trouvé cité par Ibn Habbèn (*a-Dhou'afa*) d'après le récit d'Aicha ainsi: [nettoyez-vous, l'islam est propre], et par at-Tabarani (*al-Awsat*) avec une chaine très faible d'après le récit d'Ibn Messaoud [la propreté invite à la foi].
(118) Il y a consensus au sujet de ce *hadith* d'après le récit d'Abou Talha al-Ansari.

(119) Cité par a-Thaalabi (*at-Tafsir*) d'après le récit d'al-Baraa avec une chaine faible.
(120) Cité par Ibn Ady d'après le récit de Mouadh et Abou Umamah avec deux chaines faibles.
(121) Cité par Abou Daoud (8), an-Nissaï (38:1), Ibn Majah (313) et Ibn Habbèn (1140) d'après le récit d'Abou Hourayrah.
(122) Al-Hafeh al-Iraqui ne lui trouve pas de référence. Cependant, le *hadith* est cité par Mouslim dans son *Sahih*, dans la section réservée à la prohibition de répéter tout ce qu'on entend (*Bab annahi 'an al-hadith bikulli ma samaa*) suivant cette chaine: Abou at-Tahar et Harmala Ibn Yahya m'ont dit qu'Ibn Wahb leur a dit avoir été informé par Younes qui cite Ibn Chihab qui cite à son tour Ubeid Allah Ibn Abdallah Ibn Atabah qui rapporte qu'Ibn Messaoud a dit: [le *hadith* en question]. Puisque le *hadith* s'arrête à Ibn Messaoud qui était Compagnon du Prophète (*saws*) il est donc considéré inachevé ou *moursal*. [Le Traducteur].
(123) Cité par Ibn Majah d'après le récit d'Abou Saïd avec une chaine faible. Ce *hadith* a déjà été cité d'après le récit d'Abou Hourayrah avec d'autres vocables et le même sens.
(124) Op. Cit. (1)
(125) Cité par Ibn Habbèn (*Raoudhat al-Oukalaa*) et al-Bayhaqui (*al-Madkhal*) s'arrêtant à Abou ad-Dardaa, et je ne l'ai pas trouvé avec une chaine remontant jusqu'au Prophète (*saws*).
(126) Cité par at-Tirmidhi al-Hakim (*an-Nawader*) et Ibn Abdelbarr d'après le *hadith* d'al-Hassan inachevé (*moursal*) avec une chaine authentique. Al-Khatib l'a considéré bon (*at-Terikh*) d'après le récit d'al-Hassan Ibn Jaber. Ibn al-Jawzi l'a affaibli.
(127) Cité par al-Hakem d'après le récit d'Anas. *Hadith* faible.
(128) Cité par Ibn Majah d'après le récit de Jaber avec une chaine authentique.
(129) Op. Cit. Voir (123).
(130) Cité par Ahmad d'après le récit d'Abou Dharr avec une chaine bonne.
(131) Cité par Abou Mansour ad-Daylami (*Mousnad al-Ferdaous*) d'après le récit d'Ali avec une chaine faible et une variation: celui qui acquiert plus de savoir *sans devenir plus ascète*, ne fait que s'éloigner encore plus de Dieu. Ibn Habbèn l'a cité (*Raoudhat al-Oukalaa*) s'arrêtant à al-Hassan ainsi: celui qui acquiert plus de savoir *puis s'attache encore plus aux biens d'ici-bas*, ne fait que s'éloigner encore plus de Dieu. Abou al-Fath al-Azdi le cite dans les *hadiths* faibles (*a-Dhouafaa*) d'après le récit d'Ali différemment: celui qui acquiert plus de savoir *puis aime encore plus les biens d'ici-bas, verra Dieu plus en colère contre lui.*
(132) Al-Hafedh al-Iraqui ne lui trouve pas de références, mais il dit que sa signification est la même que celle du *hadith* successif (133).

(133) Il y a consensus au sujet de ce *hadith* mais avec le terme (l'homme) en lieu et place de (l'homme de savoir).
(134) Cité par Abou Daoud et Ibn Majah avec une chaine bonne.
(135) Cité par Ibn Abdelbarr avec une chaine faible.
(136) Cité par at-Tabarani (*al-Awsat*) avec une chaine faible.
(137) Cité par Abou Naïm et Ibn al-Jawzi (*al-Maoudhou'at*).
(138) Al-Hafedh al-Iraqui ne lui a pas trouvé de référence dans cette version, mais dans les deux *Sahih* il est cité ainsi d'après le récit d'Abou Hourayrah: l'homme de grosse et grasse stature est amené le jour du Jugement, et il ne pèse pas aux yeux de Dieu plus que le poids d'un moustique.
(139) Cité par Abou Naïm (*al-Helya*) et Ibn al-Jawzi (*al-Maoudhou'at*).
(140) Cité par Ibn Habbèn d'après le récit d'Anas.
(141) Cité par ad-Darami d'après le récit d'al-Ahouas Ibn Hakim qui cite son père (*moursal*) avec la deuxième partie du *hadith*. Al-Hafedh al-Iraqui n'a pas trouvé de référence portant sur la première partie.
(142) Ce récit d'Abderrahmane Ibn Ghanam qui cite dix Compagnons a été considéré suspendu (*mouallaq*) par Ibn Abdelbarr. Ibn Ady, Abou Naïm et al-Khatib (*Kitab Iktidhaa al-Ilm lil-amal*) lui donnent une chaine faible d'après le récit de Mouadh seulement. Ad-Darami le cite arrêté (*maoukouf*) d'après Mouadh avec une chaine authentique.
(143) Cité par *As-hab as-Sounane* d'après le récit de Bouraidah. *Hadith* authentique.
(144) Cité dans (*al-Jami'*) d'après le récit d'Anas avec une chaine faible.
(145) Cité par at-Tabarani d'après le récit d'Abou ad-Dardaa. Ibn Habbèn en cite un similaire d'après le récit d'Omrane Ibn Hussain.
(146) Cité Ibn as-Sounni, Abou Naïm (*ar-Riadhah*) et Ibn Abdelbarr d'après le récit d'Abdallah Ibn al-Mousêouar. *Hadith* inachevé (*moursal*) et très faible.
(147) Cité par Abou Daoud, at-Tirmidhi qui l'a considéré bon, et an-Nissaï d'après le récit d'Ibn Abbas.
(148) Cité par Mouslim d'après le récit d'Um Salmah.
(149) Cité par al-Akili dans les *hadiths* faibles (*a-Dhouafaa*) et Ibn al-Jawzi (*al-Maoudhou'at*) d'après Anas.
(150) Cité par Ibn Majah (dans une version où il n'y a que la première partie du *hadith* qui lui est similaire) d'après le récit d'Abou Hourayrah avec une chaine faible.
(151) Cité par al-Khatib d'après ceux qui l'ont rapporté de Malek et s'arrêtant à Ibn Omar. Abou Daoud et Ibn Majah en citent une version différente d'après le récit d'Abdallah Ibn Omar; Op. cit.
(152) Cité par Abou Daoud et al-Hakem et jugé authentique d'après le récit d'Abou Hourayrah.

(153) Cité par Ahmad, Abou Yaala, al-Bazzar et al-Hakem, jugé authentique et il y en a une autre version d'après le récit d'Ibn Omar.
(154) Cité par at-Tirmidhi et Ibn Majah d'après le récit d'Um Habiba. At-Tirmidhi a dit que c'est un *hadith* étrange (*gharib*).
(155) Cité par Ibn Majah d'après le récit d'Ibn Khallad avec une chaine faible.
(156) Cité par Abou Naïm (*al-Helya*) d'après le récit d'Anas et l'a considéré faible.
(157) Al-Hafedh al-Iraqui ne lui trouve pas de références. Islamweb fournit les références suivantes: cité par l'Imam an-Nawawi dans ses quarante *hadiths* sélectionnés (*al-Arba'in an-Nawaouiya*) d'après le récit de Wabisah Ibn Maabid quand il a posé une question au Messager de Dieu (*saws*) au sujet de la dévotion et du péché et qu'il lui a répondu: consulte ton propre cœur, la dévotion est la chose à laquelle l'âme et le cœur font confiance, et le péché est ce qui lèse l'âme et retentit dans le cœur quand bien même les gens t'émettraient des *fatwas* et t'en émettraient encore et encore. An-Nawawi l'a commenté en disant: c'est un *hadith* bon, cité dans les livres d'Ahmad Ibn Hanbal et ad-Darami avec une chaine bonne. Ibn Rajab l'a expliqué dans son livre (*Jami'i al-Ulum wal-Hikam*) ainsi: ce *hadith* a été rapporté du Prophète (*saws*) dans plusieurs versions dont certaines sont très bonnes, l'Imam Ahmad l'a cité ainsi qu'Ibn Habbèn dans son *Sahih*.
(158) Il y a consensus au sujet de ce *hadith* d'après le récit d'Abou Hourayrah avec une légère variation: ... Je deviens son ouïe et sa vue, alors que dans *al-Hilya* il est cité d'après le récit d'Anas avec une chaine faible, et selon la même version que celle d'al-Ghazali.
(159) Cité par al-Bayhaqui (*az-Zuhd*) et al-Khatib (*at-Terikh*) d'après le récit d'Ibn Messaoud avec une chaine bonne.
(160) Cité par Abou Naïm d'après le récit de Thawr Ibn Yazid inachevé (*moursal*). Ibn Abou ad-Dunia le cite (*al-Yaqine*) d'après le récit de Khaled Ibn Maadane et il manque à sa chaine au moins deux personnes, c'est donc un *hadith* incomplet (*mo'odhal*).
(161) Cité par at-Tirmidhi al-Hakim (*an-Nawader*) d'après le récit d'Anas avec une chaine obscure (*mudhlim*).
(162) Sans référence, mais il y a un *hadith* cité par Ibn Abdelbarr d'après le récit de Mouadh qui dit: ce que Dieu a fait descendre le moins c'est la certitude (*yaqine*) et ce qu'Il a le moins distribué entre les gens c'est la clémence (*al-hilm*).
(163) Cité par al-Hakem, et al-Bayhaqui (*Chou'ab al-Imèn*) l'a considéré faible d'après le récit d'Iadh Ibn Sulaymane.
(164) Je ne lui ai pas trouvé de référence dans cette version longue, mais Ibn al-Moubarak (*Zyadat al-Zuhd*) le cite d'après le récit d'al-Hassan inachevé (*moursal*) ainsi: on a demandé au Prophète (*saws*) quelles étaient les meilleures actions et il répondit: mourir le jour où la mort arrive avec une langue lisse tellement elle

a prié Dieu Très-Haut. Une autre version citée par ad-Darami d'après le récit d'al-Ahouas Ibn Hakim d'après son père dans un *hadith* inachevé (*moursal*) rapporte: sachez que les pires des scélérats sont les pires hommes de savoir, et les meilleurs des meilleurs sont les meilleurs hommes de savoir. Op. Cit.
(165) Non référencé par al-Hafedh al-Iraqui. Toutefois, at-Tirmidhi, Ibn Majah, Ahmad, Ibn Habbèn et al-Hakem (ces deux derniers le considèrent authentique) citent le récit d'Abdallah Ibn Yusr selon lequel un homme a demandé au Messager de Dieu (*saws*) de lui indiquer quelque chose à laquelle s'agripper parce que les lois devenaient trop nombreuses pour lui et il lui dit: [que ta langue invoque Dieu continuellement].
(166) Références introuvables, [le Traducteur].
(167) Cité par al-Hakem et al-Bayhaqui (*az-Zuhd*) d'après le récit d'Ibn Messaoud.
(168) Ce *hadith* de Houdhayfah a été cité dans une version plus succinte.
(169) Cité par at-Tabarani d'après le récit d'Ibn Abbas. Il fait remonter la chaine jusqu'au Prophète (*saws*) avec une variation de [on prend et on délaisse] (*yutrak*) qui devient [on prend et on laisse] (*yuda'ou*).
(170) Cité par Abou Naïm d'après le récit d'al-Hussein ibn Ali avec une chaine faible, et par al-Bazzar d'après le récit d'Anas en citant le début du *hadith* et sa fin, et par at-Tabarani et al-Bayhaqui d'après le récit de Rakb al-Masri en citant le milieu du *hadith*. Et toutes les chaines sont faibles.
(171) Il y a consensus au sujet de ce *hadith* d'après le récit d'Aicha et avec une variation ... une chose qui n'est pas à nous... et non ... une chose qui n'appartient pas à notre religion.... Abou Daoud cite une chose qui n'en fait pas partie.
(172) Cité par ad-Daraktani (*al-Afrad*) d'après le récit d'Anas avec une chaine très faible.
(173) Références introuvables, [le Traducteur].
(174) Cité par Abou Ubaid dans les *hadiths* étranges (*gharib al-hadith*) s'arrêtant à Ali Ibn Abi Taleb, et al-Iraqui ne lui a pas trouvé de chaine remontant jusqu'au Prophète (*saws*).
(175) Cité par Ibn Habbèn dans les *hadiths* faibles (*a-Dhouafaa*) d'après le récit d'Ibn Omar et par Abou Mansour ad-Daylami d'après le récit d'Abou Rafaa avec une chaine faible.
(176) Cité par Daoud Ibn al-Mujbar qui est considéré comme un des faibles rapporteurs (*a-Dhouafaa*) dans le livre de la raison (*kitab al-Akl*) d'après le récit d'Abou Hourayrah, il est cité aussi dans le *mousnad* d'al-Hareth Ibn Abou Ossama d'après Daoud.
(177) Cité par at-Tabarani (*al-Awsat*) d'après le récit d'Abou Umamah et Abou Naïm d'après le récit d'Aicha avec deux chaines faibles.
(178) Cité tel quel par Ibn al-Mujbar (*al-Akl*) et par at-Tirmidhi al-Hakim dans une version plus succincte (*an-Nawader*).

(179) Cité par Ibn al-Mujbar (*al-Akl*), et cité d'après ce dernier par Abou Ossama.
(180) Cité par Ibn al-Mujbar d'après le récit d'Amrou Ibn Chou'aib d'après son père et son grand-père. Il est cité par at-Tirmidhi plus succinct sans la partie: [On n'atteint les qualités morales vertueuses que si l'intellect est mûr ; à ce point, la foi est entière, on obéit à son Dieu et on désobéit à son ennemi le diable d'après le récit d'Aicha, et il l'a considéré authentique.
(181) Cité par Ibn al-Mujbar, et cité d'après ce dernier par al-Hareth.
(182) Cité par Ibn al-Mujbar, et cité d'après ce dernier par al-Hareth.
(183) Cité par Ibn al-Mujbar, et cité d'après ce dernier par al-Hareth.
(184) Cité par Ibn al-Mujbar.
(185) Cité par Ibn al-Mujbar, et cité d'après ce dernier par al-Hareth (*al-Mousnad*). Cité aussi par al-Baghawi (*Mou'jam as-Sahaba*) d'après le récit d'Ibn Azeb, selon un des Compagnons autre qu'al-Baraa, et il a la même chaine que celle fournie par Ibn al-Mujbar.
(186) Récit d'Aicha cité par Ibn al-Mujbar et at-Tirmidhi al-Hakim (*an-Nawader*) dans une version similaire.
(187) Cité par Ibn al-Mujbar, et cité d'après ce dernier par al-Hareth.
(188) Cité par Ibn al-Mujbar d'après le récit d'Ibn Omar et cité par Abou Mansour ad-Daylami (*Mousnad al-Ferdaous*) avec une autre chaine faible.
(189) Cité par Ibn al-Mujbar d'après le récit d'Abou Kutadah.
(190) Cité par at-Tirmidhi al-Hakim (*an-Nawader*) avec une chaine faible d'après le récit d'al-Hassan selon plusieurs Compagnons.
(191) Cité par Abou Naïm (*al-Helya*) d'après le récit d'Ali [si les gens acquièrent plusieurs genres d'actes de dévotion pour se rapprocher de Dieu, exalté soit-Il, alors acquiers plusieurs genres de raison, tu seras premier et plus près qu'eux], mais sa chaine est faible.
(192) Paroles adressées à Abou ad-Dardaa. *Hadith* cité par Ibn al-Mujbar, et cité d'après ce dernier par al-Hareth Ibn Abi Ossama, at-Tirmidhi al-Hakim (*an-Nawader*).
(193) Cité par Ibn al-Mujbar.
(194) Cité par Ibn al-Mujbar d'après le récit de Saïd Ibn al-Musayyab inachevé (*moursal*) et il y a une histoire relative à ce *hadith*.
(195) Cité dans une version similaire par a-Chirazi (*al-Alkab*) d'après le récit de Sahl Ibn Saad, et par at-Tabarani dans ses deux livres (*al-Asghar* et *al-Awsat*) d'après le récit d'Ali, et tous deux fournissent une chaine faible.
(196) Rapporté par Ibn Salaam et cité par Ibn al-Mujbar d'après le récit d'Anas dans cette version complète. At-Tirmidhi al-Hakim le cite (*an-Nawader*) plus succinct.

TABLE DES MATIÈRES

La Pensée Éducative d'Al-Ghazali, par Mohamed Nabil Nofal

Introduction du Traducteur (à la deuxième édition)

Introduction du Traducteur (à la première édition)

PRÉSENTATION DE L'IHYA,PAR L'IMAM AL-GHAZALI

LE LIVRE DU SAVOIR

Premier Livre du Quart des Cultes

CHAPITRE PREMIER

LES VERTUS DU SAVOIR, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉTUDE, AVEC DES RÉCITS PROVENANT DE LA SOUNA ET DES DÉMONSTRATIONS RATIONNELLES

1. De la vertu du savoir
2. De la vertu de l'étude
3. De la vertu de l'enseignement

CHAPITRE DEUX

LES SAVOIRS LOUABLES ET LES SAVOIRS CONDAMNABLES; LEURS STATUTS ET LEURS DIVISIONS

1. Du savoir comme ordonnance obligatoire individuelle (fard 'ayn)
2. Du savoir qui est une ordonnance partagée (fard kifayah)

CHAPITRE TROIS

CE QUI EST CONSIDÉRÉ PAR LE COMMUN DES GENS COMME FAISANT PARTIE DES SAVOIRS LOUABLES, MAIS QUI N'EN FAIT PAS (VRAIMENT) PARTIE

1. Pourquoi un savoir est-il condamnable ?
2. Les termes scientifiques dont le sens a été altéré
3. La juste quantité (à acquérir) des savoirs louables

CHAPITRE QUATRE

LES RAISONS QUI INDUISENT LES GENS À PRATIQUER LES ARTS DE LA POLÉMIQUE ET DU DÉBAT. LES MAUX DES JOUTES VERBALES ET DE LA CONTROVERSE ET LES CONDITIONS ACCEPTABLES POUR LA PRATIQUE DE CES ARTS

1. L'ambiguïté résultant de la comparaison de ces débats avec les consultations des Compagnons du Prophète, et à l'échange de points de vues entre les précurseurs
2. Les maux des joutes verbales et de la controverse et les vices qui en sont issus

CHAPITRE CINQ

LES CONVENANCES DE L'ÉTUDIANT ET DE L'ENSEIGNANT

Les devoirs de l'étudiant

Les devoirs du guide enseignant

CHAPITRE SIX

LES MAUX DU SAVOIR. LES SIGNES DISTINCTIFS DES SAVANTS DE L'AU-DELÀ ET CEUX DES SAVANTS CORROMPUS

CHAPITRE SEPT

AL-AQL (l'intellect, la raison), SA NOBLESSE, SA DÉFINITION ET SES CATÉGORIES

1. La noblesse de l'intellect
2. La définition de l'intellect et ses catégories
3. De la disparité intellectuelle entre les gens

GLOSSAIRE BILINGUE ARABE FRANCAIS

Classification des hadiths selon la chaine de rapporteurs ou la récurrence

Bibliographie chronologique des traductions françaises des livres de l' Ihya' Ouloum ad-Dine

Chaine des hadiths cités par al-Ghazali